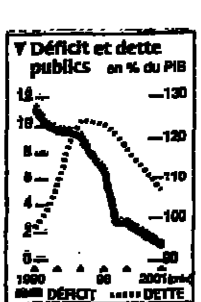


Le Monde

LE MONDE ÉCONOMIE
■ Italie : le prix d'entrée dans l'euro
■ Emploi : 12 pages d'annonces classées

▼ Déficit et dette publics en % du PIB

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16742 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 24 NOVEMBRE 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les maux de la Russie

■ Le président Boris Eltsine est de nouveau hospitalisé

■ Emotion après l'assassinat de la députée de l'opposition libérale Galina Starovoïtova

■ Voyage chez les gueules noires de Vorkouta, sans salaire depuis un an

Lire pages 2, 14 et notre éditorial page 15

Coup de froid sur la méthode Jospin

● Le premier ministre affiche sa « détermination » à mettre en œuvre son « pacte de réformes » ● Il appelle au calme après les critiques des Verts sur les sans-papiers et les propos de Michel Rocard sur François Mitterrand ● La perspective des européennes nourrit la compétition au sein de sa majorité ● La grève des cheminots assombrit le climat social

LIONEL JOSPIN s'exprimera, mardi 24 novembre, sur France-Info à l'heure où sa cote de popularité s'effrite et où le malaise persiste au sein de sa majorité. Devant la convention du Parti socialiste sur l'entreprise, dimanche 22 novembre, le premier ministre a affiché sa « *détermination* », malgré les « *difficultés* », à mettre en œuvre son « *pacte de réformes* ». Il a demandé aux partis de la majorité de ne pas se « *fixer comme objectif d'affaiblir l'autre* ». Comme François Hollande, premier secrétaire du PS, M. Jospin a appelé les socialistes au calme après les polémiques suscitées par les propos de Michel Rocard mettant en cause l'honnêteté de François Mitterrand. « *Gardons-nous, entre socialistes, des polémiques vaines où chacun cherche à blesser et à abaisser* », a-t-il lancé. M. Hollande a reproché à Daniel Cohn-Bendit d'adopter « *la panoplie du donneur de leçons* ». Philippe Séguin a proposé d'accorder aux sans-papiers non régularisés un délai de dix-huit mois. Selon le président du RPR, l'administration pourrait, après un ultime examen « *au cas par cas* », déterminer avec eux et leurs pays d'origine, « *dans la sérénité et la fermeté* », les conditions de leur retour et de leur réinsertion. La grève européenne des cheminots, lundi, marque le début d'une semaine décisive pour la SNCF.

Lire pages 6, 10 et 36 et le point de vue page 16

Tout va bien...

« *TUTTO è a posto, niente in ordine.* » Tout est en place, rien n'est en ordre : ce proverbe populaire italien rend bien compte de la situation paradoxale de la France en général et de son gouvernement en particulier. Tout va mieux et rien ne va plus. La France est incontestablement mieux gouvernée depuis la lumineuse initiative présidentielle que fut la dissolution de l'Assemblée nationale ; mais les problèmes restent, tandis que des espoirs disparaissent et que des signes avant-coureurs d'une possible dégradation se font jour.

ÉDITORIAL

Depuis qu'il est aux commandes, Lionel Jospin a à peu près échappé à toutes les embûches qui semblaient devoir, inévitablement, enrayer son parcours et fermer la parenthèse d'une gauche revenue, par accident, au pouvoir. La croissance, un instant menacée par l'ombre portée des crises russe et asiatique, est là ; et avec elle le lent mais réel recul du chômage. La France socialiste n'est plus seule en Europe : Tony Blair, Gerhard Schröder et Massimo D'Alema l'ont rejoint, donnant une chance à l'Union d'être à la fois plus sociale et plus convaincante ; en tous cas plus proche des préoccupations des Européens. Armé d'une méthode et fort d'une image en tous points inverses de celles de son prédécesseur, le premier ministre a, un à un, assez bien géré et encore mieux digéré les conflits qui ont surgi – successivement les routiers, les chômeurs, les pilotes d'Air France, les lycéens – mettant aux prises des catégories, leurs besoins, leurs aspirations et leurs craintes face à une société en mouvement.

J.-M. C.

Lire la suite page 15

■ AOL rachèterait Netscape

Numéro un mondial des services en ligne, America Online serait sur le point de racheter le fabricant de logiciels de navigation sur Internet, à l'origine des attaques contre Microsoft. p. 18

■ L'hiver en automne

Après le décès de plusieurs sans-abri, autorités et associations demandent une amélioration de la prise en charge des personnes en situation précaire. Reportage. p. 11

■ Un opposant assassiné en Iran

Dariush Forouhar et son épouse ont été assassinés dimanche à leur domicile de Téhéran. Un défi pour le président Khatami. p. 4

■ Indonésie : chrétiens lynchés

Des affrontements entre musulmans et chrétiens, dimanche, ont fait au moins 13 morts à Djakarta. p. 5

■ La Grèce et l'Europe

Profondément orthodoxe et balkanique de cœur, la Grèce « *ne sera jamais totalement européenne* », estime l'écrivain Jacques Lacarrière. p. 17

■ Murdoch en Italie

Rupert Murdoch, TF 1 et Telecom Italia veulent lancer un deuxième bouquet numérique en Italie, concurrent de Telepiù. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1124 - 7,50 F

Ces femmes chiliennes qui n'envisagent pas l'avenir sans « papi » Pinochet

SANTIAGO
de notre envoyée spéciale

Du côté des partisans d'Augusto Pinochet, les plus fanatiques ont été jusqu'à présent des femmes, surnommées ironiquement « *les soldats du général* ». Tandis que certains des plus fidèles alliés politiques de l'ancien dictateur cherchent à prendre quelques distances, songeant à l'élection présidentielle de l'an prochain, elles continuent de refuser d'imaginer l'avenir sans celui qu'elles appellent tendrement « *tata* » (grand-père). Sous leurs allures de dames de charité, ces épouses ou filles de militaires sont à l'origine des violents incidents qui ont éclaté aux abords des ambassades de Grande-Bretagne et d'Espagne au lendemain de l'arrestation à Londres de Pinochet le 16 octobre. Sous la houlette d'Evelyn Mattei, jeune sénateur de l'Union démocratique indépendante (UDI-pinochettiste), elles ont convaincu les autorités municipales du quartier de Providencia de ne plus ramasser les ordures devant les deux bâtiments diplomatiques et invitent les Chiliens « *à ne plus boire de whisky britannique* ».

Tous les jours, elles forment le gros de la troupe – des centaines de propinochettistes – qui se retrouve à la tombée de la nuit autour d'un autel improvisé dans le parking d'un supermarché pour rendre hommage au vieux général qui gouverna pendant dix-sept ans le Chili et fut pendant un quart de siècle l'homme fort du pays à la tête des forces armées. Bien que la Fondation Pinochet, dans le quartier résidentiel de Las Condes, soit présidée par un homme, le général Luis Cortes Villa, c'est son épouse Magali, la soixantaine rondelette, qui monte quotidiennement la garde dans la lugubre demeure tapissée de portraits du général en grand uniforme. Avec une dizaine de collaboratrices, elle vend des porte-clés à l'effigie de Pinochet, des livres et des cassettes.

« *C'est nous, les femmes chiliennes, qui avons le plus souffert des restrictions économiques et des queues interminables devant les supermarchés quand il n'y avait plus rien à manger en 1973, à la fin du gouvernement de Salvador Allende. C'est nous qui avons protégé nos enfants de la violence marxiste* », s'écrie Magali. Depuis cinq semaines, la ferveur hystérique a cédé la place à une attente anxieuse à l'approche du verdict des Lords britanniques le 25 novembre. Pour tromper le temps, les « militantes » allument nerveusement des cigarettes tout en ruminant leur colère contre « *les Anglais et les Espagnols qui ont piétiné l'orgueil et la souveraineté du Chili* ». Leurs yeux se remplissent de larmes quand elles évoquent « *le prisonnier de Londres, victime d'un complot du socialisme international* ».

Elles opposent un silence haineux à toute mention des milliers de disparus de la dictature. « *Nous ne les avons jamais vus. C'est une invention des associations de défense des droits de l'homme* », lancent-elles avec défi. « *Nous n'abandonnerons jamais celui qui a fait du Chili un pays prospère et dont le modèle économique a été admiré dans le monde entier* ». Mercredi, « *quel que soit le verdict britannique* », un grand rassemblement est prévu pour fêter le quatre-vingt-troisième anniversaire de Pinochet. Pour ses partisanes, le plus beau cadeau serait le retour au pays de leur « *héros immortel* ».

Christine Legrand

Nantes : une île et trois continents

L'ÎLE DE NANTES, qui s'étend sur 5 kilomètres au cœur de l'agglomération, sera le signe de la réconciliation de la cité des ducs de Bretagne avec son fleuve nourricier, la Loire. Parallèlement à l'aménagement de l'île, chantier complexe qui va durer des années, élus et urbanistes veulent redonner à la Loire son équilibre et sa beauté perdus. Plus loin, trois continents, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique (latine) : Nantes fête les vingt ans de son Festival de cinéma des trois continents, du 24 novembre au 1er décembre. Créée par Alain et Philippe Jalladeau, cette manifestation a notamment été la première, hors d'Iran, à présenter un film de Kiarostami.

Lire pages 13 et 28

POINT DE VUE

Gingrich s'en va, les futurophobes triomphent

par Alvin et Heidi Toffler

LA démission brutale du leader républicain Newt Gingrich de son poste, le troisième de l'appareil d'Etat américain, et les conquêtes électorales du Parti démocrate – malgré les tentatives de destitution du président Clinton – renforcent l'impression que l'aube de siècle qui vient continuera de rejeter le libre-échange à la Reagan-Thatcher pour ressusciter la social-démocratie autour de la planète.

Après tout, outre Clinton, Tony Blair gouverne la Grande-Bretagne, Lionel Jospin la France et Gerhard Schröder l'Allemagne. De fait, les sociaux-démocrates détiennent le pouvoir dans quatorze des quinze pays de l'Union européenne.

A des degrés divers, tous prétendent mettre en œuvre ce qu'on appelait la social-démocratie suédoise dans les années 40 et 50 – un moyen terme entre un socialisme (voire un communisme) absolu et l'autre extrême d'un libre-échange forcené et supposé impitoyable. Aujourd'hui, après l'effondrement du communisme soviétique, le centre s'est déplacé vers la droite, si bien que la « troisième voie », dans la bouche d'un Clinton ou d'un Blair, renvoie à une solution médiane entre un Etat providence capitaliste mais lourdement réglementé et un système de libre entreprise de plus en plus privatisé, à la réglementation de plus en plus souple.

Regroupés autour de ce centre, les sociaux-démocrates ou les libéraux d'aujourd'hui ont laissé tomber l'essentiel de la rhétorique ouvrière pour se faire les porte-parole de la « classe moyenne ». Il faut y voir le reflet de la diminution et de l'affaiblissement de la population de cols bleus à mesure que les économies de la « deuxième vague » et des chaînes de montage s'orientent vers les activités de services et d'information de la « troisième vague » et que de moins en moins de gens travaillent « *avec leurs muscles* » à l'usine.

Lire la suite page 16

Alvin et Heidi Toffler sont *futurologues.*

Un duel français en Europe



JEAN TIGANA

Monaco et Marseille se rencontrent, mardi 24 novembre, en huitièmes de finale aller de la Coupe de l'UEFA. A l'occasion de ce face-à-face français, Jean Tigana, l'entraîneur monégasque, confie au *Monde* ses difficultés et ses ambitions. Rugby, voile, ski, tennis et course à pied sont également au menu de nos pages « Sports ».

Lire pages 24 à 26

RUSSIE **La nouvelle de l'assassinat à Saint-Pétersbourg, vendredi 20 novembre, de la députée influente de l'opposition libérale Galina Starovoïtova, a provoqué une vague d'indignation dans le pays, où plusieurs responsables ont dénoncé un *« meurtre politique »*. Figures de proue du mouvement démocratique en Russie, elle s'apprêtait à briguer en 1999 le siège de gouverneur de la région de Leningrad. ● LE PRÉSIDENT Boris Eltsine, subitement hospitalisé, dimanche 22 novembre, a annoncé samedi qu'il prenait l'enquête sur cet assassinat, sous sa *« responsabilité directe »*. ● LE MEURTRE de Mme Starovoïtova est le sixième d'un élu russe depuis 1993, aucun n'ayant été éclairci. Il intervient après une série de règlements de compte politico-mafieux à Saint-Pétersbourg, baptisée par certains *« ville criminelle »*.** ***(Lire aussi notre éditorial page 15.)***

L'assassinat de Galina Starovoïtova indigne les libéraux russes

Cette députée de la Douma, âgée de cinquante-deux ans, était connue pour son opposition farouche aux communistes et aux nationalistes. Sa disparition s'inscrit dans une longue liste de meurtres, non élucidés, de responsables politiques depuis 1993

MOSCOU
de notre correspondant

« Le pays dans lequel nous vivons est loin d'être celui dont nous avions rêvé (...), le chemin vers la liberté s'est révélé plus long et difficile que nous le pensions », avait-elle déclaré il y a quelques semaines. Galina Starovoïtova, cinquante-deux ans, députée libérale à la Douma (Chambre basse), est morte, dans la nuit du vendredi 20 au samedi 21 novembre, tuée d'une rafale de pistolet-mitrailleur à Saint-Pétersbourg. Selon les premiers éléments de l'enquête, deux personnes étaient postées sur le palier de son domicile, qu'elle regagnait après une semaine passée à Moscou. L'assistant parlementaire de Mme Starovoïtova, l'ancien journaliste Ruslan Linkov, a été grièvement blessé dans l'attentat. Il devait néanmoins pouvoir témoigner devant les enquêteurs, lundi 23 novembre.

Cet assassinat, que la plupart des responsables russes ont aussitôt considéré comme *« politique »*, a provoqué une onde de choc allant bien au-delà d'une classe politique largement déconsidérée. Durant le week-end, plusieurs centaines d'habitants de Saint-Pétersbourg sont venus déposer des fleurs ou des messages devant le domicile de la députée, en plein centre de la ville. *« Non à la Russie criminelle »*, disaient quelques pancartes, *« Défendons les idéaux démocrates pour lesquels elle a lutté toute sa vie »*. Les télévisions russes ont multiplié les reportages sur cette femme que la chaîne NTV a présenté comme la *« députée la plus aimée de la Russie »*.

La personnalité de Galina Starovoïtova explique l'inhabituelle émotion provoquée par sa mort, qui s'inscrit dans une longue série de meurtres de responsables politiques, de journalistes ou d'hommes d'affaires. Elle demeurait l'une des figures de proue du mouvement démocratique en Russie. Surtout, elle apparaissait comme une élue intègre et honnête. Vivant modestement, la députée, selon tous les témoignages, se tenait soigneusement à l'écart du monde des affaires de Saint-Pétersbourg, où les règlements de comptes et les crimes se multiplient.

La motivation exclusivement *« politique »* de son meurtre a été aussitôt mise en avant. Plusieurs observateurs estiment en effet que les précédents assassinats de députés (cinq depuis 1994) relèvent d'obscurs règlements de comptes entre milieux criminels.

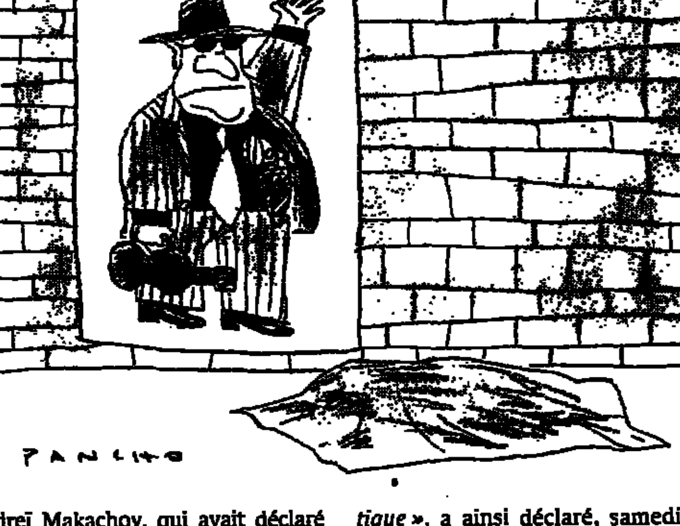
Fortement implantée à Saint-Pétersbourg, dont elle était députée depuis juin 1990, Galina Starovoïtova s'était engagée en première ligne dans la campagne pour l'élection de l'assemblée locale de la ville, qui doit se tenir le 6 décembre. Adversaire du maire, Vladimir Iakovlev, elle avait constitué une large coalition des forces libérales, Entente et union des démocrates.

BATAILLE ÉLECTORALE

Elle avait également annoncé son intention d'être candidate au poste de gouverneur de la région de Leningrad, en septembre 1999, puis aux élections législatives de décembre. Le poste de gouverneur de cette région est également convoité par Guennadi Seleznev, communiste et président de la Douma, et par l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski.

Ces dernières semaines, la presse russe avait noté la violence particulière de la bataille électorale en vue du scrutin du 6 décembre. Aux fausses listes, aux menaces physiques et intimidations diverses est venue s'ajouter une vive campagne antisémite visant certains candidats libéraux ou indépendants. Des tracts et affiches anonymes s'en sont ainsi pris *« aux sales youpins qui veulent faire la loi »*. Depuis plusieurs années, des groupes néonazis ou ultranationalistes sont solidement implantés à Saint-Pétersbourg.

Galina Starovoïtova s'était distinguée, ces dernières semaines, par sa dénonciation des diatribes antisémites du député communiste Andreï Makachov, qui avait déclaré *« les juifs, suceurs de sang »* responsables *« de tous les maux de la Russie »* (*Le Monde* du 10 novembre). Elle avait estimé que la Douma était *« devenue une maison de fous »*, après le rejet, le 4 novembre par les députés, d'une résolution condamnant les propos de l'élu. Elle s'était vue, lors de ce débat, interdite de parole par le président de la Douma.



Sa mort a exacerbé un peu plus encore les tensions entre les libéraux et réformateurs, d'un côté, et les communistes, de l'autre. *« Elle s'était placée en travers du chemin des communistes et des gangsters. C'est évidemment un meurtre politique »*, a ainsi déclaré, samedi, Anatoli Tchoubaïs. L'ancien vice-premier ministre libéral n'a pas hésité à considérer qu'il existait *« un lien étroit entre les remarques du général Makachov et le meurtre de Galina Starovoïtova »*.

Une partie des libéraux croit pouvoir alimenter cette polémique en s'appuyant sur des révélations que la députée de Saint-Pétersbourg se serait apprêtée à faire. Un des responsables locaux de Russie démocratique, Sergueï Alexeïev, a ainsi expliqué à la chaîne de télévision ORT que la députée *« enquêtait sur la création d'un fonds électoral Ziouganov* (chef du Parti communiste)*-Seleznev »*. *Capitale du Nord*, le journal de campagne de la coalition libérale de Saint-Pétersbourg, avait la semaine dernière accusé M. Seleznev d'avoir monté deux sociétés écrans visant à *« collecter »* des fonds. Guennadi Seleznev a vivement démenti, samedi, ces accusations.

CLIMAT DE « TERREUR »

Alors que l'enquête débute tout juste, de nombreux responsables se sont inquiétés du climat *« de terreur politique »*. *« Si les forces démocratiques ne s'unissent pas, les criminels et les nazis pourront arriver au pouvoir »*, a estimé l'ancien vice-premier ministre, Boris Nemtsov. Le plus alarmiste a été le chef du parti libéral Iabloko, Grigori Iavlinski : *« Ce n'est qu'un début (...) Les criminels essaient de faire leur entrée en scène avant les législatives de 1999 et la présidentielle de 2000 »*, a-t-il déclaré au quotidien allemand *Tagesspiegel*.

Boris Eltsine, qui a pris l'enquête judiciaire sous sa *« responsabilité directe »*, s'est, selon son porte-parole, inquiété, dimanche, *« de l'utilisation de ce meurtre pour diviser le pays »*, se déclarant *« choqué par cette mort tragique »*. Samedi, le président russe a dépêché à Saint-Pétersbourg le patron du FSB (ex-KGB), Vladimir Poutine, et le ministre de l'intérieur, Sergueï Stépachine. *« Les meurtriers seront arrêtés, c'est une question d'honneur »*, a déclaré ce dernier. Aucun des assassinats de responsables politiques de ces dernières années n'a été élucidé.

François Bonnet

PROFIL

FIGURE DE PROUE DES LIBÉRAUX

Dans un pays qui n'en a jamais compté beaucoup, les démocrates et les libéraux se font de plus en plus rares dans la Russie du eltsinisme finissant. Mais Galina Starovoïtova était de ceux-là. Liée au Prix Nobel de la paix Andreï Sakharov à la fin des années 80, elle avait commencé sa carrière politique aux côtés de personnalités libérales comme l'ancien premier ministre, Egor Gaïdar, avec qui elle avait fondé le parti Russie démocratique. Cette formation s'est étiolée au fil des ans mais Galina Starovoïtova continuait de dénoncer à la Douma les communistes et les nationalistes et l'alliance avouée entre les deux. Elle avait été dernièrement à l'origine de la motion – rejetée par les députés – condamnant les déclarations antisémites d'un dirigeant du PC.

Ethnologue de formation, elle avait été en 1991-1992 membre du Conseil d'Etat créé pour assister le président russe sur le dossier des relations interethniques. Elle avait pris alors des positions controversées jusque par ses amis dans le conflit du Haut-Karabakh. Puis elle s'était éloignée de Boris Eltsine, devenant une critique résolue de la guerre en Tchétchénie.

Les circonstances de son assassinat sont connues. Deux hommes l'attendaient sur le palier de son immeuble au bord du canal Griboïedov, en plein centre de l'ancienne capitale russe. Ils l'ont abattue d'une rafale de pistolet-mitrailleur, blessant grièvement son assistant parlementaire, puis ils ont pris la fuite. En revanche, les motifs sont obscurs. Galina Starovoïtova n'avait pas d'*« activité commerciale »*, a indiqué un de ses collaborateurs pour écarter l'hypothèse d'un crime mafieux. Mais elle pouvait être gênante politiquement. Figure de proue de l'opposition libérale, à Saint-Pétersbourg comme à Moscou, elle avait constitué une large coalition en vue des élections locales de décembre. Elle envisageait également de se présenter en 1999 au poste de gouverneur de la région de Leningrad (qui a gardé son nom) et était en concurrence avec le président communiste de la Douma, Guennadi Seleznev, aux élections législatives.

Connue à l'étranger, surtout dans les pays anglo-saxons, cette femme rayonnante y représentait le visage avenant d'une Russie moderne. Les mœurs les plus retrogrades et brutales de son pays l'auront tuée.

Daniel Vernet

Saint-Pétersbourg « est devenue une ville criminelle »

MOSCOU
de notre correspondant

La mort de Galina Starovoïtova a, de nouveau, braqué les projecteurs sur la situation particulière de Saint-Pétersbourg, ville où les meurtres et règlements de comptes se multiplient depuis quelques années. Boris Nemtsov, ancien vice-premier ministre libéral, a ainsi demandé, dimanche 22 novembre, *« une enquête générale »* pour comprendre *« pourquoi la deuxième capitale de la Russie est devenue une ville criminelle »*.

Le 16 octobre, Mikhaïl Ocherov, conseiller politique de Guennadi Seleznev, le président communiste de la Douma (Chambre basse) et député de la ville, était grièvement blessé d'une balle dans la tête. Un tueur, armé d'un pistolet équipé d'un silencieux, l'attendait à la sortie de son domicile.

Ce jour-là, M. Seleznev était justement à Saint-Pétersbourg pour assister aux obsèques d'un de ses proches, décrit comme un *« ami de vingt ans »*. Dimitri Filipov, responsable de la filiale locale de la banque Menatep et président de la compagnie d'énergie et d'hydrocarbures de Saint-Pétersbourg, avait été tué trois jours auparavant. Une bombe radiocommandée avait explosé alors qu'il ouvrait la porte de son appartement. Les deux hommes devaient organiser les prochaines campagnes électorales du président de la Douma, qui entend se présenter en septembre 1999 au poste de gouverneur de la région de Leningrad.

LUTTE POUR LE CONTRÔLE DE LA VILLE

Fin septembre, Viktor Smirnov, ancien assistant d'un député du parti ultranationaliste de Vladimir Jirinovski, était abattu d'une balle tirée à travers une fenêtre de son appartement par un tireur d'élite. A la mi-septembre, c'est un haut fonctionnaire de la ville, cette fois, qui était victime d'un attentat. Evgueni Ogariov, responsable pour la mairie de la gestion des cimetières, périssait dans l'explosion d'une bombe radiocommandée.

Le 18 août 1997, l'assassinat de Mikhaïl Manevitch avait mis en évidence les luttes entre différents clans criminels pour le contrôle de la ville. Vice-gouverneur et président du comité local des privatisations, M. Manevitch était tué, en plein jour et dans le centre-ville, par un tireur d'élite armé d'un fusil à lunettes. Il s'était, semble-t-il, fermement opposé au bradage de biens immobiliers et de sociétés contrôlées par la municipalité. La privatisation, les années précédentes, de certaines activités portuaires et celle de sociétés de raffinage et de transport d'hydrocarbures avaient été également mises en cause.

Anatoli Sobtchak, qui fut maire de Saint-Pétersbourg de 1991 à 1996, a estimé, dimanche, dans une déclaration à la chaîne de télévision NTV, que Mme Starovoïtova *« gênait les groupes criminels qui veulent faire la loi »*. Réfugié à Paris depuis novembre 1997, M. Sobtchak, qui se dit *« l'objet de menaces de mort »*, est poursuivi depuis le 14 septembre pour corruption et abus de pouvoir. Après trois années d'enquête, il est soupçonné d'avoir touché des pots-de-vin et fait bénéficier ses proches d'appartements en échange de droits à construire accordés à plusieurs sociétés. M. Sobtchak crie à la *« provocation politique »*.

F. Bt

Boris Eltsine est de nouveau hospitalisé pour « pneumonie »

LA « PNEUMONIE » dont souffre officiellement aujourd'hui Boris Eltsine est le dernier chapitre en date d'une longue histoire médicale faite d'épisodes récurrents de rechutes et de périodes de rétablissement ; une histoire principalement marquée par un quintuple pontage coronarien pratiqué le 5 novembre 1996 à Moscou par le professeur Renat Aktchourine aidé par des spécialistes étrangers, américains et allemands.

L'équipe chirurgicale avait alors tout mis en œuvre pour tenter d'obtenir la plus large revascularisation d'un muscle cardiaque que certains spécialistes, informé du dossier médical du président russe tenait pour pratiquement inopérable. L'intervention – qui a fait ces derniers jours à Moscou l'objet d'une émission télévisée (*Le Monde* du 7 novembre) – fut toutefois pratiquée avec succès sans que l'on sache pour autant si elle permit d'obtenir le rétablissement d'une fonction cardiaque normale.

Après une longue convalescence Boris Eltsine sembla un moment avoir récupéré une certaine autonomie au point de reprendre officiellement ses activités. Mais début janvier 1997 il était à nouveau hospitalisé pour un *« début de pneumonie »*. On expliquait alors qu'une infection grippale s'était compliquée d'une surinfection pulmonaire. Le professeur Aktchourine estimait alors que la vie du président russe n'était pas en danger dans la mesure où il avait un coeur qui fonctionnait *« presque normalement »*.

ENTREPRISES DE DÉSINFORMATION

Divers épisodes d'hospitalisation devaient suivre. A la mi-décembre 1997, lors d'une nouvelle admission à l'hôpital citant une *« source médicale bien placée »*, une radio de Moscou évoqua la survenue d'un accident vasculaire cérébral, hypothèse officiellement démentie par le Kremlin. D'autres spécialistes russes avançaient quant à eux l'existence de *« spasmes cérébraux »* et la presse américaine parlait de *« nouveaux incidents cardiaques »*. Plusieurs observateurs médicaux établissaient alors un lien entre des troubles de l'alimentation sanguine cérébrale et les troubles intellectuels, aux conséquences parfois spectaculaires, observés lors de certaines manifestations officielles.

Pour autant il était difficile, compte-tenu de l'absence d'informations médicales fiables et des diverses entreprises de désinformation, d'établir avec précision un bilan de santé du président russe. En mars 1998, Boris Eltsine fut une nouvelle fois contraint d'annuler tous ses rendez-vous en raison de *« problèmes respiratoires aigus »*. On expliqua cette fois que des troubles respiratoires s'étaient compliqués d'une *« forte laryngite »* qui avait rendu le président aphone. Boris Eltsine reprit néanmoins, par la suite, ses fonctions et réapparut à plusieurs reprises à la télévision, souvent de manière brève, sans que l'on puisse toujours établir l'impact de ses hospitalisations à répétition sur ses capacités physiques et intellectuelles.

Début novembre, son état de santé inspira une nouvelle fois diverses inquiétudes. On évoqua des difficultés respiratoires associées à des épisodes d'hypertension artérielle. Divers déplacements officiels à l'étranger durent être annulés et l'on ne chercha pas à cette occasion d'autres justifications que celles, fort vagues d'*« asthénie »* ou, pléonasme, de *« fatigue généralisée »*. Le président russe dut à cette occasion se reposer sur les bords de la mer Noire.

DEUX QUESTIONS EN SUSPENS

C'est dans ce contexte, alors que l'on ne parvient plus à masquer l'affaiblissement général du patient, que survient cette nouvelle pneumonie caractérisée, officiellement, par une forte fièvre et l'administration de médicaments antibiotiques. Comme lors de l'épisode de janvier 1997 deux questions médicales peuvent être soulevées. La première est de savoir s'il s'agit réellement d'une pneumonie d'origine infectieuse (bactérienne ou virale) ou si ce diagnostic ne masque pas l'apparition d'une insuffisance cardiaque grave entraînant l'apparition d'un œdème aigu du poumon.

Les symptômes de ces deux états pathologiques peuvent en effet être rapprochés. Mais alors que la pneumonie peut le plus souvent être traitée, la survenue d'un œdème aigu du poumon chez un malade cardiaque ayant subi un quintuple pontage coronarien est généralement de mauvais pronostic. L'autre question part de l'hypothèse d'une pneumonie. Quel pourrait être l'impact de cette infection sur l'équilibre hémodynamique et notamment sur le ventricule cardiaque droit du patient. En toute hypothèse cette nouvelle hospitalisation fournira de nouveaux arguments à ceux qui, à la Douma notamment, réclament que le président russe se soumettent à une expertise médicale indépendante qui permettrait, enfin, de faire un bilan quant aux capacités physiques et psychologiques de Boris Eltsine à remplir les fonctions qui sont – encore – les siennes.

Jean-Yves Nau

Sommet sino-russe à l'Hôpital central de Moscou

D'après un porte-parole du Kremlin, Boris Eltsine, âgé de soixante-sept ans, est tombé malade, dimanche 22 novembre, et il a été hospitalisé avec une forte température de 38,9. Ses médecins ont aussitôt prescrit un traitement aux antibiotiques.

Toutefois, *« le président se sent d'humeur à travailler »*, a précisé, lundi 23 novembre, le porte-parole et c'est donc à l'Hôpital central de Moscou que M. Eltsine a reçu son homologue chinois, Jiang Zemin, arrivé la veille pour un sommet informel devant porter sur la coopération économique sino-russe et les dossiers internationaux du moment. *« La rencontre a eu lieu »*, a annoncé, laconique, le Kremlin. Selon l'envoyé spécial de la chaîne de télévision privée NTV, l'entretien a duré une quarantaine de minutes. – *(Reuters.)*

La Turquie s'eng
vers un boycott
des produits itali

Les ONG lancent une camp
sans réserve du traité sur la C

La Turquie s'engage vers un boycottage des produits italiens

L'affaire Öcalan provoque l'indignation

ISTANBUL
de notre correspondante

Après le rejet, par la cour d'appel de Rome, du mandat d'arrêt international lancé par Ankara contre le chef kurde Abdullah Öcalan, dit « Apo », la vague d'indignation qui secoue la Turquie depuis plus d'une semaine touche désormais les relations économiques entre les deux pays.

Outre les sanctions officielles, imposées par les autorités qui ont exclu l'Italie des grands contrats, notamment pour la fourniture d'équipements militaires, un embargo est appliqué par la population turque contre tout produit en provenance d'Italie, allant même jusqu'à bouder les pizzas et spaghettis servis dans les restaurants italiens. Dans tous les coins du pays, des manifestants turcs expriment leur colère, brûlant le drapeau italien et l'effigie d'« Apo ».

« A partir d'aujourd'hui, nous renonçons à nos couleurs, ont annoncé les partenaires turcs de la firme italienne Benetton. *Depuis 1984, avec cinq mille personnes travaillant en Turquie, nous produisons et commercialisons les produits Benetton. Mais avant tout, nous sommes Turcs et nous déplorons les derniers événements, car nous partageons les émotions de notre population.* » Les vitrines des succursales de Benetton, ont été drapées de noir.

INJUSTICE

« Nous protesterons auprès de l'OTAN... et nous réévaluerons nos relations avec l'Italie, non seulement dans l'industrie de défense, mais dans tous les secteurs de l'économie », a annoncé le ministre de la défense, Ismet Sezgin. L'embargo touche notamment la firme italienne Finmeccanica, qui était en lice pour la fourniture de cent quarante-cinq hélicoptères de combat, un contrat estimé à 3,5 milliards de dollars. La compagnie MKEK, qui importait d'Italie des munitions pour l'armée turque pour une valeur annuelle de 250 à 300 millions de dollars a également annoncé la suspension de ses achats.

En 1997, l'Italie figurait parmi les trois premiers partenaires commerciaux de la Turquie avec des exportations atteignant 4,5 milliards de dollars, contre 1,8 milliard d'importations. Une délégation de la Tusiad, l'association des industriels et hommes d'affaires turcs, s'est rendue à Rome où elle a entamé des pourparlers avec ses homologues de la Confindustria. L'embargo risque de porter atteinte à l'économie turque. L'industrie automobile – la compagnie Tofas, du groupe Koç, qui produit des véhicules Fiat sous licence, les pneus Pirelli, ainsi que des dizaines d'autres entreprises qui produisent des pièces détachées – fournit des emplois à des milliers de Turcs.

Mais les avertissements à ce sujet ont peu d'impact sur une population outrée par la tolérance des autorités italiennes à l'égard d'« Apo ». Les Turcs n'ont plus qu'un sujet à la bouche : l'injustice des Européens. Le premier ministre Mesut Yilmaz a été réélu, samedi 21 novembre, à la tête de son Parti de la mère-patrie (ANAP) malgré la situation précaire de son gouvernement, qui va vraisemblablement tomber le 25 novembre lors d'une motion de censure au Parlement.

APPELS AU CALME

Il a, une fois de plus, condamné les autorités italiennes, ignorant les réprimandes de l'Union européenne qui avait déploré ces menaces. *« Le gouvernement italien, dans son ignorance, à ouvert ses bras au terroriste le plus sanguinaire du monde »*, a déclaré M. Yilmaz.

Quelques commentateurs, craignant une explosion de violence, ont lancé des appels au calme. L'ambassade et le consulat d'Italie sont assiégés par des manifestants, qui se relaient jour et nuit pour protester. Les manifestations se multiplient, souvent organisées par des militants nationalistes d'extrême droite, débouchant sur des violences contre les Kurdes considérés comme sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), la formation d'« Apo ».

Plusieurs centaines de membres du parti pro-kurde Hadep ont été interpellés par la police et deux des personnes arrêtées ont trouvé la mort dans des circonstances mal expliquées. Un jeune homme de dix-huit ans est mort sous la torture à Diyarbakir, alors qu'un autre membre du parti, âgé de quarante-six ans, est décédé après avoir, semble-t-il, été battu par une foule de manifestants en colère dans la ville d'Izmit, à une centaine de kilomètres d'Istanbul.

Nicole Pope

Les ministres des finances et de l'agriculture de l'UE tentent de s'entendre sur l'« Agenda 2000 »

Les pays du Sud veulent conserver le bénéfice des fonds structurels

Les ministres des finances des Quinze et leurs collègues de l'agriculture se penchent, lundi 23 novembre à Bruxelles, sur l'« Agenda 2000 », c'est-à-dire sur les finances de l'Europe de 2000 à 2006, sur la réforme de la politique agricole commune et des fonds structurels. Quatre « contributeurs nets » (Allemagne, Autriche, Pays-Bas et Suède) demandent un rééquilibrage du budget européen.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

*Si les Quinze veulent que des progrès significatifs puissent être atteints lors du Conseil européen de Vienne, les 11 et 12 décembre, de façon à pouvoir conclure ces dossiers à l'occasion d'une réunion exceptionnelle des chefs d'Etat et de gouvernement en mars 1999 – trois mois avant les élections de juin –, c'est aujourd'hui que de réelles négociations doivent s'engager.

Le problème central est financier. De quel budget disposera l'Union européenne (UE) au cours de la période 2000-2006, et comment sera-t-il réparti entre les différentes politiques menées par les Quinze ? Cette question conflictuelle débattue par les grands argentiers, rejaillit sur le débat agricole. Si Jean Glavany, le ministre français de l'agriculture, plaide pour *« une réforme de la politique agricole commune* (PAC) *économe »*, c'est moins par choix que pour être fidèle à la stratégie française consistant, dans ce débat d'ensemble, à faire pression sur les dépenses. C'est le moyen le plus approprié, croit-on à Paris, pour que le rééquilibrage du budget européen réclamé par l'Allemagne ne se fasse pas au détriment de la France ou du bon fonctionnement des autres politiques communes.

La question posée par le rééquilibrage des contributions « pollue » tout le reste du dossier. Parmi les moyens de la traiter, la Commission proposait qu'une partie des dépenses agricoles, jusque-là prise en charge par le budget européen, soit désormais financée de manière nationale. Jacques Chirac y était opposé et le gouvernement lui a emboîté le pas. De même, le gouvernement ne veut pas entendre parler de *« l'écrêtement des soldes »* – la seconde méthode proposée par la Commission – qui signifie qu'au-delà d'un certain niveau de « contribution nette », l'Etat membre payeur est partiellement remboursé. Selon les Français, la mise en œuvre de cette formule aurait pour conséquence que les Quinze ne supporteraient pas dans des conditions *« égales »* le poids de l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et à Chypre.

JOUER SUR LA DÉPENSE

La « méthode française », telle qu'elle est proposée aux pays partenaires, consiste à jouer en priorité sur la dépense. *« Il n'est pas acceptable que les dépenses européennes augmentent, alors qu'au niveau de chacun des Etats membres, la politique d'assainissement budgétaire oblige à ses serrer la ceinture »*, explique-t-on à Paris. On ajoute qu'inéluctablement l'élargissement coûtera cher et qu'il faut se garder des réserves.

Mis à part les Espagnols, les Portugais et les Grecs, tout le monde est d'accord pour que les ressources propres de l'UE restent plafonnées à 1,27 % du PIB au cours de la prochaine période. Les dépenses actuelles se situent à 1,14 % du PIB de l'Union. La Commission, dans l'Agenda 2000, permet aux dépenses structurelles (0,46 % du PIB) et, de manière moindre, aux dépenses agricoles, de progresser en fonction de la croissance. La présidence autrichienne, avec l'appui de la France, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suède, propose maintenant de stabiliser les dépenses réelles au niveau atteint en 1999. En d'autres termes, pour faire des économies (et, vu de Paris, avoir moins à compenser aux Allemands), le budget des actions structurelles ne progresserait plus chaque année en fonction de la progression du PIB. Celle-ci étant évaluée en moyenne à 2,5 % par an, la différence est de taille ! Les pays du Sud – Espagne en tête – soupçonnent de surcroît leurs partenaires du Nord de vouloir les priver des avantages du « Fonds de cohésion » et ils bloquent résolument une telle formule. *« La proposition de la Commission*, expliquent-ils, *constitue un strict minimum. »* Ces attitudes extrêmes pourront-elles êtres rapprochées d'ici au sommet de Vienne ? On en doute.

Sur le plan agricole, la proposition de la Commission entraîne des dépenses nouvelles. Il faudra les éliminer, sans remettre en cause l'architecture d'une réforme qui, apparemment, gagne des adeptes. On pourrait agir dans ce sens en maintenant le *statu quo* pour le lait, ce que voudrait M. Glavany. Il explique qu'il n'y a pas de déséquilibre sur le marché et donc nulle raison d'envisager les baisses de prix et l'augmentation de quotas préconisées par Bruxelles. La nécessité de rétablir un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de céréales et de viande bovine, notamment par des baisses de prix, semble acceptée. Mais à quel niveau ? Moyennant quelles compensations pour les exploitants et selon quelles modalités ? On est loin du compte. Il restera également à vérifier si, comme on nous l'affirme, Jacques Chirac est désormais acquis à cette stratégie, qui, faute d'alternative, implique une baisse de la dépense agricole, et probablement donc du niveau de soutien.

Philippe Lemaître

Vers une levée de l'embargo sur le bœuf britannique ?

Le ministre britannique de l'agriculture, Nick Brown, s'est déclaré, dimanche 22 novembre, *« certain »* que l'embargo européen sur le bœuf britannique allait être levé lors de la réunion des ministres de l'agriculture, lundi à Bruxelles. *« Nos partenaires en Europe ont joué franc jeu avec nous et je suis certain que nous obtiendrons la décision que nous souhaitons »*, a-t-il affirmé à la chaîne de télévision privée GMTV. Il a assuré que la Grande-Bretagne avait rempli *« toutes »* les obligations requises par l'Europe pour combattre la maladie de la « vache folle ». Le 4 novembre, les chefs vétérinaires des Quinze avaient voté à la majorité simple (8 voix) en faveur de la fin de l'embargo sur le bœuf britannique imposé en mars 1996. Mais les représentants de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Autriche s'étaient prononcés contre la levée de l'embargo.

Emplois de complaisance à Bruxelles (suite)

Notre confrère *Libération* révèle dans son édition du 23 novembre que Jean-Cyril Spinetta (actuel patron d'Air France) a bénéficié grâce à Edith Cresson, commissaire européen chargée de la recherche et de l'éducation, à partir de janvier 1996 *(après avoir été renvoyé par* l'équipe Juppé) d'un emploi *« allégé »* au cabinet de cette dernière. Il était chargé de s'occuper de la mise en place d'un programme d'échanges de jeunes pour 50 000 francs par mois. Mme Cresson aurait également réussi à obtenir pour son garde *du corps un statut d'« expert national détaché »*. Une autre commissaire, l'Allemande Monika Wulf-Mathies est épinglée : elle aurait offert un contrat d'auxiliaire d'un an, en 1997, au mari de l'une de ses amies.

Les ONG lancent une campagne pour la ratification sans réserve du traité sur la Cour pénale internationale

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

La grande salle du Palais des congrès de Strasbourg n'a pas désempli, les 20 et 21 novembre, pour le colloque sur le thème « Juger les criminels contre l'humanité » qu'organisait la Mission pour la célébration du cinquantième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le sujet fait recette, *notamment auprès des étudiants* en droit qui formaient les trois quarts de l'assistance.

En dépit de l'actualité immédiate qu'aurait pu lui donner l'affaire Pinochet, la manifestation menaçait cependant de se transformer en une sorte de cours magistral de luxe, sous la houlette de Robert Badinter, qui préside la Mission pour le cinquantenaire et *qui avait convoqué une volée* d'éminentes personnalités – juristes, diplomates, philosophes – experts en matière de lutte contre l'impunité.

On en serait resté à l'historique de ce combat, à la simple description des armes dont il dispose, au constat satisfait de l'émergence d'une nouvelle morale publique internationale, si quelques intervenants n'étaient venus sur la fin briser le ton sagement pédagogique et bien-pensant de la manifestation. Emma Bonino, commissaire européen pour l'action humanitaire, vint secouer la torpeur politiquement correcte de l'assemblée, en clamant à sa manière souriante et dérangeante que ce n'est pas le moment de s'endormir et que le combat continue. Il doit viser en particulier la ratification, par les Etats signataires, du traité conclu l'été dernier à Rome en vue de la création d'une Cour pénale internationale qui aura vocation à juger les responsables des crimes les plus graves.

Plusieurs participants ont relativisé l'ampleur des progrès accomplis, en soulignant les faiblesses des deux tribunaux internationaux ad hoc (sur l'ex-Yougoslavie et sur le Rwanda), les défauts du traité de Rome sur la Cour pénale internationale et d'une façon générale les ambiguïtés des Etats, soit qu'ils utilisent ces juridictions pour se défausser de leurs responsabilités, soit qu'ils refusent de coopérer avec elles, soit qu'ils s'en méfient et que le politique fasse obstacle aux avancées de la justice.

ACCÉLÉRER LES PROCÉDURES

Un collectif d'ONG s'était réuni jeudi et vendredi dans les locaux du Parlement européen, pour lancer une campagne en faveur d'une ratification rapide du traité de Rome. Le secrétaire général d'Amnesty International, Pierre Sané, comme Emma Bonino, a repris ce thème, en visant particulièrement la France. L'objectif des ONG, a-t-il dit, *« est d'obtenir soixante ratifications avant le 30 septembre 2000, afin que la Cour puisse être établie avant la fin du XXe siècle »*. Le traité en effet n'entrera en vigueur que quand soixante Etats l'auront ratifié. A ce jour, il n'a recueilli que 48 signatures et aucune procédure de ratification n'a pu être amorcée. On en est encore à la mise au point des versions justes du texte dans les différentes langues. Le texte doit ensuite être examiné par les *instances compétentes* (en France, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat). Dans de nombreux pays, dont la France, il impliquera une révision de la Constitution.

La campagne des ONG ne vise pas seulement à accélérer ces procédures, a souligné Pierre Sané, mais à obtenir des gouvernements qu'ils renoncent à la possibilité que leur offre le traité de Rome d'exclure les crimes de guerre du champ de compétence de la future Cour pendant sept ans (jusqu'à la révision du traité).

Le secrétaire général d'Amnesty International a appelé les autorités françaises à *« rejoindre le peloton de tête »* de ceux qui ont milité en faveur de la Cour, en renonçant à cette option qu'elle avait réclamée pendant la négociation et en incitant les autres Etats, notamment africains, à faire de même.

Claire Tréan

L'un des principaux opposants iraniens assassiné à son domicile à Téhéran

Le meurtre de Dariush Forouhar et de son épouse apparaît comme un défi lancé au président Khatami

Dariush Forouhar, l'un des principaux opposants iraniens, a été assassiné, ainsi que son épouse, à *leur domicile de Téhéran, dimanche* 22 novembre. Ce double meurtre est perçu comme un défi au président iranien Mohamad Khatami, *qui prône le pluralisme politique et la tolérance* et veut ouvrir son pays sur l'extérieur. Il survient dans un climat de vives tensions entre conservateurs et modernistes.

LES SIMILITUDES avec le meurtre à Suresnes (Hauts-de-Seine), en août 1991, de l'ancien premier ministre iranien Chapour Bakhtiar sont troublantes et attestent de l'hostilité quasi viscérale que certains, en Iran, vouent à toute idée de libéralisation de la vie politique et d'ouverture à l'extérieur. L'un des responsables historiques de l'opposition iranienne, Dariush Forouhar, a été assassiné à *coups de couteau dimanche soir* 22 novembre, ainsi que son épouse, Parvaneh, à leur domicile du centre de Téhéran.

D'après l'agence officielle IRNA, *« le ou les assassins connaissaient leurs victimes, car les policiers ont trouvé des fleurs et une boîte de gâteaux sur le lieu du crime »*. De même Chapour Bakhtiar connaissait-il ses assassins, qui avaient pu s'introduire auprès de lui malgré la stricte surveillance policière française.

Dariush Forouhar et son épouse ont été tués alors que la lutte est de plus en plus serrée entre les ultraconservateurs et le président réformateur iranien, Mohamad Khatami, adepte d'une démocratisation de la vie politique et qui veut ouvrir *son pays sur l'extérieur – il doit* notamment effectuer une visite officielle en France en février 1999. De même Chapour Bakhtiar avait-il été tué au moment où l'ancien président Rafsandjani tentait déjà d'apporter un bol d'air à la République islamique avec la programmation, notamment, d'une visite à Téhéran de l'ancien président français, François Mitterrand – visite dont le meurtre de Chapour Bakhtiar avait provoqué l'annulation.

Avant même les résultats de l'enquête ordonnée par le ministère de l'intérieur iranien, de nombreux Iraniens sont convaincus que les responsables appartiennent aux forces de l'ombre manipulées par les franges les plus obtuses des factions du pouvoir. D'autant que le double meurtre est survenu au lendemain d'un incident, comparativement mineur, mais non moins révélateur de l'état d'esprit de ces mêmes forces.

CHASSE AUX SORCIÈRES

Un autocar transportant un groupe de touristes américains et escorté, d'après le quotidien *Keyhan*, par des véhicules du ministère iranien des affaires étrangères a été la cible, samedi, de jets de pierre par des militants intégristes hostiles aux Etats-Unis. Cet incident est survenu dans la foulée d'une campagne des milieux intégristes contre la multiplication de visites d'Américains en Iran, assimilés à des *« espions »* opérant pour la CIA.

Dariush Forouhar, qui, à l'époque du chah, avait passé une douzaine d'années dans les prisons de la Savak (police politique), était le chef du Parti de la nation iranienne, qui, avec le Mouvement de libération de l'Iran (MLI), était toléré en République islamique. Il avait été l'un des premiers compagnons de l'ancien premier ministre, Mohamad Mossadegh, au sein du Front national dans les années 50. En 1977, il avait été l'un des principaux signataires d'une lettre ouverte au chah réclamant le respect de la Constitution et la garantie des libertés politiques. Après l'avènement de la République islamique, en 1979, il avait été ministre dans le gouvernement de Mehdi Bazargan, premier premier ministre de l'ayatollah Khomeiny, avant de passer à l'opposition.

Lors d'un entretien accordé au *Monde*, en février 1997, c'est-à-dire avant le raz-de-marée électoral qui devait porter M. Khatami à la présidence de la République, Parvaneh Forouhar plaidait, comme son époux, pour la séparation de la politique et de la religion et ne ménageait pas ses critiques aux gouvernants. Dans des propos qui apparaissent aujourd'hui prémonitoires, elle dénonçait l'absence de démocratie et la chasse aux sorcières organisée par les extrémistes : *« On tue les intellectuels et on camoufle leur meurtre en accident*, disait-elle. *Chaque fois que les dirigeants butent contre un mur, ils tuent. »*

Au cours des dernières années, les meurtres d'opposants politiques avaient le plus souvent pour théâtre des pays étrangers. Le meurtre du couple Forouhar marque un degré important dans l'escalade et apparaît comme un défi lancé au président Khatami.

Mouna Naïm

De nouvelles tensions entre l'Irak et l'Unscom inquiètent l'ONU

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ des Nations unies devait se réunir, lundi 23 novembre, pour discuter du refus de l'Irak de livrer des documents exigés par Richard Butler, le chef de la commission spéciale chargée de désarmer Bagdad (Unscom) (*Le Monde* daté 22-23 novembre). En attendant, l'Irak a continué à coopérer sur le terrain avec les experts en désarmement, dont une équipe balistique a mené samedi, pour la première fois depuis plus de trois mois, une inspection surprise sur un site. Alors que le premier ministre britannique, Tony Blair, s'empressait de faire savoir, par l'intermédiaire de son porte-parole, que le refus de l'Irak de livrer à l'ONU des documents sur son armement était *« un mauvais signe »*, et que Bagdad avait *« déjà à son actif un certain nombre de gestes négatifs »*, le président américain Bill Clinton a gardé son sang-froid. *« Je pense qu'il est important de ne pas avoir de réactions exagérées le premier jour »*, a déclaré dimanche M. Clinton, en visite à Séoul. *« Je veux être sûr de connaître exactement les faits. Il y a une chose que je peux dire cependant à l'Irak et au monde, c'est que nous pensons avoir quelques obligations dans la région »*.

M. Butler a lui aussi jugé prématuré d'évoquer des frappes en raison du refus de Bagdad de remettre les documents qu'il lui a demandés. *« L'idée que leurs manquements de ces jours derniers devrait conduire automatiquement à un usage de la force est un peu exagérée »*, a-t-il déclaré à la chaîne de télévision CNN. Mais il a souligné que les documents sur les armes chimiques et biologiques et sur les missiles qu'il a demandés au régime irakien étaient très importants afin de connaître *« l'arsenal dont les Irakiens disposaient et ce que sont devenues ces armes »*. Il a ajouté que ces documents n'étaient qu'une partie de ce qu'attendait l'Unscom pour vérifier si Bagdad respecte son engagement de coopérer avec les experts en désarmement pris le week-end dernier pour éviter une opération armée anglo-américaine.

RÉPONSE « INSUFFISANTE »

M. Butler a précisé qu'il avait redemandé à l'Irak de fournir les documents relatifs à l'armement et qu'il avait reçu vendredi une réponse *« insuffisante »* du vice-premier ministre, Tarek Aziz. Il a par ailleurs repoussé les critiques formulées par l'Irak à son encontre, préférant évoquer les devoirs de Bagdad : *« Ils* [les Irakiens] *ont l'obligation de dire la vérité ; notre problème est de vérifier qu'ils l'ont bien fait. »*

L'Unscom, avait déclaré peu auparavant le chef de la diplomatie irakienne Mohamad Saïd El Sahaf, a été chargée par Washington et Londres de *« demander l'impossible »*. Les documents que la commission réclame sont *« imaginaires »*. *« La campagne sauvage de désinformation a repris, de même que le jeu qui consiste à utiliser l'Unscom pour demander l'impossible afin de montrer que l'Irak n'applique pas les résolutions »* de l'ONU sur le désarmement. Auparavant, M. Aziz avait accusé M. Butler de vouloir provoquer une nouvelle crise qui justifierait une frappe américaine.

L'ambassadeur irakien aux Nations unies, Nizar Hamdoun, s'est dit *« sûr »* que l'Unscom obtiendrait copie d'un des documents qu'elle réclame. *« Nous le leur fournirons en présence de Prakash Shah »*, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies à Bagdad, a affirmé M. Hamdoun à la chaîne ABC. Ce document comptabilise les munitions chimiques et biologiques détruites au cours de la guerre Iran-Irak (1980-1988). Quant aux autres documents, ils ont soit *« disparu »* soit été *« détruits »* après la guerre Iran-Irak, a-t-il ajouté. – *(AFP, Reuters.)*

Reprise du procès d'Anwar Ibrahim en Malaisie

KUALA LUMPUR. Le procès d'Anwar Ibrahim, ancien numéro deux du régime accusé de corruption et de sodomie, a repris, lundi 23 novembre, à Kuala Lumpur, après une interruption pendant le sommet de l'APEC. Samedi soir, Tien Chua, militant des droits de l'homme, a été arrêté après une petite manifestation antigouvernementale dans le centre de la capitale, que la police a dispersée à l'aide de projections d'eau acide. La veille, le bureau de l'un des avocats d'Anwar Ibrahim avait été cambriolé. Mohamed Rahmat, ministre de l'information du Dr Mahathir Mohamad, a estimé samedi que le discours du vice-président américain Al Gore, lors du sommet de l'APEC, offrait la preuve que *« des éléments étrangers soutenaient le mouvement réformiste »* en Malaisie. Il a annoncé la création d'un bureau chargé de faire face aux ingérences étrangères dans les affaires intérieures du pays. – *(Corresp.)*

Manifestation pour la démocratie et la justice à Santiago du Chili

SANTIAGO. A trois jours du verdict des Lords britanniques, plus de 4 000 personnes ont manifesté, dimanche 22 novembre, à Santiago du Chili, à l'appel des associations des droits de l'homme, pour exiger que le général Augusto Pinochet soit jugé et condamné pour les 3 000 assassinats et disparitions perpétrés pendant le régime militaire qu'il dirigea entre 1973 et 1990. *« Aujourd'hui, l'histoire au Chili s'est inversée : Pinochet est jugé pour des crimes contre l'humanité commis au Chili et à l'extérieur contre des Chiliens et contre des citoyens espagnols, suisses, italiens et d'autres nationalités »* a déclaré Viviana Diaz, vice-présidence de l'organisation des familles de détenus disparus. Le rassemblement, qui a pris des allures de fête avec la participation de groupes musicaux, s'est tenu dans un parc éloigné du centre-ville et dans la chaleur torride du début d'après-midi, comme l'avaient exigé les autorités, prétextant d'éventuels désordres. – *(Corresp.)*

Le pape a ouvert un synode d'évêques sur l'Océanie

VATICAN. Jean Paul II a ouvert, dimanche 22 novembre, un synode spécial consacré à l'Océanie, auquel participeront jusqu'au 12 décembre une centaine d'évêques et d'experts représentant 8 millions de catholiques. Ce synode débattra des droits des cultures indigènes, des conséquences de la récession asiatique sur les petites nations du Pacifique, du droit à la terre, du processus de réconciliation pour les aborigènes d'Australie, des inquiétudes écologiques liées aux retombées nucléaires et aux autres déchets. Ce synode cherchera à promouvoir une nouvelle prise de conscience de la part des catholiques de leur unique identité en tant que peuples de l'Océanie. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **COMORES : le chef de l'opposition, Abbas Djoussouf,** a été nommé, dimanche 22 novembre, au poste de premier ministre par le président par intérim Tadjidine Ben Saïd Massounde. Agé de cinquante-cinq ans et originaire de la Grande Comore, la plus grande des trois îles de la République fédérale islamique des Comores, Abbas Djoussouf avait été battu en 1996 lors de l'élection présidentielle par Mohamed Taki Abdoulkarim, décédé le 6 novembre. Le nouveau gouvernement d'union nationale veut résoudre la crise provoquée par la sécession de l'île d'Anjouan. – *(AFP.)*

ASIE

■ **VIETNAM : 76 personnes sont mortes** et 31 autres ont été portées disparues après le passage d'un typhon à la fin de la semaine dernière sur le centre du Vietnam, selon un bilan publié lundi 23 novembre par *les autorités*. – *(AFP.)*

■ **BANGLADESH : l'écrivain Taslima Nasreen** a obtenu, dimanche 22 novembre, de la Haute Cour de Dacca, devant laquelle elle s'est présentée personnellement, la liberté sous caution. Rentrée en septembre au Bangladesh, après quatre d'ans d'exil en Suède, consécutifs aux menaces proférées à son encontre par des extrémistes islamiques, l'écrivain est accusé de *« blasphème »*. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **OTAN : le chef d'état-major des armées russes,** le général Anatoli Kvachine, aura durant trois jours, à compter du mardi 24 novembre, des entretiens avec les chefs militaires de l'OTAN à Bruxelles. A l'ordre du jour, la coopération militaire Est-Ouest et la situation au Kosovo. La Russie a un statut d'observateur, sans droit de vote, à l'OTAN. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : les grands froids qui sévissent depuis six jours** en Pologne, avec des températures descendant la nuit à moins 26 degrés centigrades ont fait 31 morts, selon un bilan établi dimanche 22 novembre par la police. La plupart des victimes sont des hommes ayant abusé d'alcool et des personnes sans domicile fixe. – *(AFP.)*

MAGHREB

■ **TUNISIE : le comité de l'ONU contre la torture** a prononcé, vendredi 20 novembre, à Genève, un véritable réquisitoire contre les autorités tunisiennes, se disant *« particulièrement préoccupé par les pratiques de torture et de traitements cruels et dégradants perpétrées par les forces de sécurité et de police »* et a dénoncé *« les pressions et intimidations exercées pour empêcher les victimes de porter plainte »*. Le comité se dit *« choqué »* par les violences sexuelles commises contre les femmes de détenus ou d'exilés. *« En niant ces reproches, les autorités accordent une immunité à ceux qui torturent et encouragent de telles pratiques abjectes »*, souligne le comité. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ABOU DHABI : la France devra augmenter** ses investissements dans les Emirats arabes unis (EAU), en vertu du programme de compensations industrielles lié à l'acquisition de nouveaux avions de combat Mirage-2000 par Abou Dhabi. Ces compensations imposent aux fournisseurs d'investir 60 % de la valeur du contrat dans des projets civils. – *(AFP.)*

La déforestation menace les économies d'Asie

CANBERRA. L'Asie est menacée d'une deuxième crise économique si rien n'est fait pour inverser la tendance à une déforestation accélérée, a déclaré lundi 23 novembre à Canberra, Ken Newcombe, conseiller aux questions d'environnement de la Banque mondiale. La crise financière qui a éclaté durant l'été 1997, a expliqué Ken Newcombe, plonge un nombre croissant de personnes dans la pauvreté et pousse à une exploitation accrue des ressources forestières. *« C'est dévastateur à long terme parce qu'on ne peut pas renouveler ce capital naturel*, a dit M. Newcombe. *Cela porte atteinte à la capacité de ces économies à parvenir à un véritable développement durable »*. En 1997, 4,5 millions d'hectares de forêt sont partis en fumée en Asie. – *(Reuters.)*





La capitale indonésienne, Djakarta, en proie à des violences interreligieuses

Les affrontements entre musulmans et chrétiens accroissent la tension politique

Treize cadavres ont été dénombrés à la suite d'un raid de musulmans contre un cercle de jeu tenu par des chrétiens originaires de l'archipel des Moluques, dimanche 22 novembre. Des attaques contre des églises et magasins de chrétiens d'origine chinoise ont conduit ceux-ci à organiser des milices d'autodéfense. L'armée s'est interposée pour mettre fin à ces affrontements qui aggravent une situation politique tendue.

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Six chrétiens ont été sauvagement lynchés dans un quartier commerçant de Djakarta-Nord, dimanche 22 novembre, et une dizaine de leurs églises brûlées ou pillées par des bandes de jeunes musulmans. L'origine de ces violences aurait été un raid de musulmans sur un tripot, proche d'une mosquée et tenu par des chrétiens originaires d'Amboine, chef-lieu de l'archipel des Moluques.

Lundi, les secouristes ont extrait du tripot incendié les cadavres mutilés de sept autres personnes, apparemment d'origine chinoise. Une rumeur sans fondement a, d'autre part, fait état d'un raid de chrétiens, payés par des Chinois, contre une mosquée. Des bandes de jeunes musulmans, armés de machettes, de couteaux et de bâtons, se sont alors répandus dans les environs.

PILLAGES

En fin d'après-midi, l'armée a recouru à des tirs à blanc et de gaz lacrymogènes pour disperser les émeutiers et mettre fin à des affrontements entre groupes de musulmans et de chrétiens. Entre-temps, de nombreux chrétiens du quartier ont été évacués.

Cette éruption de violence a également fait des dizaines de blessés. Une école catholique a été saccagée et en partie brûlée. Dans le quartier chinois, plusieurs magasins ont été incendiés et, selon des témoins, les Chinois, en majorité chrétiens, ont levé des milices d'autodéfense.

Des pillages ont été également rapportés à Djakarta-Ouest, alors que les forces de l'ordre établissaient des cordons devant les temples protestants et les églises catholiques. Des prédicateurs musulmans sont intervenus à plusieurs reprises pour tenter de calmer la colère de leurs jeunes coreligionnaires. Une dizaine de personnes ont été arrêtées.

Certes, cette explosion de violence n'est pas directement liée à la crise politique. Toutefois, intervenant une dizaine de jours après des affrontements entre soldats et étudiants qui ont fait seize morts, elle souligne la volatilité de l'atmosphère dans un pays où, six mois après la démission forcée de Suharto, la lutte pour le pouvoir prend une vilaine tournure.

Comme pour lâcher du lest aux étudiants, qui réclament notamment la traduction en justice de l'ancien président, le gouvernement a annoncé samedi la formation d'une commission d'enquête sur les allégations de corruption contre Suharto. Entre-temps, des médecins ont affirmé que des étudiants avaient été tués, lors du « vendredi noir », le 13 novembre, *par des tirs de balles réelles*, contrairement aux ordres formels du général Wiranto, commandant en chef des forces armées et ministre de la défense, qui procède à une enquête.

La presse dominicale de Djakarta a également rapporté le témoignage d'un étudiant qui a affirmé être un indicateur de la police et auquel ses employeurs ont conseillé de s'éloigner de l'université d'Atma Jaya avant que les forces de l'ordre n'y ouvrent le feu dans la soirée du 13 novembre. Le porte-parole du général Wiranto a annoncé que 144 militaires allaient passer en cour martiale pour ces faits.

Certains observateurs en concluent donc déjà que des officiers ont saboté le plan de Wiranto, qui se résumait à « contenir » les manifestants étudiants pendant le déroulement, du 10 au 13 novembre, d'une session spéciale de *l'Assemblée consultative du peuple*.

M. WIRANTO AFFAIBLI

Le général Wiranto, affaibli par cette crise, a réuni une palette de généraux d'active et d'anciens dirigeants de l'armée pour, semble-t-il, allumer des contre-feux. Quoi qu'il en soit, cette évolution pourrait favoriser, au côté du président Habibie, l'influence d'activistes musulmans au détriment des partisans de l'Etat séculier, dont le général Wiranto est le symbole. Les activistes musulmans sont notamment favorables à l'enquête sur la fortune de Suharto, une procédure qui affaiblirait la position de M. Habibie, son ancien protégé, et du général Wiranto, son ancien officier d'ordonnance.

Les dirigeants modérés et œcuméniques des grands partis politiques, comme Abdurrahman Wahid, Megawati Sukarnoputri et Amien Raïs, semblent un peu désemparés face à cette situation. Les étudiants, sur lesquels personne ne semble avoir de prise, continuent d'exiger, outre la traduction en justice de Suharto, les démissions immédiates du général Wiranto et du président Habibie, faisant ainsi indirectement le jeu d'activistes musulmans qui tentent de renforcer leur influence dans les coulisses du pouvoir. Sur cette toile de fond, des affrontements religieux, en plein cœur de la capitale, aggravent encore la tension générale.

Jean-Claude Pomonti

Un grave incident militaire aurait fait des dizaines de morts au Timor

Quarante-quatre personnes ont été tuées et une quarantaine d'autres blessées au cours d'une intervention de l'armée indonésienne contre un mouvement séparatiste au Timor-Oriental, selon Mario Carrascalao, ancien gouverneur de l'ex-colonie portugaise annexée par l'Indonésie en 1976, devenu conseiller du président B. J. Habibie. Celui-ci a déclaré à l'agence portugaise Lusa que l'information lui avait été confirmée par des personnes qui avaient pu atteindre la région d'Alas, sur la côte sud du territoire, où se seraient produits les faits. L'armée aurait répliqué à une attaque de la guérilla contre un poste militaire. Des informations non confirmées font état d'un *« massacre »* de civils. Lisbonne a suspendu, vendredi 20 novembre, les négociations en cours, sous l'égide de l'ONU, avec Djakarta à propos du sort de l'ancienne colonie, dans l'attente de précisions. – *(AFP, Reuters.)*

Une plainte visant M. Kabila a été déposée en Belgique

Le président congolais, attendu mardi à Bruxelles et vendredi à Paris, est accusé de « crimes de droit international »

ALORS QUE le président congolais, Laurent-Désiré Kabila, a entamé en Italie, lundi 23 novembre, une tournée européenne qui le mènera mardi en Belgique puis à Paris pour le *sommet franco-africain* des 27 et 28 novembre, un couple belgo-congolais, dont la femme est d'origine tutsie, a déposé vendredi à Bruxelles une plainte contre lui pour *« crimes de droit international »*, a indiqué leur avocat Pierre Himpler. *« Cette démarche reflète l'incompréhension que M. Kabila puisse être accueilli en Belgique, alors que de lourds soupçons pèsent sur lui. Cela est choquant »*, a déclaré l'avocat.

Cette plainte vise les déclarations de M. Kalila dirigées contre les Tutsis, ainsi que celles de son ministre de l'information, Didier Mumengi, et de son conseiller en communication, Dominique Sakombi Inongo. Elles avaient été émises en août peu après le début de la rébellion menée notamment par des Tutsis congolais et soutenue par le Rwanda. Les propos du gouvernement de Kinshasa avaient été suivis de lynchages de Tutsis dans les rues de la capitale congolaise.

La loi belge accorde à la justice, depuis 1993, la compétence pour juger d'infractions graves aux conventions internationales de Genève de 1949 et aux protocoles additionnels de 1977. Cette loi concerne aussi *« l'incitation directe et publique »* à commettre ces crimes. Le parquet de Bruxelles doit déterminer si la plainte est fondée dans les prochains jours, alors que M. Kabila doit se trouver en Belgique de mardi à jeudi.

Les journaux belges ont immédiatement établi un parallèle entre cette plainte et l'affaire en cours en Grande-Bretagne contre l'ex-dictateur chilien Augusto Pinochet. A la différence du cas Pinochet, le président Kabila est toujours en activité. La loi belge est toutefois plus extensive que la loi britannique puisqu'elle permet de juger des infractions indépendamment du lieu où elles ont été commises.

Cette plainte intervient à un mauvais moment pour Laurent-Désiré Kabila, qui comptait faire de cette première tournée en Europe depuis sa prise du pouvoir en 1997 une véritable offensive diplomatique destinée à rompre l'isolement de son régime et à rallier la communauté internationale à ses vues sur la guerre en République démocratique du Congo (RDC).

IMPASSE

M. Kabila veut obtenir des pays européens leur soutien dans la guerre qui l'oppose aux rebelles soutenus par l'Ouganda et le Rwanda. Sur le terrain, la situation militaire a peu évolué ces dernières semaines. Les négociations sont par ailleurs toujours dans l'impasse. Les pourparlers de Gaborone (Botswana), auxquels Kinshasa avait refusé de participer, se sont achevés samedi sans accord de la rébellion sur un projet de cessez-le-feu. Les rebelles réclament toujours d'être placés sur un pied d'égalité avec le gouvernement de Kinshasa aux prochaines réunions et veulent des négociations directes avec M. Kabila. Ils demandent aussi que le Soudan et le Tchad soient ajoutés à la liste des pays qui fournissent une aide militaire à Kinshasa, en plus de l'Angola, du Zimbabwe et de la Namibie, qui ont officiellement déployé des troupes en RDC. – *(AFP)*

GAUCHE **A l'occasion la convention du PS sur l'entreprise, les 21 et 22 novembre, le premier ministre et le premier secrétaire du PS se sont employés à ramener le calme dans les rangs de la majorité, après les turbulences créées par les Verts à propos des sans-papiers et les polémiques déclenchées par Michel Rocard au sujet de François Mitterrand. François Hollande a récusé les *« débats rétrospectifs »*, tandis que Lionel Jospin appelait ses alliés à ne pas avoir comme objectif d'*« affaiblir l'autre »*. ● LIONEL JOSPIN a réaffirmé sa volonté de limiter le cumul des mandats. ● LE PS a maintenu sa demande que le contrôle administratif de licenciement soit rétabli par la loi, même si le gouvernement reste des plus évasifs sur ce point. ● LE RPR, de son côté, a dénoncé ces velléités socialistes et plaidé pour le renforcement de la participation des salariés dans les entreprises.**

Lionel Jospin appelle sa majorité à respecter son mandat

Le premier ministre et le premier secrétaire du Parti socialiste ont invité la gauche « plurielle » à cesser les polémiques internes, qu'il s'agisse du bilan du mitterrandisme ou de la préparation des européennes. Le chef du gouvernement entend « honorer le pacte » passé en 1997

● **Polémique Rocard-Mitterrand.** Dans les couloirs de la convention du Parti socialiste, samedi 21 et dimanche 22 novembre à la Cité des sciences de la Villette, les délégués n'ont parlé que de cela : la polémique suscitée par les propos de Michel Rocard mettant en cause l'honnêteté de François Mitterrand. Le principal intéressé, Michel Rocard, était absent, débattant le dimanche avec François Bayrou aux Semaines sociales, mais ses amis ne cachaient pas leur embarras, s'interrogeant déjà sur les répercussions de cette polémique sur la constitution de la liste socialiste aux élections européennes. A la tribune, seules ont fleuri les allusions presque subliminales. Catherine Trautmann a repris la formule jospinienne du *« bilan contrasté »* de la gauche dans l'audiovisuel depuis 1981. Julien Dray a jugé que la contribution au débat de la Gauche socialiste était *« sûrement plus utile que les commentaires hostiles post-mortem »*.

Le dimanche, très applaudi, François Hollande a souhaité que les socialistes *« ne se laissent empoisonner par aucun débat rétrospectif, par aucun sujet susceptible de les diviser »*. Le premier ministre a dit ensuite exactement la même chose *(lire ci-dessous)*, félicitant au passage le premier secrétaire pour sa réaction. A l'extérieur de la convention, deux anciens ministres d'ouverture de François Mitterrand, Brice Lalonde, lundi 23 novembre sur RMC, Lionel Stoléru, samedi à l'AFP, ont pris la défense de M. Rocard. Tandis que Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, faisait part, dimanche sur France 2, d'*« un certain malaise »*, Alain Krivine, porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, lançait, sur France-Inter, le 20 novembre : *« C'est un des présidents de la République qui a eu le plus de morts autour de lui, de suicidés. »*

● **Tensions internes.** La *convention du PS a été aussi l'objet* d'une passe d'armes entre la majorité et la Gauche socialiste, qui a recueilli 24,49 % sur son amendement alternatif. *« Vous affaiblissez la démocratie interne ! »*, a reproché Marie-Noëlle Lienemann au nom de la minorité, tandis que M. Dray lançait un avertissement : *« Ça suffit ! Nous voulons prendre nos responsabilités et nous voulons être respectés. Si cela devait durer, chacun en tirerait les conséquences. »* M. Hollande a reconnu les *« difficultés »*, dénoncées par de nombreux délégués, d'une méthode obligeant les délégués favorables à l'amendement de la Gauche socialiste à voter contre le texte de la direction. *« Le PS est notre bien collectif le plus précieux*, a répondu le premier secrétaire. *Et je veillerai à ce que chacun s'y trouve bien sans nuire à la réussite de tous. »* Pour la prochaine convention, le 27 mars, sur la nation et l'Europe, qui devrait être animée par Pierre Guidoni, Henri Weber et Alain Bergounioux, M. Hollande va inaugurer une nouvelle méthode, qui, par le biais d'un questionnaire envoyé aux sections, devrait associer davantage les militants.

● **Sondage en baisse.** M. Jospin, qui s'exprimera, mardi 24 novembre, sur France-Info, a visiblement tenu compte, dans un discours où il a de nouveau défendu sa méthode et justifié sa politique, d'une position moins favorable dans les sondages. Selon la dernière enquête de l'IFOP, réalisée du 13 au 20 novembre auprès d'un échantillon national de 1 828 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* (du 22 novembre), la cote de popularité du premier ministre est en baisse de 4 points (avec 50 % de bonnes opinions contre 29 % de mauvaises), tandis que celle du chef de l'Etat régresse de 2 points (54 % de satisfaits contre 28 % de mécontents). M. Jospin retrouve le niveau de satisfaction qu'il connaissait avant le Mondial.

● **Polémiques dans la majorité.** Après les déclarations de Dominique Voynet et de Daniel Cohn-Bendit, le 15 novembre, au congrès des Verts, et la réplique de M. Jospin, les dirigeants socialistes ont cherché à calmer le jeu. Le premier ministre a appelé ses alliés à ne pas avoir comme objectif d'*« affaiblir l'autre »* alors que *« nous travaillons très bien ensemble »*. M. Jospin veut honorer sur la législature son *« pacte de réformes »*. Au terme d'un discours offensif sur le fond et enlevé dans la forme, M. Hollande s'est voulu aussi apaisant que dans son entretien au *Monde* du 21 novembre.

Mais le premier secrétaire du PS n'a pas résisté à exercer un humour un peu corrosif à l'encontre de M. Cohn-Bendit, dont il n'a guère goûté sa leçon aux socialistes qui n'ont pas fait *« un bilan sincère »* des années Mitterrand (*Le Monde* daté 22-23 novembre). *« Il ne m'a pas échappé que certains étaient déjà partis en campagne et occupaient tous les espaces médiatiques, au risque de bientôt les saturer*, a-t-il assuré. *C'est leur droit. »* *« Visiblement*, a ironisé le député de Corrèze, *l'un d'entre eux y prend un tel plaisir qu'il serait même cruel de l'en empêcher, même si, à force d'avoir un avis sur tout, sauf sur l'Europe, mais c'est un détail, on adopte vite la panoplie du donneur de leçons. »* M. Hollande a aussi brocardé la *« stratégie présidentielle »* de Philippe Séguin *« à la tête du RPR »*. *« Il n'y a d'ailleurs pas d'autre candidat que lui-même, et c'est son adversaire le plus dangereux »*; a-t-il conclu, pour la plus grande joie des délégués et... de M. Jospin.

Michel Noblecourt

« Evitons de nous critiquer nous-mêmes »

Dans son discours devant la convention du PS, dimanche 22 novembre, Lionel Jospin a notamment déclaré :

VERBATIM

La seule préoccupation du gouvernement est de mener une politique industrielle ambitieuse et offensive. Hier, nous avons utilisé le moyen de la nationalisation. Cela fut utile et souvent efficace. Aujourd'hui, à contexte différent, moyens différents : privatiser n'est jamais, pour nous, un objectif en soi et aucun changement de capital qui n'est pas nécessaire ne sera fait ; mais lorsque cela est nécessaire, nous menons des opérations d'ouverture du capital, voire des privatisations parce que les alliances nationales ou européennes l'exigent *(...)*. Certains étaient prêts à vendre hier Thomson Multimédia pour un franc symbolique alors que nous conservons cette entreprise dans le secteur public tout en lui permettant de conclure des partenariats stratégiques. *(...)*

Nous avons passé avec le peuple français un pacte de réformes. Ce pacte est respecté *(...)*. Nous avons un mandat de législature. Ni le temps qui passe, ni les difficultés que – naturellement – nous rencontrerons, ni les résistances – parfois légitimes, parfois outrancières (PACS) – que rencontre notre action n'entameront notre détermination. Gardons-nous, entre socialistes, des polémiques vaines où chacun cherche à blesser et à abaisser, et du coup ne montre pas de soi-même ce qu'il a de meilleur. Evitons, dans la majorité, de nous critiquer nous-mêmes, de nous fixer comme objectif d'affaiblir l'autre, le voisin, offrant ainsi à l'opposition, divisée et sans projet, la ressource inespérée de quelques disputes, alors qu'en réalité nous travaillons très bien ensemble.

Le PS n'a pas convaincu le gouvernement sur le contrôle des licenciements

EN PRÉSENTANT, dimanche 22 novembre, le texte du Parti socialiste sur l'entreprise, amendé par les fédérations et adopté par 273 voix de délégués contre 98, Vincent Peillon, chargé des études au secrétariat national, a demandé explicitement que le *« contrôle administratif sur les licenciements économiques et les plans sociaux »* soit rétabli. Quelques minutes plus tard, devant Lionel Jospin, François Hollande a été tout à fait net : *« Nous avons repris notre proposition de 1996 sur le contrôle administratif, qui passe par la loi. »* *« Mieux vaut prévenir assez tôt plutôt que guérir trop tard »*, a estimé le premier secrétaire du PS, qui a aussi demandé au législateur de *« reprendre la main, car la lutte contre la précarité est devenue une urgence absolue »*.

La veille, Martine Aubry s'était montrée elliptique sur le sujet, en évoquant le *« renforcement du contrôle des plans sociaux »* et *« un meilleur accompagnement des salariés licenciés »*. *« Ces réformes seront dans la loi »*, a assuré la ministre de l'emploi et de la solidarité, favorable à une *« contribution »* des entreprises qui *« utilisent de manière permanente »* des précaires. *« Si nous devons nous battre, c'est contre la précarité et pas entre nous »*, a plaidé Mme Aubry, en invitant les socialistes à combattre le scepticisme. M. Jospin est resté plus évasif sur le contrôle des licenciements, la réflexion en cours pouvant *« très bien déboucher sur des mesures législatives si elles se révèlent nécessaires »*.

Le premier ministre s'est montré, en revanche, plus ouvert sur les propositions du PS concernant le secteur public et les privatisations. Défendant *« une gestion offensive de notre patrimoine collectif »*, M. Jospin a donné son accord à une proposition-phare du PS selon laquelle *« le Parlement pourrait adopter régulièrement une loi-cadre définissant le périmètre et les missions du service public »*.

« POLITIQUE RAMPANTE DE PRIVATISATIONS »

Le débat sur les privatisations a alimenté la convention. M. Jospin n'a pas tranché sur le statut de la distribution de l'eau. Le PS s'est prononcé pour un renforcement des mécanismes de régulation alors que la Gauche socialiste préconisait la nationalisation dans son amendement – qui a obtenu, selon les résultats définitifs, 24,49 % contre 69,68 % pour le texte du conseil national, 46,43 % des militants ayant voté. *« Pourquoi nationaliser les pompes funèbres plutôt que TF 1 ?*, a lancé Henri Weber. *Vous n'avez pas de réponse car vous n'avez pas de théorie. »* *« Entre le bolchevisme et la politique du chien crevé au fil de l'eau (...), je reste fidèle au matérialisme historique et à son objectif, qui est la République sociale »*, a répondu Jean-Luc Mélenchon, qui a souligné que *« le rôle du socialisme, ce n'est pas de faire de la réparation »*.

Alors que Julien Dray a dénoncé *« une politique rampante de privatisations tous azimuts »* et que Yann Galut a pointé la contradiction entre un décret du secrétariat à l'industrie mettant en cause le monopole de Gaz de France et une loi le protégeant (*Le Monde* daté 22-23 novembre), Alain Bergounioux a suggéré *« une nouvelle frontière pour le service public »*. En définitive, M. Hollande a défendu *« un compromis offensif »* avec les entreprises, en relevant que *« le PS ne s'arrête pas de penser parce que le gouvernement agit »*. Tandis que Dominique Strauss-Kahn, présent samedi, renonçait à prononcer son discours, Jean-Christophe Cambadélis a formulé un nouveau théorème : *« Les emplois d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les profits d'après-demain. »*

M. N.

La voie du compromis est privilégiée sur le cumul des mandats

PAS À PAS, Lionel Jospin précise sa stratégie sur la délicate réforme du cumul des mandats. Voté par l'Assemblée nationale en mai, mis en pièces par le Sénat le 28 octobre, le projet de loi gouvernemental, dont les députés doivent débattre de nouveau au début de 1999, semble aujourd'hui dans une impasse. *« Les situations de cumul que nous connaissons n'existent nulle part ailleurs dans les démocraties »*, a expliqué Lionel Jospin, dimanche 22 novembre, devant la convention du PS consacrée aux entreprises. Vivement applaudi par les militants, il a continué : *« Nous sommes face au blocage et au refus de quelques dizaines ou centaines d'élus qui ne veulent pas que ça bouge et qui essaient de développer quelques raisonnement politiques. Mais on continuera et on avancera. Ce qu'on peut faire tout de suite, on le fera. Et puis on continuera le lendemain, ou le jour d'après. »*

Cette démarche graduelle vise à réduire l'obstacle sénatorial. Le gouvernement voudrait mettre un terme au cumul entre un mandat parlementaire et une fonction exécutive, celle de maire ou de président de conseil général ou régional. Acceptée par les députés, cette dissociation est refusée par les sénateurs. Longtemps, M. Jospin a paru refuser toute idée de négociation avec ces derniers. *« Les Français seront juges de ceux qui veulent faire bouger les choses et de ceux qui ne le veulent pas »*, déclarait-il le 30 août. *« Nous verrons, le moment venu, comment nous poursuivrons cette réforme essentielle, à laquelle nos concitoyens sont très profondément attachés »*, ajoutait-il le 29 septembre.

Cette double référence à l'opinion publique a suggéré l'éventualité d'un appel du premier ministre au président de la République, afin de lui demander d'organiser un référendum sur ce thème. Un temps envisagée à l'Hôtel Matignon, cette hypothèse semble aujourd'hui abandonnée. *« Le premier ministre ne va pas proposer un référendum au président de la République sur un sujet sur lequel le président de la République est en désaccord puisque, lui, il souhaite le maintien du cumul entre les parlementaires et les exécutifs locaux, notamment les maires »*, a déclaré Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, invité, dimanche, du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI » *(lire page 17)*.

Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim, avait dessiné les contours d'un compromis au Sénat (*Le Monde* du 29 octobre). Il pourrait consister à interdire le cumul d'un mandat parlementaire avec la présidence d'un exécutif départemental ou régional, mais pas avec une fonction de maire.

Jean-Michel Aphatie

Le RPR s'efforce de conjuguer libéralisme et participation des salariés

LA PRUDENCE avec laquelle le premier ministre a accueilli, dimanche 22 novembre, les recommandations du Parti socialiste pour mieux contrôler les licenciements, a quelque peu émoussé la réplique à laquelle se préparait le RPR. Sa convention nationale du monde du travail, réunie le même jour au palais de la Mutualité, à Paris, avait, en effet, été avancée d'une semaine pour mieux coller à la convention entreprises du PS.

Dimanche matin, soit avant le discours de Lionel Jospin à la Villette, Edouard Balladur attirait l'attention des journalistes sur la menace d'un rétablissement de l'autorisation administrative de licenciement, supprimée par Philippe Séguin sous la première cohabitation, et sur l'*« appel solennel »* qu'il allait lancer, quelques instants plus tard, devant les délégués des sections professionnelles du RPR. Si cette autorisation est rétablie, expliquait l'ancien premier ministre, *« l'échec est assuré »*, car *« c'est prendre le risque que les entreprises, découragées, cessent d'embaucher »*.

Dans l'après-midi, M. Séguin n'a pu que constater que le gouvernement avait, une nouvelle fois, renoncé à tenir les engagements pris par le Parti socialiste en 1988, puis en 1997. *« C'est que la mesure que j'avais prise n'était donc pas si mauvaise »*, a-t-il ajouté. Le président du RPR a centré son propos sur l'actualité de la participation comme réponse aux effets de la mondialisation.

POUR LES FONDS DE PENSION

Après le discours résolument libéral de Nicolas Sarkozy, qui s'est montré favorable, entre autres hypothèses, à l'instauration d'un service public minimum pendant les grèves, notamment dans les transports, ainsi qu'à la suppression du RMI en cas de refus d'un emploi ou à la suspension des allocations familiales dans le cas d'actes délictueux répétés commis par des adolescents, M. Séguin a contesté qu'il puisse y avoir une *« inflexion »* ou un *« tournant »* dans ce sens dans le projet du RPR. *« La participation*, a-t-il expliqué, *est probablement la seule réponse possible à deux des problèmes cruciaux de la France : celui des retraites, celui de la détention du pouvoir au sein de nos entreprises. »* Il en découle que les salariés qui sont directement intéressés par la pérennité de leurs entreprises doivent être associés au capital de celles-ci, au moins à hauteur de 10 %. M. Balladur, qui avait mis au point l'ordonnance sur la participation de 1967 lorsqu'il travaillait au cabinet de Georges Pompidou, a d'ailleurs annoncé le prochain dépôt d'une proposition de loi pour faciliter l'actionnariat salarié.

Le président du RPR s'est aussi prononcé pour la transformation du revenu minimum d'insertion en revenu minimum d'activité, le rétablissement intégral de l'allocation de garde d'enfant à domicile, le recours à l'*« impôt négatif »* pour assurer un salaire minimum, et pour l'introduction d'un système complémentaire de retraites par capitalisation qui tienne compte, toutefois, des *« caractéristiques particulières de la protection sociale française »*. *« Nous sommes d'autant plus décidés à soutenir les fonds de pension qu'ils peuvent être à la base de la relance nécessaire, indispensable, d'une grande politique de la participation »*, a affirmé M. Séguin.

Constatant que *« les fonds spéculatifs d'origine anglo-saxonne constituent une trop large part de l'actionnariat de nos grandes sociétés privées »*, le député des Vosges a souhaité la *« généralisation des plans d'épargne entreprise en actions »*, pas seulement dans les grandes entreprises, et *« la souscription volontaire des salariés à des fonds participatifs dotés d'un régime fiscal attractif »*.

Jean-Louis Saux

La droite niçoise ne profite pas de l'émotion suscitée par la mort de Jacques Médecin

L'Alliance est en recul au premier tour de l'élection législative partielle

Le premier tour de l'élection législative partielle a été marqué, comme pour les deux autres scrutins organisés dimanche 22 novembre, par une très faible participation. La gauche confirme la progression qu'elle avait connue, en mars, aux élections cantonales, tandis que la droite est en recul, malgré l'émotion suscitée par la mort de Jacques Médecin, l'ancien maire, dont les obsèques ont eu lieu samedi.

NICE
de notre correspondant

Pour la première fois depuis 1988, un second tour opposera, le 29 novembre, la droite et la gauche dans la deuxième circonscription des Alpes-Maritimes. Le candidat de la majorité « plurielle », Patrick Mottard (PS), est en effet arrivé en deuxième position au premier tour de l'élection législative partielle organisée, dimanche 22 novembre, pour remplacer à l'Assemblée nationale le maire de Nice, Jacques Peyrat (RPR), élu sénateur en septembre.

« LES JEUX SONT FAITS »

M. Mottard devance le candidat du Front national, Gérard de Gubernatis, qui ne peut pas, cette fois, se maintenir au second tour. En effet, seuls les deux candidats arrivés en tête sont autorisés à rester en lice, puisque, compte tenu de la forte abstention, aucun candidat n'a obtenu les suffrages d'au moins 12,5 % des électeurs inscrits, seuil requis par la loi.

M. Mottard sera opposé à Jacqueline Mathieu-Obadia (RPR), candidate de L'Alliance, arrivée en tête au premier tour. Les deux candidats devront mobiliser les très nombreux abstentionnistes (75,75 %). La gauche confirme à Nice son implantation nouvelle depuis les cantonales de mars. Elle tire profit, aussi, de sa stratégie d'union, même si, pour le second tour, le candidat socialiste ne dispose guère de réserves de voix. La candidate de L'Alliance, Mme Matthieu-Obadia, devance M. Mottard de 482 voix, mais elle est en recul par rapport à l'ensemble des candidats de droite de mai 1997.

Ancienne responsable locale du CNI, passée au RPR, proche de M. Peyrat dont elle est la deuxième adjointe à la mairie, elle compte sur le report des voix du CNI et d'une partie de celles du Front national, qui progresse de 3 points. *« Les jeux sont faits »*, assure cependant M. Peyrat, qui ne *« veut pas penser que dans un duel droite-gauche, son soutien n'aille pas dans une large mesure à Mme Mathieu-Obadia »*. Cependant, le Front national, qui considère M. Peyrat comme un traître, n'appellera pas à voter pour la candidate de L'Alliance.

Les obsèques, samedi, de Jacques Médecin, cérémonie dont l'ampleur a provoqué des polémiques, ne semblent pas avoir eu d'impact dans ce scrutin. Pour la première fois, dans cette « circonscription du maire », détenue durant soixante ans par la famille Médecin, l'héritage médeciniste semble ne plus appartenir au débat électoral. *« Le médecinisme est vraiment fini avec la mort de Jacques*, estime M. de Gubernatis. *Tant qu'il vivait, il entretenait toujours un fol espoir. »* Quelques bulletins de vote au nom de Jacques Médecin ont été retrouvés dans les urnes, notamment à Gairault, colline niçoise où vit la famille de l'ancien maire. Des bulletins avaient été distribués dans la foule alors que le cortège funèbre quittait la place Masséna.

Une partie de la famille Médecin et des élus de gauche avaient accusé M. Peyrat de vouloir récupérer électoralement les obsèques. Dans la cathédrale, devant le cercueil, le maire de Nice avait déclaré *« assumer tout l'héritage »* médeciniste.

Jean-Pierre Laborde

I., 67 659 ; V., 16 404 ; A., 75,75 % ; E., 15 895.
Ball. : Jacqueline Mathieu-Obadia, RPR, c.m. de Nice, 5 661 (35,61 %) ; Patrick Mottard, PS, c.g., 5 179 (32,58 %).
Elim. : Gérard de Gubernatis, FN, c.r., 4 056 (25,51 %) ; Patrice Miran, MEI, c.r., 404 (2,54 %) ; Michel Cotta, CNI, 399 (2.51 %) ; Jean-Marie Bernard, rég., 196 (1,23 %).
[25 mai 1997 : I., 68 123 ; V., 38 408 ; A., 43,62 % ; E., 37 077 ; Jacques Peyrat, RPR, m. de Nice, 13 022 (35,12 %) ; Christian Desvignes, FN, 8 440 (22,76 %) ; Patrick Mottard, PS, c.g., 7 876 (21,24 %) ; Simone Monticelli, PC, 2 165 (5,83 %) ; Joseph Grammatico, LDI-CNIP, 1 501 (4,04 %) ; Jeannine Thiemonge, Verts, 1 111 (2,99 %) ; Bruno Pébeyre, div., 876 (2,36 %) ; Claudine Razeau, MEI, 682 (1,83 %) ; Rose-Marie Allégret, écol., 415 (1,11 %) ; Laurence Dangel, LCR, 397 (1,07 %) ; Joseph Ciccolini, IR, 305 (0,82 %) ; Marc Brincat, PNR, 225 (0,60 %) ; Pierre Varennes, div., 62 (0,16 %).]

Pour espérer l'emporter en Côte-d'Or, la gauche devra rassembler et mobiliser

DIJON
de notre correspondante

Le candidat de L'Alliance pour la France, Jean-Marc Nudant (RPR), est arrivé nettement en tête du premier tour de l'élection législative partielle dans la 2e circonscription de Côte-d'Or, où les électeurs étaient appelés, dimanche 22 novembre, à remplacer Louis de Broissia (RPR), élu sénateur le 27 septembre. M. Nudant améliore de 7 points le score de M. de Broissia en mai 1997 et devance de 11 points la candidate socialiste Colette Popard, également soutenue par le Mouvement des citoyens et le Parti radical de gauche. Tous les deux se retrouvent donc en lice pour le second tour. Liliane Floiras (FN), en recul de 4 points par rapport à 1997, ne peut se maintenir pour le second tour. *« Je ne donne aucune consigne mais j'encourage les électeurs à faire leur devoir, qui peut s'exprimer par un bulletin blanc »*, a-t-elle déclaré quelques minutes après la publication des résultats.

FORTE ABSTENTION

S'il est largement en tête du ballottage, M. Nudant a cependant fait le plein des voix de la droite, dont il était le seul candidat. Au contraire, Mme Popard était en concurrence avec un candidat communiste, un Verts et deux d'extrême gauche. Elle bénéficie donc, en principe, d'une réserve de voix pour le second tour. Encore faudra-t-il mobiliser les électeurs, très nombreux, qui ont boudé les urnes au premier tour, à peine le tiers des inscrits s'étant rendus voter. Le président du RPR, Philippe Séguin, comme le premier secrétaire du Parti socialiste, François Hollande, feront le déplacement pour soutenir les deux prétendants au siège de député. Mais le résultat de ce duel serré dépendra, pour beaucoup, de l'attitude des électeurs du Front national.

Christiane Perruchot

I., 57 312 ; V., 18 178 ; A., 68,28 % ; E., 17 505.
Ball : Jean-Marc Nudant, RPR, c. g., c. m. de Dijon, 7 140 (40,78 %) ; Colette Popard, PS, c. m. de Dijon, 5 207 (29,74 %).
Elim : Liliane Floiras, FN, 2 659 (15,19 %) ; Alain Bardot, PCF, 988 (5,64 %) ; Jean-Jacques Bernard, Verts, 691 (3,94 %) ; Jacqueline Lambert, LO, 356 (2,03 %) ; Alexandre Jurado, MEI, 308 (1,75 %) ; Jean-Louis Enet, LCR, 156 (0,89 %).
[25 mai 1997 : I., 56 587 ; V., 38 061 ; A., 32,73 % ; E., 36 350 ; Louis de Broissia, RPR, adj. m., 12 282 (35,78 %) ; Colette Popard, PS, c. m., 9 210 (25,33 %) ; Liliane Floiras, FN, 7 168 (19,71 %) ; Michel Julien, PCF, c. m., 1 878 (5,16 %) ; Philippe Colas, div., c. m., 1 220 (3,35 %) ; Michel Pipon, Verts, 1 041 (2,86 %) ; Jacqueline Lambert, LO, 887 (2,44 %) ; Anne Maheu, GE, 728 (2,00 %) ; Jean-Louis Virat, 41, 442 (1,21 %) ; Alain Calgnol, écol., c. r., 431 (1,18 %) ; Pierre Campagnac, LCR, 422 (1,16 %) ; Marie-Christine Delebarre, MEI, 365 (1,00 %) ; Geoffroy Bertholle, CAP, 276 (0,75 %).]

Le PS a peu de chances de s'imposer dans l'Eure

ROUEN
de notre correspondant

Le candidat de L'Alliance, Hervé Morin, trente-sept ans, maire d'Epaignes et conseiller général de Cormeilles, est en bonne position pour succéder à Ladislas Poniatowski (UDF) dans la troisième circonscription de l'Eure. M. Morin avait fait sa campagne sous la conduite attentive de l'ancien député, élu une première fois en 1986, renouvelé en 1988, 1993 et 1997 et lui-même maire d'une commune de la circonscription depuis 1983, Quillebeuf-sur-Seine.

Devenu sénateur en septembre, M. Poniatowski est ainsi en passe de réussir son pari de faire battre Jean-Louis Destans, quarante-sept ans, le maire socialiste de Pont-Audemer, qu'il avait déjà devancé de près de 12 points en 1997. Dans cette région de l'ouest de l'Eure, à forte dominante rurale avec deux grosses communes, Bernay (11 000 habitants) et Pont-Audemer (9 000 habitants), le premier tour de l'élection législative partielle a fait apparaître, dimanche 22 novembre, une relative stabilité de l'électorat. La très faible participation n'a pas fondamentalement modifié les équilibres. Cependant, M. Morin progresse de 6 points par rapport à 1997. Il semble avoir capté l'électorat d'un candidat du Mouvement pour la France de Philippe de Villiers, présent en 1997, mais absent dimanche, et prendre plus de 3 points au Front national, qui passe de 13,66 % en 1997 à 10,07 % en 1998.

Le candidat socialiste, malgré une progression de 9 points par rapport aux résultats de 1997, garde pratiquement le même écart avec la droite qu'il y a dix-huit mois. Les très bons résultats obtenus par M. Destans à Pont-Audemer et dans le canton de Bernay-Est, dont il a pris pour suppléant le conseiller général, ont été insuffisants pour combler son retard.

M. Destans ne dispose, pour le second tour, le 6 décembre, que de minces réserves sur sa gauche, où le candidat du Parti communiste, Fernand Ernult, a reculé. Pascal Didtsch, pour la Ligue communiste révolutionnaire, a grappillé quelques centaines de voix. Les Verts ne présentaient pas de candidat.

Etienne Banzet

I., 70 880 ; V., 30 267 ; A., 57,29 % ; E., 29 115.
Ball. : Hervé Morin, UDF, m. d'Epaignes, 13 664 (46,93 %) ; Jean-Louis Destans, PS, m. de Pont-Audemer, 10 144 (34,84 %).
Elim. : Marc Froidefont, FN, 2 932 (10,07 %) ; Fernand Ernult, PC, 1 223 (4,20 %) ; Pascal Didtsch, LCR, 1 152 (3,95 %).
[25 mai 1997 : I., 69 455 ; V., 49 689 ; A., 28,45 % ; E., 47 306 ; Ladislas Poniatowski, UDF-PR, m., 19 106 (40,38 %) ; Jean-Louis Destans, PS, m., 12 235 (25,86 %) ; Marc Froidefont, FN, 6 462 (13,66 %) ; Fernand Ernult, PC, adj. m., 3 255 (6,88 %) ; Pascal Didtsch, LCR, 1 758 (3,71 %) ; Jacques Rabier, GE, 1 708 (3,61 %) ; Eric Pinel, LDI-MPF, c. r., 1 533 (3,24 %) ; Michel Ressouche, Verts, 1 249 (2,64 %).]

Bertrand Delanoë, sénateur socialiste, homosexuel déclaré

IL EST PRÉSIDENT du groupe socialiste du Conseil de Paris et secrétaire de la commission des affaires étrangères et de la défense au Sénat. Il fut député de 1981 à 1986, ex-numéro trois du Parti socialiste. Il a surtout été le candidat socialiste à la mairie de Paris, en 1995, face à Jean Tiberi et fait partie des candidats potentiels pour la prochaine échéance municipale, en 2001.

Dimanche 22 novembre, dans l'émission « Zone interdite », sur M 6, il a décidé que le moment était venu, puisqu'on le sollicitait, de ne pas refuser de s'exprimer sur ce tabou qui touche la classe politique française. Chez lui, dans un fauteuil, Bertrand Delanoë répond posément aux questions du journaliste Philippe Pécoul : *« Oui, je suis homosexuel. »*

M. Delanoë a réfléchi avant de ne pas décliner l'invitation. Il a pesé sa décision, à défaut de ses suites : *« Peut-être que je sous-estime les conséquences du dialogue que nous avons aujourd'hui*, confie-t-il à son interlocuteur. (...) *Mais j'ai quarante-huit ans* (...). *Je dois vivre mes convictions. »* Et, jure-t-il, *« ma carrière n'a jamais été prioritaire »*. *« A l'occasion du débat »* sur le PACS, précise-t-il, le devoir de solidarité avec les homosexuels l'a emporté sur un *« droit à l'indifférence »*, que le sénateur socialiste a pourtant acquis depuis bien longtemps. M. Delanoë s'espère assez *« banal »* pour ne pas porter tort aux autres homosexuels, mais pense, aussi, qu'*« il doit être plus facile d'être homosexuel à Paris, dans un milieu aisé, que charcutier et homosexuel en Lozère »*. Par ce geste, M. Delanoë entend *« rendre les choses un peu plus simples pour d'autres personnes »*.

FRANCHIR LA « BARRIÈRE DU NON-DIT »

M. Delanoë est de ceux qui pensent que franchir la *« barrière du non-dit »* ne doit en aucun cas prendre la forme d'une provocation. *« Je n'aime pas l'hypocrisie, j'aime la pudeur »*, justifie-t-il. Comme Frédéric Martel dans *Le Rose et le Noir* (Seuil, 1996) – un ami qu'il avait prévenu avant cet entretien télévisé –, il ne veut surtout pas revendiquer une quelconque exception communautaire. *« On ne doit pas se faire élire – ou voter – sur ces thèmes »*, dit-il. Militant de la Ligue des droits de l'homme (LDH) et de plusieurs associations antiracistes, M. Delanoë ne l'est pas des associations pour les droits des homosexuels, même s'il a accepté de débattre à leur invitation. *« Tout ça*, résume-t-il, *c'est le même combat pour la liberté de l'individu. »*

Le sénateur ne veut surtout pas, enfin, que ses déclarations soient intreprétées comme un acte de bravoure et de courage. Il ne souhaite pas davantage qu'elles posent problème à d'autres élus plus discrets : *« Je comprends ceux qui ne parlent pas. J'ai hésité. »* M. Delanoë n'est *« pas pour la dictature des citoyens sur la vie privée des hommes publics »*. Il sait en effet qu'il est désormais le seul élu de la vie politique française – avec André Labarrère, maire de Pau depuis 1971, député des Pyrénées-Atlantiques depuis 1967, ancien ministre – a avoir fait état de de son homosexualité. *« J'aimerais que le citoyen s'en foute »*, conclut-il.

En Angleterre, c'est finalement sans succès que les tabloïds ont tenté de soulever l'opinion britannique contre un prétendu « lobby homosexuel », en montrant du doigt quatre ministres « gays » parmi les seize membres du gouvernement de Tony Blair. Le calme *coming out* politique de Bertrand Delanoë, qui intervient hors de tout contexte de ce genre, se veut un contrepoint français aux outrances d'outre-Manche.

Ariane Chemin

Deux élections cantonales partielles

LOIR-ET-CHER
Canton de Blois-1 (premier tour).
I., 11 587 ; V., 4 033 ; A., 65,19 % ; E., 3 940.
Ball. : Jacqueline Gourault, UDF-FD, c. r., 1 807 (45,86%) ; Jean Germanaud, PS, 681 (17,28%).
Elim. : Miguel de Peyrecave, FN, c. m., 477 (12,10%) ; Véronique Reineau, RPR diss., 267 (6,77%) ; Nicole Combredet, Verts, 254 (6,44%) ; Marcel Dutheil, MDC, 250 (6,34%) ; Gisèle Gachet, PC, 204 (5,17%).

[Sans surprise, le siège rendu vacant par le décès d'Yves Genet (UDF-Rad) s'offre à Jacqueline Gourault (UDF-FD), challenger habituel de Jack Lang aux élections législatives, qui arrive largement en tête au premier tour. Le candidat PS, Jean Germanaud, soutenu par M. Lang, emporte la primaire à gauche au détriment du représentant du MDC, Marcel Dutheil, ancien membre de l'équipe municipale, soutenu par quelques socialistes dissidents. Avec 12,1 % des voix, le FN ne peut se maintenir au second tour.

20 mars 1994 : I., 11 260 ; V., 5 771 ; A., 48,74 % ; E., 5 584; Yves Genet, UDF-rad., 2 675 (47,90%) ; Marcel Dutheil, MDC, 1 506 (26,97%) ; Nicole Combredet, Verts, 526 (9,42%) ; Robert Binet, FN, 491 (8,79%) ; Gisèle Gachet, PC, 386 (6,91%).]

PUY-DE-DÔME
Canton de Clermont-Ferrand-Est (premier tour).
I., 7 118 ; V., 1 613 ; A., 77,33 % ; E., 1 558.
Ball. : Mireille Lacombe, PS, 554 (35,55%) ; Frédéric Chomilier, DL, 377 (24,19%).
Elim. : Thierry Maillard, FN, 157 (10,07%) ; Martine Palpacuer, PC, 134 (8,60%) ; Gisèle Naudier, MEI, 95 (6,09%) ; Alain Laffont, LCR, c. m., 87 (5,58%) ; Monique Bonnet, MDC, c. m., 84 (5,39%) ; Yves Reverseau, Verts, 70 (4,49%).

[Ce premier tour est marqué par un taux record d'abstention. Mireille Lacombe (PS) dispose d'une avance confortable pour l'emporter au second tour, dans un canton ancré traditionnellement à gauche, et succéder ainsi à Serge Godard, maire (PS) de Clermont-Ferrand, qui a démissionné de sa fonction de conseiller général après son élection au Sénat, le 27 septembre. Frédéric Chomilier, candidat de DL, enregistre un recul de plus de sept points par rapport à mars 1994, alors qu'il affrontait M. Godard, sous les couleurs du RPR.

20 mars 1994 : I., 7 070 ; V., 3 695 ; A., 47,73 % ; E., 3 498; Serge Godard, PS, 1 185 (33,87%) ; Frédéric Chomilier, RPR, 1 103 (31,53%) ; Serge Lajoinie, PC, 350 (10,00%) ; Pascal Vedel, FN, 337 (9,63%) ; Gisèle Naudier, Verts, 190 (5,43%) ; Claude Robin, GE, 180 (5,14%) ; Monique Bonnet, MDC, 153 (4,37%).]

DÉPÊCHES

■ **RPR : Jacques Chirac se rendra à Rennes,** à l'invitation de Josselin de Rohan, président du conseil régional de Bretagne, et du groupe RPR du Sénat, le 4 décembre, a annoncé l'Elysée, lundi 23 novembre. Cette visite suivra le sommet franco-britannique, prévu les 3 et 4 décembre à Saint-Malo. Lors du dernier sommet franco-espagnol, à La Rochelle (*Le Monde* daté 22-23 novembre), le chef de l'Etat a rencontré des parlementaires et des élus, ainsi que des militants et des sympathisants de droite.

■ **EMPLOI : plus de 150 000 emplois-jeunes ont déjà été créés,** et 110 000 jeunes sont effectivement en poste, selon un nouveau bilan présenté par la ministre de l'emploi, lundi 23 novembre, dans un entretien au quotidien *Aujourd'hui-Le Parisien*. Martine Aubry précise que, *« d'ici à la fin de l'année, nous aurons dépassé nos objectifs et il y aura autour de 130 000 embauches réalisées. Peut-être même plus, car le processus s'accélère »*. Le gouvernement prévoit la création, d'ici à 2000, de 350 000 emplois-jeunes dans le secteur public, les collectivités locales et les associations.

■ **SYNDICATS : Gérard Fournal a succédé,** dimanche 22 novembre, à Auguste Blanc comme secrétaire général de la Confédération des syndicats libres (CSL), organisation non reconnue représentative au plan national.

M. Millon exclu de l'association du Musée-Mémorial d'Izieu

Le président de Rhône-Alpes s'est expliqué devant l'assemblée

Les membres de l'association du Musée-Mémorial d'Izieu (Ain), réunis en assemblée extraordinaire, ont décidé, samedi 21 novembre, par 154 voix pour, une voix contre et une abstention, d'exclure M. Millon du conseil d'administration parce que *« sa présence d'élu avec les voix du Front national »* est jugée *« incompatible »*.

BOURG-EN-BRESSE
de notre correspondant

Tendu, le visage crispé des jours de doute, Charles Millon est entré discrètement par la petite porte de derrière du bâtiment administratif où se tenait la réunion. Deux heures plus tard, il est ressorti par le même itinéraire, solitaire et sans gloire, pour gagner sa voiture et le quarteron de ceux qui, tout en faisant les cent pas dans le froid glacial, avaient tenu à lui apporter un timide soutien. Il n'a fait aucune déclaration, préférant se retrancher *« derrière le respect du huis clos de l'assemblée »* qui, par 154 voix pour, une voix contre et une abstention, venait de juger *« incompatible sa présence d'élu avec les voix du Front national »* au sein de l'association du Musée-Mémorial d'Izieu *« dont la mission statutaire est de lutter contre toutes les formes de l'intolérance et du racisme »*.

« VOUS ÊTES UN MENTEUR »

Ainsi se terminait la procédure, lancée le 26 avril par Bernard Latarjet, président, et le conseil d'administration du Musée-Mémorial d'Izieu auquel Sabine Zlatin, sa présidente fondatrice, et ceux qui l'ont accompagnée dans sa démarche ont assigné deux missions essentielles : perpétuer le souvenir des quarante-quatre enfants juifs et de leurs sept éducateurs raflés le 6 avril 1944 par Klaus Barbie, avant d'être déportés puis, pour la plupart, martyrisés à Auschwitz ; jouer un rôle de vigie active dans la lutte contre les crimes contre l'humanité.

Selon plusieurs participants, la réunion s'est tenue dans une ambiance dure, parfois tendue, mais surtout empreinte d'une extrême gravité. Membre de droit du conseil d'administration, M. Millon, dont le courage a été relevé par l'un de ses opposants les plus résolus, Mᵉ Alain Jakubowicz, avait voulu justifier, devant eux, sa démarche politique au conseil régional Rhône-Alpes. *« Pour moi, c'est un jour important, je ne le cache pas »*, avait-il commenté, *« raisonnablement ému »*, avant de rappeler ce qu'il avait fait *« pour le soutien et la défense des valeurs d'Izieu »*, puis de répéter : *« Je n'ai ni transaction, ni accord, ni compromis sur des points de politique, même courante, avec le Front national. Il n'y a pas de partage de pouvoir et le Front national est dans l'opposition au conseil régional. »*

A Beate Klarsfeld, l'épouse de Serge, à Simone Lagrange, présidente régionale de l'amicale des déportés d'Auschwitz, à Mᵉ Jakubowicz, qui l'accusaient de *« favoriser la respectabilité du Front national »* et *« comme les sociaux-démocrates allemands l'avaient fait pour le Parti national-socialiste nazi en 1933, de permettre l'arrivée démocratique au pouvoir d'un parti raciste et xénophobe, d'un parti d'exclusion »*, Charles Millon a répondu que c'était *« la non-application de la loi du 10 janvier 1936* [sur la dissolution des ligues] *qui avait permis, à la République, de crédibiliser le Front national, un parti financé, relayé par les médias, qui existe et dont il faut prendre en compte les électeurs cristallisés par les mécontentements »*.

Tour à tour, le président Bernard Latarjet, Simone Lagrange, Beate Klarsfeld, Mᵉ Roland Rappaport et de nombreux membres ont rappelé *« l'incompatibilité absolue qu'il y avait entre le Front national et Izieu »*. Visiblement très ému, un membre du conseil, qui a partagé une longue amitié de jeunesse avec M. Millon, s'est dressé pour lui lancer : *« Avec toute l'affection que j'ai eue pour vous, je suis obligé de vous dire que vous êtes un menteur et un pourri et que je vais voter pour votre exclusion. Je vous en prie, monsieur Millon, revenez à une droite propre. »* Mᵐᵉ Lagrange a évoqué les réunions d'information sur Izieu qu'elle avait faites avec le président de la région dans les écoles : *« Un jour, Bruno Gollnisch est venu. Charles Millon m'a dit :* "Regarde ce qui arrive, c'est la peste noire". *Aujourd'hui, il fait sa petite cuisine avec la peste noire. »*

« UNE VÉRITABLE INJURE »

Mᵉ Jakubowicz a accusé M. Millon *« de ne pas faire le poids face à ceux qui le manipulent »*. Devant la presse, à l'issue de la réunion, le président régional du Conseil représentatif des institutions juives a ajouté : *« Sa présence était une véritable injure faite aux enfants d'Izieu. On ne peut pas être à Izieu et avec le Front national à la fois. Charles Millon a choisi son camp, et son camp est de ne pas être à Izieu. » « Soit M. Millon est un otage du FN et un homme sincère, ce que je crois, alors la claque qu'il a prise aujourd'hui est insupportable pour lui et c'est un homme qui souffre, soit c'est un grand mystificateur et il s'en moque »*, a conclu l'avocat lyonnais.

Laurent Guigon

Le « général » de Force ouvrière entre en résistance

MARC BLONDEL a-t-il décidé d'emprunter le style d'Ernest-Antoine Seillière ? En ponctuant à plusieurs reprises, samedi 21 novembre, son discours, prononcé symboliquement place de la Bourse, à Paris, par la formule : *« En avant les revendications ! »*, le patron de Force ouvrière faisait penser à celui du Medef (ex-CNPF), qui hache ses discours par des *« En avant l'entreprise ! »*. Devant *25 000 militants, selon lui*, 8 500 personnes, selon la police, le secrétaire général de FO a aussi parodié Lagardère, avertissant Lionel Jospin et son gouvernement : *« Si vous ne venez pas aux revendications, les revendications viendront vers vous ! »*

Visiblement touché par les rapprochements entre les autres centrales (la CGT et la CFDT), en partie court-circuité par le gouvernement, M. Blondel garde le sens de la formule qui fait mouche. *« Nous savons que, s'il y a des minima sociaux, c'est aussi parce qu'il y a des maxima capitaux »*, a-t-il dit. C'est à l'encontre de la loi sur la réduction du temps de travail qu'il a été le plus vif. *« La première loi sur les 35 heures est un véritable gruyère*, a-t-il affirmé. *Pour les travailleurs, si elle avait eu moins de trous, elle aurait eu plus de goût ! »* Dans l'assistance fusait le slogan : *« Loi Aubry, loi pourrie ! »* Offensif, le discours du « général », comme l'appellent ses troupes, était une justification de ses positions sur les 35 heures, résumées dans un nouveau triptyque : *« Aujourd'hui, pour obtenir les 35 heures, il faut à la fois résister, négocier et agir. »*

Alain Beuve-Méry

La convention médicale prévoit d'étendre le système d'abonnement des patients auprès de leur généraliste

LES MÉDECINS généralistes ont désormais une convention, et les assurés sociaux une nouvelle porte d'entrée dans le système de soins : le « médecin référent » (*Le Monde* du 19 novembre). Le syndicat MG-France et les trois grands régimes d'assurance-maladie (salariés, agriculteurs, indépendants) sont parvenus, mercredi 18 novembre, à un accord qui, après consultation de leurs instances, doit déboucher sur la signature d'un nouveau texte régissant les relations entre la « Sécu » et les généralistes. Cette convention, qui porte sur la période 1999-2002, se substituera à celle qui avait été annulée, le 3 juillet, par le Conseil d'Etat.

Dans le préambule de la convention, ses signataires relèvent de graves défauts dans la médecine de ville : *« Hétérogénéité de la qualité et de l'utilité des soins, croissance lente et continue des inégalités d'accès aux soins et des disparités de consommation qui ne peuvent être médicalement justifiées. »* Ils constatent, en outre, une *« dégradation des missions des médecins généralistes et des conditions dans lesquelles elles s'exercent »*. Afin de *« rénover le libre choix des patients »*, ils ont décidé de « muscler » le système du « médecin référent », formule d'abonnement volontaire (un an renouvelable) d'un assuré social chez le généraliste de son choix, qui avait été lancée fin 1997 (8 600 généralistes et 273 000 patients concernés).

C'est la principale innovation du texte ; c'est aussi la plus contestée, notamment par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) qui y voit l'amorce d'une *« médecine à deux vitesses »*. D'ici à fin 1999, le directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Gilles Johanet, et le président de MG-France, Richard Bouton, espèrent que 20 % des généralistes (soit 12 000) adhéreront à cette formule. Ils devront déployer de grands efforts pour les persuader : 76 % d'entre eux n'ont, en effet, pas l'intention d'y souscrire, et notamment 30 % des « médecins référents » qui avaient déjà opté pour la permière version, selon un sondage publié, vendredi 20 novembre, par *Impact Médecin Hebdo*.

● **Droits et devoirs du malade.** Dans ce système, l'assuré est dispensé de l'avance de frais pour la part prise en charge par la Sécurité sociale. Les mutuelles devraient confirmer leur participation à ce système de tiers-payant, qui a cependant très mal fonctionné ces dernier mois pour les « médecins référents » première version, alimentant leur hostilité à l'encontre d'une formule à laquelle ils avaient pourtant adhéré.

Les trois quarts des généralistes n'ont pas l'intention de souscrire à cette formule

La possibilité de consulter sans bourse délier sera étendue aux spécialistes se déclarant correspondants d'un « référent » et pratiquant les tarifs conventionnels (150 francs la consultation). L'adhérent s'engagera à ne pas aller voir un autre généraliste (sauf urgence ou vacances), et il devra consulter son généraliste avant de se rendre chez un spécialiste. Faute de quoi, précise le texte, la caisse pourra rompre le contrat, sanction qui n'existait pas dans le dispositif précédent.

● **Avantages et contraintes du médecin.** Le « médecin référent » recevra 150 francs par patient et par an, somme qui pourra être majorée, en particulier en fonction de son lieu d'installation. Il devra alors respecter des quotas d'actes (consultations et visites) définis par des commissions locales (praticiens libéraux-médecins de la « Sécu »), ce qui est nouveau par rapport au « médecin référent » première version. Il lui faudra attester d'une activité minimale (1 500 actes par an), sauf s'il est installé depuis moins de deux ans. Surtout, il ne pourra pas faire plus de 7 500 actes par an, seuil au-delà duquel les caisses jugent qu'un praticien ne peut faire une médecine de qualité.

De plus, le « référent » aura à respecter les tarifs conventionnels (115 francs la consultation) et devra tenir, outre le carnet du malade, un *« dossier médical de synthèse »* : il y consignera tous les éléments médicaux, y compris ceux que devront lui fournir spécialistes libéraux et hospitaliers consultés par son patient. Propriété de l'assuré, ce dossier devra être informatisé dans un délai d'un an après le choix de l'option. Le médecin devra s'informer sur les médicaments les moins coûteux de leur classe thérapeutique (à efficacité identique) et ces produits devront atteindre 15 % de la valeur de sa prescription (dont 5 % de génériques).

Il lui faudra aussi appliquer les normes de bonne pratique élaborées par l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES) et l'Agence du médicament, tout en assurant une forme de permanence des soins avec d'autres cabinets, afin que le patient-adhérent puisse trouver une réponse à ses besoins 24 heures sur 24. Il devra participer aux opérations de prévention décidées par les caisses, et respecter les règles qu'elles édictent en matière de dépistage.

Enfin, la convention prévoit une meilleure information des médecins par les caisses sur la progression des dépenses, le développement de la formation continue et une accélération de la télétransmission des feuilles de soins (1 milliard de feuilles par an) des cabinets vers les caisses. Cette transmission, grâce à la carte à puce Vitale, *déjà distribuée dans de* nombreuses régions, n'a pas été un succès : fin octobre, moins de cent médecins utilisaient le système. Enfin, la convention reprend les sanctions prévues par la loi en cas de dépassement de l'objectif de dépenses imposé chaque année aux médecins.

Jean-Michel Bezat

Le « général » de Force ouvrière entre en résistance

LE MONDE / MARDI 24 NOVEMBRE 1998

IMMIGRATION Le président du RPR, Philippe Séguin, a estimé, dimanche 22 novembre, que les 63 000 sans-papiers exclus de l'opération de régularisation *« devaient partir »* dans un délai de dix-huit mois, après un *« ultime examen au cas par cas »*. ● UNE NOUVELLE MANIFESTATION en faveur de la régularisation des sans-papiers qui en ont fait la demande a réuni, samedi 21 novembre, 6 000 personnes dans toute la France, dont 3 000 à Paris. ● À ORLÉANS, les sans-papiers qui occupaient la cathédrale ont investi dimanche le théâtre du Carré Saint-Vincent. Vingt-deux d'entre eux sont en grève de la faim depuis le 25 octobre. ● LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, Jean-Pierre Chevènement, a fait une apparition publique samedi, à Belfort. Il n'a pas commenté l'affaire des sans-papiers mais a affirmé qu'il reviendrait place Beauvau *« dans quelques semaines »*.

M. Séguin demande un « ultime examen au cas par cas » pour les sans-papiers

Le président du RPR souhaite que les déboutés de la circulaire Chevènement quittent ensuite la France dans un délai de dix-huit mois. Robert Hue demande une réouverture des dossiers tandis que les Verts continuent à plaider pour une régularisation générale

COMMENT en sortir ? Comment s'extirper du piège de la demi-régularisation qui laisse sur le carreau plus de 60 000 des 140 000 étrangers sans-papiers déclarés ? Bien après Charles Pasqua lui-même, les Verts ont proclamé leur réponse voici une semaine : régulariser *« tous ceux qui en ont fait la demande »* puisqu'ils ont eu la loyauté de sortir du bois et de faire confiance au gouvernement.

Philippe Séguin, lui, a une autre idée. Les sans-papiers non régularisés *« doivent partir »*. *« On doit avoir le courage de le décider*, a lancé le président du RPR, dimanche 22 novembre à Paris, devant le comité politique du parti gaulliste. *Mais ils doivent partir dans la dignité, en étant traités avec humanité*, a-t-il poursuivi. *Pourquoi, dès lors, ne pas leur accorder un délai, qui ne saurait excéder dix-huit mois, au cours duquel, après avoir procédé à un ultime examen au cas par cas, l'administration, en liaison avec les pays d'origine, déterminera avec eux, dans la sérénité et la fermeté, les conditions de leur retour et de leur réinsertion ? »* Ainsi, sans un mot de critique à l'égard du principe de la régularisation, honni par la droite il y a quelques mois encore, le responsable du principal parti d'opposition suggère un *« ultime examen au cas par cas »*, autrement dit un élargissement de la régularisation, moyennant la perspective, floue, d'un départ des derniers déboutés sous dix-huit mois.

UNE PÉTITION COMMUNE

Cette issue, présentée comme réaliste, ressemble assez largement à celle esquissée, samedi, par Robert Hue. *« La raison et le cœur appellent le réexamen de tous les cas en suspens, avec la volonté d'apporter à tous une réponse digne et humaine »*, a déclaré le secrétaire national du PCF. Alors que le responsable des questions d'immigration au Parti communiste, Serge Guichard, ainsi que nombre de militants, réclament, comme le font les Verts, la *« régularisation de tous ceux qui l'ont demandé »*, M. Hue appelle seulement à une réouverture des dossiers et à leur réexamen dans un sens généreux.

Dans les rangs socialistes, certains tiennent à peu près le même langage. Une quinzaine de députés PS ont signé une pétition commune avec des Verts et des communistes appelant le gouvernement à *« reprendre le dialogue »*, tout comme le président de la Ligue des droits de l'homme, Henri Leclerc (*Le Monde* du 18 novembre). *« Je reste persuadé que la méthode qui consiste à régulariser au cas par cas, pour arriver à une sorte d'équilibre de 50 % de régularisation et de 50 % de non-régularisation, est une mauvaise méthode »*, a répété, dimanche, Julien Dray, député PS de l'Essonne.



Dans ce contexte inédit, le discours de fermeté affiché par le gouvernement risque d'apparaître à la fois en retrait par rapport au relatif libéralisme de la droite et sans prise sur la réalité de la situation. *« Que deviendront-ils ? On n'en sait toujours rien »*, s'est encore interrogé M. Séguin. *« Qu'est-ce qu'on va faire des soixante et quelque mille personnes dont on a le nom et l'adresse sur les listes et qui ne sont pas régularisables ? »*, a demandé dimanche François Bayrou, président de l'UDF.

Jusqu'à présent, Lionel Jospin a répondu qu'il n'était pas question de donner des papiers à tous les candidats, qualifiant d'*« irresponsables »* les militants qui soutiennent les grévistes de la faim. Officiellement, la seule issue possible consiste dans les propositions de *« contrat de réinsertion dans le pays d'origine »* issues du rapport de l'universitaire Sami Naïr, novatrices mais tardives et qui ne peuvent intéresser qu'une petite minorité des exclus de la régularisation.

DILEMME

Au ministère de l'intérieur, on présente l'opération de régularisation comme une affaire en voie de règlement avec la fin de l'examen des recours hiérarchiques, prévue dans les prochaines semaines. Pourtant, les réponses négatives incompréhensibles opposées à certains dossiers, les disparités de traitement entre les préfectures, la perméabilité de l'administration aux pressions des personnalités qui « parrainent » les sans-papiers et à certaines grèves de la faim, justifient, au minimum, une révision de certaines décisions.

Comment s'engager dans cette voie sans paraître se renier ? Tel est, pour l'essentiel, le dilemme dans lequel est enfermé le gouvernement. Le même type de question lui était posé en juin, au moment de la longue grève de la faim observée au temple des Batignolles à Paris. Le retentissement de ce mouvement, dû en grande partie à la participation de l'anthropologue Emmanuel Terray à la grève et au soutien actif des protestants, avait conduit Matignon à imposer au ministère de l'intérieur une médiation favorable aux sans-papiers. Ce long jeûne avait aussi débouché sur la discrète publication, au cœur de l'été, de deux nouvelles circulaires assouplissant les modalités d'application des critères de régularisation. Nécessaire, ce premier aménagement de la règle avait affaibli l'argument gouvernemental de l'inflexibilité des critères au nom de la légalité républicaine.

Prisonnier de l'option initiale d'une régularisation sur critères déjà amendés, le gouvernement tente désormais de faire tomber la pression au cas par cas en délivrant des autorisations provisoires de séjour aux grévistes de la faim qu'il évacue pour raisons sanitaires. Mais il ne pourra pas longtemps esquiver la question centrale assénée par les responsables de la droite sur le sort des déboutés. Le président de l'UDF, François Bayrou, a dénoncé la *« cruauté formidable »* d'un gouvernement qui refuse des régularisations après avoir fait *« rêver des gens »*.

MOYENS DE COERCITION

En estimant que les non-régularisés devaient *« partir »*, le président du RPR, Philippe Séguin, perpétue, lui aussi, une certaine hypocrisie. Si la règle républicaine se doit d'être appliquée démocratiquement, l'expulsion de 60 000 étrangers en dix-huit mois, envisagée par le président du RPR, n'est pas compatible avec un Etat démocratique. Une telle opération suppose la mise en œuvre de moyens de coercition que seul un Etat policier peut mobiliser. Même au temps des charters de M. Debré, jamais plus de 12 300 étrangers par an n'ont pu être éloignés de France par la force. Aucune décision sur les déboutés de la circulaire Chevènement ne peut ignorer cette réalité.

Philippe Bernard

29 étrangers libérés selon la préfecture de police

Les 29 étrangers placés en rétention administrative après avoir participé, *mercredi 18 novembre*, à une manifestation interdite à Paris ont été libérés, assurait-on dimanche 22 novembre à la préfecture de police. 185 personnes avaient été interpellées et 35 placées en garde à vue, à l'issue d'un rassemblement organisé sur la place Saint-Michel par le collectif des sans-papiers d'Ile-de-France.

Parmi les manifestants placés en garde à vue, 29 ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière avant d'être placés en rétention administrative, 5 ont été libérés rapidement, le dernier se trouvant déféré à la justice pour travail illégal. La préfecture de police, qui assure interpeller systématiquement tous ceux qui se présentent à des manifestations interdites, avait fait savoir au collectif que *« la place Saint-Michel n'était pas appropriée pour ce type de manifestation et que son utilisation ne serait plus admise »*.

« Maintenant, régularisez », demandent 6 000 manifestants à Lionel Jospin

REPORTAGE

Malgré le froid, l'humeur était au beau fixe dans la capitale, où 3 000 personnes ont foulé le pavé

IBRAHIM a froid aux pieds, mais chaud au cœur. Samedi 21 novembre, 6 000 personnes ont manifesté dans toute la France pour soutenir les 63 000 sans-papiers déboutés du processus de régularisation commencé en 1997. *« C'est génial*, lance le jeune Malien, en situation irrégulière depuis six ans. *Beaucoup de Français ont montré leur solidarité. »*

En province, plusieurs centaines de personnes ont défilé à Marseille, Bordeaux et dans l'est de la France (Strasbourg, Nancy, Besançon). Ils étaient 500 à Toulouse, 300 à Montpellier, une petite centaine à Lyon et à Lille. A Pau, une vingtaine de membres d'un mouvement occitaniste ont occupé pendant deux heures une agence d'Air France, pour exiger la régularisation des sans-papiers et l'arrêt des expulsions, sous une banderole *« Viva le mislanha »* (« Vive le mélange », en occitan).

Malgré le froid, l'humeur était au beau fixe dans la capitale, où 3 000 sans-papiers, militants et sympathisants ont foulé le pavé, de la place Denfert-Rochereau jusqu'aux abords de l'hôtel Matignon. Rassemblés derrière les trois mots d'une banderole géante – *« M. Jospin, maintenant, régularisez »* –, une vingtaine de représentants de la gauche politique, associative et syndicale ont défilé le sourire aux lèvres. *« Pour une fois, la manifestation n'est pas groupusculaire »*, s'est réjouie la présidente du Gisti, Danièle Lochak, en tête du cortège aux côtés du professeur Albert Jacquard, d'Alain Krivine (LCR), de Henri Malberg (PCF), d'Annick Coupé (SUD) et des représentants du MRAP, de SOS-Racisme et de la Ligue des droits de l'homme. Certains, comme Alain Lipietz, porte-parole des Verts, sont venus sans vouloir manifester contre le gouvernement. *« Nous ne cherchons pas la victoire contre Lionel Jospin*, assure-t-il. *Nous voulons aider le premier ministre à trouver une solution élégante aux ennuis qu'il s'est créés tout seul. »*

LE « DÉFAUT » DES CÉLIBATAIRES

D'autres, comme Noël Mamère, député Vert de Gironde, prennent moins de précautions pour dénoncer *« l'irresponsabilité »* d'un gouvernement qui renvoie *« 63 000 sans-papiers dans la clandestinité »*. *« La politique d'équilibre de Lionel Jospin, c'est un régularisé pour la gauche et un expulsé pour la droite »*, renchérit Léon Schwartzenberg. *« Ne pas admettre qu'ils puissent être régularisables, c'est permettre au patronat de disposer d'une main-d'œuvre corvéable et bon marché »*, résume Bernard Thibault, le successeur annoncé de Louis Viannet à la tête de la CGT.

Derrière les cortèges de sans-papiers venus de toute l'Ile-de-France, quelques centaines de personnes ont fait le déplacement de Dreux, de Bordeaux, de Rouen ou du Havre, où se poursuivent des occupations d'églises par les déboutés de la circulaire Chevènement. *« Ces sans-papiers ne sont pas des clandestins qui viennent de passer la frontière il y a quelques jours*, assure Guy, cinquante-trois ans, du comité de soutien aux sans-papiers de Chartres. *Leur seul défaut, c'est d'être restés célibataires. »*

« Sur 650 demandes dans le département, 430 ont été régularisés, précise Michel Renoult, responsable de la pastorale des migrants à Chartres (Eure-et-Loir). *La majorité des 220 qui restent sont là depuis cinq ou six ans. L'irresponsabilité, c'est de les pousser malgré eux dans toutes les combines des faux papiers et des trafics en tout genre. »*

Autour du petit homme, des pancartes fustigent l'entêtement du premier ministre ou réclament *« l'expulsion de Pinochet, pas des sans-papiers »*. *« Il s'est passé quelque chose le 1er juin, mais quoi ? »*, se demandent les militants d'Act Up, en référence à la victoire de la gauche aux élections législatives de 1997, à côté d'une banderole : *« Un charter qui décolle, c'est Le Pen qui rigole »*.

Alexandre Garcia

Les grèves de la faim continuent à Bordeaux et à Orléans

LE MOUVEMENT de grève de la faim se poursuit à Bordeaux, où dix sans-papiers ont été hospitalisés, lundi 16 novembre, après 68 jours de jeûne. Devant le refus de la préfecture d'accorder des autorisations provisoires de séjour, les sans-papiers ont décidé de poursuivre leur mouvement, certains refusant toute perfusion.

A Orléans, les sans-papiers ont quitté la cathédrale qu'ils occupaient depuis 120 jours pour investir, dimanche 22 novembre, le théâtre du Carré Saint-Vincent. Une trentaine d'entre eux, parmi lesquels 22 observent une grève de la faim depuis le 25 octobre, étaient installés sous le porche de la cathédrale dans des conditions chaque jour plus difficiles en raison du froid. Le 17 novembre, le maire (PS), Jean-Pierre Sueur, avait pris un arrêté d'insalubrité concernant le narthex de la cathédrale où se déroulait l'occupation. *« Je ne peux pas me dissocier de la politique menée par Lionel Jospin*, avait-il déclaré. *Le préfet a pris plusieurs mesures bienveillantes, mais je ne crois pas que cela soit bon qu'on régularise tout le monde. »*

« En occupant le Carré Saint-Vincent, qui est la "propriété" du maire socialiste d'Orléans, nous remettons la balle, sur le plan politique, dans le camp du gouvernement, a indiqué Diaw Abdoulaye, porte-parole des sans-papiers. *Nous entrons ici sans y avoir été invités. »* Le nouveau « patron » du Centre dramatique national, Olivier Py, a clairement affiché son soutien aux sans-papiers en leur rendant visite à son arrivée à Orléans, durant l'été.

Enfin, à Avignon, les 44 sans-papiers en grève de la faim ont interrompu leur mouvement, jeudi 19 novembre, après quatre semaines de jeûne. Cinq d'entre eux ont déjà été régularisés et la préfecture s'est engagée à réexaminer 27 autres dossiers. *« Les douze autres ont abandonné le combat et ont rejoint la clandestinité »*, a déploré le pasteur Yves Cruvellier.

A. Ga. (avec Régis Guyotat à Orléans)

A Belfort, Jean-Pierre Chevènement commente sa « résurrection »

BELFORT
de notre correspondant

Pour les sans-papiers comme pour ceux qui les soutiennent, *« il n'y a plus d'interlocuteur au ministère de l'intérieur »*. *« Le coma de Jean-Pierre Chevènement a interrompu le processus de régularisation qui devait s'achever avec l'assouplissement des critères*, déplorait Alain Lipietz, porte-parole des Verts, au cours de la manifestation parisienne du samedi 21 novembre. *Nous attendons avec impatience le retour du ministre de l'intérieur pour trouver une solution élégante au problème des sans-papiers. »*

Qu'on se le dise : le ministre de l'intérieur n'effectuera sa rentrée que dans *« quelques semaines »*. Samedi soir, dans la mairie de Belfort, dont il demeure le premier adjoint, c'est le président du festival de cinéma local « Entrevues » qui parle. Et comme aucun des films projetés n'évoque, dans son scénario, les sans-papiers, le malaise policier ou les dossiers corses, Jean-Pierre Chevènement ne se laisse pas entraîner sur ces sujets. *« A ceux qui s'interrogent sur le secret de cette apparition publique, la dernière que je ferai en 1998, je dirai que c'est parce que les apparitions font venir les foules, croyants et incroyants mêlés*, lance-t-il, ravi de retrouver les siens. *Et, d'ailleurs, vous avez répondu à la convocation. »*

« COMME SAINT THOMAS »

Les rires fusent. Le ton est donné. Il faut que chacun sache que l'artiste est de retour mais que son numéro gardera, cette fois, la part de mystère qui s'impose. *« Sont là des hommes et des femmes de peu de foi, de ceux qui veulent voir et même toucher pour croire comme saint Thomas, une race à laquelle j'appartiens un peu*, plaisante-t-il en désignant les caméras. *Ils ont voulu voir de près à quoi je ressemblais et, pour certains, je crois, me poser des questions indiscrètes. »*

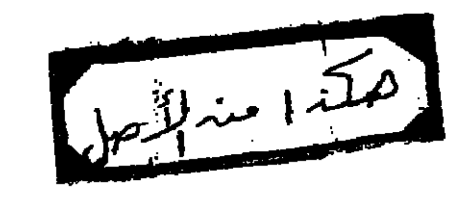
En patois du haut Doubs, berceau de sa famille, Jean-Pierre Chevènement commente sa résurrection. *« Lon Bon Dieu n'ait pai vu d'moi. Mé lou diable n'ait tout. Ce qui fa qui se repatchi. »* Et de tra[illegible] Dieu n'a [illegible] ible non [illegible] is reve[illegible]

Conclusion, par lui-même : *« Vous voyez, tout ministre de l'intérieur que je sois, je ne suis ni si bon que certains l'imaginent, ni si mauvais non plus ! »* L'ambiance est à l'optimisme résolu. *« J'ai repris le ski de fond voici trois jours*, confie-t-il. *Je n'ai fait que 4 kilomètres, mais n'oubliez pas qu'il y a deux mois encore, j'étais le ministre de l'intérieur le mieux tuyauté qu'on ait jamais vu. Et je vous parle de tuyaux réels, pas de ces tuyaux crevés dont on m'abreuve d'habitude. »* Silence ému. *« Je reviens de loin, vous savez... »*

L'emballement récent de l'actualité ne le fait-il pas piaffer d'impatience ? *« J'ai téléphoné à Lionel Jospin voici deux jours, je l'ai assuré de mon amitié et de mon soutien*, s'amuse-t-il. *Et tout ça peut attendre. Vous voulez que je remonte au filet ? Mais je ne pourrai le faire que quand je serai en pleine forme. Vous verrez, j'aurai un bon coup de raquette. Je ferai face. »*

Le long métrage projeté en ouverture du Festival, *Buud Yam*, est l'œuvre de Gaston Kabouré, un réalisateur africain. Une délégation du Burkina Faso offre à Jean-Pierre Chevènement un lion en bronze de 52 kilos, symbole de Belfort et de la *« rage de vaincre »* qui a permis à son hôte de triompher du curare. *« Puissent Dieu et les mânes des ancêtres accorder toujours à notre ami, à notre frère Jean-Pierre Chevènement, la force de servir, comme il le fait déjà si bien, la cause de nos communautés*, commente le ministre de la guerre du Mooghonaaba, l'empereur des Mossis. *Lui qui a donné un visage à la solidarité entre les peuples. »*

Jean-Pierre Tenoux



Le froid précoce est particulièrement meurtrier pour les plus démunis

Plusieurs sans-abri ont trouvé la mort en France

La vague de froid précoce a tué plusieurs personnes ces derniers jours à Cambrai, Marseille, Toulouse, La Seyne-sur-Mer et Paris. Dans la capitale, le préfet de police, Philippe Massoni, a demandé aux policiers de la sécurité publique *« de porter une attention toute particulière aux personnes sans domicile fixe »*. Le gouvernement a prévu d'augmenter les crédits *« pour aller au-devant des détresses »*.

ALORS QUE plusieurs sans-abri ont trouvé la mort ces derniers jours, dans un contexte marqué par une vague de froid précoce en France, les autorités et les associations ont préconisé d'améliorer les dispositifs de prise en charge des personnes précaires. Dans la nuit de dimanche à lundi, le corps d'un sans-abri a été découvert dans le couloir d'un hôtel du centre-ville de Marseille. Dimanche 22 novembre, à Toulouse, une femme de quarante ans est morte *« par hypothermie » (lire ci-dessous)*.

Un homme de quarante-neuf ans sans domicile fixe a été retrouvé mort de froid, lundi matin, à Cambrai (Nord). Samedi soir, sur les chantiers navals de La Seyne-sur-Mer (Var), un sans-abri a péri carbonisé devant un hangar, vraisemblablement en provoquant un incendie tandis qu'il essayait de se réchauffer. Le même soir, le corps d'un homme d'une quarantaine d'années a été découvert dans un local à poubelles du 11e arrondissement de Paris. Dimanche matin, dans le 18e arrondissement de la capitale, le corps d'un autre sans-abri a été trouvé à bord d'une voiture prêtée par son propriétaire afin qu'il y passe la nuit. Vendredi matin, près de l'hôpital Cochin à Paris, un homme de trente-six ans avait été découvert sans vie (*Le Monde* daté 22 et 23 novembre).

Dans la capitale, le préfet de police, Philippe Massoni, a demandé aux policiers de la sécurité publique de *« porter une attention toute particulière aux personnes sans domicile fixe »*. Les policiers doivent *« s'enquérir de l'état physique »* des sans-abri et de ceux qui s'allongent sur les bouches de chaleur, afin de *« leur porter secours ou les faire diriger, si nécessaire, vers les services spécialisés de soins ou d'hébergement »*.

Médecins du Monde a demandé l'ouverture *« permanente, immédiate, et jusqu'à la fin de l'hiver, de refuges de nuit »* pour pallier les difficultés d'obtenir la ligne téléphonique 115 (SAMU social), qui se trouve *« fréquemment saturée »*. L'association a estimé que la mesure pourra *« permettre aux personnes sans domicile d'attendre à l'abri du froid et des intempéries une place d'hébergement »*.

Revenant sur la mort du sans-abri aux abords de l'hôpital Cochin, alors qu'un particulier avait prévenu une infirmière du SAMU social de cet établissement, le SAMU social a précisé que *« l'infirmière, seule en charge de trente patients, a demandé à la personne d'appeler le 115 car il s'agissait du signalement d'une urgence médicale (...). Par précaution, l'infirmière a appelé le 115 elle-même. Il lui a été conseillé de faire appel aux urgences de l'hôpital, ce qu'elle a fait »*.

« L'hôpital doit veiller à la bonne prise en charge des personnes qui se présentent à ses portes, ou qui lui sont signalées, quelle que soit l'origine de ce signalement », a souligné Bernard Kouchner. Le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale a annoncé que des instructions seront données aux directeurs d'hôpital pour qu'ils *« sensibilisent à nouveau le personnel hospitalier à exercer une particulière vigilance partout où c'est nécessaire, au sein et aux abords des établissements hospitaliers, notamment par l'organisation de rondes régulières »*. Afin de mieux garantir la prise en charge des sans-abri pendant l'hiver, le gouvernement a prévu d'augmenter *« sensiblement »* en 1999 les crédits qui permettront un *« renforcement des moyens mobiles pour aller au-devant des détresses »*.

Marie-Christine, morte de froid dans une tente-igloo à Toulouse

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Entre les deux bras de la Garonne, sur l'île du Ramier, en plein cœur de Toulouse, se dresse, triomphe de la modernité, toute la puissance architecturale du Stadium, qui a été construit pour accueillir quelques-uns des matches de la Coupe du monde de football. Autour, dispersés dans des bois maigrelets, se trouvent des campements misérables, huttes de fortune et tentes rapiécées, dont plusieurs sans-abri de la ville ont fait leur royaume.

C'est là que dimanche 22 novembre, vers 15 heures, les médecins du SAMU ont découvert le corps sans vie de Marie-Christine Soulard, morte de froid. Elle était âgée de quarante ans. Avec son compagnon, Daniel Pelletier, venu avec elle de Vendée, elle vivait depuis deux ans sous une petite tente-igloo de couleur bleue. Ils s'étaient installés sur la pointe de l'île, près des eaux du fleuve. C'est son compagnon qui a donné l'alerte dimanche. Trop tard. Selon les médecins, la température du corps de Marie-Christine Soulard était descendue à 28 °C.

Depuis plusieurs jours, les températures sont extrêmement et inhabituellement basses à Toulouse. Il est probable que la jeune femme, maigre et de constitution fragile, s'était peu à peu refroidie depuis plusieurs jours, provoquant un ralentissement du cœur. Dans la nuit de samedi à dimanche, au cours de laquelle Marie-Christine Soulard est morte d'hypothermie, le record de froid de la ville (– 7,5 °C) a été approché avec – 7 °C.

Marie-Christine Soulard n'était pourtant pas totalement démunie. Comme son compagnon, elle touchait le RMI et on la voyait parfois faire des courses dans le quartier Saint-Michel qui jouxte l'île. Les services sociaux la connaissaient et elle passait pour « une personne sans histoire ».

MINIMUM VITAL

Ce minimum vital ne l'a pas empêchée, ainsi que son compagnon, de se marginaliser. Depuis deux ans, le couple vivait reclus sur son bout d'île avec deux chiens pour seule compagnie. Leur campement s'était organisé autour de leur tente et de quelques ustensiles de cuisine. Ils possédaient même des couvertures et des duvets. Ce minimum n'aura pas suffi contre une attaque soudaine et violente du froid.

Dimanche soir, dans la nuit glaciale, Daniel Pelletier se refusait à quitter la tente où sa compagne est morte. Il est resté recroquevillé sur les lieux avec ses deux chiens. Lundi 23 novembre, la mairie de Toulouse avait prévu de présenter les mesures prises par le Centre communal d'action sociale pour les personnes sans domicile fixe, à l'approche de la période hivernale.

Jean-Paul Besset

Mise en examen de quatre militants du Syndicat des enseignants corses

L'ENQUÊTE sur l'assassinat du préfet de la région Corse, Claude Erignac, n'exclut apparemment aucune sphère de la mouvance nationaliste. Après la piste agricole, qui constitue toujours un axe d'enquête important, les policiers de la Division nationale anti-terroriste (DNAT) et le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière s'intéressent, désormais, à des personnes appartenant au Syndicat des enseignants corses (SEC).

Quatre militants du SEC ont été interpellés et transférés à Paris, mercredi 18 novembre. Jean Castella, son épouse Stella, Jean-Philippe Antollini et un autre militant nationaliste ont été mis en examen dimanche pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »*. Trois d'entre eux ont été placés en détention provisoire. Des documents et du matériel ont été saisis lors des perquisitions menées par les enquêteurs. Aucune arme ou trace d'explosif n'a, en revanche, été découverte.

DES REPÉRAGES SUSPECTS

Les policiers soupçonnent ces militants nationalistes d'avoir été en relation avec le groupe qui a perpétré, en 1997, l'attaque de la gendarmerie de Pietrosella (Corse-du-Sud) au cours de laquelle l'arme qui a tué Claude Erignac a été volée. Les membres du commando qui avaient dépouillé de leurs armes les gendarmes avaient auparavant revendiqué les attentats perpétrés contre les locaux de l'Ecole nationale d'administration (ENA), à Strasbourg (Bas-Rhin) et d'un établissement thermal à Vichy (Allier).

Les enquêteurs ont découvert au domicile de Jean Castella de nombreuses notes prises lors de déplacements effectués sur le continent dans le cadre professionnel. On y relève des renseignements très précis sur l'emplacement de rectorats, des inspections d'académie, ainsi que sur le bâtiment de l'ENA, à Strasbourg. Ces éléments seraient, selon les policiers, des repérages réalisés en vue des attentats qui on visé, ces dernières années, ces édifices publics.

En dissidence du principal mouvement nationaliste, A Cuncolta, le Syndicat des enseignants corses semble avoir radicalisé son action depuis 1996, comme une partie du mouvement nationaliste agricole, dont certains membres sont actuellement mis en examen dans des affaires liées à l'assassinat de Claude Erignac. Le Centre de promotion sociale, à Corte (Haute-Corse), spécialisé dans la formation pour adultes, aurait ainsi servi à certains nationalistes agriculteurs de base logistique pour rédiger des tracts et des communiqués.

Jacques Follorou

Marseille : plan de sauvetage pour la Maison de l'étranger

LA MAISON DE L'ÉTRANGER, à Marseille, qui accueille et aide chaque année dix mille étrangers dans leurs démarches, devrait rapidement revivre malgré sa mise en liquidation judiciaire (*Le Monde* du 12 novembre). A l'issue d'une réunion organisée, vendredi 20 novembre, par Jean-Paul Proust, préfet de région, les représentants de la ville de Marseille, du conseil général des Bouches-du-Rhône et du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur ont décidé *« la refondation de cet outil d'intégration, indispensable à [la] région »*. Une nouvelle association va voir le jour. Cette table ronde a permis de réunir les fonds nécessaires. Les collectivités locales ont promis, pour 1999, une subvention globale de 1,5 million de francs. Le préfet s'est aussi engagé sur une participation de l'Etat. La totalité du personnel (dix-neuf personnes) devrait être réembauchée. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **DROGUE : huit personnes, dont la nationalité n'a pas été précisée,** ont été arrêtées, vendredi 20 novembre, en Angleterre et en France, dans le cadre d'une enquête sur un réseau de blanchiment d'argent provenant du trafic de drogue. Six hommes ont été arrêtés vendredi dans l'est de Londres, alors qu'un couple était appréhendé par les douanes à Calais (Pas-de-Calais).

■ **TERRORISME : les parents du terroriste Ilich Ramirez Sanchez, *alias* Carlos,** qui purge en France une peine de réclusion à perpétuité, lui ont demandé d'arrêter sa grève de la faim entamée le 3 novembre, dans une lettre rendue publique dimanche 22 novembre à Caracas (Vénézuéla). *« Cher fils : nous sommes avec toi et à nos côtés se trouvent de nombreuses personnes courageuses. Mais, s'il te plaît, ta mère et moi te demandons de suspendre ta grève de la faim et de poursuivre, par d'autres moyens, la recherche de tes droits »*, écrit son père.

■ **OBUS : mille cinq cents obus datant de la seconde guerre mondiale** ont été découverts, vendredi 20 et samedi 21 novembre, sur la plage de la côte des Basques à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques). Une trentaine de ces engins présentaient un danger d'explosion selon la police. 450 obus ont été trouvés dans des caisses, le reste était en vrac sur un rocher seulement visible et accessible à marée basse.

■ **CORSE : le militant nationaliste corse Antoine Salasca a été remis en liberté, mardi 17 novembre,** par la cour d'appel de Paris. Incarcéré et mis en examen pour association de malfaiteurs, le 30 octobre, il lui était reproché de résider dans une maison où les policiers avaient découvert de nombreuses armes. Or, il avait été assigné à cette résidence par un juge d'instruction.

DISPARITIONS

■ **DOUGLAS WILLIAM ALDEN**, enseignant américain, spécialiste aux Etats-Unis de l'étude de l'édition française et de l'oeuvre de Marcel Proust, est mort à Charlotte (Caroline du Nord) dimanche 15 novembre à l'âge de quatre-vingt-six ans. Après des études aux Etats-Unis et en France, D. W. Alden avait soutenu sa thèse de doctorat sur *Marcel Proust et ses critiques français* (Lyman House, Los Angeles), puis enseigné dans diverses universités américaines, dont Princeton, et, en dernier lieu, à l'université de Virginie, où il dirigeait le département des langues romanes. Il a aussi été président de l'Association américaine des professeurs de français. Outre sa thèse, il a publié neuf ouvrages consacrés à la littérature, la civilisation et la langue françaises, dont *Jacques de Lacretelle, l'itinéraire d'un intellectuel, Grammaire et civilisation française, Grammaire et style*. Participant à l'édition de bibliographies et de dictionaires de littérature française, D. W. Alden avait fondé en 1949 la *Bibliographie française du XX[e] siècle*, qui recense tous les livres publiés en français depuis le début du siècle : aux Etats-Unis, le *Alden* est considéré comme un outil indispensable pour les universitaires à la connaissance des publications françaises. La dernière livraison a paru en automne. Engagé volontaire pendant la seconde guerre mondiale, le professeur Alden était titulaire de la croix de guerre, officier dans l'ordre des palmes académiques et chevalier de la Légion d'honneur.

■ **KENNY KIRKLAND**, pianiste de jazz noir américain, est mort à son domicile new-yorkais, vendredi 13 novembre, à l'âge de quarante-trois ans. Il aurait succombé à une surdose de drogue, selon le *Los Angeles Times*. Né le 28 septembre 1955 à New York, dans le quartier de Brooklyn, Kenneth David Kirkland avait façonné son oreille à l'écoute des grands classiques du *jazz* autant qu'à celle de la musique soul puis funk des années 60. Reçu à la Manhattan School of Music, où il étudie la musique classique (théorie et pratique), Kenny Kirkland est victime d'un grave accident qui l'empêche de devenir enseigant à plein temps. Très tôt il rencontre la génération montante des néo-boppers symbolisée par les frères Marsalis. De 1981 à 1985, il est dans le quartette de Wynton, le trompettiste, puis il rejoindra Branford, le saxophoniste. Dans le même temps, il fait partie de l'orchestre « jazz » de Sting, l'ancien chanteur du groupe Police, ce qui lui permettra d'accéder à une reconnaissance mondiale. Très populaire aux Etats-Unis, Kenny Kirkland accumule les participations à diverses formations tout en s'essayant à une carrière de leader. De son apprentissage il avait retenu le goût pour une musique croisée entre le swing ternaire et certains aspect rythmiques du binaire, le tout avec une grande virtuosité formelle.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Philippe Selz, ambassadeur au Gabon, a été nommé ambassadeur à Sao Tomé et Principe en résidence à Libreville, en remplacement de Michel Lunven, par décret publié au *Journal officiel* du 14 novembre.

[Né le 14 septembre 1940 à Lyon, Philippe Selz est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Il a été notamment en poste à Rio de Janeiro (1968-1970), à Dar es-Salaam (1970-1971), à Londres (1973-1976), à Washington (1981-1985) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être directeur adjoint du cabinet de Jacques Pelletier, ministre de la coopération et du développement (1988-1991), chargé d'affaires, puis ambassadeur à Haïti (1993-1995). Ambassadeur au Cameroun d'octobre 1995 à mars 1998, Philippe Selz est depuis cette date ambassadeur au Gabon.]

Eugène Berg, ambassadeur en Namibie, a été nommé ambassadeur au Botswana en résidence à Windhoek, en remplacement de Frédéric Baleine du Laurens, par décret publié au *Journal officiel* du 22 novembre.

[Né le 23 septembre 1945 à Château-Thierry (Aisne), Eugène Berg est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1971-1973). Il a été notamment en poste à Mexico (1986-1989) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être adjoint au président de la Commission interministérielle pour la coopération franco-allemande (1990-1993). De février 1994 à juillet 1998, il était consul général à *Leipzig*. Eugène Berg est ambassadeur en Namibie depuis un mois.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Bernard Laurin, professeur de paléontologie, a été élu, le 9 novembre, président de l'université de Bourgogne à Dijon. Il succède à Jocelyne Pérard, arrivée au terme de son mandat.

[Né le 28 février 1947 à Migennes (Yonne), Bernard Laurin a été, de 1974 à 1983, chercheur au laboratoire de géologie sédimentaire et de paléontologie du CNRS à Dijon. Après avoir soutenu sa thèse de doctorat d'Etat en 1981, il intègre l'université de Bourgogne où il est nommé professeur en 1983. L'année suivante, et jusqu'en 1993, il est élu au conseil scientifique de l'université, puis, en 1997, vice-président du conseil d'administration. Bernard Laurin est par ailleurs président de l'association paléontologique de France.]

Marie-Jeanne Philippe, professeur de génie mécanique, a été élue présidente de l'université de Metz, en remplacement de Gérard Nauroy.

[Née le 14 mai 1948 à Epinal (Vosges), Marie-Jeanne Philippe est docteur d'Etat ès sciences physiques (1983). Assistante à l'université de Nancy-I de 1972 à 1974, elle est nommée assistante, puis maître assistante au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) à Paris de 1977 à 1984. Elle rejoint ensuite l'université de Metz, où elle est nommée professeur, en 1987, au département de génie mécanique de l'IUT et au laboratoire d'étude des textures et application des matériaux. En 1992, Marie-Jeanne Philippe est élue vice-présidente du conseil scientifique de l'université et, en 1993, du conseil d'administration de l'IUT.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 18 novembre sont publiés :

● **Communes** : un décret portant changement de noms de communes.

● **OGM** : deux arrêtés portant suspension de la mise sur le marché de colza génétiquement modifié en France pour une période de deux ans.

● **Comptes** : les comptes des partis et groupements politiques au titre de l'exercice 1997.

Au *Journal officiel* du jeudi 19 novembre sont publiés :

● **Police** : une loi portant extension de la qualification d'officier de police judiciaire au corps de maîtrise et d'application de la police nationale.

● **Emploi** : un décret relatif à l'expérimentation de l'élargissement du contrat de qualification aux adultes demandeurs d'emploi de plus de 26 ans ; cette expérimentation est prévue dans la loi contre les exclusions.

● **Routiers** : un décret relatif à la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs non salariés du transport routier public de marchandises.

● **Propriété intellectuelle** : plusieurs décrets concernant le code de la propriété intellectuelle.

● **Archives** : un arrêté instituant une dérogation générale pour la consultation de certains fonds d'archives publiques concernant la seconde guerre mondiale versés aux Archives nationales par le ministère de l'équipement, des transports et du logement.

● **Collectivités locales** : un arrêté portant nomination à la Commission nationale de la coopération décentralisée.

Au *Journal officiel* du vendredi 20 novembre est publié :

● **Evaluation** : un décret relatif à l'évaluation des politiques publiques, présenté par Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation, au conseil des ministres du mercredi 18 novembre. Ce texte simplifie le dispositif interministériel d'évaluation des politiques publiques défini en 1990. Un Conseil national de l'évaluation sera désormais chargé de proposer au premier ministre un programme annuel d'évaluations permettant d'apprécier l'efficacité des politiques publiques en comparant leurs résultats aux objectifs assignés et aux moyens mis en oeuvre. Il sera composé de quatorze membres : six personnalités choisies en fonction de leurs compétences scientifiques, trois élus des collectivités territoriales, trois membres du Conseil économique et social, un membre du Conseil d'Etat et un membre de la Cour des comptes. Les rapports d'évaluation seront rendus publics.

Au *Journal officiel* du samedi 21 novembre est publié :

● **Production laitière** : un décret modificatif concernant l'octroi d'une indemnité à l'abandon total ou partiel de la production laitière.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Paris.

Je me prénomme

Barbara, Nicole.

Je suis née le mercredi 18 novembre 1998.

Mes parents,

Danièle et Gilles KRULIK-BERINSTEIN,
sont très heureux.

– Bonjour, Pam Pam !

Bernard BOITOUT,
Pater Lugdunensis.

Aux prochaines Cousinades, nous serons vingt !

Paul GUILLAUMOT

est venu agrandir la ronde de tes arrière-petits-enfants, le 8 novembre 1998.

Mathias, Justin et Louise ROSE,
Garance et Brune AULAGNE,
Camille, Lucie et Emma BARBIER,
Marie GUILLAUMOT,
sa grande sœur,
Quentin et Vincent MASSEBIAU,
Lily et Violette RAVON,
Antonin, Louis
et Constance GIRAUD,
Maxence et Margot DURDILLY,
Emilie BOITOUT.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Mariages

– Ces jours derniers a été célébré à la Mairie de Paris le mariage de

M[lle] Marina UZUN,
pianiste,

fille de

Olga UZUN,
professeur de médecine
à la faculté d'Odessa

et de

Yvan UZUN,
de l'Académie d'architecture,

avec

René BOTH,
professeur et compositeur de musique.

Parmi les invités, on a noté la présence de Robert Marchand et Gérard Grandval, de l'Académie d'architecture, M[e] Claudette Eleini, avocat au barreau de Paris, Denis Cohen, compositeur et chef d'orchestre... Félicitations !

Décès

– Le professeur Daniel Beurton et Christine,
Patrick Beurton,
ses enfants,
Catherine et Jean-Pierre Campagne,
Olivier et Blandine Beurton,
Pierre et Fadela Beurton,
Elisabeth et Joël Tournemine,
ses petits-enfants,
Thomas, Camille, Alexandre, Fanny, Romain, Thibault et Sylvain,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M[me] Raymonde BEURTON,

survenu le 20 novembre 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

24, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

M[me] Alfred BOUCHER,
née Marie-Jeanne BARRAU,

s'est éteinte dans la paix du Seigneur, à quatre-vingt-dix-sept ans, chez elle, entourée de ses enfants, *le 10 novembre 1998*. Elle a rejoint son mari,

Alfred BOUCHER,
contrôleur général de l'armée,
croix de guerre 1914-1918,

qui l'avait précédée le 2 février 1960.

L'inhumation a eu lieu à Versailles, le 14 novembre.

« Et quand je serai allé vous préparer une place, je reviendrai vous prendre avec moi, afin que, là où je suis, vous soyez, vous aussi. »
Jean XIV, 3.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nimes.

M[me] Claude Brunel,
Sylvie Brunel,
Anne-Marie Brunel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean BRUNEL,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Nimes,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 16 novembre 1998, à Nimes.

2, rue des Cèdres,
30900 Nimes.

– Suzanne Tardieu-Dumont,
son épouse,
a la douleur de faire part du décès de

Louis DUMONT,
directeur d'études
à l'*Ecole des hautes études*
en sciences sociales,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

11, rue Lagrange,
75005 Paris.

– Malka (Mado) Gero,
son épouse,
Michel, Annick, Sandrine, Vanessa et Raphaël Pener-Gero,
ses enfants et petits-enfants,
Ladislas, Michel-Alexandre, Jacqueline et Kitty Robert,
ses beaux-frères et belles-sœurs, et leurs enfants et beaux-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Stéphane GERO,
directeur de recherche émérite
au CNRS,

survenu le 16 novembre 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le jeudi 19 novembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, allée des Rouges-Gorges,
91940 Les Ulis.

– Joseph, Marina, Naïma, Gabriel, Lydie, Graziella et François,
sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Raoul GUGLIELMI,

survenu le vendredi 20 novembre 1998.

Les obsèques auront lieu le 25 novembre, à 14 h 30, au cimetière nouveau d'Ivry-sur-Seine, 13, rue Gaston-Monmousseau.

« J'ai laissé des âmes dont la peine s'accroîtra de mon départ. »
(Rimbaud).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 24 novembre 1997,

Barbara

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

– Il y a un an, le 24 novembre 1997,

Hervé BERTHEUX

nous quittait.

Son père, ses enfants demandent à tous ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui tout particulièrement.

– Il y a quinze ans, nous quittait

Christian CHAILLAN.

Monique, Arnaude et Julien, constants dans la peine.

Avis de messe

– Une messe anniversaire sera célébrée à l'intention de

M. Félix LECOY,
membre de l'Institut,

en l'église Notre-Dame du Travail, 59, rue Vercingétorix, Paris-14[e], le samedi 5 décembre 1998, à 10 h 30.

Commémorations

– Hommage à **François Mansart** pour le quadricentenaire de sa naissance. Aquarelles et dessins de Jean Pattou, du 24 novembre au 31 décembre 1998, du mardi au dimanche inclus, de 15 heures à 19 heures, **Maison Mansart**, 5, rue Payenne, Paris-3[e]. Tél. : 01-48-87-41-03.

Colloques

– Les 17[es] Journées de Reims pour une clinique du toxicomane auront lieu vendredi 27 et samedi 28 novembre, au Centre des congrès de Reims. Elles auront pour thème : traitements de substitution et politique de substitution : vers une *clinique du social*.

Renseignements : Centre d'accueil et de soins pour les toxicomanes,
27, rue Grandval,
51100 Reims.
Tél. : 03-26-02-19-51.

Colloque ouvert au public
organisé par
LA SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS
Tél. : 01-43-29-66-70
Fax : 01-07-44-07-44

« PRATIQUES
DE LA PSYCHANALYSE »

Samedi 28
et dimanche 29 novembre 1998
à la Maison de la chimie
28, rue Saint-Dominique,
75007 Paris,
avec : Jean Cournut, Paul Denis,
Gilbert Diatkine, André Green,
Paul Israël.

COLLOQUE :
INTÉGRATION PAR LE TRAVAIL.
Vendredi 11 décembre,
au Palais du Luxembourg

*Ce colloque, organisé par le Rotary-*International avec l'Union patronale de Paris, se propose d'informer et de clarifier la situation présente pour agir ensemble vers une solution rationnelle, rentable et humaniste.

Avec Michel Toqué, Claude Guinet, François-Ferdinand Cochin, Philippe Bataille, André Added...

Inscription gratuite, contacter Carol Louvigny au 01-48-87-98-28.

Communications diverses

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE
DES DROITS UNIVERSELS
DE L'HOMME

Le Centre des droits de l'homme et de la femme propose un dossier gratuit d'information pour les établissements scolaires qui en feront la demande.

Adresse : CDH, BP 16,
75622 Paris Cedex 13.

Nous diffusons aussi par téléphone permanent l'intervention de René Cassin à l'ONU, le 9 décembre 1948, au 01-45-82-77-77.

Stages

STAGE D'EXPRESSION ORALE
Améliorer la fluidité de sa parole,
organiser rapidement sa pensée.
Week-end du *28-29* novembre
Parodoi formation:
01-43-14-26-54

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL
DE PHILOSOPHIE

● **Séminaire**

Raymonde Carasco : **« La pensée-cinéma ».**

2 et 16 décembre, 6, 13, 20 et 27 janvier, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Journée d'étude**

A propos et à partir de *L'écriture ou la vie de Jorge Semprun*
sous la responsabilité de Maria-Letizia Cravetto.

27 novembre, 10 heures-18 heures, Maison des sciences de l'homme, salle 214, 54, boulevard Raspail, Paris.

● **Samedi autour d'un livre**

La phénoménologie éclatée de Dominique Janicaud
sous la responsabilité de Francis Affergan.

Avec F. Affergan, R. Barbaras, J.-F. Courtine, F. Dastur, D. Janicaud.

28 novembre, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, *répondeur : 01-44-41-46-85*. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

CARNET DU MONDE
Téléphones :
01-42-17-39-80
01-42-17-29-96
01-42-17-38-42
Fax : 01-42-17-21-36

Dans « Le Monde diplomatique » de novembre

LE MONDE DIPLOMATIQUE de novembre se penche sur la crise russe. Qu'il y ait trop ou pas assez d'intervention publique dans l'économie et la société, le pays est toujours en « mal d'Etat ». Cette mise en perspective historique permet de jeter une lumière crue sur le comportement des intellectuels locaux. Le mensuel souligne aussi que le système financier international continue de s'enfoncer dans la tourmente. Après avoir pratiqué la *politique de la terre brûlée* en Russie et en Amérique latine, les investisseurs appellent les gouvernements au secours. *Le Monde diplomatique* consacre d'autre part un dossier aux *défis de la transition* démocratique au Maroc. En Palestine, après les accords de Wye River, l'arrêt de la colonisation israélienne demeure l'enjeu majeur de la paix.

Egalement au sommaire : la réforme de la politique agricole commune sous la pression de l'OCDE et des gros producteurs ; les nouvelles guérillas au Mexique ; le crédit perdu du photojournalisme et la dictature en Birmanie, qui *bride son opposition* tout en tolérant le trafic de drogues.

★ En vente chez votre marchand de journaux. 24 francs.

La Loire, reflet des nouvelles ambitions de Nantes

L'aménagement urbain d'une vaste île au centre de l'agglomération offre une chance historique à la cité des ducs de Bretagne de renouer un lien fort avec son fleuve nourricier. Parallèlement, élus et urbanistes veulent lui redonner son équilibre et sa beauté perdus

NANTES
de notre correspondant régional

Après lui avoir tourné le dos, Nantes veut se réconcilier avec la Loire. L'aménagement de *« l'île de Nantes »*, qui s'étend sur 5 kilomètres au cœur de l'agglomération, lui en offre l'occasion ; la menace que fait peser la dégradation du fleuve sur la solidité des berges, quais et ponts, comme sur l'approvisionnement en eau potable, lui en impose la nécessité.

A l'instar de la plupart des villes, l'agglomération nantaise s'est développée après guerre en avalant sans compter les espaces disponibles en bordure des axes routiers. De 1965 à 1995, la surface urbanisée a triplé, la population n'a augmenté que de moitié. Cette croissance en tache d'huile, la fermeture des chantiers navals, le déclin ou le départ d'industries nées sur les bords du fleuve et le transfert hors du centre-ville de l'essentiel de l'activité portuaire ont pu faire croire au divorce entre Nantes et son fleuve nourricier.

Déjà, le remblaiement de nombreux bras de Loire avait transformé le chapelet d'îles qui la traversaient jadis en un seul ensemble, ce qui avait fortement réduit la présence de l'eau en ville. Baptisé récemment *« île de Nantes »* par les élus et les urbanistes, cet ensemble, qui regroupe 12 000 personnes et 9 000 emplois, n'existe pas en tant que tel dans l'esprit des Nantais : le tout représente pourtant une superficie de 350 hectares, aussi vaste que le centre-ville qui lui fait face, sur la rive nord. *« L'île de Nantes n'existe que vue d'avion »*, reconnaît l'adjoint à l'urbanisme, Bernard Bolzer.

INTÉRÊT HISTORIQUE

L'ouest de cette île fut le bastion de la cité industrielle et portuaire. C'est aujourd'hui la partie qui fait le plus rêver. Sa pointe, sur laquelle les deux bras de Loire se séparent ou se rejoignent, selon le sens de la marée, est sans doute le plus bel endroit de la ville. Les 20 hectares de friche laissés en bordure du fleuve par la fermeture du chantier Dubigeon font soupirer les nostalgiques de la Navale et saliver les aménageurs : c'est là qu'un nouveau quartier pourrait émerger de la façon la plus spectaculaire. Mais il faudra intégrer la proximité, pour longtemps encore, d'une gare de fret SNCF, du Marché d'intérêt national et de plusieurs entreprises industrielles. A



AGGLOMÉRATION NANTAISE

quelques pas, sur le quai François-Mitterrand, l'imposant chantier du palais de justice indique que la Loire et ses rives demeurent l'espace emblématique de Nantes. Ce n'est pas un hasard si l'école d'architecture souhaite également s'y installer et si, plus en aval ou de l'autre côté du fleuve, de multiples établissements, entreprises ou institutions, ont choisi ces dernières années le fleuve comme reflet de leurs ambitions.

La partie est de l'île abrite le quartier Beaulieu. Pour les Nantais, c'est le grand ratage urbain des années 70. Tours et barres issues de l'époque des ZUP, concentration d'administrations et de services tertiaires dans ce qui devait être le foyer de la ville moderne, sont perçues comme le contre-exemple de ce qu'il faudra faire sur les terrains disponibles côté ouest. Entre ces deux pointes, le quartier des Ponts traverse l'île du nord au sud. L'enjeu sera cette fois de conserver, tout en le rénovant, un habitat accessible aux revenus modestes, caractéristique de ce quartier aussi vieux que Nantes.

Pour rabouter ces quartiers disparates, donner à l'île la circulation est-ouest qui lui manque, définir ses espaces publics et les principes de son aménagement, le conseil municipal doit décider en décembre le lancement d'un concours d'urbanisme, dans l'esprit de ce qui a été fait en région parisienne pour l'île Séguin. *« Il faut tout à la fois éviter un développement anarchique et lutter contre une éventuelle spéculation foncière »*, explique le maire, Jean-Marc Ayrault (PS), qui n'entend pas pour autant figer l'avenir dans un projet vainement ficelé jusqu'aux moindres détails. *« Aucun groupe social ne doit s'approprier un lieu aussi fort »*, estime en écho Jean de Legge, de l'Institut TMO, auteur d'une étude sur les attentes des Nantais, dont il tire plusieurs conclusions : *« la nécessité d'avoir une ambition résidentielle forte, d'établir un lien direct avec le centre-ville, de verser un tribut significatif à la mémoire du lieu et d'avoir un souci fondamental de l'environnement »*. Personne, en tout cas, ne nie l'intérêt historique qu'a Nantes de se retourner vers son fleuve. *« L'enjeu, derrière tout cela, est aussi de savoir si l'on continue à se développer toujours vers la périphérie, avec les problèmes de transports et d'infrastructure que cela pose, où si l'on relance un développement du centre-ville à partir de l'île de Nantes et des rives de Loire »*, explique Jean-Yves Paillou, directeur de l'agence d'études urbaines de l'agglomération.

Parallèlement, il faudra redonner au fleuve son équilibre et sa beauté perdus. Le plan Loire grandeur nature arrêté par l'Etat prévoit de remonter la ligne d'eau à marée basse, descendue de 4 mètres depuis un siècle à cause des dragages, ce qui menace les fondations des ouvrages d'art. Trois solutions sont étudiées par l'agence de l'eau Loire-Bretagne et l'Association communautaire de l'estuaire de la Loire (ACEL) : la modification des épis qui jalonnent et canalisent le lit du fleuve entre l'Anjou et l'océan, la création de plusieurs *« seuils à échancrures »* ou la réalisation d'un *« ouvrage de déconnexion hydraulique »*, sorte de barrage mobile, en aval de Nantes. Coûts estimés : de 500 millions à 2 milliards de francs. Le choix sera effectué en 1999. Dans tous les cas, il s'agit de réduire l'ampleur de l'énorme pompe aspirante et refoulante d'eau salée et de vase en suspension qu'est devenu l'estuaire creusé et chenalisé, sans interdire par un barrage fixe la remontée des navires jusqu'au port de Nantes. *« Si l'on ne fait rien, la machine à boue deviendra une machine infernale »*, prédit Marc Leroy, directeur de l'ACEL. Tout comme Jean-Marc Ayrault pour l'île de Nantes, il pronostique que la complexité du chantier aura pour corollaire sa durée : plusieurs décennies.

Adrien Favreau

Une porte médiévale sur le chemin du tram

NANTES
de notre correspondant

A Nantes, les vestiges de l'enceinte médiévale avivent toujours la curiosité des promeneurs. Ils se pressent nombreux pour observer les étonnantes constructions mises au jour, cet été, par la campagne de fouilles préalables au lancement du chantier de la troisième ligne de tramway. Bâties au XIIIe siècle et remodelées au XVe, la tour Haut-le-Pied et la tour d'Erdre formaient une porte d'accès au nord de la ville, sur le chemin filant vers Vannes. Juchées sur le piton rocheux surplombant le lit de l'Erdre, devenu le cours des Cinquante-Otages depuis le comblement de la rivière, elles jalonnaient le passage entre les parties basse et haute de la cité des ducs de Bretagne.

Initialement, leurs vestiges devaient être recouverts après avoir été étudiés par l'Association pour les fouilles archéologiques nationales. La configuration du terrain faisait penser aux spécialistes de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) qu'il ne resterait que quelques pierres sur le rocher. Les services techniques du district et de la société de transports en commun de l'agglomération nantaise croyaient donc que leur démolition partielle ne poserait pas de problème. Personne n'imaginait que les vestiges de la tour Haut-le-Pied étaient si bien conservés, ni si élevés.

Il est vite apparu impossible de sacrifier un tel ensemble, même sur l'autel du sacro-saint tramway nantais, dont la future ligne reprend exactement le passage entre les deux tours. Le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault (PS), a sans doute gardé le souvenir de la polémique qu'avaient engendrée la mise au jour et la destruction partielle de vestiges voisins, sur l'îlot Boucherie, où la Fnac envisagea de s'installer. Le maire, également président du district de l'agglomération, a donc demandé à ses services et au cabinet d'architectes AIA d'étudier la possibilité de préserver et de mettre en valeur ces vestiges, tout en faisant passer le tram. La largeur qu'exigent ces deux voies de circulation n'a pourtant plus rien à voir avec celle que nécessitaient les charrettes franchissant la porte médiévale. Et il n'est pas question de prendre du retard sur ce chantier de 2 milliards de francs, dont la première phase doit être achevée en septembre 2000.

Le district a donc décidé de décaler de 2 mètres la plateforme du tramway, afin de préserver les vestiges de la tour Haut-le-Pied, qui resteront visibles. Ce qu'il reste de la tour d'Erdre sera également préservé mais recouvert par la future ligne. La ville s'en est remise à l'expertise du conservateur régional, Bernard Mandy.

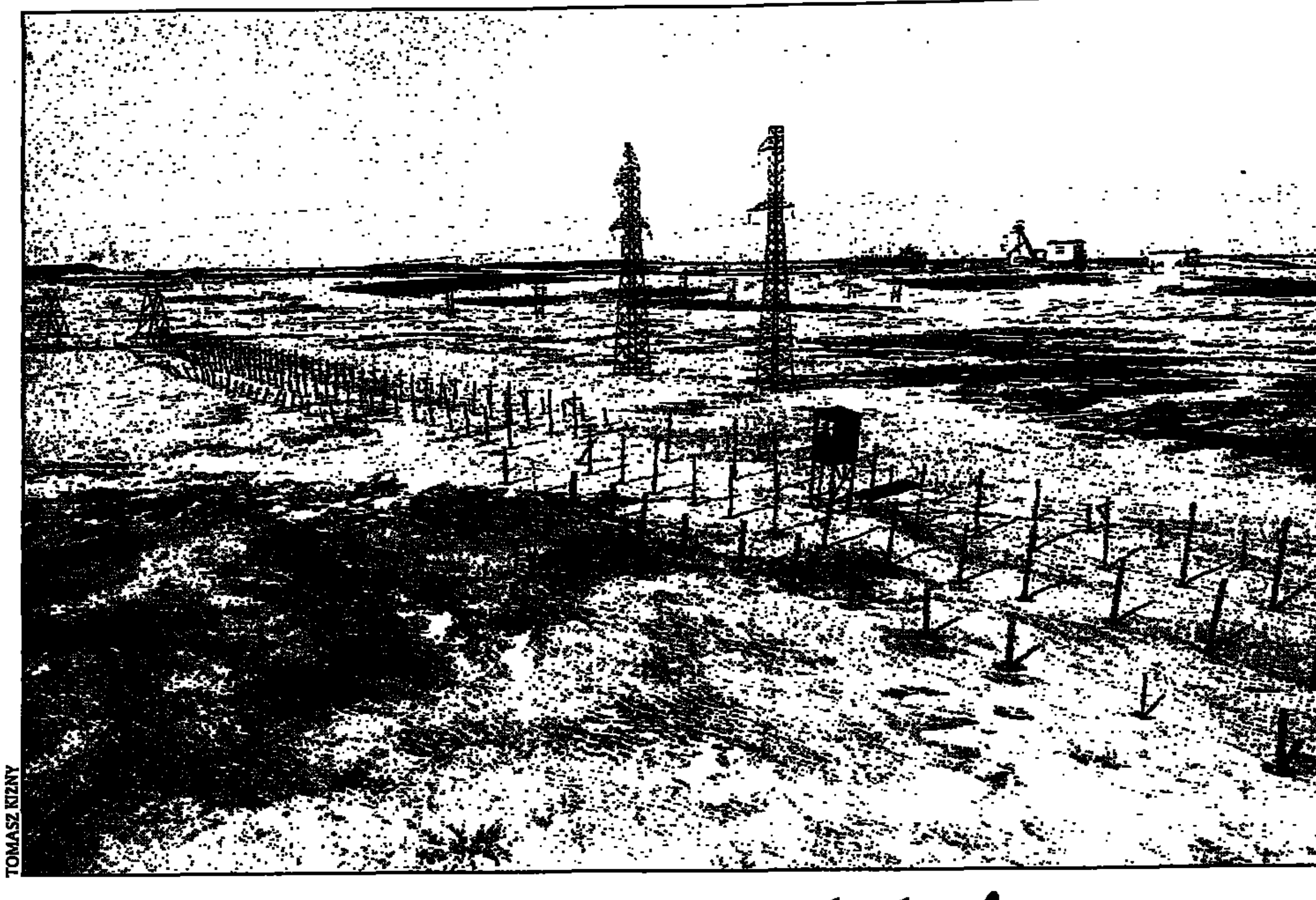
A. F.

Jean Tiberi, ne veut pas ouvrir de débat sur la ZAC Rive gauche

PARIS. Jean Tiberi ne souhaite pas que le dossier de la ZAC Paris-Rive gauche soit inscrit à l'ordre du jour du Conseil de Paris, lundi 23 novembre. La plus grande opération d'urbanisme en cours dans la capitale devait cependant faire l'objet en séance d'une série de questions des groupes communiste et socialiste. Le maire et ses adjoints, qui ont réussi à faire échec à la tentative de « putsch » du maire (RPR) du 13e arrondissement, Jacques Toubon, veulent *« adapter le plan d'aménagement aux nouvelles réalités économiques et urbanistiques »*. En effet devant les difficultés de commercialisation des bureaux et les risques qui en découlent pour cette opération très coûteuse, ainsi qu'en raison de l'opposition irréductible des associations, l'équipe municipale veut reprendre complètement le projet pour tenter d'arriver à un équilibre financier en 2001. Henri Malberg, président du groupe communiste, dénonce pour sa part *« l'absence de démocratie et de transparence »*. Il rappelle que ses amis souhaitent *« que la ville conserve la maîtrise de l'opération »*, et que *« la coopération avec l'Etat pour faire un pôle universitaire, n'exclut pas une conception diversifiée de l'opération avec un pôle multimodal à la gare d'Austerlitz, un mélange d'activités commerciales et artisanales et une mixité sociale dans les logements »*. Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste, estime que *« cette ZAC aurait pu être une chance pour Paris, si elle avait été conçue en tenant compte des besoins de la ville sur les plans économique et urbain »*.

HORIZONS

REPORTAGE

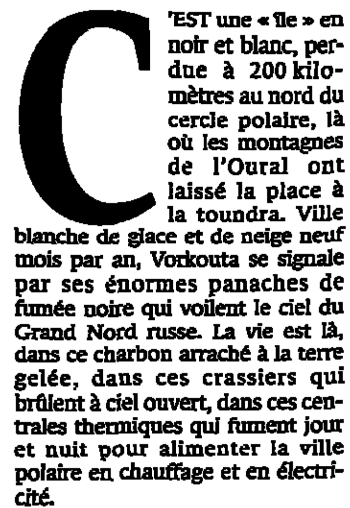


TOMASZ KIZNY

Les mineurs oubliés de Vorkouta

Héros de la construction du socialisme soviétique, les « gueules noires » de Vorkouta ne sont plus payées depuis novembre 1997. Malgré le troc, leurs conditions de vie deviennent presque inhumaines

A 200 km au nord du cercle polaire, dans la République des Komis, 900 km² du bassin de la Petchora sont dédiés au meilleur charbon du pays. Cet eldorado de l'aristocratie ouvrière, qui fut aussi dès 1931 un des plus grands goulags du pays, s'installe aujourd'hui dans la misère quotidienne. La tentation de fuir est grande, la plupart le veulent, mais personne ne le peut.



C'EST une « île » en noir et blanc, perdue à 200 kilomètres au nord du cercle polaire, là où les montagnes de l'Oural ont laissé la place à la toundra. Ville blanche de glace et de neige neuf mois par an, Vorkouta se signale par ses énormes panaches de fumée noire qui voilent le ciel du Grand Nord russe. La vie est là, dans ce charbon arraché à la terre gelée, dans ces crassiers qui brûlent à ciel ouvert, dans ces centrales thermiques qui fument jour et nuit pour alimenter la ville polaire en chauffage et en électricité.

« Sans les mines, cette ville est morte », résume son maire, Igor Chpektor. *« Fermez nos puits, et alors il faudra abandonner la ville et évacuer ses 180 000 habitants »*, prévient Vladimir Chouchkov, directeur d'exploitation de la mine de Severnyï. Vorkouta est moins une ville qu'une immense zone industrielle délabrée de 900 kilomètres carrésdédiée au charbon, l'un des meilleurs du pays. Aucune route n'y mène. Un avion par jour, une ligne de chemin de fer pour acheminer la nourriture et évacuer le minerai sont les seuls liens avec le reste de la Russie.

« Je suis arrivé en 1958 comme mineur, se souvient Sergueï Chmarlovski, soixante et un ans. *Je me disais qu'il était impossible de vivre ici. Neuf mois de gel, des – 40, – 50 degrés en janvier et février. Et puis les camps étaient encore là, autour des puits. Au fond, on travaillait avec d'anciens zeks* [détenus du goulag], *libérés en 1953 ou 1956, mais qui ne pouvaient pas quitter Vorkouta. »* Car la ville du charbon fut, dès 1931, l'un des plus grands goulags staliniens, l'un des plus durs aussi, où périrent des centaines de milliers de détenus. *« On dit que sous chaque traverse du chemin de fer, il y a un corps de zek »*, ajoute Sergueï Chmarlovski.

Mais au cauchemar du goulag, toujours présent, s'oppose une autre mémoire, glorieuse cette fois, et qu'entretiennent avec passion les 32 000 mineurs de Vorkouta. Celle d'une ville pionnière, héroïne de la construction du socialisme, eldorado d'une aristocratie ouvrière choyée par l'URSS des années Brejnev. Le superbe palais des mineurs, dans le centre-ville, des fresques célébrant l'ouvrier partant à la conquête du charbon, des bas-reliefs de Lénine montrant le chemin des puits témoignent encore d'une certaine splendeur. *« Ici, il y avait tout, des fleurs, du raisin, du vin géorgien »*, se souvient Viktor, venu à Vorkouta en 1961.

C'EST le souvenir de cet âge d'or qu'ont brandi les « gueules noires » lorsqu'ils ont bloqué, en mai, plusieurs voies ferrées de l'Oural. C'est à cette prospérité, évanouie à la fin des années 80, qu'ils ont songé en campant, de juin à octobre, devant la « Maison Blanche » à Moscou, siège du gouvernement de la Fédération de Russie, pour réclamer des salaires qui ne sont plus payés depuis novembre 1997.

« Allez, les hommes, là on vit dans la merde, mais dans deux ans ce sera peut-être mieux, pas vrai ? » Depuis quinze ans, Lilia Ivanovna est la patronne du vestiaire des techniciens et cadres, à la mine de Severnyï, à 20 kilomètres du centre-ville. Un billard, un jeu d'échecs, des douches et un sauna : la pièce de repos fut autrefois belle. Dans sa blouse grise hors d'âge, Lilia trie les habits de travail de ceux qui remontent du fond, sert le thé, régente « ses hommes ». Quelques rires lui répondent et elle poursuit à la cantonade. *« Bon, il y a dix ans, c'était super, on gagnait bien, il y avait de l'émulation. Ben moi, je suis patiente, je suis une fille du Nord, il faudra bien qu'un jour on vive correctement. »*

Lilia Ivanovna n'est pas la plus misérable des employés de Vorkouta-Ougol, la société qui gère les huit mines encore en activité dans le bassin : elle est retraitée, ce qui ici n'interdit pas de continuer à travailler, au contraire. A défaut de recevoir son salaire, Lilia peut compter sur sa pension – 220 francs par mois – qui est, elle, régulièrement versée. C'est aussi grâce à ces retraites, perçues à partir de quarante-cinq ans, que bon nombre de mineurs de la ville disent pouvoir survivre. Car, depuis *« la disparition de l'argent »*, selon la formule d'un ouvrier de Servernyï, Vorkouta a dû inventer une économie de crise. Comment vivre sans salaire pendant onze mois, quand un mineur gagnait, avant la dévaluation
du rouble, le 17 août, entre 2 000 francs et 6 000 francs par mois ? D'innombrables circuits de troc, où l'urgence le dispute à la débrouillardise, ont été mis en place par la mairie et la direction de Vorkouta-Ougol. Le siège de cette compagnie, dont 85 % des actions demeurent la propriété de l'Etat russe, est comme il se doit avenue Lénine. Au sommet de sa façade, un slogan reste éclairé toute la nuit : *« Plus de charbon pour la patrie ! »*

Les responsables de Vorkouta-Ougol reconnaissent volontiers qu'il n'est plus question de payer l'intégralité des salaires. *« Pour cela, il faudrait que nos acheteurs et que le gouvernement soient solvables, sourit un de ses dirigeants, Viatcheslav Davidoff. 40 % seulement de notre production nous est payée en argent. 60 % c'est de l'échange, charbon contre nourriture, contre pétrole, contre matériel d'exploitation. »* Organisé au plus haut niveau, le système de troc diffuse ensuite dans toute la ville. Et tant pis pour les salaires, dont les arriérés s'élèvent aujourd'hui à 50 millions de roubles (18 millions de francs).

En octobre, après la levée du piquet de grève devant la « Maison Blanche » et la signature d'un accord entre les syndicats et le gouvernement, l'équivalent d'un mois de salaire a été versé, au titre du rattrapage de novembre 1997. *« Mais le mois prochain, franchement, je ne sais pas,* ajoute M. Davidoff, *cela dépend du gouvernement. »*

Loin des promesses faites à 2 000 kilomètres de là, à Moscou, Vorkouta s'est ainsi installée dans la misère quotidienne. En cette fin du mois d'octobre, après six heures passées au fond, Boris est passé dans la *« salle des pendus »* récupérer sa chapka de fourrure, sa parka élimée et un vieux sac plastique pour les provisions. Boris a quarante-sept ans, en fait quinze de plus, et travaille depuis 1971 au puits de Vorkoutskï. *« Je suis à l'étayage et à l'entretien de galeries*, dit-il. *C'est très dur, l'essentiel du travail se fait encore à la main, les machines ne passent pas. »*

Il fait – 20 degrés dehors, et Boris attend le car qui le ramènera dans le centre-ville. *« On nous a cassés, on nous a abattus »*, dit-il. Comme bien d'autres, il explique comment Vorkouta-Ougol, à défaut de payer des salaires, assure un minimum. La mine consent des avances, de 400-500 roubles (140-175 francs) : chaque mois, la liste des bénéficiaires est établie avec les syndicats. Les mineurs de fond peuvent toucher un peu plus. *« Il faut qu'ils mangent, ils doivent être plus aidés que ceux qui travaillent en surface »*, précise le directeur du puits de Severnyï.

Et puis, il y a la *stolovaïa*, la cantine de la mine, où le repas est, de fait, gratuit puisque retenu sur le futur et hypothétique salaire. Choux, pommes de terre, poisson ou boulettes de viande : à Vorkoutskï, le repas complet coûte 2,50 francs. La cantine est aussi devenue épicerie. *« Moi, je vis avec les "talons" pour nourrir mes quatre enfants, ça me paie le pain, le lait, les pommes de terre parfois »*, dit Boris. Le *talon* est un bon d'achat de 2,50 francs, là encore donné comme avance sur salaire par la mine, à raison de vingt-trois par mois. Aller dans les magasins de la ville ? Boris se fait répéter la question et sourit : *« Non, ça fait plusieurs mois que je n'y vais plus. Qu'est-ce que je pourrais bien acheter ? Vous voyez, depuis déjà longtemps, je ne mange plus que la viande du* tarmazok. »



TOMASZ KIZNY

Le *tarmazok*, chacun en parle en évoquant les fins de mois impossibles. *« Une saloperie »*, avait expliqué Lilia Ivanovna. *« Certains donnent ça à bouffer à leurs gosses, c'est dégeulasse »*, ajoute Sergueï Ousaiova, lui aussi mineur à Severnyï. A l'entrée de chaque puits, un guichet distribue ce casse-croûte du mineur à ceux qui descendent au fond. Roulé dans une feuille de papier, un bout de pain blanc, un de pain noir et un morceau de saucisse. Coût : 2 francs, à déduire du futur salaire. *« Je connais des gars qui en prennent six ou sept chaque jour pour nourrir leur famille, on vit comme des chiens »*, s'emporte le retraité Sergueï Chmarlovski.

« Mon rêve, c'est d'avoir un peu d'argent, de payer un pot-de-vin pour décrocher un travail dans le sud, et de partir »

RETOUR au puits de Severnyï. A moins 550 mètres, Mikhaïl Timokhine, quarante-quatre ans, fait sa tournée d'inspection. Technicien d'exploitation, il travaille là depuis vingt-deux ans et connaît tous les coins et recoins des 110 kilomètres de galeries. *« Avant,* dit-il en montrant avec sa lampe les voussoirs de béton, *tout ça était éclairé, on peignait même les murs des grandes galeries d'exploitation. Maintenant, la mine ne peut plus payer l'électricité, on bosse dans le noir. »*

Les veines de charbon sont à une demi-heure de marche dans l'air glacé soufflé par la ventilation. A moins 600 mètres, trois hommes pataugent dans une boue noirâtre. La veine file vers la gauche et fait 80 centimètres de hauteur. L'extracteur mécanique a déjà avancé de 100 mètres. *« On sort 800 tonnes par jour »*, dit un mineur, accroupi contre un étai hydraulique. La sécurité ? *« Question amusante »*, dit-il. Deux hommes sont morts écrasés la semaine dernière dans un autre puits. Plus de trente-cinq décès depuis le début de l'année dans les neuf mines du bassin. En janvier, le puits de Tsentralnaïa a explosé : vingt-trois morts. Des galeries ont dû être noyées, mais le feu court toujours dans certaines veines de charbon.

« Nos moyens techniques vieillissent, nous ne pouvons pas investir », dit le directeur de Severnyï. *« Les gars ne sont pas payés, alors la discipline se relâche, et la sécurité s'en ressent. L'ambiance avec les chefs d'équipe est assez électrique »*, reconnaît Mikhaïl Timokhine. Les primes de rendement, qui peuvent représenter jusqu'à 60 % de la paie, incitent à négliger l'entretien des galeries. Car, même si les salaires ne sont pas versés, la quantité de charbon extraite



détermine souvent le montant des avances.Sergueï Ousaiova, trente-deux ans, travaille à l'extraction, au niveau – 900 mètres du puits de Severnyï. *« Il y avait autant de morts il y a dix ans*, assure-t-il. *La différence, c'est que les gars se taisaient. On disait "Oui mon général, oui mon parti !". Maintenant, ça a changé. Je réfléchis quand un chef me demande quelque chose, et je lui dis "Ecoute, pourquoi je vais aller ramper là-bas dans cette merde ? Qui va nourrir ma famille si j'y reste ?" »* Né à Vorkouta, fils de mineur, embauché à vingt-trois ans, Sergueï dit qu'il *« en a marre de se plaindre »*, qu'il *« veut bosser vingt heures par jour »*, *« gagner du fric »*, se *« tirer d'ici et avoir des gosses »*.

En deux ans, il s'est acheté un appartement de trois pièces, derrière l'avenue Lénine, dans une de ces barres de cinq étages aux façades couvertes de givre qui font l'habitat de Vorkouta. *« Avant, je payais 197 roubles de loyer, et maintenant 197 roubles de charges !,* dit-il en riant. *Mais je m'en fous, je suis chez moi. »* Sergueï fouille dans un placard et brandit un bidon en plastique rouge de 5 litres « Vin de pays de l'Hérault ». *« Du troc,* dit-il. *En 1993, la mine en a distribué à tout le monde, la ville était bourrée. »* Le réfrigérateur tout neuf ? *« Du troc ; là encore, on a eu ça pour rien. »*

Partir ? La plupart le souhaitent, personne ne le peut. *« Pour que cette ville vive normalement, il faudrait évacuer 50 000 personnes,* dit le maire, Igor Chpektor. *Les retraités, les invalides, les familles de victimes d'accident. Il est dangereux pour eux de rester dans le Grand Nord. »* Le gouvernement s'y était engagé, promettant des billets d'avion, des logements, voire du travail dans d'autres régions de Russie. *« Des mines ont été fermées, mais aucune aide est venue »*, résume-t-on au siège de Vorkouta-Ougol. Pire, d'anciens mineurs sont revenus dans la ville pour bénéficier de pensions et d'une couverture médicale meilleures que dans le reste de la Russie.

« Qu'on me donne un appartement dans le Sud, et je m'en vais demain », dit Sergueï Chmarlovski. *« Ici, on ne peut pas vivre longtemps, le climat est trop dur,* ajoute Boris. *Il faut que je parte, mais pour aller où ? Il y a dix ans, tout était payé, les vacances à la mer Noire coûtaient 100 roubles. Cette année, j'ai dû emprunter pour partir trois semaines. »* Genia, trente ans, a fait le chemin inverse : après trois années passées à collectionner des petits boulots dans la région de Briansk, il est revenu à Vorkouta, sa ville natale, pour travailler à la ventilation des galeries. *« C'est la merde partout,* dit-il. *Là, je suis chez moi et j'ai au moins une avance de salaire. »*

Sergueï, son ami d'enfance, ne veut plus s'en remettre à des jours meilleurs. *« Mon rêve, c'est d'avoir un peu d'argent, de payer un pot-de-vin pour décrocher un travail dans le Sud et de partir »*, lance-t-il. Un rêve qui fait sourire bien des mineurs de Vorkoutskï, de Severnyï ou d'autres puits. Pour eux, Vorkouta est redevenue ce qu'elle fut quelques années après la fermeture du goulag : une ville d'exil et de relégation.

François Bonnet



TF 1 grand gagnant des réformes audiovisuelles

« SI ON NOUS fait des cadeaux, je ne vois pas pourquoi on les refuserait. D'ailleurs, il y a plus de joie à faire un cadeau qu'à le recevoir. » Cette petite phrase lâchée par Patrick Le Lay, PDG de TF 1, samedi 31 octobre, sur Radio Classique, en dit long sur les bénéfices que la Une devrait retirer du projet de loi sur l'audiovisuel dont la discussion est prévue pour mi-décembre à l'Assemblée nationale. Souhaitant proposer une réforme audiovisuelle à la fois concrète et visible à l'écran pour le téléspectateur, le gouvernement compte endiguer les *« tunnels publicitaires »* sur les chaînes publiques en réduisant, de douze à cinq minutes maximum par heure, le temps de publicité sur France 2 et France 3.

Une telle modification du financement des chaînes publiques – dont le manque à gagner, estimé à 2,2 milliards de francs, devrait, selon le premier ministre, Lionel Jospin, être compensé par des crédits budgétaires – se traduira mathématiquement par une hausse très significative des recettes des chaînes privées.

PROPOSITIONS AUX ANNONCEURS

Une étude du Service juridique et technique de l'information (SJTI), qui dépend directement de Matignon, prévoit qu'un tel schéma aboutira à une hausse de 1 milliard à 1,2 milliard de francs du chiffre d'affaires publicitaire de TF 1. Même si le ministère de la culture et de la communication essaie de ponctionner une petite partie de cette manne pour venir en aide à la production audiovisuelle – en augmentant la taxe du compte de soutien à l'industrie des programmes ou les quotas de production –, la première chaîne retirera un très substantiel avantage de cette réforme réalisée sous un gouvernement de gauche.

Le comble du paradoxe est que TF 1, avant même l'adoption de la loi, a déjà gagné. La chaîne a proposé à ses annonceurs des conditions de vente à long terme, ce qui lui permettra de se forger une part de marché publicitaire de l'ordre de 60 % dès l'an 2000, date d'application de la réforme.

Patrick Le Lay a raison de se montrer satisfait. Depuis plusieurs années, il esquive adroitement les attaques. Aujourd'hui, le patron de TF 1 revient de loin si l'on se souvient que Catherine Trautmann, en faisant son entrée dans le gouvernement Jospin, avait souhaité reprendre à son compte certaines des propositions du député PS Didier Mathus. Sans désigner directement Bouygues, l'actionnaire de référence de TF 1, la ministre voulait en découdre avec les groupes qui comptaient des activités dans les médias tout en ayant parallèlement accès à des marchés publics. Partie en croisade pour tenter d'en finir avec cette exception franco-française, Catherine Trautmann avait dû reculer, sous la pression très forte des groupes de pression, qu'il s'agisse de Bouygues, Vivendi ou Suez-Lyonnaise des eaux.

En fait, depuis la privatisation de TF 1 en 1987, aucune des décisions majeures prises – par les gouvernements de droite ou de gauche – dans le secteur audiovisuel n'a finalement entravé le développement de la chaîne. Au contraire.

En février 1994, la loi Carignon, qui a permis à tout opérateur de porter de 25 % à 49 % sa part de capital dans une chaîne privée, avait été très clairement suggérée par le groupe Bouygues, qui souhaitait renforcer son contrôle sur TF 1. Lors du renouvellement de l'autorisation de TF 1 pour dix ans, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) avait lui aussi accédé à l'une de ses requêtes. En plaçant TF 1 sous le régime commun en matière de publicité (ce qui revenait à octroyer à la Une deux minutes supplémentaires par heure dans ses coupures publicitaires), les neuf sages lui avaient offert un cadeau d'environ 400 millions de francs par an. Pourtant, dans ses études prospectives, le CSA avait minoré cet avantage à 80 millions.

Cette fois-ci, même au sein de la chaîne, personne n'espérait un tel revirement de la part de Catherine Trautmann. Par quel tour de magie celle qui partait en guerre contre TF 1 va-t-elle finir par offrir une manne inespérée à la première chaîne et donc l'armer contre le service public ? Les raisons sont multiples. Même si son audience tend à baisser depuis plusieurs années, TF 1 reste la chaîne la plus regardée. L'enjeu démocratique que constitue le journal télévisé de 20 heures reste essentiel pour bon nombre d'hommes politiques. C'est sans doute l'arme principale de la chaîne, qui a su par ailleurs se diversifier, notamment avec LCI. Celle-ci s'est imposée comme une chaîne d'information incontournable et vise un autre public que TF 1. A l'image des annexes des grands restaurants, cette « petite chaîne » permet d'inviter chaque année plusieurs milliers de personnalités, qui, pour de simples raisons d'engorgement, n'auraient pas accès au « 20 heures ». Or les parlementaires ou les ministres rechignent rarement à passer devant le petit écran. Cette stratégie de lobbying actif se double d'appuis non négligeables dans les ministères.

Avec la loi Trautmann, le service public risque d'être financièrement affaibli puisque le recours à des crédits budgétaires apparaît comme une bien piètre garantie. En revanche, la Une aura davantage d'argent pour renforcer ses programmes et payer sa politique de diversification. Le patron de TF 1 a vraiment toutes les raisons d'être content.

Nicole Vulser

Dévaluation *par Leiter*

Tout va bien...

Suite de la première page

Quant au paysage politique, il n'a pas évolué en faveur de l'opposition : celle-ci n'a pas encore récupéré du choc qui lui fut administré par son patron au printemps 1997. Certes, la semaine écoulée ne fut pas pour la majorité plurielle des plus paisibles. Mais quoi ! Il faut tout de même que la situation soit profondément stable pour qu'un simple coup de téléphone à Dominique Voynet soit interprété comme une crise politique, alors même que le retour de « Dany le Rouge » sur le devant de la scène, toute ambition déployée, oblige cette dernière à s'ancrer au gouvernement. Mieux : Daniel Cohn-Bendit a une bonne chance de faire reculer la tentation Bourdieu : à la vision pessimiste de la construction européenne qui habite une partie de la gauche, il substitue une vision optimiste et joyeuse. Daniel-Jean-qui-rit remplace avantageusement Pierre-Jean-qui-pleure ! Au Parti communiste, Robert Hue et sa ligne de participation et de responsabilisation, intelligement incarnée par Marie-George Buffet et Jean-Claude Gayssot, ont certes des ennemis, plus nombreux que ne l'admet le secrétaire national, mais ces derniers ne sont pas des géants de la politique.

Et que dire de Philippe Séguin, sinon qu'il manque rarement une occasion de voler au secours de Lionel Jospin, tant il met de véhémence et de démesure dans ses attaques ? Si bien que, dès que le chef du gouvernement prend un risque et sort de sa traditionnelle prudence, comme ce fut le cas en faveur des malheureux « mutins de 1917 », la réaction du président du RPR, évoquant la prochaine *« réhabilitation des Waffen-SS »*, fait apparaître Lionel Jospin comme un sage de l'époque de Périclès ! Quant à Jean-Marie Le Pen, trop occupé à combattre l'influence de Bruno Mégret et un possible rapprochement avec la droite, il s'emploie à réduire l'audience du Front national, afin d'en rester le maître. Enfin les ennuis judiciaires de Roland Dumas comme les propos vengeurs de Michel Rocard ont remis en mémoire le *« droit d'inventaire »* cher à Lionel Jospin : entre la juge Eva Joly et le toujours président du Conseil constitutionnel, entre les vociférations de la « mitterrandie », telle que l'incarne un Michel Charasse, et la « démitterrandisation » que prône la « rocardie », l'actuel premier ministre a paru une fois de plus placé au point d'équilibre de sa majorité « plurielle ». Comme l'a dit un jour Nicolas Sarkozy, parlant il est vrai d'un autre chef de gouvernement, *« on peut toujours faire mieux, mais on ne voit pas qui aurait pu faire aussi bien »* !

Et pourtant ! Vient un moment où cette recherche constante de l'équilibre ne suffit plus. Arrive le temps où il faut craindre le renoncement à l'impératif du renouveau de la vie publique, où point l'absence d'un projet de société, où peuvent ressurgir des comportements de nature à atteindre le nerf de la guerre : la confiance.

Lionel Jospin avait gagné en 1997 parce qu'il avait compris que l'attente du pays était indissolublement sociale et politique : d'engagement déterminé sur le front de la lutte contre la « fracture sociale » et de volonté, tout aussi déterminée, de refonder et de rénover une vie politique par trop éloignée des citoyens. Jacques Chirac avait perdu parce qu'après l'avoir emporté, en 1995, sur le premier registre il s'était ensuite, Alain Juppé aidant, enlisé et égaré sur le second. Or cette « méthode Jospin », qui semblait prometteuse d'un renouveau démocratique et éthique, n'est plus au rendez-vous. La semaine passée a donné le spectacle d'une crispation et d'une panne, voire d'un retour en arrière, loin du gouverner autrement. Le pluralisme fécond de la gauche « plurielle » a été mis à mal, tandis que le PS a paru se refermer sur lui-même, ramené par des fantômes encombrants à un passé dont il n'a toujours pas fait son deuil.

Le raidissement du premier ministre sur le dossier des sans-papiers en fut la première illustration. Pour tout dire, d'un point de vue rationnel et réaliste, il est incompréhensible. Ni les Verts, ni le PCF, ni Daniel Cohn-Bendit, ni Robert Hue ne mettent en cause l'orientation du gouvernement sur l'immigration, sa maîtrise et son contrôle. Le différend n'est pas stratégique, mais tactique : il ne porte que sur le sort d'une petite cohorte de déboutés, bien inférieure au nombre d'ex-clandestins régularisés, dans un passé plus ou moins récent, par l'Espagne ou l'Italie. Autrement dit, ce débat, dans une gauche supposée « plurielle », est légitime et ne saurait être clos avec des arguments d'autorité et de discipline, sur le thème de l'irresponsabilité.

Le retour de la querelle d'héritage sur le mitterrandisme fut la seconde occasion manquée. Michel Rocard n'a fait que répéter ce qu'il pense de longue date, sans calculs ni arrière-pensées. Pour les dirigeants politiques, de gauche comme de droite, c'est évidemment un faux pas qu'il devra payer au prix fort. Mais c'est faire un peu vite litière du « parler vrai », dont l'ancien premier ministre fut l'inventeur, et il n'est pas exclu que l'opinion, à rebours des réactions du monde politique, le crédite d'une sincérité trop peu répandue dans celui-ci. Ne parlons plus de ce passé qui fâche et divise : telle aura été, finalement, la consigne de Lionel Jospin, à rebours de la posture qui, hier, lui avait permis d'incarner le renouveau socialiste.

Or c'est oublier que ce passé est aussi un présent bien encombrant, en la personne de Roland Dumas, à la fois président du Conseil constitutionnel et président de l'Institut François-Mitterrand. Il est aussi en politique des apparentements terribles qui résument abruptement une situation : dans les médias ces derniers jours, M. Dumas n'a pas de plus ardent défenseur que M. Tibéri, « mitterrandie » et « chiraquie » se donnant ainsi la main pour refuser toute interpellation éthique du politique. En appelant au silence, et en faisant silence lui-même sur le cas de déontologie politique posé par le président du Conseil constitutionnel, le premier ministre prend le risque que le couple Tibéri-Dumas s'installe désormais comme le portrait négatif du couple Chirac-Jospin.

De plus, silence et solidarité sont à géométrie variable – et c'est ici qu'apparaît la panne de projet. Dimanche, les socialistes n'ont pas été avares de critiques envers leurs alliés écologistes, multipliant les piques à l'encontre de Daniel Cohn-Bendit, et montrant dès lors leur inquiétude face à la rupture que le retour de ce trublion introduit dans la vie politique. Tandis que s'annonce une campagne européenne traditionnellement favorable aux outsiders, la majorité parlementaire semble perdre ses marques : le discours de la méthode s'épuise, les réformes s'enlisent ou s'encombrent, les problèmes lourds, comme celui des banlieues, restent en suspens, la lisibilité réformatrice se brouille. Sur ce dernier chapitre, entre autres sujets qu'il faudra bientôt aborder, l'épreuve de vérité sera la capacité du gouvernement à concevoir et à mettre en œuvre une réforme fiscale résolument tournée à l'avantage des classes moyennes : on peut comprendre que jusqu'alors la priorité ait été de ne pas compromettre la relance de l'activité ; il sera plus difficile d'admettre que le conservatisme fiscal l'emporte en 1999.

Au bout du compte, il faut savoir gré à Lionel Jospin d'avoir su desserrer l'étau qui pesait sur la société française : nous vivions dans la peur de l'euro et du chômage ; nous entrons confiants – trop, peut-être – dans l'euro, et la machine à créer des emplois est repartie, pour s'en tenir à l'essentiel. Mais le premier ministre paraît déstabilisé par l'entrée dans une nouvelle phase qu'il n'a pas su anticiper et, donc, maîtriser. La conjonction des européennes à venir, de l'affaire Dumas persistante, de l'épine des sans-papiers et de conflits sociaux annoncés devrait l'inciter à refonder sa démarche et son projet. Sa progressive réévaluation du mitterrandisme l'a prouvé : Lionel Jospin est un esprit dont la rigueur s'accompagne parfois de lenteur. Or, cette fois, le temps lui est compté.

J.-M. C.

RECTIFICATIF

PUBLICIS

A la suite de l'article du *Monde* du 21 novembre sur la candidature de Jean-Marie Le Pen aux élections européennes et de l'indication, de source strictement FN, selon laquelle *« l'équipe Le Pen aurait contacté Publicis afin de contourner l'atelier de propagande du FN »*, nous aurions dû ajouter que l'agence Publicis exclut toute espèce de collaboration avec le Front national, ses dirigeants ou ses élus.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Meurtre à Saint-Pétersbourg

ELLE s'appelait Galina Starovoïtova, elle avait cinquante-deux ans ; elle était députée de Saint-Pétersbourg et avait travaillé avec le grand Sakharov ; elle était l'une des dernières et des plus brillantes figures d'un mouvement démocratique aujourd'hui réduit à peu de chose face aux eltsiniens, aux communistes et aux ultra-nationalistes. *Galina Starovoïtova a été* assassinée, vendredi 20 novembre, sur le palier de son appartement de Saint-Pétersbourg, atteinte à la tête d'une rafale de pistolet-mitrailleur. Elle n'a pas été volée ; son appartement n'a pas été *cambriolé. Dans la grande tradition* des « contrats » confiés à l'une des mafias qui écument le pays, l'arme du crime a été déposée auprès du cadavre.

Il n'y a pas de revendication ni de « piste ». Mais le climat dans lequel est intervenu ce meurtre n'est pas indifférent. C'est celui de la Russie d'un Boris Eltsine malade, encore une fois hospitalisé, lundi 23 novembre, pour l'une de ses fameuses *« pneumonies »* à répétition, incapable de *gouverner un pays en état de dé*liquescence avancée, où se multiplient enlèvements, rackets en tout genre, assassinats de responsables politiques et d'hommes d'affaires. Depuis 1992, Galina Starovoïtova est le sixième député de la Douma à être assassiné. Mais le jour même du crime, le conseiller spécial du gouverneur d'une région sibérienne était tué d'une balle dans la tête et, la veille, l'adjoint du préfet de Moscou échappait à un *assassinat*.

Il ne se passe guère de semaine sans que les batailles entre mafias, les rivalités entre clans politiques et leurs relais financiers, les campagnes à l'encontre de journalistes trop curieux ne se soldent par des morts et des blessés. Interpol chiffre le nombre de « contrats » en Russie à *six cents* par mois. Tout récemment, des membres élevés du FSB, l'ex-KGB, révélaient que leur service était chargé de certains de ces « contrats ». *Il peut s'agir du* « règlement » ponctuel d'un conflit entre groupes rivaux ; *il peut s'agir* d'un dessein plus large, celui de prouver que la démocratie – ou, en l'espèce, ce qui en tient lieu –, ça ne marche pas. La violence *politique fait partie du pay*sage de la Russie de Boris Eltsine.

Au même titre qu'un antisémitisme de plus en plus virulent, notamment véhiculé par la principale force à la Douma, les communistes de Guennadi Ziouganov. *Sans que ce dernier y* trouve rien à redire, un député PC, Albert Makachov, a pu, publiquement et impunément, s'en prendre aux *« youpins »* et proposer de mettre en prison tous les juifs de Russie... Proche des ultra-*nationalistes, Makachov est dé*puté de cette région de Saint-Pétersbourg dont Galina Starovoïtova guignait le poste de gouverneur. Dénonçant l'antisémitisme du PC, elle était au premier rang de ces démocrates contre lesquels le parti de Ziouganov a déclenché une campagne d'une virulence sans précédent.

Galina Starovoïtova est tombée fidèle à des combats de plus en plus urgents, alors que s'engage *la bataille de l'après-Eltsine, dans* une Russie en décomposition.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*.
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Acteur ébouriffant

L'AIMABLE Labiche, mort il y a juste soixante ans, n'eût pas osé songer aux personnages que l'un de ses fils en gaîté, M. André Roussin, vient d'annexer au vaudeville avec *Les Œufs de l'autruche* ! Autour des bonnes tables où l'Académie française, comme il l'avouait avec bonhomie, lui assurait un couvert, on ne parlait encore qu'à mots feutrés des adolescents dont l'eau oxygénée blondit les cheveux ondés, et dont les doigts scintillent de pierres rares.

Tel est Charles Barjas – *« Lolo »* pour ses petits amis –, qui, encore lycéen, chiffonne des linons, dessine des jupes et des blouses de femmes, et passe tous ses week-ends avec un certain Robert. Ce Robert, un traître, le sacrifie, horreur ! à une femme. Et Lolo défaille, se pâme, *« comme une dame aux camélias »*, rugit son père, Hippolyte.

Nous ne voyons point Lolo. Mais nous voyons s'agiter, claudiquer, nous entendons graillonner de fureur son père. C'est M. Pierre Fresnay, admirable comédien, acteur de composition ébouriffant, qui s'est amusé à additionner les tics, à inventer la démarche penchée à droite et les gestes de pantin d'Hippolyte Barjas, homme de naguère, suffoqué par les mœurs, par l'esthétique – rien que Rimbaud et Picasso ! – par la condition humaine de sa nichée.

La comédie est très amusante, vivace, d'un relief presque provocant. M. Perrichon ne mènerait pas sa famille voir Hippolyte, ni surtout l'entendre. Oui, c'est du Labiche, en moins subtil. Sans M. Fresnay, elle ne serait pas ce qu'elle est. Grâce à lui, elle atteint au chef-d'œuvre.

Robert Kemp
(24 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Gingrich s'en va, les futurophobes triomphent

Suite de la première page

La décision prise par Clinton d'adopter tels quels plusieurs pans du programme conservateur de Newt Gingrich – dont un budget en équilibre et la promesse de *« mettre un terme à l'Etat-providence tel que nous le connaissons »* – est l'une des raisons de la séduction qu'il exerce sur une classe moyenne de plus en plus instruite, celle des cols blancs et des enfants du baby-boom qui ont un pied *dans cet avenir numérique* qui file à toute vitesse.

Aux Etats-Unis, ce milieu est de plus en plus à droite sur les questions économiques, car il préconise des baisses d'impôts, la réduction des dépenses publiques et la restriction de l'accès à l'aide sociale. Il est en même temps à gauche ou libéral de gauche sur des sujets comme l'avortement, la religion, la pornographie, les libertés civiques, le féminisme et les droits des homosexuels. Profondément laïc et tolérant, sinon hédoniste, ce milieu se soucie bien davantage des fonds communs de placement, de l'environnement, de l'éducation et de la santé que du parjure apparent de Clinton, de sa probable obstruction à la justice ou de l'hypocrisie de son comportement sexuel.

Les membres de cet électorat issu du baby-boom et désormais éloigné du prolétariat auraient facilement soutenu la plus grande partie du programme de Gingrich. Mais, devant un Parti républicain menotté par la droite chrétienne, étouffé par son absolutisme moral, la nouvelle classe moyenne s'est rebiffée, aspirant à plus de tolérance sociale et de compassion pour les exclus. Elle a voté démocrate ou ne s'est pas dérangée le jour du scrutin.

Voler, comme l'a fait Clinton, les éléments-clés du programme économique de Gingrich tout en lui abandonnant ses ingrédients religieux ou moralisateurs, c'était constituer le mélange idéal pour un nouvel électeur de la classe moyenne : socialement libéral mais économiquement conservateur.

Mais Clinton et ses faiseurs de discours comme ses experts ès esquives ont aussi volé autre chose : le manteau du futurisme. Sa formule sur la nécessité de *« construire un pont vers le futur »* (empruntée presque mot pour mot aux discours de Gingrich sur la nécessité de se préparer à une *« société de l'information de troisième vague »*) a donné une apparence de penseur moderniste au président Clinton. Cette image a été encore renforcée par le vice-président Gore, lequel est tout à la fois un connaisseur et un avocat des technologies de pointe : les démocrates lui doivent d'avoir su trouver l'appui des nouveaux nababs de la Silicon Valley.

Gingrich, lui aussi – au-delà des slogans et du galimatias politique –, était et reste un futuriste réfléchi qui demandait régulièrement à ses conseillers les retombées et l'efficacité d'une stratégie d'ici trente à quarante ans. Sitôt élu speaker de la Chambre des représentants, il fit placer tous les documents de la Chambre sur Internet, réclama des micro-ordinateurs de poche pour tous les enfants, y compris les plus pauvres, exhortant la nation à accélérer sa transition vers une société fondée sur la connaissance. Il invita aussi énergiquement les membres du Congrès à lire nos ouvrages et ceux du théoricien du management Peter Drucker tout autant que ceux de Jefferson, Madison et les autres classiques de l'art politique. En outre, il s'est montré tout au long de ces années un partisan actif de la science, de la recherche médicale et du programme spatial.

Tous ces efforts n'ont valu à Gingrich qu'une gifle de son propre parti. Ses dinosaures d'extrême droite l'ont carrément sommé de mettre un terme à tout propos futuriste pour s'attacher bien plutôt aux problèmes de budget, d'abolition du droit à l'avortement et d'assouplissement de l'interdiction des prières à l'école. Malheureusement, Gingrich accepta dans l'intérêt de l'unité du parti, unité qu'il fut finalement incapable d'atteindre.

Les démocrates surent, de leur côté, le diaboliser dans les médias. En se peignant comme les gardiens du lendemain et en le traitant, lui, de réactionnaire droitier et archaïque, ils lui volaient en fait, tout à la fois, son centre et son avenir : combinaison gagnante.

Nos experts ont-ils raison, en conséquence, de parler d'une résurgence de la social-démocratie dans la décennie qui s'annonce ? A la seule condition qu'elle puisse reconsidérer ses stratégies conventionnelles en faveur des institutions industrielles de masse que sont l'école-usine, les programmes d'aide sociale, qui visent à redistribuer le revenu plutôt que le savoir, ou ces plans pour l'emploi conçus pour l'ère des chaînes de montage et non pour celle de l'ordinateur.

Clinton a volé les éléments-clés du programme économique de Gingrich tout en lui abandonnant ses ingrédients *religieux ou moralisateurs* : *mélange idéal* pour un nouvel électeur de la classe moyenne

Le fait est que pas plus les sociaux-démocrates européens que les démocrates américains ne sauraient traverser le *« pont vers l'avenir »* chargés de leur bagage intellectuel routinier ou d'engagements à l'égard de leurs électeurs, qui font obstacle à l'économie de la *« troisième vague »* de la société de l'information du XXIe siècle.

L'économie de l'avenir, fondée sur la connaissance, offrira moins d'emplois à ceux qui n'ont que leur force musculaire à vendre. Un grand nombre de ces travailleurs sont actuellement regroupés dans les syndicats dont dépendent Clinton et surtout les sociaux-démocrates européens. Parce que la nouvelle économie les menace, ils résistent aux changements précis nécessaires pour développer la production à plus forte valeur ajoutée exigée par une économie mondiale de plus en plus compétitive. Or on ne saurait remédier au fort taux de chômage par des outils traditionnels.

Dans une économie de la *« deuxième vague »* de travailleurs non qualifiés, si l'on a un million de chômeurs, on peut jouer des manipulations fiscales ou monétaires pour stimuler l'économie et créer un million de nouveaux emplois. Dans l'économie tertiaire de la *« troisième vague »* fondée sur la connaissance, quand même dix millions de nouveaux postes seraient créés, le chômage pourrait n'en être pas réglé.

Détenteur d'un savoir-faire obsolète, le million de travailleurs sans emploi resterait majoritairement inutilisable. La nécessité d'actualiser les savoir-faire et d'adapter les travailleurs à des tâches de plus en plus spécialisées, évolutives, rend le problème du chômage plus insoluble qu'on pourrait le croire.

Ni les programmes de formation à la Clinton ni le système d'apprentissage allemand ne résolvent ce problème. Le changement s'accélérant, il peut arriver que, au moment où la formation s'achève, les exigences de l'emploi concerné aient de nouveau évolué. Les mesures d'antan de la social-démocratie – réduction du temps de travail, indemnités de chômage, partage du travail, etc. – ne s'attaquent pas au fond du problème à venir.

De même, on ne peut apporter les vieilles réponses aux questions posées par l'aide sociale. Si le filet de sécurité financière s'impose sans doute pour les malades, les handicapés et ceux qui sont généralement inaptes à apporter une contribution positive à l'économie, c'est le savoir et non l'argent qu'il importe en dernière analyse de redistribuer. Cette opération réclame à son tour un changement de perspective et une restructuration du système éducatif, auxquels résistent vigoureusement les syndicats d'enseignants et les bureaucraties éducatives actuelles en donnant leurs voix et leur argent aux politiciens qui approuvent leur résistance, comme Clinton.

En définitive, les démocrates américains comme les sociaux-démocrates européens ne sauraient réaliser les changements à l'échelle qui s'impose aujourd'hui sans tourner le dos aux électeurs qui les ont élus et les élisent. De leur côté, leurs adversaires, dont on pourrait concevoir qu'ils accomplissent ces changements, sont enchaînés à leurs propres circonscriptions futurophobes, qui rêvent d'un retour aux certitudes morales et aux structures sociales d'une simplicité biblique d'un passé moribond. Ce sont ces *« cannibales »* (le mot est de Gingrich) qui, dans son propre parti, ont chassé le seul leader républicain qui eût le goût de l'avenir.

Alvin et Heidi Toffler

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Guillaume Villeneuve



Citoyens sans-papiers

DES centaines de sans-papiers choisirent, le 18 mars 1996, d'apparaître dans l'espace public, de se rendre visibles en occupant l'église Saint-Ambroise à Paris, pour exiger leur régularisation. Quelques mois plus tard, le 27 juin 1997, peu de temps après la victoire de la « gauche plurielle », le gouvernement décidait d'engager une procédure de régularisation, qui touche aujourd'hui à sa fin.

Sans doute soucieux de ménager la frange xénophobe de l'opinion, le gouvernement avait annoncé avant l'engagement de la procédure que seuls 50 % des sans-papiers seraient régularisés. Effectivement, des dizaines de milliers de personnes se voient aujourd'hui déboutées et rejetées dans la clandestinité. Puisqu'il est impossible au gouvernement, tant matériellement que symboliquement, d'expulser les sans-papiers qu'il refuse de régulariser, sa politique contribue, de fait, à produire et reproduire une main-d'œuvre dépourvue de droits, pour le plus grand profit d'importants secteurs de l'économie.

Plutôt que de s'en prendre aux sans-papiers, qui sont parmi les premiers touchés par les politiques néolibérales conduites de par le monde, il serait plus juste, plus utile et plus courageux de poursuivre les donneurs d'ordre et les réseaux qui profitent de l'exploitation d'une main-d'œuvre privée de droits, et qui contribuent ainsi à la *précarisation* générale du travail.

Mais y a-t-il là contradiction pour un gouvernement qui n'a pas rompu, au fond, avec les orientations économiques et sociales des gouvernements précédents ? L'entretien d'une main-d'œuvre sans droits n'est-il pas un des aspects de cette politique, au même titre que la conclusion du traité d'Amsterdam ou la flexibilisation du temps de travail, sous l'apparence d'une réduction de celui-ci ?

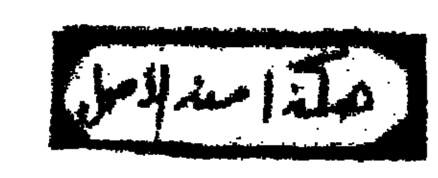
Les résultats de cette procédure de régularisation sont politiquement désastreux et ne peuvent être acceptés. En rejetant les sans-papiers dans la clandestinité, le gouvernement perpétue au sein de l'Etat de droit une zone de non-droit. L'arbitraire dans lequel s'est déroulée la procédure, au mépris du principe de l'égalité de tous devant la loi, n'a du reste pas peu contribué à l'installer.

Parce que nous refusons que des individus soient privés de leurs droits sociaux et politiques, parce que nous refusons la précarisation généralisée dans laquelle nous installe le nouvel ordre libéral, parce que nous luttons pour plus de justice sociale et le contrôle démocratique par chacun des institutions qui gouvernent nos vies, nous exigeons aujourd'hui que soit mis un terme à la situation inacceptable des sans-papiers. La seule solution juste et réaliste, c'est la régularisation de tous.

Mais d'ores et déjà, et indépendamment du temps qui sera nécessaire au gouvernement pour reconnaître l'inéluctabilité d'une telle régularisation, les bénéfices pour la démocratie du mouvement inauguré par l'occupation de l'église Saint-Ambroise apparaissent clairement. En faisant irruption dans l'espace public, en rompant le consensus libéral et xénophobe inavoué des grands partis politiques, en redonnant une dimension polémique au débat politique, les sans-papiers ont contribué au raffermissement de l'esprit civique et au renouveau de la vie démocratique en France. De ce point de vue, si l'on cherche à identifier dans ce pays un mouvement civique, un « mouvement des citoyens », c'est *notamment* du côté des sans-papiers qu'il faut regarder.

La lutte des sans-papiers compte ainsi, avec le mouvement de décembre 1995 et celui des chômeurs et des précaires, parmi les premiers pas sur le chemin qui doit conduire toujours plus d'habitants de ce pays à prendre ou à reprendre la parole, et à réinvestir un espace public depuis trop longtemps accaparé par les promoteurs de la pensée unique. C'est d'abord et avant tout dans cette capacité retrouvée à nous auto-organiser, à parler en notre nom et à garantir les moyens d'une participation et d'une accession de tous à cette parole que réside l'enjeu fondamental du travail et des luttes à venir. Les sans-papiers ont montré la voie, à nous de leur emboîter le pas.

FRÉDÉRIC LEBARON est maître de conférences de sociologie et membre du collectif Raisons d'agir.
PHILIPPE MANGEOT est président d'Act Up.
MICHEL PUZELAT, agrégé d'histoire, est enseignant à l'université Paris-VIII.
MARC ROBERT est maître de conférences à l'université Paris-VII-Denis-Diderot.



Jacques Lacarrière, écrivain

« Pour un Grec, l'orthodoxie, c'est sa maison »

Ce spécialiste du monde hellénique estime que la Grèce contemporaine se définit davantage par sa religion que par sa situation géographique. Il assure qu'elle ne sera jamais totalement européenne, ses habitants considérant que leur avenir se joue plus à Sofia et à Belgrade qu'à Bruxelles

« Vous affirmez que la Grèce n'est pas un pays méditerranéen, mais un pays balkanique et orthodoxe. Qu'entendez-vous par là ?

– La Grèce a été, dans l'Antiquité, un pays purement méditerranéen. Avec le christianisme et Byzance, son centre de gravité a basculé vers le nord, vers les pays slaves, orthodoxes comme elle, la Serbie, la Bulgarie et la Roumanie. Et cela n'a pas cessé. L'invasion ottomane ayant chassé tous les intellectuels et tous les hommes de culture à Vienne, à Londres, à Paris, la Grèce s'est également tournée vers l'ouest. Elle a cessé d'être un pays méditerranéen. La Grèce a ensuite été immobile pendant les quatre siècles de l'occupation ottomane. Elle a été délivrée par son peuple, mais aussi par les grandes puissances. Après quoi, l'Angleterre, la Russie et, aussi, la France se sont payées.

» L'histoire récente de la Grèce, depuis sa libération, en 1830, est celle d'un pays dont les centres d'intérêt sont au nord. Avec l'orthodoxie, c'est un pays qui est devenu foncièrement balkanique. Il est géographiquement en Méditerranée, mais historiquement, économiquement et spirituellement dans les Balkans et dans le monde orthodoxe, aux côtés de la Russie et de la Serbie. En temps normal, on ne remarque jamais cela, on n'y prête pas attention. Quand on visite la Grèce, on a le sentiment d'être en Europe, une Europe ouverte et humaniste. Mais dès que cela va mal, cet inconscient se fait jour. Quand il y a eu la guerre en Bosnie, par exemple, on a vu réapparaître une attitude très surprenante pour nous, comme si le vieux schisme entre Rome et Byzance, entre l'empire d'Occident et l'empire d'Orient survivait. La population grecque, y compris même les incroyants, car il y en a, est profondément orthodoxe. Etre grec, c'est être orthodoxe sur le plan national. En Grèce, c'est l'Eglise orthodoxe qui a mené la lutte de libération contre le *« musulman »*, l'*« infidèle »*. Il s'est agi d'une guerre à la fois nationale et religieuse, une croisade.

– Ce poids de l'orthodoxie dans la société grecque n'est-il pas inscrit dans la Constitution et jusque dans l'état civil ?

– L'article premier de la Constitution affirme que l'orthodoxie est la *« religion dominante »* de la Grèce. Il est obligatoirement fait mention de sa religion sur la carte d'identité de chaque citoyen grec. Les socialistes ont institué un mariage civil en 1982, mais très peu de gens y ont recours et l'Eglise continue de dénoncer l'état civil *« laïc »*. L'Eglise a une force de présence, qui ne correspond pas toujours à une foi profonde mais signifie une imprégnation étatique totale. La situation est totalement différente de celle de la France, où l'Eglise a souvent été perçue comme oppressive et contre laquelle de nombreuses forces se sont dressées. En Grèce, l'Eglise a été un des instruments de libération du pays. Il y a donc une sorte de dette, plus ou moins consciente, que le peuple éprouve à l'égard de son Eglise.

» Cette dernière réagit immédiatement lorsque d'autres orthodoxes sont menacés. Les Russes sont actuellement au bord du gouffre économique et politique, mais ils continuent de s'opposer à des frappes de l'OTAN contre la Serbie orthodoxe. Cette solidarité resurgit dans les périodes de crise. On est souvent déconcerté par cette attitude des Grecs. Elle s'explique par ce passé orthodoxe. Aucun dirigeant politique grec ne peut se permettre de dire publiquement que Radovan Karadzic est un criminel de guerre. Il y a une sorte de négationnisme diffus à ce sujet. On parle de *« prétendus »* massacres. C'est une sérieuse pierre d'achoppement avec les autres Européens.

> « Le peuple éprouve à l'égard de son Eglise une sorte de dette »

– Peut-on parler à propos de la Grèce d'un retour du religieux, qui illustrerait la thèse de Samuel Huntington selon laquelle les conflits de l'avenir, dans le monde, seront entre sept ou huit « civilisations » définies avant tout selon des critères religieux ?

– Il n'y a pas un tel retour du religieux en Grèce, pour la bonne et simple raison qu'il ne l'a jamais quittée. Cela n'empêche pas une certaine liberté. L'Eglise orthodoxe a paradoxalement une attitude assez ouverte sur certains problèmes de société. Le divorce est par exemple possible, sous certaines conditions.

– Comment peut-on définir l'orthodoxie ?

– La religion et la nation sont tellement mêlées qu'on ne peut quasiment pas les séparer. Ce n'est pas un hasard si les grands archimandrites étaient également des chefs politiques. Mgr Makarios était à la fois l'archevêque de Nicosie et l'ethnarque de Chypre. Imagine-t-on que l'archevêque de Paris soit également président de la République ?

– La tendance naturelle de l'orthodoxie est-elle d'être une religion d'Etat ?

– Exactement. Pendant toute l'occupation turque, la langue grecque n'a subsisté que parce que les prêtres apprenaient clandestinement le grec aux enfants, la nuit, afin qu'ils puissent lire l'Evangile. Des centaines de récits l'attestent. Les enfants se rendaient à l'église le soir avec des bougies. Dès qu'ils pouvaient lire l'Evangile, on considérait qu'ils savaient le grec. Cet aspect-là est très important. Un Grec, même incroyant, vous dira que le Christ a parlé dans sa langue. Ce n'est évidemment pas vrai. Mais les évangiles sont en grec. La Grèce est le seul pays qui ait connu la grande mutation du paganisme au christianisme sans changer de langue. Les Grecs n'ont même pas eu le sentiment qu'ils changeaient de philosophie en devenant chrétiens. Pour un Grec, l'orthodoxie, c'est sa maison.

– Le prestige de l'Eglise n'a-t-il pas diminué ?

– Les prêtres peuvent se marier. Ils ont une famille. Ils sont complètement intégrés à la vie locale. Le plus petit village a son pope, sa chapelle. L'Eglise fait partie de la vie quotidienne, grâce notamment aux fêtes. Même le Parti communiste fête Pâques. Lorsque la France a envoyé d'urgence des véhicules de transport militaire à la Grèce, pour que celle-ci puisse participer aux opérations de contrôle de la paix en Albanie, ces engins blindés sont restés bloqués pendant plusieurs jours. On attendait le retour du métropolite qui devait les bénir et qui était en déplacement dans le nord du pays.

– Les rites sont très importants ?

– La liturgie, en Grèce comme en Russie, est grandiose. J'ai beaucoup séjourné au mont Athos. Même un incroyant ne peut rester insensible à la beauté et à la force de ses rites qui font appel à tous les sens, par la musique, les chants, les lumières, les parfums.

– Est-ce que les Grecs ont le sentiment d'être européens ?

– De nombreux Grecs connaissent une seconde langue. Ils étaient francophones jusque dans les années 60. Ils sont davantage anglophones maintenant. En ce sens, ils sont européens depuis longtemps. Mais ils considèrent que leur avenir se joue davantage à Sofia ou à Belgrade qu'à Bruxelles. Il est évident que, sur le plan économique, juridique et administratif, leur avenir est davantage à Bruxelles. Mais leur sensibilité l'entend autrement, et il n'y a aucun homme politique qui oserait affirmer publiquement que la Grèce doit abandonner complètement les Balkans et s'inscrire dans une perspective purement occidentale. Sa carrière serait terminée.

» La Grèce continue de se situer avant tout dans le monde orthodoxe. Lawrence Durrell disait qu'en Grèce la mémoire ne vieillit pas d'une seconde par siècle. Je connais personnellement des Grecs qui ne se sont pas remis de la chute de Constantinople, en 1453... Chaque fois qu'il y a des conflits frontaliers avec la Turquie, cette plaie se ravive. Entre la Grèce et la Turquie, la réconciliation n'a pas eu lieu, à la différence de ce qui s'est passé entre la France et l'Allemagne. La frontière entre la Grèce et la Turquie est la partie non cicatrisée de l'Europe, une fontanelle qui ne s'est jamais soudée.

> « Je ne vois pas comment les normes européennes pourraient être imposées du jour au lendemain »

– La réconciliation aura-t-elle lieu un jour ?

– Pas dans l'avenir proche. Mais je ne crois pas à une guerre mondiale déclenchée par les Grecs et les Turcs. Les responsables politiques ont toujours été attentifs, des deux côtés, à ne pas faire de geste irrémédiable. Il y a donc une plus grande sagesse des dirigeants que de la population. Et ce, malgré la montée de l'intégrisme islamiste en Turquie. Mais il y a un sujet à propos duquel les Turcs ne peuvent faire aucune concession, c'est Chypre. Et c'est dommage. Mais pour les Grecs, l'urgence ne se situe pas à Chypre. Elle est dans les Balkans, en Albanie, au Kosovo, en Macédoine.

– Pour les Européens du Nord, la Grèce n'est-elle pas une sorte de danseuse ?

– Une danseuse exigeante et coûteuse. Mais on ne peut pas demander à la Grèce d'apporter ce qu'elle n'a pas. Elle ne sera jamais totalement européenne. Cela n'est pas nécessaire, d'ailleurs. L'économie grecque reste largement artisanale. J'ai beaucoup séjourné, ces dernières années en Epire, dans le nord de la Grèce. Il y a là des villages à peu près équivalents à celui où je vis en Bourgogne. Dans mon village bourguignon, il n'y a plus rien depuis dix ans : plus d'autocar, plus de café, plus d'école, plus de commerçant. En Epire, dans des villages de taille comparable, il y des autocars qui s'arrêtent, les cafés sont pleins, il y a un boulanger, un boucher. Mais la moitié de ces activités ne sont pas déclarées. L'Europe arrive là-dessus avec tous ses règlements. Je ne vois pas comment les normes européennes pourraient être imposées du jour au lendemain.

– L'Europe est-elle perçue comme une menace pour ce mode de vie ?

– On en attend des améliorations sur le plan social et sanitaire. Mais l'Europe peut signifier aussi la fin de ce tissu social très dense, fondé sur la débrouille et les petits métiers. »

Propos recueillis par Dominique Dhombres



DESSIN : JEAN-PIERRE CAGNAT

Un explorateur des mythes antiques

JACQUES LACARRIÈRE est né en 1925 à Limoges, *« par hasard »*, dit-il. Il a fait ses études secondaires à Orléans avant de venir passer une licence de lettres classiques à la Sorbonne, à Paris. Parallèlement, il suivait les cours de grec moderne à l'Ecole des langues orientales et y apprenait l'hindi.

Passionné par le monde hellénique, aussi bien antique que contemporain, Jacques Lacarrière a séjourné en Grèce de 1955 à 1966, pratiquement jusqu'au coup d'Etat des colonels, en 1967. Il n'y est retourné qu'après leur départ et le rétablissement de la démocratie, en 1974. Il continue à visiter régulièrement ce pays, même s'il n'y habite plus. Il partage désormais son temps entre Paris, ses voyages, et le petit village de Sacy, dans l'Yonne, où il s'est installé dans la maison familiale.

De ses séjours en Grèce, notamment à Patmos, de 1963 à 1966, Jacques Lacarrière a tiré la substance de nombre de ses livres, récits de voyages et explorations des mythes antiques. Il est devenu célèbre avec *L'Eté grec*, paru pour la première fois chez Plon en 1976, dans la collection Terre humaine. L'ouvrage a été réédité en 1988 en Presses Pocket. Jacques Lacarrière est également l'auteur d'un *Sophocle* (L'Arche, 1978), d'un *Alexandre le Grand* (Félin, 1993), de *Visages athonites* (Le Temps qu'il fait, 1995) et d'*Au cœur des mythologies* (Editions Philippe Lebaud, 1998). Il a traduit et contribué à faire connaître en France les écrivains et poètes grecs contemporains : Séféris, Ritsos, Elytis, Vassilikos, Taktsis, Frangias et Prévélakis.



JACQUES LACARRIÈRE

Son univers ne se limite pas à la Grèce, puisqu'il a relaté, dans *Chemin faisant* (Fayard, 1973), un voyage à pied de quatre mois à travers la France. Il s'est également intéressé à la Turquie, comme en témoigne *La Poussière du monde* (Nil, 1997), un livre consacré à la figure d'un derviche, poète et troubadour, ayant vécu en Anatolie au XIII[e] siècle, au temps des sultans seldjoukides.

D. D.

Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Aucune réforme ne passera à la trappe ! »

« On a commencé à mesurer l'effet des élections européennes, qui n'auront lieu qu'en juin 1999, mais qui créent déjà une compétition à l'intérieur de la gauche. Regrettez-vous d'avoir renoncé, en juillet, à la régionalisation de ce scrutin ?

– Cette réforme était juste. Elle n'était pas un "costume sur mesure" pour les socialistes, qui n'avaient rien à gagner dans cette affaire. S'il y en a qui la regrettent, à mon avis, ce sont surtout ceux qui l'ont refusée. A partir du moment où cette réforme était clairement rejetée par une majorité de parlementaires, à travers l'expression de leurs groupes, le premier ministre en a tiré la leçon et a retiré le texte de l'ordre du jour.

– A voir la majorité exprimer ses divisions de façon aussi flagrante, ne craignez-vous pas que les Français ne commencent à s'inquiéter ?

– C'est souvent l'absence de débat qui génère les divisions. La droite nous en montre le triste exemple : ils n'ont pas de débat sur le fond, ils ne proposent rien qui concerne la vie quotidienne de nos concitoyens, et cela ne les empêche pas de se houspiller ni de se diviser. Mais, quand on a débattu, il ne doit pas y avoir de surenchères derrière.

– Aujourd'hui, il y a un chef de file des Verts aux élections européennes, Daniel Cohn-Bendit. Demain, il y aura une liste communiste, peut-être une liste chevènementiste. Lionel Jospin devra-t-il se porter en première ligne, chaque semaine, à l'Assemblée nationale, pour faire le serre-file de sa majorité ?

– Sur la question européenne, la gauche ne trompe personne. Chacun sait qu'il y a des divergences quasi historiques. C'est un sujet sur lequel les communistes n'ont pas le même discours que le Parti socialiste, et même au sein du Parti socialiste, il y a toujours des débats sur cette question. S'agissant de M. Cohn-Bendit, peut-être faudrait-il envisager que, pour des élections européennes, on parle de l'Europe. On a quand même gagné les élections législatives de 1997, dans le cadre de la majorité plurielle rassemblée, sans lui. On a même gagné les cantonales et les régionales sans lui. On va essayer de ne pas perdre les élections européennes... Qu'il y ait de l'émulation, oui, mais pas une compétition interne, qui est toujours dévastatrice.

– Sur la révision constitutionnelle nécessaire pour ratifier le traité d'Amsterdam, y a-t-il accord entre le président de la République et le premier ministre ?

– Logiquement, oui, dans la mesure où ce traité avait été préparé par le gouvernement d'Alain Juppé avec l'accord du président de la République et qu'à partir du moment où l'engagement de la France était donné, notre gouvernement n'a pas voulu s'y opposer, même s'il n'était pas très enthousiaste. Nous assumons notre responsabilité. Nous sommes engagés dans un processus de révision constitutionnelle avec l'accord, bien évidemment, du président de la République. Ce texte a été adopté en conseil des ministres et il est, maintenant, devant l'Assemblée nationale. Compte tenu des positions des uns et des autres, la logique eût été que cette révision préalable ne pose pas de gros problème.

» Philippe Séguin propose que, dans cinq ans, il faille une nouvelle consultation lorsque le conseil des ministres européen passera de l'unanimité à la majorité pour les questions touchant à l'immigration et au droit d'asile. Or, il y a une vraie contradiction à engager une révision constitutionnelle aujourd'hui, justement pour cette question, tout en y mettant une condition qui ferait que la révision que nous ferions aujourd'hui serait en réalité inutile et inopérante dans cinq ans. Le Parlement a toujours la capacité – il le fera sans doute dans cinq ans – de voter une résolution et de s'exprimer. Nous pensons qu'il n'y a pas à faire de surenchère. Je fais confiance aux partis de l'opposition, notamment au RPR.

– Jacques Chirac veille aussi sur l'avancement des différents projets de loi visant à réformer la justice...

– S'agissant de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, qui nécessite, elle aussi, une révision de la Constitution, le texte a été approuvé en conseil des ministres, débattu par l'Assemblée nationale et le Sénat, qui l'ont voté dans les mêmes termes. Dans la mesure où le président de la République semble privilégier la voie parlementaire plutôt que le référendum, les conditions sont réunies pour convoquer les deux Assemblées en Congrès. Le président de la République le convoquera quand il le souhaitera mais, en tout cas, le travail a été fait par le gouvernement et par les Assemblées.

– Le texte sur la présomption d'innocence a été, lui, retardé à mars 1999...

– Aucune réforme ne passera à la trappe ! Les textes d'Elisabeth Guigou – accès au droit, alternative aux poursuites et présomption d'innocence – ont été adoptés en conseil des ministres et sont sur les bureaux des Assemblées. Les deux premiers sont en discussion, et la présomption d'innocence viendra au mois de mars, parce qu'il y avait une surcharge du calendrier parlementaire. Je ne vois vraiment pas au nom de quoi il y aurait la moindre polémique. Je ne crois pas qu'il y en ait, d'ailleurs.

– Quand le pacte civil de solidarité, le PACS, sera-t-il adopté ?

– Je suis hors d'état de vous le dire. Il faut sept lectures pour adopter un texte, hors déclaration d'urgence. Comme on sait que le PACS est un sujet conflictuel, on imagine qu'il faudra bien ces sept lectures. Le gouvernement est maître de l'ordre du jour, mais pas du temps. Les parlementaires prennent leur temps ; on peut même trouver, parfois, qu'ils en prennent beaucoup. Le gouvernement est déterminé à ce que le PACS ne prenne pas de retard, mais il faut laisser le Parlement travailler. »

Propos recueillis par Anita Hausser, Patrick Jarreau et Olivier Mazerolle

INTERNET Le numéro un mondial des services en ligne America Online (AOL) a entamé des négociations pour acheter le fabricant de logiciels de navigation sur Internet Netscape.

● L'ACQUISITION de Netscape, qui se ferait par échange d'actions, valoriserait l'entreprise créée par James Barksdale à 4 milliards de dollars (22,8 milliards de francs), donnant lieu à l'opération la plus importante jamais réalisée dans le jeune secteur de l'Internet. ● AOL, qui revendique 14 millions d'abonnés à ses services d'information électronique, opérerait ainsi un changement d'alliance spectaculaire après avoir conclu, en 1996, un accord avec Microsoft. ● NETSCAPE, à l'origine des procédures judiciaires entamées par la justice américaine contre Microsoft, trouverait dans ce rapprochement un soutien financier bien nécessaire. Netscape devait annoncer, lundi 23 novembre, de mauvais résultats.

America Online ouvre un nouveau front pour faire reculer Microsoft

Le numéro un des services en ligne étudie l'acquisition de Netscape, que compléterait une alliance commerciale avec Sun. Les dirigeants d'AOL ont accusé la firme de Bill Gates de pratiques déloyales dans le cadre du procès antitrust engagé à son encontre

ACCUSÉ par le gouvernement américain et par vingt Etats fédérés de chercher délibérément à étouffer la concurrence, Microsoft aura peut-être bientôt la possibilité de démontrer... qu'il doit au contraire faire face à de puissants rivaux ! America Online (AOL), le numéro un mondial des services en ligne sur Internet, envisage selon plusieurs journaux américains, de racheter Netscape, le fabricant de logiciels dont les plaintes sont à l'origine du procès Microsoft. Ce qui permettrait à AOL d'apparaître comme un solide pôle de résistance à l'emprise de la firme de Redmond, dont les systèmes d'exploitation (Windows) équipent plus de 90 % des micro-ordinateurs installés dans le monde.

Le rachat de Netscape, qui se ferait par échange d'actions, valoriserait l'entreprise créée par James Barksdale à 4 milliards de dollars (22,8 milliards de francs), donnant lieu à l'acquisition la plus importante jamais réalisée dans le jeune secteur de l'Internet. L'opération serait complétée par un accord commercial avec Sun Microsystems, autre ennemi juré de Microsoft, qui mettrait son réseau de distribution au service de certains logiciels de Netscape destinés aux entreprises.

America Online, qui revendique 14 millions d'abonnés à ses services d'information électronique, opérerait ainsi un changement d'alliance spectaculaire, mais qui n'étonnera guère les spécialistes. En 1996, AOL avait conclu un accord avec Microsoft, prévoyant que les abonnés à ses services en ligne verraient apparaître automatiquement sur leur écran d'ordinateur la fenêtre permettant d'accéder à Internet Explorer, le logiciel de navigation sur Internet de Microsoft. Cet accord expire le 1er janvier 1999.

A l'époque, AOL avait également discuté avec Netscape, pionnier des logiciels de navigation, dont le produit a d'abord occupé la première place du marché, avant d'être battu en brèche par Microsoft et ses méthodes musclées : tout utilisateur de Windows se voit presque imposer l'utilisation d'Internet Explorer.

ACTIONNAIRE PUISSANT

C'est précisément contre cette pratique, jugée illégale, que Netscape et son président se battent, avec une efficacité certaine, puisqu'ils ont réussi à obtenir l'attention du département de la justice, et l'organisation d'un procès, qui s'est ouvert le 19 octobre à Washington. L'attaque frontale de Microsoft, venu tardivement à Internet, a porté grand tort à la firme de James Barksdale : la part de marché de son logiciel d'accès, Netscape Navigator, est tombée de 50,5 % fin 1997 à 41,5 % en septembre 1998, selon la société d'études IDC, tandis que Microsoft remontait dans le même temps de 22,8 % à 27,5 %.

La situation financière de Netscape n'est guère brillante. La société devait annoncer, lundi 23 novembre, après la fermeture de Wall Street, le résultat des trois derniers mois de l'exercice, clos au 31 octobre. Au premier trimestre, le groupe avait affiché une perte de 54,2 millions de dollars (près de 300 millions de francs), les deux suivants ayant été tout juste à l'équilibre. Le sauvetage de Netscape par AOL lui permettrait, en s'adossant à un actionnaire puissant, de ne pas être contraint de jeter l'éponge dans ce combat jusque là inégal. Les responsables d'AOL, dont les relations avec ceux de Microsoft n'ont cessé de se dégrader depuis 1996, se sont, pour leur part, rangés peu à peu du côté des « anti-Bill Gates ».

PRODUITS NOUVEAUX

Ce dernier, loin de se contenter de sa position de numéro un mondial dans les logiciels pour micro-ordinateurs, s'intéresse désormais à la télévision, au cinéma et à l'information électronique, par l'intermédiaire de la filiale Microsoft Network. Le rapprochement entre AOL et Netscape ne relève pas seulement d'une communauté d'intérêts mais donne au service en ligne des produits nouveaux afin d'attirer plus d'utilisateurs d'Internet.

Le grand déballage auquel donne lieu le procès contre Microsoft contribue à libérer les langues : d'Apple à IBM, en passant pas Compaq, tous les grands de l'informatique ont reconnu publiquement, au cours de cinq dernières semaines, que lorsqu'ils « choisissaient » de fournir les logiciels de Microsoft à leurs clients, c'était parce que ce dernier leur avait amicalement forcé la main.

L'un des vice-présidents d'AOL, David Colburn, appelé à témoigner à la barre, a affirmé aux juges que Microsoft avait mis à profit la position dominante de son logiciel Windows pour entrer sur le marché d'Internet. Il n'a pas hésité à déclarer qu'AOL a conclu un accord de *quasi*-exclusivité avec Microsoft que parce que ce dernier a « verrouillé » son marché : les utilisateurs de Windows voient s'afficher la fenêtre d'accès à d'AOL dès l'allumage de leur écran d'ordinateur.

Anne-Marie Rocco

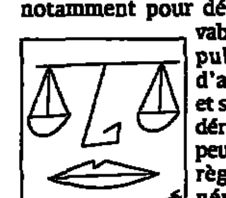
Sun Microsystems contre Bill Gates

Le procès contre Microsoft devait reprendre, lundi 23 novembre, pour deux jours, avant l'interruption du week-end de Thanksgiving. C'est seulement la semaine prochaine que les dirigeants de Sun Microsystems viendront témoigner à la barre, après ceux d'IBM, dont les propos auront frappé les esprits : même l'entreprise la plus puissante de l'informatique mondiale n'a pu résister à Microsoft.

James Gosling, l'inventeur du langage Java que Sun entend promouvoir comme alternative aux produits de Microsoft, viendra expliquer comment la société créée par Bill Gates a barré la route à ce nouveau langage. Java, estime Sun Microsystems, constituerait une menace à la domination de Windows, car il rendrait compatibles tous les systèmes d'exploitation. Sun a obtenu une première victoire juridique contre son adversaire, la semaine dernière. Un tribunal californien a sommé Microsoft de rendre compatibles, sous 90 jours, ses logiciels avec ceux qui utilisent le langage Java (*Le Monde* du 19 novembre).

La réforme de l'organisation des OPA

LE CONSEIL des marchés financiers (CMF) est une autorité de marché, composée principalement de professionnels, qui intervient notamment pour déclarer recevables les offres publiques d'achat (OPA) et surveiller leur déroulement. Il peut adopter un règlement général pour mettre en œuvre cette mission. Ainsi, le titre V de son règlement a été homologué et publié au *Journal officiel* du 17 novembre. De cette façon, le ministre des finances reprend à son compte le texte élaboré par l'autorité professionnelle, en concertation avec lui. Celle-ci peut ainsi imposer les règles qui lui paraissent les plus appropriées pour la régulation du marché financier, dont elle partage la charge avec la Commission des opérations de Bourse (COB).


EXPERTISE

Or ce titre V concerne l'organisation des OPA, sujet sensible. De l'ensemble de ces dispositions, variées et très techniques, on peut souligner deux aspects. Le premier concerne l'étendue du pouvoir normatif que le Conseil des marchés financiers, sous couvert de l'habilitation ministérielle, s'autorise à exercer. Le second vise l'esprit des nouvelles dispositions, qui valident ou contrarient des jurisprudences afin de faire toujours prévaloir l'intérêt de l'investisseur.

Tout d'abord, on peut constater que l'autorité de marché s'autorise à prévoir des mécanismes juridiques que la loi elle-même n'avait pas envisagés. Par exemple, selon l'ancien règlement général, lorsqu'une société cédait le principal de ses actifs, son actionnaire de contrôle devait consulter le Conseil pour envisager d'offrir aux actionnaires minoritaires le rachat de leurs titres, par le mécanisme d'une offre publique de retrait. Par un arrêt du 25 juin 1998, la cour d'appel de Paris avait pris soin de souligner que l'avis formulé alors par l'autorité de marché, même s'il préconisait une telle procédure, n'avait pas le pouvoir de contraindre l'actionnaire de contrôle. L'article 5-6-6 du règlement impose désormais la solution contraire : le Conseil peut obliger à une offre publique de retrait.

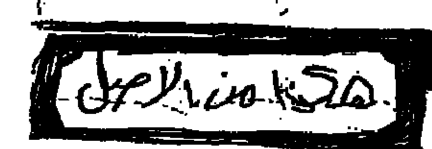
Le règlement ajoute donc à la loi. Le peut-il ? On peut en douter pour la raison suivante. Selon les textes, le pouvoir de l'autorité de marché d'établir un règlement a pour fin de permettre à celui-ci l'exécution de la mission que lui a confiée la loi. Son pouvoir s'exerce par délégation de la loi, et la chambre commerciale de la Cour de cassation, par un arrêt du 27 février 1973, a eu l'occasion de rappeler à propos du pouvoir analogue de la COB que celle-ci ne peut ajouter à la loi, en s'accordant d'elle-même des nouveaux pouvoirs. Dans le cas considéré, le règlement général crée de toutes pièces un nouveau cas d'ouverture d'offre publique de retrait imposée au majoritaire. Le risque d'illégalité est tangible.

PROTÉGER L'ASSOCIÉ MINORITAIRE

Pourquoi a-t-il été pris ? Au-delà de la règle bien connue selon laquelle tout organisme tend à exercer pleinement ses pouvoirs en les étendant au besoin, on peut avancer l'explication suivante, qui rejoint alors la seconde caractéristique du règlement : le Conseil a fait preuve d'initiative parce qu'il s'agit d'accroître la protection de l'associé minoritaire. On peut citer aussi le fait que désormais l'offre publique de retrait constitue un droit du minoritaire lorsque l'actionnaire majoritaire contrôle plus de 95 % du capital social. Le minoritaire dispose de ce fait d'un véritable droit de sortie. Là, le CMF valide la jurisprudence de la cour d'appel de Paris du 8 avril 1998, qui allait dans ce sens.

Il est patent que le Conseil des marchés financiers se pose aujourd'hui en défenseur de l'actionnaire minoritaire, guidé par une idée de libéralisme organisé et s'éloignant d'un certain capitalisme à la française. Cela tient sans doute au fait que cet actionnaire est le plus souvent un investisseur, que la place de Paris doit attirer, y compris en lui offrant des sécurités et des droits. Le droit du minoritaire participe ainsi directement à la prospérité d'une place boursière.

Marie-Anne Frison-Roche



La Deutsche Bank s'apprête à racheter Bankers Trust pour plus de 50 milliards de francs

Le groupe issu de ce rapprochement deviendrait le numéro un mondial du secteur bancaire

La Deutsche Bank, première banque allemande et numéro deux en Europe, qui a clairement exprimé l'intention de se renforcer dans la banque d'affaires aux Etats-Unis serait prête, à payer jusqu'à 9,5 milliards de dollars (53 milliards de francs) pour Bankers Trust, le huitième établissement américain. Le groupe issu d'un tel rapprochement afficherait 843 milliards de dollars de total de bilan, ce qui en ferait le numéro un mondial.

LA DEUTSCHE BANK et Bankers Trust n'ont jamais accepté de reconnaître qu'elles poursuivaient des discussions très sérieuses en vue d'une prise de contrôle de la banque américaine par la banque allemande. Pourtant, leurs dirigeants y travaillent d'arrache-pied depuis plusieurs semaines. Ils seraient sur le point de boucler un accord, aux termes duquel la première banque allemande, numéro deux en Europe, achèterait la huitième banque américaine pour environ 9,5 milliards de dollars, soit plus de 53 milliards de francs, selon la presse anglo-saxonne.

La rumeur d'un rachat imminent a parcouru les salles de marché vendredi 20 novembre. Dans leur édition du 21 novembre, le *New York Times* et le *Financial Times*, citant tous deux des sources proches des discussions, s'attendent à une annonce officielle cette semaine, au plus tard le 30 novembre. L'agence Bloomberg a par ailleurs indiqué que le directoire de la Deutsche Bank s'était réuni samedi, le *Wall Stret Journal* du 23 novembre mentionnant, lui, un conseil d'administration de Bankers Trust, dimanche. La Deutsche Bank comme Bankers Trust ne font aucun commentaire. Interrogé lundi matin, le porte-parole de la Deutsche Bank indiquait : *« Je n'ai aucun communiqué sur mon bureau. »*

Si l'opération se confirme, ce serait la plus importante acquisition jamais réalisée aux Etats-Unis par une banque non américaine et une grande victoire pour le président de la Deutsche Bank, Rolf-Ernst Breuer, qui maintient que son établissement a besoin d'une forte présence sur le marché américain pour développer sa stratégie. Cette implantation, la Deutsche Bank n'a pas réussi à la construire par croissance interne. Jusqu'à présent, elle n'avait pas eu davantage de succès dans ses tentatives de croissance externe.

Le groupe issu d'un rapprochement de la Deutsche Bank et de Bankers Trust afficherait 843 milliards de dollars de total de bilan, ce qui en ferait le numéro un mondial, avec quelque 96 000 salariés.

Les actionnaires de Bankers Trust apprécieront sans aucun doute l'amélioration du prix qui leur serait offert si l'offre évoquée va à son terme. Lorsque le *Financial Times* a fait pour la première fois état de l'intérêt de la Deutsche Bank pour la banque américaine, le 20 octobre, Bankers Trust ne pesait guère que 5,5 milliards de dollars en Bourse, soit une trentaine de milliards de francs (*Le Monde* du 21 octobre). La banque américaine était à la veille d'avouer qu'elle avait perdu 2,7 milliards de francs de juillet à fin septembre. La situation était extrêmement tendue sur les marchés financiers et l'offre de la Deutsche Bank pouvait presque s'apparenter à un sauvetage de Bankers Trust, connue pour être très active sur les marchés financiers et, en particulier, sur les produits dérivés et les marchés émergents.

GÉRER LES ÉQUIPES

Depuis, la Réserve fédérale américaine ayant à trois reprises décidé de baisser les taux directeurs, les actions bancaires se sont ressaisies. La Deutsche Bank, qui paierait son acquisition en liquide et non par échange d'actions, serait donc amenée à améliorer son offre de plus d'un tiers ! Selon Bloomberg, la banque allemande serait prête à payer 93 dollars par action Bankers Trust.

Le titre a terminé la séance de Bourse de vendredi 20 novembre à 77,25 dollars, en hausse de 7 %. Elle est toutefois encore loin de son plus haut niveau : 136,3 dollars le 22 avril.

Lundi en début de journée, l'action Deutsche Bank était en hausse de plus de 4 % à 112,3 marks. Si les analystes financiers sont prêts à saluer ce qui serait une opération stratégique spectaculaire, ils sont aussi un peu inquiets. Car le nouveau groupe aurait à gérer des risques complexes et à faire l'unité entre les équipes de la Deutsche Bank, de sa filiale, aujourd'hui complètement intégrée, Morgan Grenfell, et celles de Bankers Trust, qui a absorbé récemment les banques Alex Brown et Wolfensohn.

Sophie Fay

46 Etats américains signent l'accord avec les cigarettiers

Les producteurs paieront 1 160 milliards de francs

WASHINGTON
de notre correspondant

Quarante-six des cinquante Etats américains se sont finalement ralliés, vendredi 20 novembre, à l'accord envisagé avec les principaux fabricants de cigarettes, contre trente-huit la semaine dernière (*Le Monde* du 17 novembre). Le texte devait être ratifié lundi 23 novembre. Il s'agit de l'accord le plus important de l'histoire puisqu'il porte sur 206 milliards de dollars (environ 1 160 milliards de francs), dont le versement sera étalé sur vingt-cinq ans. L'industrie du tabac s'est en outre engagée à financer des campagnes contre le tabagisme chez les jeunes, à aider ceux qui souhaitent abandonner la cigarette et à dédommager les agriculteurs touchés par la baisse de la production.

Cet accord a été négocié dans le plus grand secret entre Christine Gregoire, attorney general de l'Etat de Washington, et les industriels. Les Etats s'y sont ralliés les uns après les autres. Quatre Etats avaient déjà conclu une transaction financière se montant à 40 milliards de dollars : Floride, Minnesota, Mississippi et Texas. Les fabricants de tabac signataires sont Philip Morris, R. J. Reynolds (filiale de RJR Nabisco Holdings Corporation), Lorillard Tobacco (filiale de Loews Corporation) et Brown & Williamson (filiale de B. A. T. Industries), auquel s'est joint à la dernière minute le Liggett Group (filiale du groupe Brooke), qui a annoncé par ailleurs la vente à Philip Morris de trois de ses marques – dont Chesterfield – pour 300 millions de dollars. Tous les Etats-Unis sont désormais couverts par l'accord, y compris dans le Sud, qui fit fortune dans le tabac, comme le Maryland et la Virginie.

NE PLUS INCITER LES JEUNES

Les Etats signataires se partageront 13 milliards de dollars par an pendant les premières années, 9 milliards ensuite. Ce qui représentera une somme de 25 milliards pour la Californie et l'Etat de New York et 487 millions pour le Wyoming. En échange, ils abandonnent les poursuites ouvertes contre les industriels ; mais les particuliers demeureront libres d'attaquer les producteurs.

Pour leur part, les fabricants de cigarettes se sont engagés à cesser leur marketing en direction des jeunes, afin de réduire la consommation dans cette classe d'âge sensible. Ils mettront fin à toute publicité en extérieur, y compris dans les stades, restreindront celle dans les magasins, réduiront leur parrainage publicitaire dans le domaine sportif, arrêteront la distribution gratuite de cigarettes et de cadeaux (tee-shirts, etc.). Enfin, les personnages de dessins animés utilisés à titre publicitaire – comme le célèbre Joe Camel, symbole des cigarettes du même nom – disparaîtront.

Ces conditions peuvent paraître draconiennes. Ce n'est cependant pas le cas. En effet, industriels et autorités locales de 40 Etats américains étaient déjà parvenus, l'an dernier, à un compromis, qui portait sur 368,5 milliards de dollars. Le texte ne mettait pas fin aux poursuites des pouvoirs publics, mais les dommages et intérêts étaient limités à 5 milliards annuels. L'objectif de réduction de la consommation chez les jeunes était assorti de pénalités pouvant aller jusqu'à 2 milliards par an. Enfin, la FDA (Food and Drug Administration) obtenait un droit de regard sur le tabac.

Le Sénat avait été saisi de l'affaire et, sous la pression des organismes de lutte contre le tabac, avait encore durci les conditions, faisant passer l'ardoise à 516 milliards de dollars et accroissant le montant des pénalités. Ce qui aurait signifié une augmentation sur cinq ans du prix du paquet de cigarettes de 1,10 dollar (environ 6 francs), contre 35 cents en vertu de l'accord conclu vendredi. Cependant, sous la pression du puissant lobby du tabac, et en dépit de pressions opposées de la Maison Blanche, ce projet d'accord avait été repoussé par la majorité républicaine.

Voilà qui explique la satisfaction des industriels, l'absence de triomphalisme des signataires et la déception des militants. Libérés de l'incertitude que faisaient peser sur eux la perspective de procès en cascade et la mauvaise publicité qui se serait ensuivie, les producteurs ont vu leurs actions battre des records : le titre Philip Morris a gagné 17 % au cours du dernier trimestre. D'autant que la facture sera payée par les consommateurs.

Mme Gregoire a pour sa part appelé à la raison, déclarant *« à ceux qui disent que ce n'est pas assez que nous avons obtenu plus qu'un attorney general aurait obtenu devant un tribunal »*. Le président Clinton a considéré cet accord comme *« un premier pas »*. Par contre, le sénateur démocrate Ron Wyden a déclaré *« qu'une fois de plus [les fabricants de cigarettes] s'en sont bien tirés »*.

Ce compromis a montré que, en voulant pousser trop leur avantage, les ennemis de la cigarette sont finalement parvenus à un résultat inférieur de près de moitié à celui qui avait été négocié en 1997. Dans un pays où les entreprises interdisent de plus en plus de fumer dans les bureaux, où nombre de restaurants sont devenus non fumeurs, où l'on rencontre tant de gens qui « grillent » une cigarette à la porte de leur immeuble, il y avait sans doute une limite à ne pas franchir.

Mais s'il s'agit d'un *« premier pas »*, cela devrait vouloir signifier que d'autres suivront. La Maison Blanche ne cache pas qu'une de ses priorités est de lutter contre les méfaits du tabac, surtout chez les jeunes, et qu'elle entend bien obtenir que le Congrès légifère et donne autorité en la matière à la FDA. Visitant récemment une école de Washington, le vice-président Al Gore – connu pour ses positions écologistes – a déclaré : *« Il est important [pour les jeunes] de prendre des mesures quand le nouveau Congrès se réunira. »* Il a mis en garde les lycéens : *« Les marques de cigarettes sont sournoises et prêtes à tout pour faire croire que fumer est séduisant. Mais vous êtes plus malins qu'elles et vous savez que fumer c'est dégueulasse ! »*

De plus en plus combattue dans son pays d'origine, l'industrie du tabac poursuit sa recherche de marchés extérieurs. Le plus attirant demeure le marché chinois, qui représente le tiers de la consommation mondiale. D'autant que la législation antitabac est quasiment inexistante dans l'empire du Milieu.

Patrice de Beer

En France, des prix libres mais surveillés

L'industrie du tabac bénéficie officiellement de la liberté totale des prix ; mais celle-ci se révèle, dans son cas, en grande partie fictive.

● **LES TAXES** qui pèsent sur le tabac sont à ce point importantes qu'elles déterminent le niveau des prix publics. La fiscalité comprend trois étages : le « minimum de perception », les droits de consommation et la TVA. En première lecture du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, l'Assemblée a relevé les droits de consommation de 58,3 % à 59,9 %.

● **LES PRIX PUBLICS** sont, eux-mêmes, en pratique, sérieusement encadrés. Les industriels doivent transmettre à Bercy leurs prix, qui ne deviennent effectifs qu'après homologation par l'administration. De la sorte, dans un système très proche de l'entente, le gouvernement a les moyens d'inciter les industriels à relever leurs prix sensiblement plus vite que l'inflation, pour que les recettes fiscales, assises sur le niveau des prix, soient mécaniquement majorées.

Murdoch, TF 1 et Telecom Italia vont lancer un bouquet numérique en Italie

L'arrivée du patron de News Corp. provoque une levée de boucliers dans la Péninsule. Un accord lui permettrait de s'implanter enfin sur le continent et à TF 1 de gagner ses galons de groupe international. Mais le bouquet de chaînes Telepiù, filiale de Canal Plus, a préparé sa riposte

RUPERT MURDOCH, le magnat australo-américain de la presse et de l'audiovisuel, va-t-il trop vite en besogne ? Le patron de News Corp. devait, lors d'une conférence de presse, lundi 23 novembre, à Londres, annoncer la création d'une nouvelle plate-forme digitale de télévision en Italie qui serait dirigée par Letizia Moratti, ex-présidente de la RAI. Le *Times* du 19 novembre a indiqué que cette plate-forme serait contrôlée à 51 % par Telecom Italia, Rupert Murdoch prenant 39 % et TF 1 10 %. Tout paraissait donc *conclu ou sur le point de l'être.*

Or, ce week-end, les Italiens ont commencé à freiner. D'abord, le premier intéressé, Telecom Italia – dont Stream, la filiale à 100 %, servirait de cadre à ce nouveau bouquet numérique –, a publié un *communiqué précisant* que parler d'accord est *« prématuré »*, rien n'étant encore définitif. Il note que le nouvel administrateur délégué de Telecom Italia, Franco Bernabè, nommé jeudi 19 novembre, va prendre ses fonctions lundi 23 et qu'il faut lui laisser le temps d'*« étudier les termes de la négociation pour se faire une opinion »*. Enfin, Telecom Italia a sèchement démenti que la nouvelle société pourrait être présidée par Letizia Moratti.

L'annonce de ce possible accord a aussi déclenché une vague de critiques, dans les sphères politiques comme dans les milieux professionnels, à droite comme à gauche. Rupert Murdoch, comme à chaque fois que sa venue dans l'audiovisuel italien est annoncée, provoque une levée de boucliers.

Salvatore Cardinale, ministre des télécommunications, a fait savoir son hostilité à la création de deux plates-formes digitales en Italie et a indiqué dans *La Stampa* qu'*« il fallait éviter que l'alliance Murdoch-Telecom devienne un passage obligé et conditionne tout le marché italien de la télévision du futur »*. *« Murdoch risque de devenir le monopoliste italien de la TV digitale »*, a-t-il ajouté.

RISQUE DE COLONISATION

C'est *« un risque de colonisation »*, souligne de son côté Vincenzo Vita, sous-secrétaire d'Etat, son collègue Michele Lauria estimant que *« Murdoch a fait quelques pas de trop. La tractation est encore loin d'être close »*. Pour sa part, Roberto Zaccaria, président de la RAI, a fait remarquer que, *« jusqu'au mariage, il n'y a pas de lien, et que chacun est encore libre de choisir la voie qu'il préfère »*, tout en précisant qu'il est *« inévitable que l'Italie ait une deuxième plate-forme digitale dirigée par la RAI »*.

Pour le moment, les négociations entamées avec Canal Plus, *qui contrôle 90 % de Telepiù*, unique chaîne à péage de la péninsule (Mediaset possédant 10 %) n'ont pas encore abouti. Michel Thoulouze a offert 30 % du capital à la RAI, mais les pourparlers traînent en raison des hésitations de la télévision publique. Celle-ci, qui se trouve dans une situation financière délicate, pourrait payer son entrée au capital avec *« 5 % en argent et 5 % en programmes »*.

Mais des indiscrétions font état d'une éventuelle prise de participation de la RAI dans Stream, ou d'une possibilité offerte pour une période d'un an à hauteur de 10 % à 15 %. La RAI deviendrait ainsi un associé minoritaire aux côtés de Rupert Murdoch, ce qui semble peu probable.

Pour le moment donc, rien n'est sûr. Pas plus l'accord avec Telecom Italia que les droits de retransmission des matches de football que pourrait acquérir la nouvelle société. Avec le cinéma, le football est le plus puissant vecteur d'abonnements des chaînes à péage. Or les partenaires de l'accord à venir font état des droits sur les deux divisions, la série A et la série B, pour une durée de six ans, de 1999 à 2005, *alors que Telepiù détient déjà* les droits pour sept équipes.

OFFRE MIRIFIQUE

Stream devrait offrir 2,5 milliards de dollars (14 milliards de francs) à la Ligue italienne de football pour acquérir, dès la saison prochaine et pour six ans, les droits de retransmission des matches de divisions A et B. En faisant cette offre mirifique à la Ligue italienne de football, Murdoch tente de remettre en question la possibilité pour les clubs de négocier individuellement leurs droits : *une entreprise risquée*, *« les clubs italiens ayant écrit à la Ligue afin que l'on ne reprenne pas leurs droits »*, indique Michel Thoulouze, directeur général de Canal Plus chargé de l'international.

Canal Plus a tiré les leçons de la concurrence en France de Télévision par satellite (TPS) : sans attendre l'arrivée d'un rival, M. Thoulouze, a « sécurisé » l'approvisionnement en cinéma de Telepiù et de D più, sa plate-forme numérique. La chaîne cryptée italienne a conclu des accords à long terme, avec toutes les majors américaines, y compris la Fox de Rupert Murdoch. *« Seul Universal reste encore à négocier »*, précise M. Thoulouze.

Des clarifications s'imposent donc, et la semaine à venir devrait être décisive. Franco Bernabè, nouvel administrateur délégué de Telecom Italia, avait la réputation, à l'ENI, *de prendre des décisions rapidement*. Si l'annonce de Rupert Murdoch et de TF 1 se concrétise, elle marquera une étape importante pour les deux groupes.

Avec son entrée sur le marché italien, le patron de News Corp. aura enfin réussi à mettre le pied sur le continent. *Le* patron de BSkyB, bouquet satellitaire britannique, a déjà multiplié les tentatives pour se faire une place en Allemagne ou en France. Pour TF 1, *son développement en Italie* signe le développement international de la chaîne *souhaité* par Patrick Le Lay. Après un essai manqué en Afrique du Sud et en Hongrie, la Une sortirait de ses frontières pour devenir un groupe audiovisuel européen.

Michel Bôle-Richard et Guy Dutheil

L'amendement du gouvernement sur les télévisions privées déclenche une vive polémique en Espagne

MADRID
de notre correspondante

Rien n'est encore définitif, mais un amendement-surprise adopté jeudi 19 novembre au Congrès des députés, lors du débat sur la loi d'accompagnement du projet de budget 1999, déclenche par anticipation bien des polémiques en Espagne. Cet amendement, présenté par le Parti populaire (PP) au pouvoir à Madrid, modifie de façon importante la loi de 1988 qui régit la télévision privée.

D'abord, contrairement à la position maintenue jusqu'alors par le gouvernement conservateur, un même actionnaire – entité physique ou juridique – va pouvoir détenir jusqu'à 49 % du capital d'une télévision privée, contre 25 % auparavant. Ensuite, les actions des télévisions privées ne seront plus nominatives et se transformeront en actions au porteur, négociables en Bourse.

L'amendement du PP a été appuyé par les alliés parlementaires basques et catalans du gouvernement, mais vivement combattu par l'opposition socialiste. Elle décèle dans ces nouvelles mesures une manœuvre destinée à laisser les mains libres pour ses projets de télévision privée au président des télécommunications espagnoles (Téléfonica), Juan Villalonga, ami du président du gouvernement José Maria Aznar. *« La volonté d'un entrepreneur s'est substituée à celle du Parlement »*, a critiqué le député socialiste Jesus Caldera.

Le calcul des socialistes est de dire que le groupe Téléfonica, bien que privatisé, est resté d'une certaine façon *« un instrument du gouvernement »*. Téléfonica, qui possède déjà 25 % de la télévision privée Antena 3, principale chaîne privée espagnole, va ainsi être favorisé et pouvoir facilement acquérir auprès de ceux qui furent ses deux alliés lors de sa première opération sur Antena 3, en juillet 1997, (le Banco Santander et le Banco Central Hispano) leurs participations dans la chaîne privée, ce que le seuil des 25 % lui interdisait jusqu'à maintenant. De la même manière, l'autorisation de cotiser en Bourse permettra, selon les députés socialistes, au président de Téléfonica de rentabiliser plus rapidement Antena 3.

SOUPÇONS SOCIALISTES

D'autres estiment par ailleurs que M. Villalonga a pu bénéficier d'*« informations privilégiées »* sur la préparation de l'amendement à venir, et agir ainsi en conséquence *en juillet 1997 lorsqu'il avait incité* le Banco Santander et le Banco Central Hispano à l'épauler pour entrer dans le capital d'Antena 3. Une opération qui avait, déjà à l'époque, suscité plusieurs polémiques, notamment de la part du groupe Prisa (éditeur d'*El Pais*). Celui-ci avait vu dans la démarche de Téléfonica une nouvelle manœuvre politique destinée à assurer une plus grande audience télévisée au courant conservateur.

Cette fois-ci, le PP a défendu son amendement en alléguant que les socialistes avaient un peu trop tendance à voir des *« complots partout »*. Mais il n'est pas exclu que ces derniers déposent une *plainte devant la Commission* nationale du marché des valeurs.

Marie-Claude Decamps

Havas acquiert le Vidal

HAVAS A CONCLU, dimanche 22 novembre, l'acquisition d'OVP Vidal, qui publie le Vidal, la « bible » des médicaments utilisée quotidiennement par les médecins (*Le Monde* du 21 novembre). Avec ce rachat, effectué auprès de Cofip-Didot Bottin, Havas devient, avec 900 millions de francs de chiffre d'affaires réalisé grâce à son pôle de communication médicale (dont 225 pour le Vidal), le chef de file du secteur en France, en Espagne et en Italie.

Selon la direction de la filiale de Vivendi, les cessions réalisées depuis un an – participations dans *Le Point*, Métrobus, Médiavision, IP, les Jeux Nathan, Nice Matin, MK2, NRIS, Havas Voyage et l'ODA – représentent 5,72 milliards de francs. Devrait s'y ajouter, sous réserve des procédures sociales, la vente d'Avenir (*Le Monde* du 21 novembre).

Amazon.com contre Bertelsmann sur Internet

LA GUERRE DANS LA VENTE des produits d'édition (livres, cassettes, etc.) sur Internet est acharnée. Après l'acquisition par l'allemand Bertelsmann de 50 % de Barnesandnoble.com, un des six plus importants sites Web de commerce en ligne (*Le Monde* du 8 octobre), l'américain Amazon.com, leader de la vente de livres sur Internet, a aussitôt décidé de se diversifier dans les cassettes vidéo (un marché de 100 milliards de francs), et la vente de petits cadeaux (jouets, logiciels,...). Cette annonce a séduit les analystes financiers, appâtés par les perspectives de croissance à trois chiffres de ces entreprises qui vendent sur Internet à grande échelle, et a été suivie d'une envolée du cours du titre. – *(Bloomberg.)*

« Nord Eclair » publie une nouvelle formule en grand format

LILLE
de notre correspondant régional

Sur la défensive depuis des décennies, face au géant *La Voix du Nord*, le quotidien *Nord Eclair* vient de lancer, dimanche 22 novembre, une nouvelle formule. Le journal travaillait depuis des mois à son élaboration, qui doit constituer une cure de jouvence et assurer sa relance. *« Il fallait un choix assez fort de rupture*, explique André Farine, directeur adjoint et directeur de la rédaction de *Nord-Eclair*, *le petit format était le plus radical, mais nous avions travaillé deux maquettes en parallèle. L'idée du grand format n'avait pas été écartée d'emblée. »*

L'abandon, en pleine campagne publicitaire de lancement, de la formule tabloïd, refusée au dernier moment par Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse (groupe Hersant), qui possède le journal, n'a constitué qu'une péripétie, selon M. Farine. Cet arrêt, qui intervenait immédiatement après l'annonce de l'entrée du groupe belge Rossel dans le capital de *La Voix du Nord*, avait jeté le trouble au quotidien de Roubaix, en proie depuis plusieurs années à une grave crise financière (*Le Monde* des 2 et 23 octobre). La disparition des bassins houillers et la crise du textile ont miné ses positions. Aujourd'hui, après avoir absorbé *Nord-Matin*, *Nord Eclair*, avec une diffusion de près de 100 000 exemplaires – y compris les éditions belges –, ne peut revendiquer un jeu presque égal avec *La Voix du Nord* que sur la partie franco-belge de l'agglomération lilloise. Mais le quotidien de Roubaix ne peut envisager un redéploiement qu'en attaquant les positions immédiates de son concurrent sur la métropole régionale, et non en se repliant sur ses zones paupérisées.

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

« Nous voulions une rénovation technique ambitieuse, poursuit André Farine. *Il s'agissait, par une nouvelle chaîne de fabrication, d'intégrer au quotidien les progrès faits par la presse magazine, d'accomplir un vrai travail de modernité autour de l'image et de faire des choix plus forts, dans le cadre de nos moyens techniques et financiers. Nous avons aussi dégagé une idée centrale, un journal vraiment dirigé vers les gens qui le lisent et non pas vers nos partenaires institutionnels. Nous nous sommes aperçus que c'était le cas de 80 % de nos "papiers" : nous nous étions laissé entraîner par le vertige de la nomenklatura. Il fallait un grand nettoyage de printemps. »* Le nouveau *Nord Eclair* est très différent : plus forte utilisation de la couleur, montages photo et iconographie beaucoup plus dynamique. *« Finis les rangs d'oignons »*, promet André Farine. Les choix de mise en page ne sont pas sans rappeler ceux du *Parisien* ou de *L'Equipe* et rompent avec une maquette serrée et confuse. Le changement le plus important se trouve dans le contenu : une rupture affichée avec l'institutionnel des petites locales, un plus large appel aux papiers courts et aux articles magazines.

Les nouveaux présentoirs en carton n'ont pas été mis partout en place, notamment dans les dépôts où *« La Voix »* est majoritaire. Mais elle se voyait bien quand même, la fausse Une en rouge annonçant la nouvelle formule de ce quotidien qui refuse de se recroqueviller pour se laisser mourir.

Pierre Cherruau

(Publicité)

@llo.

BOUYGUES TELECOM CRÉE LA MESSAGERIE INTERNET POUR TOUS.

UNE NOUVELLE FOIS BOUYGUES TELECOM EST À LA POINTE DE L'INNOVATION ET PROPOSE À TOUS SES CLIENTS UNE MESSAGERIE INTERNET SUR LEUR MOBILE. DÉSORMAIS, SUR N'IMPORTE QUEL TÉLÉPHONE BOUYGUES TELECOM, ON PEUT ENVOYER ET RECEVOIR DES E-MAILS SUR INTERNET AVEC LE SERVICE EXPRESSM@IL (SAUF FORFAITS PREMIER ET NOMAD). POUR PLUS D'INFORMATIONS ET CONDITIONS DE CETTE OFFRE : WWW.BOUYGUESTELECOM.FR OU N° AZUR 0 801 630 100.

Bouygues Telecom

LE SON DIGITAL HR



AGENDA

MARDI 24 NOVEMBRE

■ **ALLEMAGNE** : indice provisoire des prix à la consommation (novembre).
■ **ÉTATS-UNIS** : croissance du PIB (3e trimestre) ; commandes de *biens durables (octobre)* ; *indice* de confiance des consommateurs (novembre).
■ **GRANDE-BRETAGNE** : discours de la reine sur le programme législatif de 1999.
■ **JAPON** : résultats semestriels des assureurs-vie.
■ **EMI** : résultats semestriels.

MERCREDI 25 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : enquête de l'investissement dans l'industrie ; prix à la consommation (octobre).
■ **GRANDE-BRETAGNE** : commerce extérieur (septembre).
■ **OPEP** : conférence ministérielle des pays producteurs de pétrole à Vienne (jusqu'au 28).
■ **GRANADA** : résultats annuels.

JEUDI 26 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : croissance du PIB (3e trimestre) ; enquête de conjoncture dans l'industrie ; consommation des ménages (octobre) ; 20e Sommet franco-africain.
■ **ÉTATS-UNIS** : fermeture des marchés financiers, en raison de Thanksgiving.
■ **SNCF** : en fin de soirée, début d'une grève nationale, prévue jusqu'au 28 au matin.

VENDREDI 27 NOVEMBRE

■ **JAPON** : production industrielle, prix à la consommation et chômage (octobre).
■ **FRANCE** : chômage (octobre).

SAMEDI 28 NOVEMBRE

■ **FRANCE** : fixation du prix de vente des actions France Télécom.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHÔNE-POULENC : la fusion entre l'allemand Hoechst et Rhône-Poulenc** pourrait être annoncée avant le 1er décembre. Les négociations porteraient sur le nom du nouveau groupe, son siège et sur la répartition des postes de direction. Pour des raisons d'égalité dans la future entité, le français pourrait racheter à sa filiale Rhodia certains sites de production comme celui de l'aspirine à Saint-Fons (Rhône), et un atelier à Pont-de-Claix (Isère).

● **TYCO : le groupe américain de systèmes de sécurité** est sur le point de surenchérir à l'offre hostile de 9,8 milliards de dollars (54 milliards de francs) présentée par AlliedSignal, pour racheter AMP, numéro un mondial des connecteurs électriques, selon l'agence Bloomberg, lundi.

● **RÉMY COINTREAU** : le groupe de vins et spiritueux aurait chargé la banque américaine Bankers Trust de trouver un acquéreur pour sa marque de champagne Krug, l'une des plus prestigieuses, affirmait *Le Figaro* du 21 novembre. Rémy-Cointreau avait cédé en septembre le Champagne de Venoge à Moët et Chandon (LVMH).

SERVICES

● **AMERICA ONLINE (AOL) : le numéro un américain des services en ligne veut s'associer avec** Netscape *(lire p. 18)*.

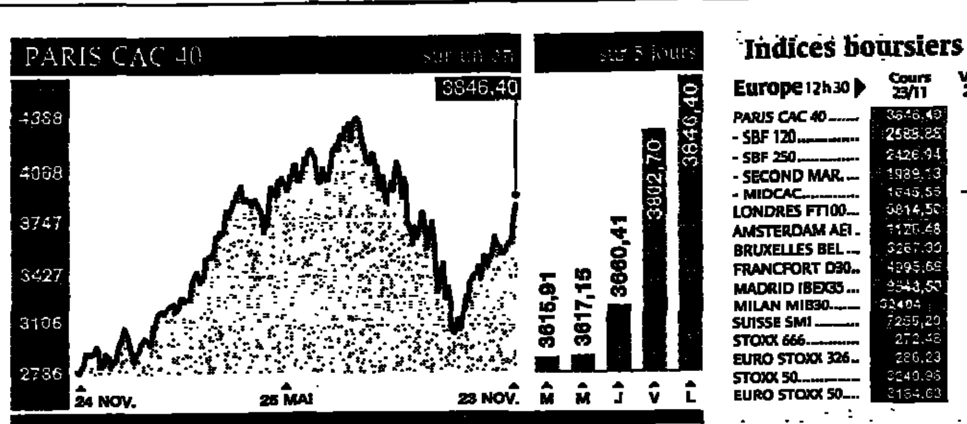
● **LONDON ELECTRICITY : EDF a déposé une offre inconditionnelle** de plus de 2 milliards de livres (19 milliards de francs) pour la reprise du London Electricity, a affirmé le *Financial Times* du 23 novembre. Les producteurs d'électricité britanniques demandent des contreparties de réciprocité pour aller sur le marché français si EDF emporte l'affaire.

FINANCE

● **DEUTSCHE BANK : la banque allemande devrait racheter la** banque américaine Bankers Trust pour plus de 9 milliards de dollars *(lire p. 19)*.

★ Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lemonde.fr/bourse

PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

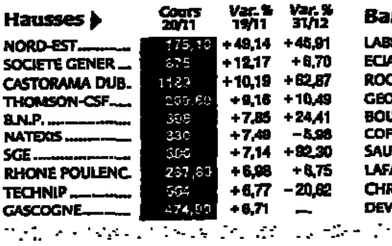


Indices boursiers

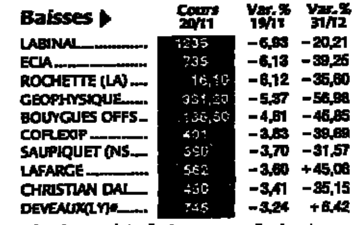
Europe 12h30 ▶	Cours 23/11	Var. % 20/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3846,40	1,15	28,26
- SBF 120	2585,25	0,87	26,16
- SBF 250	2426,94	0,47	24,78
- SECOND MAR.	1989,13	0,10	9,89
- MIDCAC	1645,55	-0,07	3,59
LONDRES FT100	5814,50	1,70	13,22
AMSTERDAM AEI	1120,48	1,80	23,29
BRUXELLES BEL	3257,33	1,29	35,10
FRANCFORT D30	4995,69	1,71	17,55
MADRID IBEX35	9348,50	1,18	31,54
MILAN MIB30	32404	2,08	30,16
SUISSE SMI	7255,20	1,66	15,61
STOXX 666	272,48	1,72	—
EURO STOXX 326	286,23	1,61	—
STOXX 50	3240,96	1,78	—
EURO STOXX 50	3164,63	1,83	—

Monde ▶	Cours 20/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,94	15,59
- SP 500	[illegible]	0,70	19,60
- NASDAQ	[illegible]	0,20	22,49
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	3,10	-27,47
JOHANNESBURG	[illegible]	0,61	-11,18
MEXICO BOLSA	[illegible]	-1,83	-30,59
SANTIAGO IPSA	[illegible]	0,95	-28,19
SAO PAULO BOU.	[illegible]	2,25	-18,59
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,79	-3,11
ASIE 10h15	23/11	20/11	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	4,53	5,82
HONGKONG H.	[illegible]	-0,78	-4,56
SÉOUL	[illegible]	3,34	25,63
SINGAPOUR ST.	[illegible]	2,38	-10,60
SYDNEY ALL O.	[illegible]	0,86	3,33
TOKYO NIKKEI	[illegible]	2,98	-3,14

Principaux écarts au règlement mensuel

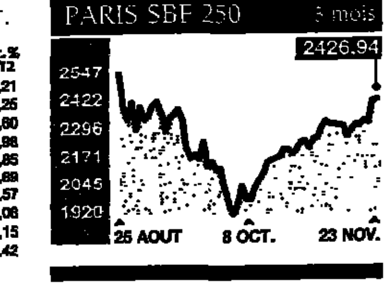


Hausses ▶	Cours 20/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
NORD-EST	[illegible]	+48,14	+48,81
SOCIETE GENER.	[illegible]	+12,17	+8,70
CASTORAMA DUB.	1139	+10,19	+62,87
THOMSON-CSF	255,60	+9,16	+10,49
B.N.P.	396	+7,85	+24,41
NATEXIS	330	+7,49	-5,98
SGE	305	+7,14	+92,30
RHONE POULENC	257,80	+6,98	+8,75
TECHNIP	554	+6,77	-20,62
GASCOGNE	474,90	+6,71	—



Baisses ▶	Cours 20/11	Var. % 19/11	Var. % 31/12
LABINAL	[illegible]	-6,93	-20,21
ECIA	[illegible]	-6,13	-39,25
ROCHETTE (LA)	16,10	-6,12	-35,60
GEOPHYSIQUE	331,20	-5,37	-56,98
BOUYGUES OFFS	136,50	-4,81	-46,85
COFLEXIP	401	-3,83	-39,69
SAUPIQUET (NS	590	-3,70	-31,57
LAFARGE	562	-3,60	+45,06
CHRISTIAN DAL	430	-3,41	-35,15
DEVEAUX(LY)#	745	-3,24	+6,42

PARIS SBF 250 — 3 mois



NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9141,53 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 25 AOUT, 8 OCT., 20 NOV.

LONDRES FT100 3 mois — 5814,50 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4419, 4115 — 27 AOUT, 8 OCT., 23 NOV.

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 4995,69 — 6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 — 27 AOUT, 8 OCT., 23 NOV.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14779,94 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 25 AOUT, 7 OCT., 23 NOV.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

POUR LA QUATRIEME séance consécutive, la Bourse de Paris était en hausse à la mi-séance. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 progressait de 1,36 % à 3 855,56 points. L'action BHV, réservée à la hausse en début de séance, montait de 10 %. Les valeurs bancaires continuaient d'être très bien orientées après la publication d'informations selon lesquelles la Deutsche Bank va acquérir l'américain Bankers Trust. L'action Société générale grimpait de 5,5 %. Les titres BNP, du CCF et de Paribas gagnaient respectivement 4,4 %, 3,6 % et 3,4 %. Les rumeurs de fusions donnaient du tonus au marché malgré la révision à la baisse des prévisions de résultats des sociétés pour 1999 établies par Associés en Finance. Le titre Canal+ reculait de 3,6 %. Une plate-forme de télévision numérique par satelite, concurrente de celle de Canal+, est sur le point d'être lancée en Italie.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort a ouvert en hausse de 0,6 %, à 4 941,5 points et poursuivait sa progression en début de matinée, lundi 23 novembre. Les rumeurs de rachat de l'établissement américain Bankers Trust faisaient progresser le titre Deutsche Bank de 2,3 % et profitaient à l'ensemble des valeurs bancaires, notamment Dresdner Bank (+2,1 %) et HypoVereinsbank (+1,5 %).

LONDRES

L'INDICE FT100 de la Bourse de Londres a terminé la semaine passée sur une note très optimiste, gagnant 1,98 %, vendredi 20 novembre, à 5 717,5 points. La révision à la baisse de l'estimation de croissance du PIB britannique au troisième trimestre, à 0,4 % contre 0,5 % initialement prévu, a conforté les opérateurs dans l'espoir d'une prochaine baisse des taux de la Banque d'Angleterre.

TOKYO

LA BOURSE DE TOKYO était fermée, lundi 23 novembre, pour cause de jour ferié.

HONGKONG

L'INDICE HANGSENG de la Bourse de Hongkong gagnait 2,5 %, à 10 485,3 points, à la mi-séance, lundi 23 novembre. La baisse du taux de base bancaire annoncée vendredi, ramené de 9,75 % à 9,50 %, a fortement stimulé l'indice.

NEW YORK

PROFITANT d'un climat plus serein en Asie, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a terminé en hausse de 1,14 %, vendredi 20 novembre, à 9 159,55 points. L'indice est désormais proche de son record historique du 17 juillet (9 338 points). Parmi les plus fortes progressions, le titre Merrill Lynch s'est apprécié de 6,6 % et Motorola de 5,5 %.

Valeur du jour : Viag va fusionner avec Alusuisse

RÉVÉLÉ il y a quelques jours par le quotidien britannique *Financial Times*, le projet de fusion entre le conglomérat allemand Viag et le groupe helvétique Alusuisse (rebaptisé récemment Algroup) doit être annoncé officiellement cette semaine. Alors que les dirigeants de Viag avaient reconnu, mardi 17 novembre, que *« des discussions »* existaient entre les deux sociétés, le rapprochement ne buterait plus que sur quelques détails de nature fiscale. L'opération se déroulerait par un échange d'actions, ce qui évitera un alourdissement de l'endettement de Viag. Un accroissement de la dette du groupe, qui s'élevait à 30,6 milliards de francs à la fin 1997, était redouté par les analystes. Vendredi, le titre Viag, coté à la Bourse de Francfort, perdait à la clôture 0,83 %, à 1020,5 marks, tandis que l'action Alusuisse, traitée à Zurich, enregistrait son cours le plus haut depuis quinze jours, à 1 780 francs suisses.

Action VIAG — en marks à Francfort — 1 020,5 — 1 400, 1 300, 1 200, 1 100, 1 000, 900, 800 — J F M A M J J A S O N

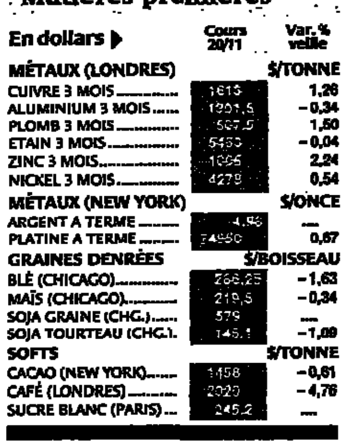
L'union de ces deux sociétés va donner naissance à un groupe assez diversifié mais incontournable sur les métiers où il est présent. Il sera leader mondial dans plusieurs secteurs de l'emballage, avec un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de dollars (près de 50 milliards de francs). Dans l'aluminium, Algroup et Viag vont former un des plus grands fabricants européens de composants pour l'industrie automobile. Enfin, les ventes totales dans la chimie du nouvel ensemble s'élèveront à 5,6 milliards de dollars, ce qui le placera parmi les leaders mondiaux dans le domaine de la chimie fine.

La fusion entre les deux sociétés est présentée comme un mariage d'égal à égal. Toutefois, Viag devrait détenir au moins 60 % du capital du nouveau groupe et Wilhelm Simson, le PDG de Viag, devrait prendre la tête du nouveau groupe. Sergio Marchionne, le patron d'Algroupe, en deviendrait le numéro deux. Le siège de la nouvelle société se trouvera à Munich, Zurich devant obtenir la direction d'un pôle industriel.

Mais l'amertume est grande en Suisse : *« Le fait est que l'une des meilleures sociétés industrielles suisses, à la palette de produits rentables et dotée d'une direction supérieure à la moyenne, va tout d'un coup disparaître de Suisse »*, déplore l'hebdomadaire *Sonntagszeitung*. *« Seuls les Allemands font la fête »*, titre le journal, qui se demande *« quel diable »* a inspiré les dirigeants d'Algroup. Consolation, cette fusion devrait se réaliser avec une facture sociale relativement réduite. Environ 2 500 emplois devraient être supprimés sur les 127 000 des deux groupes.

Joël Morio

Matières premières



En dollars ▶	Cours 20/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1615	1,26
ALUMINIUM 3 MOIS	1201,5	-0,34
PLOMB 3 MOIS	507,5	1,50
ETAIN 3 MOIS	5455	-0,04
ZINC 3 MOIS	1055	2,24
NICKEL 3 MOIS	4279	0,54
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	4,95	—
PLATINE A TERME	74950	0,67
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	266,25	-1,63
MAÏS (CHICAGO)	219,5	-0,34
SOJA GRAINE (CHG.)	579	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	145,1	-1,09
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1458	-0,61
CAFÉ (LONDRES)	2020	-4,76
SUCRE BLANC (PARIS)	245,2	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 20/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,43	0,16
WTI (NEW YORK)	12,68	-0,58
LIGHT SWEET CRUDE	12,22	0,04

Or

En francs ▶	Cours 20/11	Var % 19/11
OR FIN KILO BARRE	53600	+0,19
OR FIN LINGOT	54700	+1,39
ONCE D'OR LONDRES	295,00	-0,25
PIÈCE FRANCE 20 F	319	+1,27
PIÈCE SUISSE 20 F	316	-1,56
PIÈCE UNION LAT. 20 F	316	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2905	+2,83
PIÈCE 10 DOLLARS US	1750	-2,78
PIÈCE 50 PESOS MEX	2030	+1,25

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en hausse, lundi 23 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 5,6863 francs et 1,69 mark. Il était soutenu par les anticipations de baisse des taux d'intérêt en Europe. Les opérateurs attendaient dans la journée la publication des premiers indices de prix régionaux en Allemagne en novembre, qui pourraient refléter un nouveau recul de l'inflation. Le prochain conseil de la Bundesbank se réunira jeudi 3 décembre. Samedi, son président Hans Tietmeyer avait estimé que *« toute décision sur les taux doit être prise en fonction de la situation de l'ensemble de la zone euro »*. Face à la devise japonaise, le dollar gagnait également du terrain, à 120,60 yens, les opérateurs continuant à s'interroger sur la mise en place du nouveau plan de relance budgétaire au Japon et sur une éventuelle baisse de la taxe à la consommation.

Cours de change

23/11 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,66	6,59	9,39	4,07	2,97	4,69	0,34	3,35	....
DM	1,71	1,97	2,82	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1687,71	1946,18	2787,25	1201,47	878,08	1391,59	....	990	295,30
YEN (100)	121,34	139,88	200,34	86,35	63,11	....	7,19	71,16	21,22
FLORIN	1,92	2,22	3,17	1,37	....	1,58	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,40	1,62	2,32	....	0,73	1,16	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,61	0,70	....	0,43	0,32	0,50	0,04	0,36	0,11
ECU	0,87	....	1,43	0,62	0,45	0,71	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,15	1,65	0,71	0,52	0,82	0,06	0,59	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 20/11 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3	0,36	4,14	5,04
ALLEMAGNE	3,30	3,55	4,03	5
GDE-BRETAG.	6,22	6,54	4,85	4,58
ITALIE	3,75	0,80	4,36	5,30
JAPON	0,20	0,10	0,94	—
ÉTATS-UNIS	4,41	0,47	4,82	5,20
SUISSE	0,98	1,38	2,47	3,81
PAYS-BAS	2,83	0,37	4,12	5,04

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 23/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98.	18559	110,28	110,01
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98.	1903	96,44	96,43

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 20/11	Achat 20/11	Vente 20/11
ALLEMAGNE (100)	335,32	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,66	3,34	3,94
DANEMARK (100)	88,20	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,65	4,25
ÉTATS-UNIS	5,65	5,35	5,95
FINLANDE (100)	110,27	105	116
GDE-BRETAGNE	9,31	8,86	9,81
GRÈCE (100)	1,99	1,75	2,25
IRLANDE	8,30	7,81	8,75
ITALIE (1000)	3,33	3,13	3,63
JAPON (100)	4,69	4,51	4,96
NORVÈGE (100)	75,74	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	297,40	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,55
SUÈDE (100)	70,10	65	75
SUISSE (100)	407,24	392	416

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en hausse, lundi 23 novembre. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 11 centièmes, à 110,11 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) français à dix ans s'inscrivait à 4,19 %.
Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, avait jugé, samedi, que la convergence des taux d'intérêt à court terme dans la zone euro allait dans la bonne direction. *« La convergence des taux est d'une grande importance pour les semaines à venir »*, avait-il ajouté.
M. Tiemeyer n'avait, en revanche, pas voulu se prononcer sur une éventuelle baisse de taux en Allemagne. *« Tout ce que je peux vous dire, c'est que la masse monétaire allemande M3 évolue complètement en ligne avec notre objectif »*, s'était-il contenté d'expliquer.

ÉCONOMIE

Les ministres socialistes de l'UE prônent une « nouvelle voie européenne »

LES MINISTRES socialistes des finances de l'Union européenne ont adopté, dimanche 22 novembre, un document mettant en priorité l'accent sur la croissance et l'emploi, lors d'un dîner informel à Bruxelles.
Ce document, intitulé « La nouvelle voie européenne. Réformes économiques dans le cadre de l'Union économique et monétaire », insiste en particulier sur la nécessité de mener une politique monétaire dans la zone euro, qui allie l'objectif de stabilité des prix à celui de croissance et de lutte commune contre le fléau du chômage.

■ **ROYAUME-UNI : plus de cent chefs de grandes et moyennes entreprises** britanniques ont signé, lundi 23 novembre, dans le quotidien financier *Financial Times* un communiqué appelant le gouvernement de Tony Blair à rejoindre la monnaie unique européenne peu après sa mise en place.
■ **Au cours de la période 1999-2003**, la Grande-Bretagne devrait cesser de devenir le pays attirant le plus d'investissements directs étrangers au monde mais restera le second derrière les Pays-Bas, selon les prévisions de The Economist Intelligence Unit (EIU) citées lundi par le quotidien *The Independent*.
■ **L'estimation officielle de la croissance britannique** a été révisée à la baisse, fournissant une nouvelle indication de l'essoufflement de l'économie alors que le gouvernement travailliste continue d'afficher son optimisme et pense éviter une récession. La croissance du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre est désormais estimée à 0,4 % par l'Office des statistiques nationales (ONS), contre 0,5 % précédemment.

■ **CHINE : les projets d'investissements étrangers en Chine** ont reculé de 2,7 % de janvier à octobre par rapport à la même période de l'an dernier du fait de la crise asiatique, a indiqué, lundi, un haut responsable chinois.

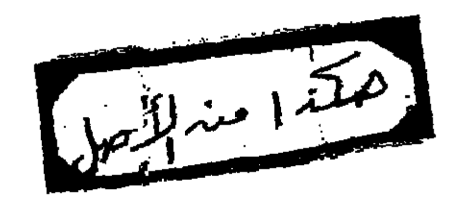
■ **ITALIE : la Chambre des députés italiens a adopté**, samedi, par 294 voix contre 172 le projet de budget 1999. Les amendements adoptés par les députés ont permis une amélioration du solde net du budget de 700 milliards de lires (2,36 milliards de francs) en 1999. La réduction du déficit public, fixée initialement à 14 700 milliards de lires (49,96 milliards de francs), devrait donc être de 15 400 milliards (52 milliards de francs). L'amélioration du solde budgétaire a été fixée à 800 milliards de lires pour 2000 et 200 milliards pour 2001.

■ **EURO : l'Espagnol Eugenio Domingo Solans**, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a déclaré, samedi, que l'indépendance des banques centrales *répondait* à *une volonté* de la société européenne.

■ **FRANCE : la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry**, a estimé, samedi, que *« la loi devait être modifiée »* pour freiner le recours abusif au travail précaire, à l'occasion de la convention nationale du PS sur l'entreprise.
■ **Lionel Jospin a défendu, dimanche, sa conception d'une** *« gestion offensive du patrimoine collectif »* que constituent les entreprises publiques, en expliquant que les privatisations partielles opérées *« étaient toujours les conséquences de choix de stratégie industrielle »*.

■ **MAURICE : le gouverneur de la banque centrale de l'île Maurice**, Daneshwar Maraye, ainsi que son directeur général, Bud Gujudhur, ont démissionné, à la suite de la controverse autour des nouveaux billets de banque mauriciens, selon un communiqué de la primature de samedi.

■ **BRÉSIL : le ministre brésilien des finances, Pedro Malan**, a assuré que le Brésil connaîtrait en 1999 un recul de son produit intérieur brut (PIB) inférieur à 1 %.



ÉCONOMIE

Les ministres socialistes de l'UE prônent une « nouvelle voie européenne »

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 23 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS +1,29 % CAC 40 : 3851,81

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	954	[illegible]	− 1,99	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly	901	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2599	2582	− 0,65	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1140	1131	− 0,78	+ 11,64
Thomson S.A (T.P)	945	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Accor	1200	1221	+ 1,75	[illegible]
AGF	328	332,20	+ 1,28	[illegible]
Air Liquide	936	935	− 0,10	[illegible]
Alcatel	660	670	+ 1,51	[illegible]
Alstom	143	147	+ 2,79	[illegible]
Altran Techno. #	1202	1220	+ 1,49	+ 165,21
Atos CA	1133	1137	+ 0,35	+ 46,52
Axa	702	724	+ 3,13	+ 55,46
Bail Investis	780	778	− 0,25	+ 2,62
Bazar Hot. Ville	667	725	+ 8,69	+ 27,64
Bertrand Faure	380	373	− 1,84	− 12,83
BIC	359	356	− 0,83	− 18,96
BIS	555	555	—	+ 13,74
B.N.P.	398	415	+ 4,27	+ 29,72
Bollore Techno	1026	1030	+ 0,38	+ 36,60
Bongrain	2570	2543	− 1,05	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Coflexip	401	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Colas	1257	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Comptoir Entrep	11,60	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Comptoirs Mod	3671	[illegible]	− 1,79	[illegible]
CPR	231	230	− 0,43	[illegible]
Cred.Fon.France	88	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Credit Lyonnais CI	500	[illegible]	− 0,30	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	449	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Damart	4406	4440	+ 0,77	[illegible]
Danone	1658	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
Dassault-Aviation	1840	[illegible]	+ 0,54	[illegible]
Dassault Systemes	221,70	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
De Dietrich	291,20	[illegible]	− 2,81	[illegible]
Deveaux(Ly)#	745	750	+ 0,67	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	61,35	60,25	− 1,79	[illegible]
Dexia France	827	840	+ 1,57	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	68,10	[illegible]	− 5,13	[illegible]
Dynaction	168,20	[illegible]	− 1,90	[illegible]
Ecia	735	745	+ 1,36	[illegible]
Eiffage	449,80	457,50	+ 1,71	[illegible]
Elf Aquitaine	740	730	− 1,35	[illegible]
Eramet	168	173,30	+ 3,15	[illegible]
Eridania Beghin	995	[illegible]	+ 2,11	[illegible]
Essilor Intl	2308	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1950	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Esso	444	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Eurafrance	3050	3011	− 1,27	[illegible]
Euro Disney	8,15	7,90	− 3,06	[illegible]
Europe 1	1350	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Eurotunnel	7,05	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Fimalac SA	640	643	+ 0,46	[illegible]
Finextel	120	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Fives-Lille	479	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
France Telecom	408,10	417	+ 2,18	[illegible]
Fromageries Bel	4600	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Galeries Lafayette	6390	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Gascogne	474,90	468	− 1,45	[illegible]
Gaumont #	340	338	− 0,58	[illegible]

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 23 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	10,542 d
CEPME 9% 89-99 CA#	103,79	2,491
CEPME 9% 92-06 TSR	—	3,847
CFD 9,7% 90-03 CB	122,26	7,313 d
CFD 8,6% 92-05 CB	124,60	6,309
CFF 10,25%90-01CB#	113,47	7,246
CLF 8,9% 88-00 CA#	107,30	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	—	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,15	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	101,24	[illegible]
EDF 8,6%88-89 CA#	105,56	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	121,80	5,913 d
Finansder 9%91-06#	131,93	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,05	2,199
Floral9,75% 90-99#	103,71	3,389
OAT TMB 87/99 CA#	100	2,924
OAT 8,125% 89-99 #	102,14	4,198
OAT 8,50%90/00 CA#	106,23	5,659
OAT 85/00 TRA CA#	101,45	0,983 d
OAT 10%5/85-00 CA#	109,03	5,014
OAT 89-01 TME CA#	100,10	3,577
OAT 10% 90-01 ecu	—	7,479
OAT 7,5%7/86-01CA#	110,04	2,548
OAT 8,5% 91-02 ecu	114,33	5,952 d
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,88	0,023 d
OAT 8,50% 89-19 #	148	0,745 d
OAT 8,50%92-23 CA#	—	3,007
SNCF 8,8% 87-94CA	103	7,161
Suez Lyon.Eaux 90	1110	—

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 23 NOVEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 23 NOVEMBRE

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 23 NOVEMBRE

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 20 novembre

SPORTS Le XV de France s'est incliné (21-32) sur sa pelouse du Stade de France, samedi 21 novembre, face aux Wallabies aus-traliens. ● CETTE DÉFAITE est la huitième consécutive concédée par l'équipe de France devant une formation de l'hémisphère Sud depuis 1995. ● À UN AN DE LA COUPE DU MONDE, les Français ont montré qu'ils pouvaient rivaliser physiquement et techniquement avec les *rivaux « sudistes »*, maîtres actuels du jeu. Mais une défaillance mentale et un manque de discipline ont entaché leur performance. ● LES AUSTRALIENS l'ont emporté en marquant trois essais – David Wilson (6e), Thomas Bowman (13e), Toutai Kefu (40e) – tandis que les Tricolores en inscrivaient deux – Thomas Lombard (24e), Philippe Carbonneau (36e). ● *L'AFRIQUE DU SUD s'est difficilement imposée* face à l'Ecosse (35-10), dimanche 22 novembre, à Murrayfield.

Face à l'Australie, le XV de France perd la bataille de la discipline

La défaite de l'équipe de France de rugby (32-21) face aux Wallabies australiens est la huitième d'affilée enregistrée devant une formation de l'hémisphère Sud depuis 1995. Malgré le bon comportement des joueurs français, cette série noire inquiète à un an de la Coupe du monde

ILS VOULAIENT oublier et se rassurer. Un an après la sévère punition infligée par l'Afrique du Sud et un an avant le coup d'envoi de la prochaine Coupe du monde de rugby, les joueurs du XV de France voulaient « savoir ». Savoir où ils se situaient dans le concert des nations du rugby de l'an 2000 ; savoir s'ils pouvaient encore espérer rivaliser avec l'un des trois grands monstres du rugby de l'hémisphère Sud ; savoir s'ils pouvaient raisonnablement viser au-delà d'une demi-finale de Coupe du monde et continuer à rêver, eux, les Bleus de l'ovale, au bonheur d'un sacre dans le nouveau Millenium Stadium de Cardiff, le 6 novembre 1999.

La France n'avait pas accueilli l'Australie depuis 1993. Elle ne l'avait pas battue depuis cette date. A travers ce test, samedi 21 novembre, l'équipe de France ne souhaitait pas tant la victoire que quelques motifs d'encouragement. Les jeunes Bleus de Raphaël Ibanez tiendraient-ils le choc face à des Wallabies réputés surpuissants, survitaminés ? Ils voulaient se rassurer sur leurs capacités physiques, et ils ont gagné ce pari-là : à la fin du match, c'était bien les Australiens qui interrogeaient sans cesse l'arbitre du regard : *« Encore combien de temps à jouer, sir ? »*

Gonflés à bloc, remontés à en pleurer *La Marseillaise*, les Tricolores ont remporté la bataille des corps. Encourageant. Sauf qu'en fin de rencontre ils ont perdu celle de l'esprit, et leur défaite (21-32) incite à renverser les termes de la question qui hantait les esprits avant le match : *après cette huitième défaite consé*cutive face à l'une des trois puissances de l'hémisphère Sud, le problème n'est plus de savoir si la France peut espérer rivaliser avec ces ténors – la réponse est oui –, mais bien de savoir si une expédition d'Australiens tranquilles et sans grand panache peut s'incliner devant une escouade de Français braves et déterminés, mais dénués de force mentale ?

78 000 SPECTATEURS

En cet après-midi d'automne glacial, le XV de France était donc venu s'allonger sur le divan australien pour en finir avec sa phase d'introspection et, qui sait ?, effectuer son redressement devant les 78 000 spectateurs du Stade de France. Mais cette équipe de France, ce jeune groupe dont on avait loué le nouvel état d'esprit, plus en phase avec les exigences du rugby moderne que celui affiché par ses devanciers, n'a fait, hélas, que réviser une leçon que le rugby français n'en finit plus de méditer : l'indiscipline individuelle et collective coûte cher.

« On passe vingt minutes dans leurs 22 mètres sans rien marquer. Ça fait mal de les voir passer quatre fois la ligne du milieu de terrain pour marquer quatre fois », raconte, inconsolable, le presque débutant Sylvain Marconnet. Et qu'arrive-t-il dans ces cas-là, lorsqu'« on » bute sur plus fort et mieux organisé ? « On » se bute et « on » s'énerve ; « on » commet des fautes tout près de la ligne adverse et « on » fait de même devant ses propres poteaux, offrant au pied lent de John Eales quatre occasions de prendre le large.

Auparavant, pendant une heure, le XV de France avait pourtant offert à ses hôtes du grand Sud une opposition mieux que réconfortante. Ses débuts hésitants – la peur ? – avaient certes réveillé de mauvais souvenirs. Les deux premiers essais australiens, inscrits dans le premier quart d'heure sur un mode déconcertant de facilité par le flanker David Wilson et par le deuxième-ligne Thomas Bowman, ont laissé planer sur le Stade de France un parfum de déculottée déjà répandu par les Springboks, un an plus tôt, sur le vieux Parc des Princes. La défense française n'avait que de timides plaquages à opposer aux perforateurs australiens ; elle prenait l'eau en son centre en deux temps de jeu, deux percussions et un renversement d'attaque.

Mais cette équipe de France, même renouvelée aux deux tiers depuis l'automne 1997, avait encore en bouche le goût tenace de la honte. En tête, il lui restait également une furieuse envie d'affirmer son droit d'inventaire. Au quart d'heure de jeu, Philippe Carbonneau l'a enfin fait savoir à Jason Little, colosse australien renvoyé dans son camp, et ballon à jouer pour la France, soudain ragaillardie, décomplexée.

« Ces joueurs sont un peu plus tranchants que ceux que l'on a l'habitude de rencontrer, reconnaît David Aucagne, le demi d'ouverture français. *Mais, à l'exception du centre Nathan Grey et du troisième-ligne Toutai Kefu, je ne les ai pas trouvés tellement supérieurs à nous sur le plan physique. »*

Philippe Bernat-Salles est passé une première fois, tout près de la ligne : trop près, en touche. *« Il était où, le jeu ? »*, interroge régulièrement Pierre Villepreux pendant ses séances d'entraînement des lignes arrière. Contre l'Australie, il était manifestement sur le petit côté, là où Philippe Carbonneau et Arthur Gomes ont envoyé l'ailier parisien Thomas Lombard vers l'essai (24e), puis sur le côté opposé, à la suite d'une combinaison royale entre les Brivistes Olivier Magne et Philippe Carbonneau, sur une touche à un mètre de la ligne australienne (36e).

En pilonnant sur les espaces réduits, les Français croyaient avoir trouvé une petite lézarde dans le mur australien. Ils n'ont eu le temps *que de* l'entrevoir. Elle s'est refermée juste avant la première mi-temps : le moindre défaut des Wallabies n'est pas le manque d'adaptation aux options offensives de l'adversaire. La « flexibilité », disent ces libéraux de l'économie du rugby.



DIMITRI IUNDT/TEMPSPORT

Isolé parmi les maillots australiens, le Français David Aucagne tente de freiner l'élan de Toutai Kefu, l'auteur du troisième essai de son équipe juste avant la mi-temps.

« DE LA NAÏVETÉ »

Cette donnée, les coéquipiers de Raphaël Ibanez ne l'ont pas assimilée, eux qui ne parviennent toujours pas à se défaire de leur manque de concentration – à l'image de Marc Lièvremont, auteur d'un plaquage manqué qui a laissé le nº 8 australien, Toutai Kefu, filer à l'essai juste avant la mi-temps – et de leur impatience coupable devant la ligne d'en-but adverse. *« De la naïveté*, plaide Pierre Villepreux. *Nos joueurs sont trop attirés par le ballon. »*

« Rien de catastrophique dans cette défaite », assure le coentraîneur du XV de France. Le « groupe » cher à Raphaël Ibanez a repris des couleurs et retrouvé un zeste de crédibilité. Ces jeunes gens pressés de connaître leur avenir n'auront finalement appris, face à l'Australie, que deux ou trois choses qu'ils présumaient. Un, qu'ils manquaient d'expérience au très haut niveau. Deux, qu'ils n'avaient pas résolu leurs sérieux problèmes de concentration et d'efficacité. Et, trois, qu'ils n'étaient, tout compte fait, « pas si loin » de leurs *rivaux du Sud*.

Le calendrier international est ainsi fait qu'ils n'auront qu'une occasion de le vérifier avant la Coupe du monde, le 26 juin 1999, en Nouvelle-Zélande.

E. C.

Les Boks près du record

Une semaine après avoir peiné face au pays de Galles (28-20), la sélection d'Afrique du Sud a connu les mêmes difficultés pour battre l'Ecosse, samedi 21 novembre à Edimbourg. Au stade de Murrayfield (32 000 spectateurs seulement), les champions du monde ont dû attendre le dernier tiers de la partie pour faire la différence face à des Ecossais particulièrement accrocheurs. Cette victoire (35-10) est le 16e succès d'affilée pour les Springboks, qui ne sont plus qu'à une victoire du record détenu depuis 1967 par la Nouvelle-Zélande : sous la gouverne de leur capitaine Brian Lochore, les All Blacks avaient remporté 17 rencontres à la suite. Les Sud-Africains ont l'occasion de faire mieux lors de leur tournée contre l'Irlande et l'Angleterre.

John « Nobody » Eales, capitaine parfait

JOHN EALES est un hôte exquis. Pendant son bref séjour en France, le capitaine australien n'a pas laissé passer la moindre occasion de manifester son irréprochable courtoisie. La France, le pays de l'idole de sa jeunesse, Jean-Pierre Rives. Un beau pays, qui lui a donné l'occasion de jouer sur *« le plus beau terrain du monde, doté des meilleures installations et d'une pelouse parfaite » – « Il faudrait aller au paradis pour trouver mieux »*, dit-il. Ou, à la rigueur, à Sydney (Australie), lorsque la construction du nouveau stade olympique sera achevée.

La France, terre d'automne si glaciale quand le soleil inonde les plages australiennes, et notamment Caloundra, le très accueillant camp de base des Wallabies ? *« Les conditions de jeu que nous avons rencontrées à Paris sont plus agréables que celles que l'on rencontre parfois dans l'hémisphère Sud, lorsqu'il fait plus de 30 °C. »*

La France, grand pays de rugby à l'aube du troisième millénaire ? *« Cette équipe de France est aussi physique que celles des nations du Sud. Elle a offert une opposition tout à fait similaire à celle que nous rencontrons dans les Tri-Nations. Elle est capable de mettre la pression sur n'importe quelle équipe. Elle est au niveau de l'hémisphère Sud. »*

Gentleman en dehors du terrain, où son sourire ne trahit aucun mouvement de mauvaise humeur, John Eales est encore plus épatant dans le feu de l'action d'un match de rugby. Diplômé en psychologie de l'université de Queensland, champion du monde des moins de vingt et un ans, le jeune timide avait effectué des débuts remarqués avec les Wallabies : sa première saison internationale, en 1991, a été couronnée d'un titre de champion du monde, à vingt et un ans.

POLYVALENCE TRAVAILLÉE

La qualité de son jeu défensif, ses prises de balles aériennes et son talent dans le jeu de passe lui avaient valu un ticket d'entrée dans le club des meilleurs deuxièmes-lignes du monde. Dès 1992, il figurait dans le pack du XV mondial sélectionné pour affronter la Nouvelle-Zélande.

A vingt-huit ans, l'homme tranquille du rugby australien, qui a célébré contre la France sa 63e sélection, n'a jamais quitté ce cercle de l'excellence. Du haut de son double mètre, John Eales, capitaine depuis deux ans, ne se contente pas de dominer sa spécialité en ne travaillant que ses domaines de compétence. Il a, au contraire, poussé si loin sa quête de polyvalence qu'il est aujourd'hui le buteur attitré des Wallabies, récoltant au passage le plus enviable des surnoms : « Nobody », car, c'est bien connu, « nobody » est parfait.

Meilleur marqueur du Super 12 en 1996 avec 160 points en 12 matches (3 essais, 25 transformations et 35 pénalités), John Eales a battu les All Blacks grâce à la seule précision (5 sur 5) de ses tirs au but, l'été dernier, pendant les Tri-Nations. Ne pouvant faire moins contre la France, il a aligné 17 points de sa botte aussi lente que magique : cinq pénalités et une transformation. Tout au long du match, il a surtout su insuffler à son équipe ce qui fait le plus cruellement défaut aux Tricolores : calme et self-control. *« Nous avons toujours eu le sentiment que le match était à notre portée »*, a-t-il finalement avoué. La seule chose que ses hôtes ont du mal à lui pardonner.

E. C.

TROIS QUESTIONS À...

BERNARD LAPASSET

1 Après leur défaite contre l'Australie, les joueurs et les entraîneurs du XV de France se sont plaints de leur manque d'expérience du très haut niveau. Ils regrettent que la France ne soit pas en mesure de multiplier les rencontres avec les trois pays de l'hémisphère Sud. En tant que président de la Fédération française de rugby, partagez-vous ces regrets ?

Bien sûr que nous pouvons déplorer le manque d'expérience de nos joueurs après ce match. Mais cette explication n'est pas suffisante. La raison fondamentale de cette défaite réside surtout dans notre incapacité à gérer un match dans sa totalité. Certains joueurs n'ont pas tenu mentalement pendant les vingt dernières minutes. Peut-être devrons-nous penser à introduire un mode de préparation différent, quelque chose qui pourrait s'inspirer de ce qui se fait en judo ou en karaté pour travailler la concentration.

2 Comment se fait-il que le XV d'Angleterre, principal adversaire des Français à l'échelon européen, rencontre les équipes de l'hémisphère Sud à six reprises quand la France ne les rencontre qu'une fois en 1998 ?

Les programmations des tournées sont organisées sur des périodes de dix ans. Il y a dix ans, l'équipe de France n'était pas jugée au niveau pour être alignée régulièrement face aux équipes de l'hémisphère Sud. Elle a été pénalisée à cause de la qualité de son jeu, mais aussi, et même surtout, à cause de son indiscipline. A cette époque, je crois que sept joueurs français avaient été expulsés en deux ans. Nous avons progressé, mais, face à l'Australie, nous avons connu de nouveaux manquements : Olivier Brouzet et Fabien Pelous ont été avertis par l'arbitre.

3 Comment espérez-vous accélérer la fréquence des rencontres de très haut niveau disputées par le XV de France ?

Au mois d'octobre, j'ai présenté au Board un projet sur dix ans qui a d'abord été combattu par l'Angleterre, puis finalement adopté. Après la Coupe du monde, la France sera la nation prioritaire dans l'organisation des tournées entre les équipes du Nord et du Sud. A partir d'octobre 2000, le XV de France rencontrera les trois nations du Sud chaque année et pendant dix ans, sauf les années de Coupe du monde. Mais il ne restera prioritaire que s'il parvient à conserver ses références en matière de discipline et de qualité de jeu. Les pays de l'hémisphère Sud sont très à cheval sur ces deux principes. A leurs yeux, leur respect est indispensable pour bien commercialiser le rugby.

Propos recueillis par Eric Collier

Un point de repère

VOILÀ un an que tout le rugby français attendait ce match avec impatience. Après la déconvenue de novembre 1997 face aux Sud-Africains (52-10), l'équipe de France a retrouvé de l'enthousiasme, en témoigne ce merveilleux grand chelem de 1998. L'occasion de se mesurer aux Australiens à un an de la Coupe du monde représentait donc une véritable possibilité d'évaluation.

ANALYSE

La performance des avants tricolores laisse beaucoup de regrets

La performance des avants tricolores *laisse beaucoup de regrets*. Souverain en mêlée fermée, passé maître dans l'art des ballons portés, le pack français a dicté sa loi et poussé l'équipe australienne au point de rupture. Mais les exigences du haut niveau demandent un rapport domination/concrétisation plus efficace ainsi qu'une concentration et une discipline plus rigoureuses.

L'essai du nº 8 australien, Toutai Kefu, juste avant la mi-temps, a été un véritable coup de poignard. Il a démontré l'inconstance des Français dans la concentration. L'incapacité des joueurs français à pénétrer le milieu du terrain a limité la possibilité d'alternance du jeu et facilité l'adaptation défensive des Australiens.

La patience et l'expérience des Wallabies, la qualité et la puissance de leur défense, ont privé les Tricolores d'un destin plus favorable.

Après vingt minutes de domination stérile des Français en seconde mi-temps, les avants australiens ont retrouvé la marche avant, ce qui leur a permis d'enchaîner trois ou quatre bons mouvements qui ont poussé les Bleus à la faute.

Il a suffi de quatre pénalités de John Eales pour sonner le glas des espérances françaises et pour démontrer l'efficacité et la supériorité des Australiens. Mais, dans la perspective de la Coupe du monde, les entraîneurs de l'équipe de France pourront se servir de ce match comme d'un point de repère.

Bernard Laporte

★ **Bernard Laporte est entraîneur du Stade français, champion de France 1998.**

Calendrier international chargé

RÉSULTATS

● **Test-matches**
– A Saint-Denis,
Australie b. France 32-21.
– A Llanelli,
pays de Galles b. Argentine 43-30.
– A Edimbourg,
Afrique du Sud b. Ecosse 35-10.

● **Coupe du monde, éliminatoires (zone Europe)**
– Poule 1 : à Dublin,
Irlande bat Roumanie 53-35.
– Poule 2 : à Huddersfield,
Angleterre bat Italie 23-15.

Grâce à ces deux victoires, l'Irlande et l'Angleterre ont gagné leur billet pour la phase finale de la Coupe du monde, qui aura lieu à l'automne 1999. L'Irlande sera dans la poule E (avec l'Australie et les Etats-Unis). L'Angleterre jouera dans la poule B (avec la Nouvelle-Zélande).

PROGRAMME

● **Samedi 28 novembre :**
– Angleterre-Australie
– Irlande-Afrique du Sud
– Coupe du monde (éliminatoires) :
Ecosse-Portugal

● **Mercredi 2 décembre :**
– Coupe du monde (éliminatoires) :
Espagne-Portugal

● **Samedi 5 décembre :**
– Angleterre-Afrique du Sud
– Coupe du monde (éliminatoires) :
Ecosse-Espagne



Jean Tigana, entraîneur de l'AS Monaco

« La faune qui entoure les jeunes joueurs est incroyable »

L'AS Monaco reçoit, mardi 24 novembre, l'Olympique de Marseille en huitièmes de finale aller de la Coupe de l'UEFA

L'AS Monaco reçoit, *mardi 24 novembre*, l'Olympique de Marseille en huitièmes de finale aller de la *Coupe de l'UEFA*. C'est la première fois que deux clubs français se rencontrent *dans l'histoire* des coupes européennes. Ce choc entre deux des clubs les plus puissants du championnat intervient au plus mauvais moment pour le club de la Principauté. Les Monégasques traversent une zone de turbulences qui les a fait rétrograder à la cinquième place du classement avec déjà six défaites à leur passif. Si l'entraîneur de l'ASM, Jean Tigana, ne fuit pas ses responsabilités, il stigmatise l'entourage pernicieux qui éroderait la sérénité de ses joueurs. Toujours pour le compte des huitièmes de finale aller de la Coupe de l'UEFA, Bordeaux se rend chez le Grasshopper Zurich (Suisse) et Lyon accueille le FC Bruges (Belgique).

« *Les dernières confrontations* entre Monaco et Marseille ont *été très musclées*. Craignez-vous de nouveaux incidents à l'occasion de ce huitième de finale aller de Coupe de l'UEFA ?

– Sincèrement, non. Entre l'AS Monaco et le club marseillais, il existe un respect mutuel et, même si nos récentes confrontations ont été disputées, il n'y a jamais eu de réels débordements. Concernant le match du mardi 24 novembre, la présence d'un arbitre étranger est une excellente chose. En Coupe d'Europe, les arbitres sont plus sévères et les joueurs sont moins enclins à faire de mauvais gestes.

– *Que pensez-vous du travail* effectué à l'OM par Rolland Courbis ?

– Nous avons la chance de disposer d'effectifs très riches que nous n'hésitons pas à faire tourner. Je n'ai, hélas, pas pu diriger mon groupe comme je l'aurais souhaité car, sur les vingt-sept joueurs qui sont à ma disposition, beaucoup ont été indisponibles. Des joueurs aussi importants que Thierry Henry, David Trezeguet, Martin Djetou ou Sylvain Legwinski ont été blessés.

– Depuis votre arrivée à la tête de l'AS Monaco, le club a toujours terminé le championnat dans les trois premiers. Pourquoi cette saison semble-t-elle plus délicate à gérer ?

– La saison passée, à la même époque, nous étions également mal placés en championnat, ce qui ne nous a pas empêchés de finir troisièmes tout en atteignant les demi-finales de la Ligue des champions ! Je dois prendre en compte les conséquences de la Coupe du monde sur le mental des joueurs. C'est délicat. Neuf de mes joueurs ont été sollicités par des clubs étrangers depuis le Mondial.

– Vous protégez vos joueurs ?

– J'ai un groupe très jeune et en regardant les transformations parfois rapides de ces jeunes gens, j'apprends beaucoup sur la nature humaine ! En quelques semaines, un jeune joueur peut changer du tout au tout. La faune qui entoure les jeunes footballeurs est incroyable. Tous ces managers, ces agents qui rôdent, font parfois du mal à des garçons qui peuvent perdre de vue certaines réalités. Il est de mon devoir de les protéger.

– Comment vous y prenez-vous ?

– Je mets clairement en garde mon joueur et parfois son manager. Souvent, lorsque Untel n'est pas titularisé, je reçois un coup de fil de son agent qui me demande des comptes ! Cette situation est absurde. Mais comme ces messieurs touchent de l'argent sur les transferts de leurs protégés, ils veulent absolument les faire jouer pour que leur cote monte.

– Les jeunes joueurs doués ne sont pas à l'abri de gros ennuis ?

– Je connais des dizaines d'anciens professionnels, comme Bruno Bellone par exemple, qui sont dans des situations économiques épouvantables. Je ne veux pas que cela arrive à mes joueurs.

– Est-il facile de travailler dans ce club ?

– On ne gère pas l'équipe première de l'AS Monaco comme Marseille, Lyon ou Bordeaux. La pression n'existe pas ici, les supporteurs vous laissent tranquilles et je suis obligé de titiller régulièrement mes joueurs. Dans le domaine de la gestion humaine, cette expérience monégasque m'apprend énormément.

– Après la récente défaite à domicile face à Bordeaux, vous avez fait votre autocritique. Cela ne vous ressemble pas…

– J'ai simplement constaté que mon équipe venait de subir sa sixième défaite en championnat, ce qui signifie clairement que je n'arrive pas à tirer le meilleur de l'effectif mis à ma disposition. Je suis donc responsable.

– L'AS Monaco peut-elle lutter à armes égales sur le plan économique avec les grands clubs européens ?

– Bien sûr que non. En deux ans, nous avons dû vendre presque une équipe entière ! Pendant ce laps de temps, le président de l'OM, Robert Louis-Dreyfus, investissait 300 millions de francs dans son club. L'AS Monaco est en quelque sorte condamnée à devenir un club formateur, et nous y travaillons chaque jour. Notre centre de formation est réputé, à juste titre, et notre réseau de détection est très performant. Je prépare déjà l'AS Monaco de l'an 2000.

– Serez-vous encore monégasque dans deux ans ? Beaucoup vous prêtent un destin à la tête de l'équipe nationale…

– Lorsque je portais le maillot bleu, j'en éprouvais une très grande fierté. En tant qu'entraîneur de club, j'estime qu'il est de mon devoir d'aider au maximum le sélectionneur. Avant le Mondial, pour aider Aimé Jacquet, avec lequel j'ai passé dix ans de ma vie professionnelle (à Lyon puis à Bordeaux), j'ai habitué Lilian Thuram à évoluer sur le côté droit. J'ai tout fait pour mettre en confiance Thierry Henry et David Trezeguet. Je considère que le triomphe du Mondial est aussi un peu le mien.

– Vous n'auriez pas aimé succéder à votre ami Jacquet ?

– Du président de la Fédération à celui de la Ligue nationale, tous les responsables étaient d'accord pour que je lui succède après le Mondial. Mais je suis un homme de parole et je m'étais déjà mis d'accord verbalement avec mon président pour continuer mon travail avec l'AS Monaco. Je ne fais pas de plan de carrière. Je suis là pour servir le football français, pas pour *m'en* servir.

– *Aimé Jacquet vous a beaucoup appris* ?

– Il a *toujours existé* entre nous une grande complicité. Et puis, j'ai assisté à la véritable trahison de certains de ses joueurs à Bordeaux, à sa mise à la porte brutale après huit années passées à la tête des Girondins. Ce sont des choses qu'on n'oublie pas.

– Aujourd'hui, êtes-vous fier de votre parcours ?

– Oui ! J'ai commencé le football très tard puisque, à vingt ans, je jouais encore à Cassis en promotion d'honneur. Je n'ai connu ma première sélection qu'à vingt-cinq ans. J'ai longtemps vécu dans une HLM de Marseille et aujourd'hui, je suis propriétaire de vingt-quatre hectares de vignes à Listrac, dans le Médoc, avec pour voisine la baronne Nadine de Rothschild. Franchement, je n'ai pas le droit de me plaindre. »

Propos recueillis par
Alain Constant

Semaine dense pour les clubs français

● **Mardi 24 novembre, huitièmes de finale aller de la Coupe de l'UEFA :**
Monaco - Marseille, Grasshopper Zurich (Sui.) - Bordeaux, Lyon - FC Bruges (Bel.).

● **Mercredi, cinquième journée de la Ligue des champions.**
Groupe A : Olympiakos Le Pirée(Grè.) - FC Porto (Port.), Ajax Amsterdam (PB) - Croatia Zagreb (Cro.) ; groupe B : Rosenborg (Nor.) - Athletic Bilbao (Esp.), Galatasaray Istanbul (Tur.) - Juventus Turin (It.) ; groupe C : Inter Milan (It.) - Real Madrid (Esp.), Spartak Moscou (Rus.) - Sturm Graz (Aut.) ; groupe D : Bayern Munich (All.) - Brondby (Dan.), FC Barcelone (Esp.) - Manchester United (Ang.) ; groupe E : Arsenal (Ang.) - Lens, Dynamo Kiev (Ukr.) - Panathinaïkos Athènes (Grè.) ; groupe F : Helsinki (Fin.) - PSV Eindhoven (PB), Benfica Lisbonne - Kaiserslautern (All.).

● **Samedi et dimanche, seizième journée du championnat de France de première division :**
Le Havre-Auxerre, Rennes-Nantes, Bastia-Lyon, Strasbourg-Monaco, Toulouse-Sochaux, Lorient-Nancy, Metz-Montpellier ; matches du dimanche : Bordeaux-Lens, Marseille-Paris SG.

OM et ASM, des presque voisins que tout oppose

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Pour les supporteurs marseillais, l'affaire commence avec un peu de condescendance : quand l'OM va jouer à Monaco, les Olympiens se sentent *« à domicile »*. Si, pour le huitième de finale aller de la Coupe de l'UEFA, mardi 24 novembre, seuls 2 700 supporteurs organisés ont leurs places réservées, on estime à 10 000 le nombre de Marseillais qui se déplaceront au stade Louis-II. Il devrait y avoir moitié moins de spectateurs pro-monégasques. Chez les Ultras, club de supporteurs des virages sud, on souligne qu'au pied du Rocher *« le bleu et blanc domine toujours le rouge et blanc »*. Mais le discours est conciliant : *« Les Monégasques n'ont aucune image particulière pour nous, il n'y a pas de rivalité, tout se passe bien. L'enjeu sera uniquement sportif. »*

Plus malicieux, un porte-parole des Winners, dont Che Guevara est l'icône emblématique, lance : *« Monaco, c'est surtout le vide. »* Mais, *pour lui, ce « vide »* n'empêche pas la rivalité, car on compte malgré tout une poignée de 400 à 500 ultras supporteurs de l'Association sportive de Monaco, venant des villes de la Côte d'Azur et même de Savoie, et il faut bien leur faire savoir ce qu'on pense de leur équipe fétiche. L'affrontement, le 6 novembre en championnat, des deux équipes au Stade-Vélodrome, heurté, remporté (1-0) à la dernière minute par l'OM, a permis de raviver une saine hostilité.

L'ARROGANCE DE L'ARGENT FACILE

Pour ce dirigeant Winner, l'équipe dirigée par Jean Tigana s'est montrée *« froide »*. *« Ils sont venus pour prendre un point,* ajoute-t-il. *Quand on était à dix, après l'expulsion de Peter Luccin, ils ont continué à jouer le nul. »* C'est un signe qui ne trompe pas : *« Ils nous craignent mais aussi ils nous méprisent, nous, les Marseillais. »*

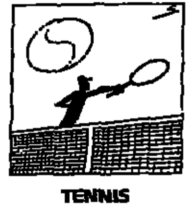
Ce qu'on reproche le plus à cette équipe tenue à bout de bras par un prince, c'est *« sa vie facile »* : financée à perte sans qu'on sache jamais exactement dans quelles conditions, elle n'a jamais connu de difficulté financières, ni évidemment de sanctions : *« Le déficit est toujours comblé, ils sont protégés. »* Pour ces supporteurs marseillais, dont l'histoire de l'équipe est jalonnée de crises et de triomphes, de descente aux enfers et de remontées épiques, cette histoire sans histoire est par elle-même arrogante.

A travers les deux équipes se lisent donc des destins opposés : d'un côté les nantis, de l'autre ceux qui doivent toujours lutter pour triompher des difficultés et des injustices. En somme, pour citer encore ce Winner, les matches entre l'équipe de la Principauté et l'OM révèlent surtout un *« choc idéologique »*. *« Paris c'est la capitale, Bordeaux c'est la bourgeoisie, Monaco c'est un peu pareil, mais en princier !*, dit-il. *Tandis que nous, c'est Marseille : rebelle. »*

Michel Samson

Martina Hingis a retrouvé en finale des Masters son niveau de jeu de 1997

NEW YORK
de notre envoyée spéciale



TENNIS

L'héroïne était fatiguée. Après une année de folie, une demi-finale tendue contre Steffi Graf (6-1, 2-6, 6-3) et une victoire au finish, samedi, *en finale* du double, *Lindsay* Davenport n'a pu contenir le beau tennis de Martina Hingis, *dimanche 22 novembre*, aux Masters féminins de New York. L'Américaine, numéro un mondial, a été battue par sa dauphine au terme d'une partie exténuante gagnée par la plus en forme des deux joueuses (7-5, 6-4, 4-6, 6-2). Samedi, la Suissesse – éliminée en double dès le premier tour – s'était aisément débarrassée de la Roumaine Irina Spirlea (6-2, 7-6 [9/7]). De plus, elle était arrivée à New York fraiche comme une rose pour avoir soigné une cheville pendant un mois.

La numéro un mondial 1997 a donc dominé la numéro un mondial 1998. Pas de quoi chercher noise au système de classement de la WTA. Martina Hingis a coupé court aux éventuelles méchantes langues en expliquant que Lindsay Davenport méritait son rang. *« Un match ne fait pas une saison*, a-t-elle expliqué. *Cette année, Lindsay a été plus régulière que moi. »*

Le « tort » de Martina Hingis est d'avoir vécu une saison 1997 remarquable saluée par douze victoires en tournoi dont trois en Grand Chelem. Vainqueur « seulement » des Internationaux *d'Australie en 1998*, finaliste aux Internationaux des Etats-Unis et *demi-finaliste à Roland-Garros* et à Wimbledon, elle a mal défendu les points glanés l'année précédente. Son tennis a été contenu par des joueuses moins intimidées et plus affûtées. Son esprit a aussi papillonné. Mademoiselle était amoureuse d'un modeste joueur espagnol.

Lindsay Davenport, elle, a réalisé la plus belle saison de sa carrière grâce à sa victoire à l'US Open, à ses deux demi-finales en Australie et à Roland-Garros ainsi qu'à cinq succès en tournois. Martina dit : *« Aujourd'hui, j'ai joué contre la numéro un mondial et pour mon amour-propre. »* La finale ne fut pas le meilleur match d'une semaine d'un niveau de jeu exceptionnel. Dès le premier set, l'Américaine est apparue fatiguée devant une Suissesse virevoltante, toujours en mouvement pour aller cogner la balle très tôt derrière le rebond. Lindsay Davenport a perdu la première manche sur son service. Même scénario dans le deuxième set. Souvent, les deux joueuses se sont accrochées à leur fond de court, souvent la numéro un mondial a craqué la première. Sursaut d'orgueil, bien meilleur service et excellents retours, elle a enlevé la troisième manche. Las, elle s'est épuisée dans de longues courses et son tennis s'est fait pataud.

Débordements, service redoutable dans ses variations, intelligence du jeu, anticipation, Martina Hingis s'est amusée sur la route de la victoire. Lindsay Davenport raconte : *« Elle s'est montrée plus agressive que lors de notre dernière rencontre, où je l'avais battue en finale des Internationaux des Etats-Unis. Elle était redevenue comme en 1997 lorsqu'elle était quasi impossible à battre. En plus j'étais fatiguée. Après la finale du double, je me suis réveillée groggy. »* La numéro un mondial va rentrer chez elle et *« ne rien faire pendant trois semaines »* avant de se préparer pour les Internationaux d'Australie.

DES JOUEUSES ÉPUISÉES

Martina Hingis a annoncé qu'elle ne s'arrêterait que quelques jours avant de reprendre l'entraînement : *« Je viens à peine de retrouver mon rythme de 1997, il serait dommage de le perdre à nouveau. Oui, je veux reprendre rapidement la tête du classement. »* Rendez-vous est donc pris avec Lindsay Davenport et les autres prétendantes pour une saison qui promet d'être encore plus palpitante que la précédente. En 1998, le tennis féminin a confirmé sa renaissance et sa richesse. Pour la première fois dans l'ère du tennis moderne, né en 1968, quatre joueuses différentes ont gagné les levées du Grand Chelem : Martina Hingis en Australie, Arantxa Sanchez-Vicario à Roland-Garros, Jana Novotna à Wimbledon et Lindsay Davenport à l'US Open.

Et il y a les teen-agers : les vedettes américaines, les sœurs Williams, Venus et Serena, la Russe Anna Kournikova *– qui deviendra* dangereuse quand elle arrêtera de commettre une vingtaine de doubles fautes à chaque match. *« En 1999, je suis persuadée qu'une dizaine d'entre nous peuvent prendre la première place »*, estime Martina Hingis. Car les « vétéranes » ne lâchent pas. L'expérimentée Arantxa Sanchez-Vicario, vingt-six ans, *termine l'année à la* quatrième place derrière Jana Novotna, *trente ans*. A vingt-neuf ans et après une grosse année de blessures, Steffi Graf, *superbe demi-finaliste* aux Masters, est neuvième.

Exceptée Martina Hingis, les *meilleures joueuses du monde* ont paru exténuées à New York. *« Nous verrons si trois semaines sont suffisantes pour recharger les batteries »*, dit Lindsay Davenport. Pendant que les joueuses *multipliaient les appels aux soigneurs* pendant leur match, une d'entre elles sirotait déjà ses vacances : Venus Williams. Absente des Masters pour une blessure au genou, la cinquième mondiale a pris deux semaines d'avance sur ses principales rivales.

Bénédicte Mathieu

Le double français échoue encore en finale

Encore raté. Alexandra Fusai et Nathalie Tauziat ont échoué, samedi 21 novembre, *en finale du double, battues par l'Américaine* Lindsay Davenport et la Biélorusse Natasha Zvereva (6-7, 7-5, 6-3). *En 1997 déjà, la paire française avait été finaliste, dominée par* Lindsay Davenport et Jana Novotna : *« Nous ne sommes pas passées loin, mais nous avons eu nos coups de pompe ensemble*, a expliqué Nathalie Tauziat. *Alexandra a commis treize doubles fautes, mais j'ai aussi perdu mon service. » « C'est normal*, estime Régis de Camaret, l'entraîneur des deux joueuses. *Alexandra a tout remis en question dans son tennis cette année. Elle a énormément travaillé et doit digérer ses efforts.* » Son jeu s'est en effet métamorphosé. Son service est majestueux *quand il passe et sa présence à la volée ou au fond du court* est intransigeante. Autant de bonnes raisons pour envisager une belle saison, en *double comme en simple*.

Trophée Lalique : victoires françaises en danse et en couple

LES FRANÇAIS Marina Anissina-Gwendal Peizerat (danse) et Sarah Abitbol-Stéphane Bernadis (couples) ont brillé sur la glace du Palais omnisports de Paris-Bercy, où se disputait, samedi 21 novembre, à Paris, le Trophée Lalique. Après avoir enlevé danses imposée et originale, les vice-champions du monde ont dominé la danse libre, grâce à leur nouveau programme, « Le masque de fer ». Vainqueurs du programme court, Sarah Abitbol et Stéphane Bernadis ont présenté le meilleur libre sur un thème grec, « Acropolis », pour enlever leur premier succès significatif, devant les Américains Ina-Immerman et les anciens champions du monde russes Eltsova-Ushkov. En revanche, en individuel, la performance a été décevante. Dans l'épreuve féminine, Vanessa Gusméroli a pris la troisième place derrière l'Américaine Nicol Bobek et la Russe Maria Butyrskaia, championne d'Europe. Laëtitia Hubert, victorieuse l'an passé, a terminé cinquième. Chez les hommes, Laurent Tobel et Thierry Cerez ont fini cinquième et neuvième.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Limoges a dominé le match au sommet** de la 15e journée du championnat de France, en battant Pau-Orthez *(93-75). Malgré ce faux pas*, les Palois restent aux commandes du classement, mais ne comptent plus qu'un point d'avance sur *Cholet, victorieux de Toulouse* (91-75) et deux sur un trio composé de *Limoges, Chalon-sur-Saône* et Villeurbanne.

■ **FOOTBALL : *Saint-Etienne*, grâce à son succès à Châteauroux (2-0)**, a repris le commandement du championnat de France de division 2, samedi 21 novembre. Les autres résultats : Troyes-Niort 1-1 ; Caen-Red Star 3-1 ; Ajaccio-Valence 0-0 ; Amiens-Beauvais 1-1 ; Sedan-Lille 1-1 ; Wasquehal-Nîmes 0-1 ; Cannes-Le Mans 1-0 ; Laval-Nice 1-0 ; Guingamps-Gueugnon 0-2.

■ **Liverpool a infligé sa première défaite de la saison à Aston Villa** (2-4), qui conserve toutefois la tête du championnat d'Angleterre, après quatorze journées. Le club de Birmingham compte trois points d'avance sur Manchester United, défait à Sheffield Wednesday (3-1), et quatre sur Arsenal, battu (1-0) par Wimbledon.

■ **La Fiorentina, victorieuse de l'Inter (3-1), a creusé l'écart en tête du championnat d'Italie.** Après dix journées, les Toscans comptent trois points d'avance sur l'AS Rome, la Juventus Turin et le Milan AC.

■ ***Majorque s'est emparé de la* tête du championnat d'Espagne** en s'imposant contre le FC Barcelone (1-0) lors de la 11e journée.

■ **TENNIS : *la Française Julie* Halard-Decugis**, tête de série *n° 2, a gagné le tournoi de* Pattaya (Thaïlande), en battant en finale, dimanche 22 novembre, la Chinoise Li Fang (6-1, 6-2).

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 93** effectués samedi 21 novembre. **Premier tirage** : 4, 6, 13, 28, 37, 42 ; numéro complémentaire le 10. *Rapport pour six bons numéros :* 8 173 885 francs ; pour cinq bons *numéros et le complémentaire :* 47 880 francs ; pour cinq bons *numéros : 4 445 francs ; pour quatre* bons numéros et le complémentaire : *222 francs ; pour quatre* bons numéros : 111 francs ; pour *trois bons numéros et le complé*mentaire : 24 francs ; pour trois bons numéros : 12 francs. **Second tirage** : 1, 9, 19, 24, 31, 41 ; numéro *complémentaire le 44.* Rapport pour six bons numéros : *10 189 715 francs ;* pour cinq bons numéros et le complémentaire : 95 500 francs ; pour cinq bons numéros : 5 855 francs ; pour quatre bons numéros et *le* complémentaire : 240 francs ; pour quatre bons numéros : 120 francs ; pour trois bons numéros et le complémentaire : 26 francs ; pour trois bons numéros : 13 francs.

Thomas Coville, remplaçant de luxe, joue la victoire sur la Route du rhum des monocoques

Le skipper-ingénieur a navigué sur le bateau d'Yves Parlier

Les sept multicoques favoris – Laurent Bourgnon (*Primagaz*) en tête – se sont succédé dans la marina du Bas-du-Fort en Guadeloupe depuis vendredi 20 novembre. Aux avant-postes de la course des monocoques, attendus mardi 24 novembre ou mercredi 25 novembre, Thomas Coville (*Aquitaine-Innovations*) joue au chat et à la souris avec Jean-Luc Van Den Heede (*Algimouss*). Raphaël Dinelli (*Sodebo*) devrait finir troisième.

POINTE-À-PITRE (Guadeloupe)
de notre envoyée spéciale

Il n'a pas dormi depuis vingt-quatre heures. Il s'épuise à négocier la moindre risée, manœuvrant sans cesse pour sortir de ce calme plat qu'a réservé la Route du rhum aux monocoques de tête dans leur dernière ligne droite. Thomas Coville réussit enfin à faire repartir *Aquitaine-Innovations*. Cette fin de course, il la prévoit « *longue et douloureuse* ».


VOILE

Après avoir doublé, vendredi 20 novembre, Jean-Luc Van Den Heede et son vieil *Algimouss* dans les vents portants, Thomas Coville marchait fort. Son bateau, « *vieille dame qu'il* (s')*efforce de ménager depuis Ouessant* », est pourtant fatigué : la grand'voile pleine d'entailles bée dangereusement dès qu'il navigue au près. En vingt-quatre heures, son voilier, référence des monocoques de 60 pieds avec son mât-aile, avait pris 70 milles d'avance. Avant de s'engluer. Du Nord, « VDH » est revenu et s'est enlisé, lui aussi, dans la « pétole ».

Mais son sort commun avec le skipper barbu dont il craint la longue expérience ne consolait pas Thomas Coville. « *J'ai pris un coup au moral*, râlait-il, *l'impression d'avoir fait tout ça pour rien.* » On ne pouvait s'empêcher de sourire. Pour la plupart des navigateurs, la Route du rhum est l'objectif final d'une saison, voire parfois de quatre années de travail. Thomas Coville, lui, a appris à trois semaines du départ qu'il y participerait pour la première fois. Il bouclait avec brio sa première saison en solitaire et avait assisté Alain Gautier sur son multicoque *Brocéliande* lors d'une épreuve du Grand Prix.

DES TRÉSORS DE DIPLOMATIE

Si Yves Parlier – mal remis d'un accident de parapente survenu à l'été – a fait appel à lui, c'est que Thomas Coville s'est taillé une réputation d'homme providentiel. Course en équipage ou en solitaire, match-racing (il naviguait avec Marc Pajot sur *France 2-3* lors de la dernière Coupe de l'America), régate côtière ou course au large, le jeune homme au minois de gendre idéal sait tout faire.

En 1996, il a suppléé en dernière minute l'équipage de *Sport-Elec*, le trimaran d'Olivier de Kersauson pour remporter le Trophée Jules-Verne (record du tour du monde toujours en vigueur). Cette fois, Yves Parlier s'est souvenu de la bonne humeur doublée d'efficacité de l'un des équipiers qui l'ont aidé à gagner la Route de l'or en mars (New York-San Francisco par le cap Horn). Entre-temps, le jeune homme s'est classé deuxième de la Mini-Transat en solitaire, réservée aux monocoques de 6,50 m.

Toutes les découvertes sont source d'émerveillement pour Thomas Coville. « *Bien sûr*, dit-il, *j'aurais envie d'une machine faite à ma main et portant mon empreinte, mais je ne suis pas insatisfait de ne pas l'avoir. Je ne suis pas du tout un petit prodige de la voile. Je suis un éclectique et ça se paye. Mais je suis terriblement passionné par la mise au point des machines, de travailler avec des gens nouveaux et de m'y adapter.* »

Pour s'imposer en patron provisoire, le jeune ingénieur en informatique a dû déployer des trésors de diplomatie : « *Il a fallu faire repartir la machine au niveau technique avec une équipe un peu déstabilisée par le renoncement d'Yves qui était le moteur de ce projet.* » Thomas Coville a pris possession d'*Aquitaine-Innovations* encore démâté sur un quai à Arcachon. En trois semaines, il a dû superviser les dernières modifications, effectuer en toute hâte un parcours de qualification de 500 milles, sans oublier de remplir ses obligations envers son propre sponsor – la compagnie d'assurances Zurich – dans la dernière épreuve du *Figaro* de la saison.

Il subodorait pourtant qu'embarquer au débotté dans un voilier de course conçu pour un autre est à peu près aussi délicat que de s'installer dans les pantoufles d'un étranger. « *Le bateau d'Yves, c'est une partie de lui-même*, dit-il, *et je pense aujourd'hui qu'il vaut mieux mûrir une course comme celle-là avant d'en prendre le départ. Les problèmes techniques que j'ai eu à assumer ont altéré ma sérénité. C'est sûrement la course la plus difficile que j'ai eu à gérer psychologiquement dans ma carrière.* »

Thomas Coville n'a qu'une hâte : arriver, et premier. Même s'il prétend ne jamais se fixer d'objectif en termes de classement. Même si la seule pression qu'il souhaite avouer est « *celle de ne pas décevoir Yves* » qui lui sert de routeur. Sauf fortune de mer, il devait être exaucé mardi 24 novembre ou mercredi 25 novembre. Son « coursier » a gagné les deux dernières épreuves dans lesquelles il s'était aligné : la Transat Le Havre-Carthagène en 1997 et la Route de l'or. Dimanche dans la soirée, en faisant route au Sud, il avait touché une petite veine d'alizé avant « VDH », et repris la tête du classement provisoire des monocoques.

Patricia Jolly

Une tête de mât s'effondre, les espoirs de Catherine Chabaud s'envolent

POINTE-A-PITRE (Guadeloupe)
de notre envoyée spéciale

Elle chiale au téléphone comme une toute petite fille. Pas à cause de cette course perdue, non. Catherine Chabaud pleure sur son beau bateau cassé (*Whirlpool-Europe 2*). Elle ne comprend pas. Samedi 21 novembre, dans la soirée, elle naviguait en troisième position au classement des monocoques, grand-voile haute et sous gennaker, dans une bonne brise. Quand le vent a molli, elle est descendue dans la cabine appeler son routeur. En raccrochant, elle a été alerté par « *un grand crac* ». Par le hublot, elle a vu son gennaker (voile d'avant) tomber.

En sortant, elle a découvert la tête de son mât pendant dangereusement au-dessus du troisième étage de barre de flèche. Vite, elle s'est précipitée pour récupérer sa voile qui traînait dans l'eau et risquait de se coincer dans les safrans. Elle raconte. « *Pour mon équipe, pour tout le travail accompli, ça me fait mal de le voir comme ça*, dit-elle de son monocoque blessé. *J'ai paré au plus urgent en essayant de ne pas penser, mais le contrecoup est dur.* »

UNE COURSE MALGRÉ TOUT EXCEPTIONNELLE

Dimanche 22 novembre, elle a retrouvé une contenance, se raisonne à voix haute : « *Comme il n'y a pas un brin d'air, j'ai profité de la vie en mer, j'ai pris le temps de la regarder. J'ai mis le bateau au propre et j'ai dormi.* » Son préparateur, Lionel Lemonchois, lui ménage une escale dans le nord de la Guadeloupe, qu'elle pense atteindre dans une semaine. Peut-être. Avec environ 5 mètres de mât bringuebalant contre les haubans et la deuxième barre de flèche : un exercice périlleux.

Pour finir classée, Catherine Chabaud n'a d'autre choix que de se rendre à proximité d'un port pour réparer. Elle ne peut être remorquée que sur une courte distance et l'assistance en mer est interdite. Ironie du sort, dimanche soir, Jean-Luc Van Den Heede (*Algimouss*), deuxième sur monocoque, était encore bloqué dans les petits airs. Derrière, à une soixantaine de milles, Catherine Chabaud naviguait plus vite que lui : 1,66 nœud contre 1,40. Mais Raphaël Dinelli (*Sodebo*) avait profité de la situation pour la doubler.

Avant de quitter Saint-Malo, son fringuant voilier jaune faisait presque peur à Catherine Chabaud. « *Je me demande comment je vais réussir seule certaines manœuvres tellement il est physique*, disait-elle. *Je suis assez moyenne en tout.* » Pour se rassurer, elle se répétait qu'elle est la première femme à avoir accompli un tour du monde en solitaire sans escale lors du dernier Vendée Globe. Sur cette Route du rhum, elle sera en tout cas jugée sur sa combativité et une course malgré tout exceptionnelle.

P. Jo.

Le slalomeur français Pierrick Bourgeat fait la loi sur la piste de Park City

L'HIVER 1998-1999 ne pouvait mieux commencer pour le ski alpin français. Sur les pentes de Park City (Etats-Unis), dimanche 22 novembre, le premier slalom de la saison a été remporté par un jeune skieur de vingt-deux ans originaire de Chamrousse (Isère), Pierrick Bourgeat. La surprise n'est pas mince. La meilleure performance de ce spécialiste bien moins connu que le chef de file du slalom français, Sébastien Amiez, était jusque-là une deuxième place obtenue l'an passé à Kranjska Gora (Slovénie).


SKI

Pierrick Bourgeat a donc réussi un véritable coup de maître. Quatorzième après une première manche disputée dans la tempête et le brouillard, il effectuait un second parcours de haut vol, tirant profit de son ordre de passage favorable alors que le soleil était revenu. Dégradé par trois précédentes courses en autant de jours, le manteau neigeux de la piste Clementine de Park City ne résistait, alors, que très peu de temps au passage des concurrents, se creusant notamment dans le haut du parcours.

Aucun des leaders de la première manche, partis dans un deuxième peloton, ne parvenait à égaler la performance du Grenoblois. Le champion olympique norvégien Hans-Petter Buraas, qui possédait pourtant plus de deux secondes d'avance à l'issue de la première manche, prenait la deuxième place, à 42 centièmes. L'Autrichien Christian Mayer dut se contenter de la dernière place vacante du podium, à 68 centièmes du vainqueur, s'emparant au passage de la première place au classement général de la Coupe du monde.

« *Lors de la première manche, les conditions météorologiques et la visibilité étaient mauvaises, on ne pouvait pas voir les trous*, déclarait Pierrick Bourgeat, un gaillard au physique de troisième-ligne de rugby, ce qu'il fut au FC Grenoble jusqu'à l'âge de quinze ans. *Il était très difficile de tenter quoi que ce soit. Dans le seconde manche, au moins, la visibilité était meilleure et j'ai pu attaquer. J'aime me battre, c'est mon tempérament.* »

« *Aujourd'hui je n'avais jamais vu de bosses aussi hautes*, observait, de son côté, Hans-Petter Buraas. *C'était plus une course de ski acrobatique. Les skieurs qui avaient réalisé un bon temps dans la première manche auraient mérité de partir les premiers dans la seconde.* »

La dernière victoire française dans un slalom de Coupe du monde remontait à 1996. Cette année-là, Sébastien Amiez s'était imposé à Veysonnaz (Suisse). Dimanche, à Park City, Amiez a terminé sixième. François Simond prenait, lui, la neuvième place, complétant un excellent premier bilan tricolore. « *Je dédie ma victoire à ma famille, surtout à mon grand-père, qui est mon premier supporteur et un ancien skieur. Il est aujourd'hui sur un fauteuil roulant, alors je pense que, pour lui, cette victoire sera vraiment fantastique* », se réjouissait Pierrick Bourgeat.

(Avec AFP et Reuters)

Les képis blancs montent à l'assaut de la course à pied

La Légion accueille des athlètes de haut niveau

AUBAGNE
de notre envoyée spéciale

L'adjudant-chef Patrick Sequer pianote sur son téléphone portable. Au bout du fil, le caporal-chef Bera en prend gentiment pour son grade. L'équipe de cross du 1er régiment étranger d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) est en retard d'un quart d'heure à la séance d'entraînement prévue comme chaque jour sur les installations municipales. « *Une histoire de lit qui manquait dans une chambre*, dit l'adjudant-chef Sequer en raccrochant, *ils arrivent.* »

ATHLÉTISME

Ces problèmes de logistique lui semblent dérisoires. L'heure c'est l'heure. En file indienne et au pas gymnastique, ses quinze hommes s'avancent, le cheveu ras, impeccables dans le survêtement vert à liseré rouge réglementaire. Ils saluent et forment un cercle autour de l'adjudant-chef, responsable de leur formation depuis six mois, pour recevoir leurs instructions.

Avant d'être athlètes, ils sont légionnaires. Si bien que leurs origines – bretonnes, djiboutiennes, marocaines, portugaises, russes, sénégalaises ou ukrainiennes – ne comptent plus. « *Ce sont des soldats français*, rappelle le général Piquemal, commandant en chef du régiment. *En cas de conflit, nous mettrions la clef sous la porte du jour au lendemain et personne ne trouverait anormal qu'ils risquent leur vie pour la France.* »

L'entrée dans la Légion permet de bénéficier d'un passeport administratif français ; on est libre de demander ensuite sa naturalisation. Du coup, « *l'équipe de cross* » de la Légion fait des jaloux. On ne leur envie ni les tours de garde dont leur statut particulier ne les dispense pas, ni les manœuvres auxquelles ils sont assujettis, ni la vie en chambrée de quatre hommes, ni l'obligation que leur fait la Légion d'apprendre « *un deuxième métier* » – ils sont soldats d'élite et chauffeur, cuisinier, secrétaire ou photographe. On ne leur reproche que cette facilité à « *devenir français* » qui chamboule la hiérarchie des internationaux tricolores et le classement des courses.

La majeure partie de l'équipe évolue au niveau régional ou national. L'adjudant-chef Sequer avoue qu'il attend l'arrivée de trois nouvelles et brillantes recrues marocaines et algérienne et confie que le courier abonde de la part de coureurs en majorité africains. « *Mais la Légion n'est pas intéressée par des gens qui ne viendraient que pour la course à pied*, dit-il, *et nous voulons limiter notre équipe à quinze coureurs. Davantage reviendrait trop cher.* » La durée du premier contrat d'engagement inconditionnel (cinq ans) achève de refroidir les plus mal informés.

La réussite, cet été, des deux meilleurs éléments actuels de la Légion, Driss El Himer et Mohamed Ouaadi, fait tout de même des envieux. Le premier, à vingt-quatre ans, est champion de France de cross en titre et a échoué à un cheveu sur 5 000 m aux championnats d'Europe à Budapest (Hongrie) sur piste. Le second vient d'améliorer, à vingt-neuf ans, la meilleure performance française sur marathon (2 h 9 min 54 s) que détenait son collègue légionnaire Luis Soares.

SÉRIEUX ET RIGUEUR

Le général Piquemal s'en réjouit. « *Ce qui m'importe est le résultat du groupe, pas la performance individuelle*, dit-il. *Je n'exige pas des choses exceptionnelles à longueur de saisons, c'est impossible. Je veux simplement que mes hommes courent au maximum de leur potentiel du moment.* » Ce passionné de course à pied, féru de marathon, n'est autre que le cousin de Claude Piquemal, ancienne gloire du sprint français dans les années 60. Il ne tolère aucun écart de conduite. Les abandons sont proscrits sous peine d'expulsion de l'équipe, sauf en cas de blessure grave : « *Ces quinze hommes sont la vitrine de la Légion, la preuve que nos méthodes de sérieux et de rigueur, déjà éprouvées dans d'autres domaines, fonctionnent aussi dans le sport.* »

Dans ces compétitions civiles, le 1er régiment étranger porte, depuis novembre 1997, les couleurs ciel et blanc de l'Olympique de Marseille. Mais pour signifier que ses résultats appartiennent d'abord à toute la Légion, les coureurs au képi blanc arborent aussi un écusson à l'emblème des régiments étrangers : une flamme inextinguible. Le club aide financièrement aux transports et à l'hébergement lors des déplacements en compétition. Pour les stages de préparation, la Légion préfère se débrouiller seule entre les installations du bataillon de Joinville et un grand chalet dans les Pyrénées-Orientales dont elle bénéficie sans frais à l'année.

P. Jo.

Les ambitions mondiales du légionnaire El Himer

AUBAGNE
de notre envoyée spéciale

Il y a deux ans, Driss El Himer a rasé ses cheveux bruns pour coiffer un képi blanc. Il avait vingt-deux ans. « *J'étais venu en France pour gagner ma vie en courant*, explique ce Marocain d'origine. *J'ai rencontré le général Piquemal au cross de la région PACA, il m'a recruté.* » Ainsi abrégée, l'histoire ressemble à un conte de fées : celui d'un jeune Maghrébin découvert et révélé par la course à pied. La réalité est un peu moins simple. Driss El Himer n'est pas un talent trouvé au hasard d'une course régionale. Avant son arrivée en France, il appartenait au vivier d'espoirs de la Fédération royale marocaine d'athlétisme (FRMA).

« PERSONNE NE M'A AIDÉ »

A l'Institut national des sports basé à Rabat, et dont les installations pour les stages en altitude se trouvent dans le Moyen-Atlas, à Ifrane, le jeune coureur de fond a été pensionnaire pendant quatre ans. Il y a partagé durant deux ans une chambre avec Hicham El Guerrouj, l'actuel recordman et champion du monde du 1 500 m. Un déplacement de la hanche gauche survenu en 1995 lors d'un accident de moto a stoppé net sa progression. « *Personne ne m'a aidé* », se souvient-il. Ses parents, un militaire et une employée des postes de Rabat, ont assumé seuls ses soins hospitaliers et médicaux. Il a gardé de cette époque une façon de courir un peu asymétrique, mais efficace, et une sérieuse envie de rattraper le temps perdu.

La Légion lui a facilité la tâche, au grand dam de ses parents, qui n'avaient d'elle que l'image d'un repaire de marginaux. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Grâce à son titre national en cross-country long la saison dernière, il a pu courir au pays sous le maillot tricolore. Il a sans doute savouré sa revanche sur ses anciens dirigeants qui organisaient, en mars, à Marrakech, les championnats du monde de la spécialité. Depuis, José Marajo, l'entraîneur national de demi-fond, lui concocte les programmes d'entraînement qu'il met en application chaque jour dans les collines ou sur la piste d'Aubagne.

Avant son ambitieux objectif de l'été (un podium aux championnats du monde de Séville, du 20 au 29 août 1999, sur 5 000 m), le légionnaire El Himer sera le Français à suivre aux championnats d'Europe de cross-country à Ferrare (Italie), le 13 décembre. Dimanche 22 novembre, il a entamé sa « *saison des labours* » en se classant 3e du cross international du comité d'entreprise de la RATP (8 060 m), à Fontenay-lès-Briis (Essonne), en 22 min 14 s, derrière le Kenyan Tom Nyariki (22 min 2 s) et le Tanzanien Benedict Ako (22 min 7s).

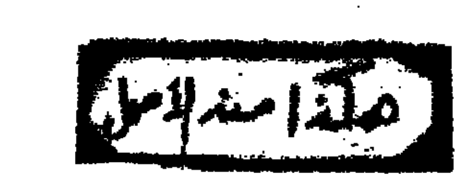
P. Jo.

Froid glacial

Les mont

MOTS CROISÉS

VERTICALEMENT



Froid glacial

MARDI, attention au risque de neige ou de pluie verglaçante. Les températures sont très basses pour un mois de novembre. Une perturbation arrive sur la Bretagne mardi matin, provoquant neige ou pluie verglaçante.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Attention à la neige ou à la pluie verglaçante sur l'est de la Basse-Normandie, l'est des pays de Loire. Gelées matinales sur l'est, entre 0 et – 3 degrés. L'après-*midi*, le thermomètre remontera : 10 à 12 sur les côtes et 3 à 5 dans l'intérieur.

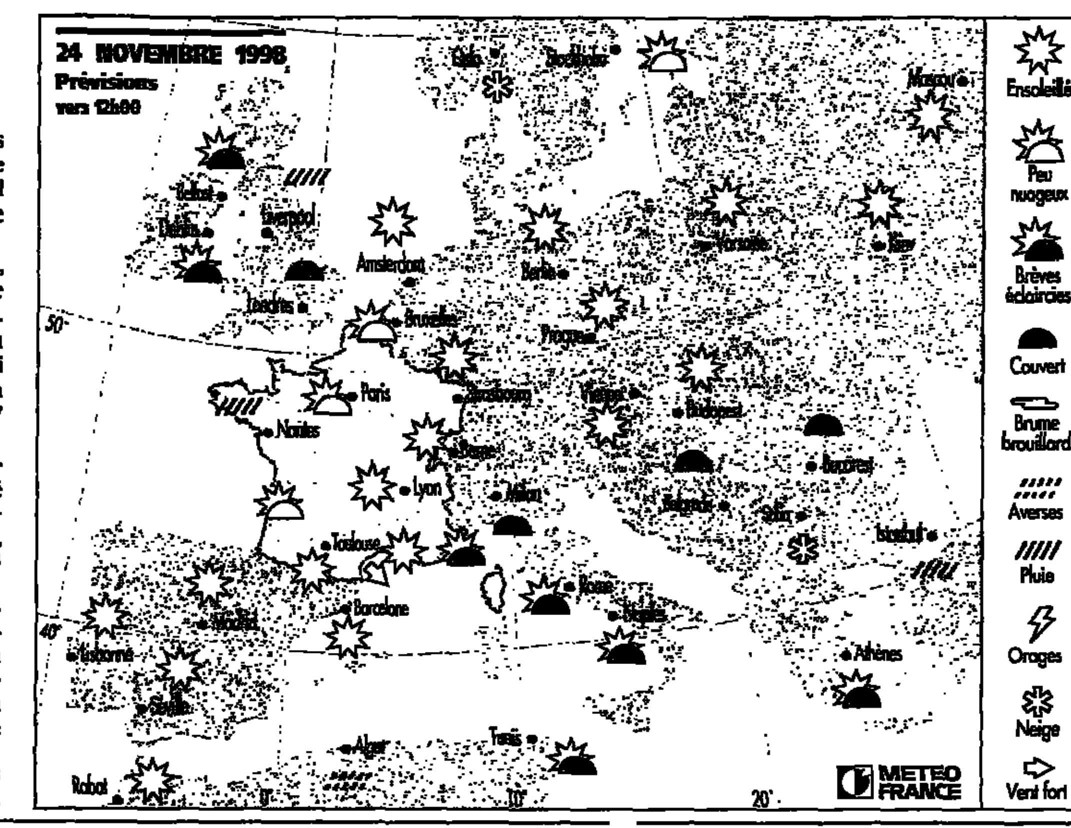
Haute-Normandie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Matinée claire avec quelques rares bancs de brouillards givrants. Dans l'après *midi, neige ou pluie* verglaçante. Le phénomène se poursuivra la nuit suivante. Il fera toujours très froid : entre -7 et -9 degrés le matin, l'après midi entre -2 et -4 degrés.

Champagne, *Lorraine*, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Journée bien ensoleillée après dissipation de brouillards givrants. Dans la nuit de mardi à mercredi, neige ou pluie *verglaçante. Le froid glacial* continue, jusqu'à -10 à -12 degrés le matin, et -3 à -4 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Matinée dégagée avec *quelques* bancs de brouillards. Le ciel se voilera et il y aura un peu de pluie sur Poitou-Charentes qui pourrait être verglaçante. Il fera entre -5 et -7 le matin et entre 5 et 7 *degrés l'après-midi*.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Journée ensoleillée malgré quelques bancs de brouillards givrants le matin. Il fera très froid, *entre -10 et -13 le matin et entre -3* et -4 l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.– Sur l'est de la Provence, les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse, ciel *nuageux* avec quelques averses en Corse donnant de la neige à basse altitude. *Il* fera de -5 à -7 *le* matin dans l'intérieur et 0 à -2 près des côtes. L'après-midi, de 5 à 12 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 24 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 P	KIEV	-12/-7 S	VENISE	3/8 N	LE CAIRE	15/24 S
				POINTE-A-PIT.	22/28 P	LISBONNE	9/15 S	VIENNE	-3/2 S	MARRAKECH	8/18 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	6/11 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/25 N
				EUROPE		LONDRES	3/9 C	BRASILIA	18/27 N	PRETORIA	18/27 S
				AMSTERDAM	-3/0 S	LUXEMBOURG	-4/0 S	BUENOS AIR.	12/23 N	RABAT	7/17 S
FRANCE métropole		NANCY	-7/1 S	ATHENES	12/18 N	MADRID	-7/8 S	CARACAS	23/28 S	TUNIS	9/14 S
AJACCIO	3/13 N	NANTES	-2/8 N	BARCELONE	4/12 S	MILAN	3/7 C	CHICAGO	2/11 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	2/12 S	NICE	4/12 N	BELFAST	5/9 N	MOSCOU	-11/-8 S	LIMA	16/21 N	BANGKOK	23/29 S
BORDEAUX	-3/9 S	PARIS	-8/3 S	BELGRADE	1/4 C	MUNICH	-3/3 S	LOS ANGELES	12/18 S	BOMBAY	20/31 S
BOURGES	-7/3 S	PAU	-2/7 S	BERLIN	-3/1 S	NAPLES	9/13 S	MEXICO	12/19 N	DJAKARTA	26/32 N
BREST	5/9 P	PERPIGNAN	2/9 S	BERNE	-3/1 S	OSLO	-3/-2	MONTREAL	2/9 N	DUBAI	20/30 S
CAEN	0/6 P	RENNES	-1/6 P	BRUXELLES	-5/-1 S	PALMA DE M.	5/12 N	NEW YORK	7/14 S	HANOI	18/26 S
CHERBOURG	0/7 P	ST-ETIENNE	-8/3 S	BUCAREST	-4/-1 C	PRAGUE	-5/0 S	SAN FRANCIS.	9/13 S	HONGKONG	19/25 N
CLERMONT-F.	-8/4 S	STRASBOURG	-5/1 S	BUDAPEST	-3/3 S	ROME	5/12 S	SANTIAGO/CHI	10/22 S	JERUSALEM	16/26 S
DIJON	-7/1 S	TOULOUSE	-4/6 S	COPENHAGUE	-1/2 S	SEVILLE	4/15 S	TORONTO	2/7 S	NEW DEHLI	11/26 S
GRENOBLE	-4/5 S	TOURS	-5/4 S	DUBLIN	4/10 N	SOFIA	-2/3	WASHINGTON	8/16 S	PEKIN	-5/1 S
LILLE	-5/2 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-1/1 S	ST-PETERSB.	-5/-3 C	**AFRIQUE**		SEOUL	1/7 P
LIMOGES	-5/4 S	CAYENNE	22/31 N	GENEVE	-1/1 S	STOCKHOLM	-3/1 N	ALGER	10/15 P	SINGAPOUR	26/30 P
LYON	-6/3 S	FORT-DE-FR.	23/29 S	HELSINKI	-3/1 N	TENERIFE	14/20 S	DAKAR	24/30 N	SYDNEY	16/21 C
MARSEILLE	-3/6 S	NOUMEA	23/29 C	ISTANBUL	10/17 P	VARSOVIE	-10/-6 S	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	7/13 S

Situation le 23 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 25 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ *MANCHE. Depuis le 15 octobre*, les passagers de la compagnie transmanche Hoverspeed peuvent réserver directement via les serveurs 3615 Hoverspeed et 3623 Hoverspeed, qui donnent aussi des informations sur les horaires et les tarifs sur les lignes Calais-Douvres (35 minutes) et Boulogne-Folkestone (55 minutes). Jusqu'au 31 décembre, des tarifs promotionnels permettent de partir à la découverte du Kent : l'aller-retour 5 jours est à 570 F sur Calais-Douvres (une voiture et deux personnes) et l'aller-retour 2 jours à 450 F sur Boulogne-Folkestone. Renseignements au 0800-901-777.

■ **FRANCE.** Jusqu'à la fin de l'année, les menus distribués à bord des *Concorde d'Air France sont* illustrés par Christian Lacroix. Le chantre de la haute couture française représente les cinq continents desservis par la compagnie sous la forme de femmes éblouissantes.

INFORMATIQUE

Les montres-bracelets gagnées par la fièvre du multimédia

L'ÉLECTRONIQUE, l'informa*tique et les télécommunications* ont envahi tout notre univers professionnel et privé. Les progrès de la miniaturisation aidant, ordinateurs et téléphones se sont faits *petits pour devenir portables. Un* pas de plus dans le « *nomadisme* » technique vient d'être accompli *par l'industrie* horlogère *avec* la réalisation de montres-téléphones *et de montres-terminaux* d'ordinateur.

Tous ces modèles ne sont pas encore disponibles sur le marché. Les montres-téléphones existent *uniquement à l'état de prototypes.* Par contre, plusieurs fabricants commercialisent déjà des montres dotées d'une mémoire électronique, capables de stocker des *informations préalablement* enregistrées sur un micro-ordinateur. Le transfert des données est réalisé soit par câble, soit par un récepteur-émetteur à infrarouges. La *montre joue* alors le rôle d'un agenda ou d'un bloc-notes électroniques.

L'orientation de l'industrie horlogère vers le multimédia date de *quelques années*. Avec les progrès de la technologie, « *les fabricants ont considérablement optimisé les micromoteurs des montres et réduit leur consommation électrique. Et ils ont en même temps augmenté les performances des piles. Toutes ces améliorations laissent beaucoup de place inutilisée dans le boîtier, et ils sont donc à la recherche de nouvelles applications* », explique René Jacques, chargé de la veille technologique au Centre technique de l'industrie horlogère (Cetehor), à Besançon (Doubs).

ÉCOUTEUR, MICROPHONE, CLAVIER

Dès 1995, le géant américain *Timex s'oriente vers les applica*tions informatiques en présentant sa montre-agenda Timex Data Link, réalisée en association avec Microsoft. Celle-ci peut enregistrer soixante-dix ensembles de données (numéros de téléphone, dates et heures de rendez-vous, anniversaires, prise de médicaments, etc.) préalablement saisis sur micro-ordinateur. Il suffit de placer la montre face à l'écran cathodique à une distance de 20 centimètres pour que les flashes du code-barres émis par l'écran soient reçus par le capteur de la montre et que les données lui soient transmises en quelques secondes. Timex a *sorti en 1997 une deuxième ver*sion, Timex Data Link 150, dotée d'une capacité mémoire deux fois plus importante.

De son côté, la société japonaise *Casio a conçu une montre répon*dant au nom peu poétique de PCX HBX-100). Sa capacité de mémoire est de 24 kilobits, et elle échange des données avec un micro-ordinateur à une distance maximale de 30 centimètres par l'intermédiaire d'un émetteur-récepteur à infrarouges. Mais le *nec plus ultra* dans le domaine des montres terminaux *d'ordinateur* semble être la Ruputer du fabricant japonais Seiko Instruments Inc., qui la présente *comme « la première montre dotée d'une architecture PC ».*

Comme ses concurrentes, elle reçoit ses données d'un ordinateur, mais sa mémoire électronique est *sans commune mesure puisque* le modèle le plus puissant de la gamme, Ruputer Pro MP120, est doté d'une capacité de 2 millions de bits, malgré un poids plume de *67 grammes*. Son autonomie est de quatre mois, avec un affichage d'une heure par jour. Inconnus en Europe, les premiers Ruputers ont été mis en vente cette année aux Etats-Unis.

Après les données informatiques, la voix. Les fervents du télé*phone portable peuvent être ras*surés, ils pourront sans doute acheter l'année prochaine Swatch Talk, la montre-téléphone du groupe suisse Swatch, qui existe *pour l'instant à l'état de prototype.* Elle comporte un écouteur, un microphone et un clavier, et la numérotation se fait grâce à un dispositif tactile d'introduction des données *situé* autour du cadran de la montre. Selon le fabricant, la puissance du haut-parleur est suffisante pour utiliser Swatch Talk à 30 centimètres du visage dans un environnement normal. L'autonomie de la montre-téléphone est de 60 minutes mais, en veille, elle est seulement de 12 heures.

COMMANDE VOCALE

Bien qu'étranger au monde de l'horlogerie, le groupe de télécommunications japonais Nippon Telegraph & Telephone a conçu une montre-téléphone dont plusieurs exemplaires ont été mis, cette année, à la disposition du comité d'organisation des Jeux olympiques d'hiver de Nagano. L'autonomie de l'appareil est de 60 minutes en émission continue et de 100 heures en réception. Pour *appeler son correspondant, on* peut former son numéro par commande vocale, puisque l'appareil est doté d'un système de reconnaissance vocale, ou le *composer directement au moyen* de touches de commande. Cette montre n'est pas encore commercialisée, mais le prix de ces prototypes oscille entre 920 et 1 400 francs.

L'imagination est donc au pouvoir pour trouver de nouvelles utilisations aux montres-bracelets. Mais, de l'avis des spécialistes, il reste à résoudre le problème de la durée de vie des piles. « *Si les performances des accumulateurs ont été améliorées d'une manière importante pour les besoins horlogers des montres, elles sont encore insuffisantes pour des besoins de type informatique ou téléphonique* », assure René Jacques. L'activation d'un modem et le traitement des données sont en effet des activités gourmandes en énergie, et il faudra sans doute attendre plusieurs années avant que ce problème ne soit résolu.

Christiane Galus

Des sésames pour les téléskis

Bientôt les passionnés de ski n'auront plus besoin d'emporter avec eux un badge ou une carte magnétique pour aller sur les pistes se livrer à leur plaisir favori. Il leur suffira de porter à leur poignet une montre Swatch Access produite par la société Skidata pour pouvoir accéder au téléski. Cet objet possède en effet des données informatiques qui peuvent être prises en compte par des lecteurs situés le long des files d'attente des remontées mécaniques.

Une montre similaire, conçue par le fabricant allemand Junghans, pourrait rapidement permettre d'ouvrir la porte d'une chambre d'hôtel, de démarrer un micro-ordinateur, ou encore de servir de porte-monnaie électronique.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98280

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Un joli nom qui part en fumée. – II. Devenu fils de famille. Des maîtres sur les bâtiments. – III. A donné du relief à *La Marseillaise*. *Encore une fois*. – IV. Personnel. Crustacé qui n'a pas sa place à table. – V. Actif en Sicile. Gentil crétin. – VI. Article. Ferai baisser les prix. – VII. Peuvent servir pour rattraper. Ouvrit aux filles la *route du bac*. – VIII. En fuite. Protection. Gonflé au large. – IX. Négation renversée. Sac à herbes. Prouverait que Zeus fut partisan de la traite des femmes. – X. Pratique l'ouverture. Fit rayonner Cluny. – XI. A droite si l'on ne perd *pas le nord*. Travailleurs clandestins.

VERTICALEMENT

1. Un joli nom, et pourtant elle est mise *de côté*. – 2. *Fruits d'un amour* non enregistré. – 3. En rodage, on les retrouve en production. Petit patron. – 4. Aide à sortir. – 5. Conjonction. N'a pas besoin d'explications. – 6. Vrais en cas de présence. *Prises en considération.* – 7. Reliée à un bout. – 8. Définitivement abandonnée. Personnel. – 9. Début de manifestation. Difficiles à trouver. Bas de gamme. – 10. Tenue académique. Mit bas. Deviendra reine après avancement. – 11. Opérations militaires.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98279

HORIZONTALEMENT

I. Long-métrage. – II. Adoratrices. – III. Métré. Cap. – IV. Al. Vieillir. – V. Nérée. Lai. – VI. Déo. Limât. – VII. Clérical. – VIII. Emoi. As. Tac. – IX. Record. Œil. – X. Eton. Ascèse. – XI. Sa. Stressés.

VERTICALEMENT

1. Lavandières. – 2. Od. (do). Lee. Méta. – 3. Nom. Rococo. – 4. Grève. Lions. – 5. Matière. – 6. Etre. Radar. – 7. Treillis. Se. – 8. Ri. Laïc. Ocs. – 9. Acclimatées. – 10. Geai. Alaise. – 11. Esprit. Clés.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 97

Economie de salive

LES TIMBRES que j'achète ont tous pour valeur un nombre entier de francs. Ils sont de trois sortes : les bleus à 1 *franc*, les verts, *et* les *rouges*, dont la valeur faciale est supérieure à celle des verts.

J'ai remarqué que pour toutes les lettres dont l'affranchissement nécessite un nombre entier de francs compris entre 1 et 15, trois de mes timbres, au plus, suffisent.

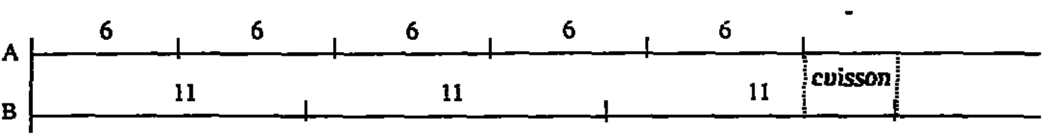
Que valent les timbres verts et les timbres rouges ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

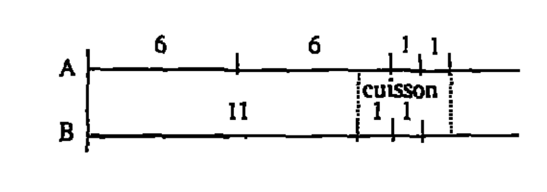
Solution dans *Le Monde* du 1er décembre

SOLUTION DU PROBLÈME N° 96 PARU DANS LE MONDE DU 17 NOVEMBRE

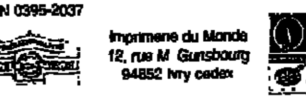
Le schéma ci-dessous explique la manœuvre de la cuisinière : elle dure 33 minutes. Sur la première ligne, le sablier A (6 minutes), sur la deuxième, le sablier B (11 minutes).



Voici comment elle aurait pu procéder : *elle plonge* son œuf dans l'eau à la onzième minute, elle retourne le sablier B au bout d'une minute (à la douzième minute), il se vide à la treizième minute après une minute d'écoulement du sablier A qu'elle retourne à cet instant pour qu'il se vide à la minute 14, moment auquel elle retire son œuf. Toute l'opération n'a duré que 14 minutes !



Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CINÉMA Le Festival des trois continents, créé en décembre 1979 à *Nantes* par deux frères, *Alain* et Philippe Jalladeau, connaît cette année sa vingtième édition. Consacrée aux cinémas d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie (auxquels s'adjoignit, lors de la *première édition, le cinéma noir américain*), cette manifestation est fière d'avoir été la première à présenter hors d'Iran un film de Kiarostami ou d'avoir primé Hou Hsiao-hsien. ● LES FRÈRES Jalladeau et leur équipe présentent, cette année, neuf films en compétition, plus six présentés hors compétition, *« ce qui est relativement peu »*, constatent-ils dans un entretien au *Monde*, ajoutant : *« Nous avons de plus en plus de mal à trouver des films »*, même si des pays comme la Birmanie, l'Irak, le Népal... restent à découvrir. ● LE FESTIVAL a demandé à de nombreux cinéastes comment ils voyaient l'avenir du cinéma. Nous publions les réponses de six d'entre eux.

La vingtième promenade de Nantes dans les films de trois continents

En décembre 1979, Alain et Philippe Jalladeau lançaient un festival consacré aux cinémas d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Cette année, du 24 novembre au 1er décembre, ils présentent neuf œuvres en compétition

EN CES TEMPS-LÀ, la fin des années 70, on se doutait de certaines choses et on en ignorait d'autres. On voyait le passé (de la cinéphilie) et le présent (des engagements politiques) à défaut de prévoir l'avenir (de l'industrie des images) : le passé et le présent légitimaient de se lancer dans une aventure que l'avenir allait justifier encore davantage. L'aventure : la création du Festival des trois continents, né de l'énergie de deux frères nantais, l'un enseignant, l'autre juriste et organisateur de concerts de jazz, tous deux cinéphiles engagés et admirateurs inconditionnels d'Henri Langlois. Les Jalladeau, Philippe, le grand qui parle tout le temps, et Alain, le petit qui n'en pense pas moins, créaient à la fin de 1979, avec le soutien de Serge Daney, une manifestation promise à occuper une place singulière et cruciale dans la vie des films, en France et dans le monde.

Le passé de la cinéphilie avait alors constitué ses écoles, ses repères, ses pistes de recherche, ses discours. Un important travail de pensée esthétique accompli depuis la Libération, mais qui pour l'essentiel portait sur la production d'une zone géographique restreinte – celle qu'on appellerait aujourd'hui le Nord. Moins qu'à de l'aveuglement ou de l'ostracisme, cette limite tenait surtout à la faiblesse ou à l'inexistence de la production dans certains de ces pays, à l'inaccessibilité de celles-ci dans les autres. Mais voilà que le présent avait amené le tiers-monde sur le devant de la scène et de la réflexion. Des combats de la décolonisation à celui du Vietnam contre la superpuissance américaine puis à l'éveil de la résistance palestinienne, du martyre christique de Guevara au martyre démocratique d'Allende, les ailleurs qui luttent avaient renouvelé la promesses des lendemains qui chantent. Sous cette lumière, les films du tiers-monde avaient commencé d'être vus, mais comme la pensée sur le cinéma avait appris à ne plus le faire : avec les lunettes de l'idéologie, et la « cause » pour seule boussole.

TIERS-MONDISME À BOUT DE SOUFFLE

Né à un moment où (grâce à des manifestations comme Pessaro, Locarno, Rotterdam, le Forum de Berlin, la Quinzaine des réalisateurs à Cannes) la planète cinématographique reconnue prenait conscience de son exiguïté et où le tiers-mondisme arrivait à bout de souffle, le Festival des trois continents serait le lieu à la fois de croisement de ces deux approches – esthétique et politique – et du dépassement des limites de chacune. L'époque, autant que la clairvoyance et l'ouverture d'esprit des organisateurs, permettait ce pas en avant. On ne savait pas encore, on a compris chaque année un peu mieux depuis combien cette démarche était salutaire face aux évolutions géostratégiques du monde des images dans son ensemble.

Depuis que, du 4 au 11 décembre 1979, une petite équipe – pas plus nombreuse aujourd'hui – mettait sur pied le premier Festival dans des salles nantaises – qui ont depuis presque toutes disparu –, de nombreuses cinématographies dominantes se sont effondrées, en Europe notamment. Et, aux côtés de rares obstinés persistant dans leur singularité (le cinéma français, essentiellement), c'est des trois continents définis par le Festival (y avoir, dès la première édition, inclus les Noirs américains indique bien que la géographie n'est pas seule à les définir) que sont venues les propositions les plus riches de renouvellement de l'art cinématographique, les renforts les plus vaillants contre une unification dans le moule hollywoodien. Bien sûr, l'état relatif de ces « continents » est aujourd'hui bien inégal : l'Asie domine massivement, on attend que l'Amérique latine retrouve sa créativité des années 60-75, et l'Afrique, après avoir connu un bel essor, semble aujourd'hui à nouveau en panne. Encore, en Asie même, les situations sont-elles fort diverses. Mais ce bilan globalisant, auquel invite naturellement un vingtième anniversaire, passerait sous silence l'incroyable richesse, la fécondité et la variété des images, des émotions, des réflexions, des rapprochements advenus, année après année, grâce aux rendez-vous nantais.

Il faut les avoir vécus pour en mesurer l'ampleur, dont ne rend compte aucun survol rétrospectif, même si la liste des réalisateurs invités pour cette vingtième édition suggère sans mal l'immensité et la justesse du travail accompli. Or, contrairement à ce qu'il advient trop souvent, ce vécu aura été partagé non seulement par les têtes chercheuses de la cinéphilie (parisienne, surtout) mais par des foules considérables : la fidélité et le goût de la découverte intacts – c'est-à-dire méticuleusement entretenus – du public nantais sont sans doute la plus belle victoire du Festival et de ses concepteurs.

UN RÔLE : MONTRER

Car il s'agit de bien davantage que de la caution publique d'un projet aux confins de la cinéphilie et de la politique.

Il s'agit de l'inhabituelle réussite du seul projet qui vaille, celui de la construction – solide, durable – d'une relation entre les imaginaires singuliers d'artistes (d'où qu'ils viennent) et le regard forcément distant d'un peuple de spectateurs sur cette œuvre. Ce qui est l'une des plus acceptables définitions du cinéma qu'on connaisse. Chacun à sa manière, Abbas Kiarostami et Hou Hsiao-hsien, deux des plus grands metteurs en scène vivants, ne disent pas autre chose. Et Serge Daney, présentant il y a treize ans le septième Festival des trois continents, le disait déjà quand il écrivait : *« Les festivals vont avoir un rôle capital, celui de* montrer. *Heureux Nantais qui ont déjà vu tant de choses ! Savent-ils qu'ils sont les coproducteurs inconscients des films qu'ils découvrent ? »*

Jean-Michel Frodon



D. R.

Ayako Wakao a tourné de 1953 aux années 70 avec Kenji Mizoguchi et, surtout, Yasuzo Masumura, devenant à la fois un modèle de femme « moderne » et un emblème du cinéma asiatique, le cinéma dominant de ces « trois continents » (Afrique, Asie, Amérique latine) qu'explore le Festival de Nantes.

Le programme

● **Films en compétition :** *Après la vie*, de Kore-eda Hirokazu (Japon), *Beyrouth fantôme*, de Ghassan Salhab (Liban), *La Danse de la poussière*, d'Abolfazl Jalili (Iran), *La Sueur des palmiers*, de Radwan Lel Kashes (Egypte), *Xiao-wu, artisan pickpocket*, de Jia Zhang-ke (Chine), *Hold You Tight*, de Stanley Kwan (Hongkong), *La Petite Ville*, de Nuri Bilge Ceylan (Turquie), *Tropicanita*, de Daniel Diaz Torres (Cuba), *Yom Yom, jour après jour*, d'Amos Gitaï (Israël).

● **Hors compétition :** *Tueurs à gage*, de Darejan Omirbaiev (Kazakhstan), en clôture : *Central do Brasil* de Walter Salles (Brésil, Ours d'or à Berlin), *Ce printemps dans mon pays natal*, de Lee Kwangmo (Corée du Sud), *La Vie sur terre*, d'Abderrahmane Sissako (Mali), *Concert dans la ruelle du bonheur*, d'Asma El Bakri (Egypte), *Le Testament du soir*, de Kaneto Shindo (Japon).

● **Seize cinéastes** sont invités. Chacun d'eux présentera un de ses films, et un autre choisi selon ses goûts. Ce sont Youssef Chahine (Egypte), Souleymane Cissé (Mali), Hou Hsiao-hsien (Taïwan), Gaston Kaboré (Burkina-Faso), Abbas Kiarostami (Iran), Darejan Omirbaiev (Kazakhstan), Arturo Ripstein (Mexique), Melvin Van Peebles (Etats-Unis), Chen Kaige (Chine), Adoor Gopalakrishnan (Inde), Shohei Imamura (Japon), Omer Kavür (Turquie), Im Kwon Taek (Corée du Sud), Nelson Pereira Dos Santos (Brésil), Tsai Ming-liang (Taïwan), Wong Kar-wai (Hongkong).

● **En complément de programme :** dix-huit films primés lors des précédentes éditions sont présentés. L'occasion de (re)découvrir notamment *Ils ne portent pas de smoking*, de Leon Hirzman (Brésil), *La Mère porteuse*, d'Im Kon-taek (Corée), *Finzan*, de Cheick Omar Sissako (Mali), *Bratan*, de Bakhtyar Khudoynazarov (Tadjikistan)...

★ **Aux cinémas Katorza, Gaumont et Cinématographe. Renseignements : Office du tourisme, place du Commerce ; tél. : 02-40-20-60-00. Internet : http :// www.franceplus.com/f3c**

L'avenir du cinéma vu de loin

LE FESTIVAL a demandé à de nombreux cinéastes comment ils voyaient l'avenir du cinéma. Voici les réponses de six d'entre eux :

● **Abbas Kiarostami :** « L'art permet à l'individu de créer sa vérité selon ses souhaits et ses critères. Il permet aussi de ne pas accepter d'autres vérités imposées. Je crois que l'engagement d'un cinéaste à vouloir changer la vie quotidienne ne sera possible qu'à travers la complicité du spectateur. Celui-ci n'est actif que si le film crée un *univers plein de contradictions* et de conflits. (...) Je crois à un *cinéma inachevé*, qui ne devient complet qu'avec l'apport de l'esprit créatif du spectateur. »

★ Cinéaste iranien, Abbas Kiarostami est notamment l'auteur de *Où est la maison de mon ami ?*, révélé par Nantes en 1988, *Close-up*, *Et la vie continue*, *Au travers des oliviers* et *Le Goût de la cerise*, Palme d'or au Festival de Cannes 1997.

● **Gaston Kaboré :** « Je ne vois que la montée irrésistible d'un cinéma qui range l'homme au rang d'accessoire dramaturgique pendant que l'ordinateur et les effets spéciaux prennent le pouvoir (...). Pendant ce temps, la plupart des peuples de la Terre sont dépossédés de leur mémoire filmique – réelle ou potentielle – et assistent, impuissants, à l'étouffement de leurs imaginaires. (...) Que de légendes, de mythes, de récits condamnés à l'oubli du cinéma ! (...) *Le* "cinéma de déprédation" [...] semble vouloir en arriver à la solution finale : un seul cinéma pour tous, tous pour un seul cinéma. »

★ Cinéaste burkinabé, ancien président de la Fédération panafricaine des cinéastes, Gaston Kaboré est notamment l'auteur de *Wend Kuuni* (révélé par Nantes en 1982), *Rabi*, *Buud Yam*.

● **Hou Hsiao-hsien :** « La technologie du cinéma est encore plus éblouissante et dominante, ses formes et ses rythmes sont de plus en plus sophistiqués. Mais mes films demeurent une exploration des éléments originels du cinéma, de ses aspects "primitifs" si l'on veut. Il n'y a que moi, ma caméra et les objets filmés. »

★ Cinéaste taïwanais, Hou Hsiao-hsien est notamment l'auteur de *Les Garçons de Fengkuei* (révélé par Nantes en 1984), *La Cité des douleurs* (Lion d'or à Venise en 1989), *Le Maître de marionnettes*, *Fleurs de Shanghaï* (sorti en France le 18 novembre).

● **Adoor Gopalakrishnan :** « On observe que, par nature, le cinéma a la peau dure. En un peu plus de cent ans, il a subi de nombreux changements dans ses divers aspects, tout en conservant son essence. Sa remarquable capacité d'adaptation (...) devrait lui permettre de vivre encore longtemps... »

★ Cinéaste indien (Kerala), Adoor Gopalakrishnan est notamment l'auteur de *Son propre choix* (révélé par Nantes en 1980), *Face-à-face*, *Les Murs*, *L'Homme servile*, *L'Homme de l'histoire*.

● **Tsaï Ming-liang :** « Cette année, j'ai fait un film, *The Hole*, qui porte sur l'an 2000. J'y ai eu recours à un sentiment de désespoir pour décrire le nouveau siècle que nous allons bientôt connaître, mais la fin du film n'est pas totalement dénuée d'espoir (...). C'est ma vision de la vie, mais aussi du cinéma. (...) Je suis certain que dans toutes les grandes villes la grande majorité des petites salles de cinéma et des multiplexes sera occupée par les grosses productions hollywoodiennes. (...) En même temps, il continuera de se faire des films personnels, projetés dans quelque sombre recoin pour offrir une petite dose de réconfort à des esprits déçus et désespérés. »

★ Cinéaste taïwanais, Tsai Ming-liang est l'auteur des *Rebelles du dieu Néon* (révélé par Nantes en 1993), *Vive l'amour !* (Lion d'or à Venise en 1994), *La Rivière* (Ours d'argent à Berlin en 1996), *The Hole*.

Nelson Pereira dos Santos : « Le cinéma est de plus en plus le cinéma, un art unique, avec sa propre personnalité et originalité, même s'il cohabite avec la masse de la production audiovisuelle. Le cinéma est le trésor de son propre passé et, grâce à cela, il est de plus en plus recherché par les nouvelles générations sur tous les écrans et avec toutes sortes de techniques de reproduction. Le siècle se finit, mais le cinéma se perpétue. »

★ Cinéaste brésilien et l'un des pères du *cinema novo*, Nelson Pereira dos Santos est notamment l'auteur de *Rio Zona Norte* (1957), *Vidas secas* (1963), *Mémoires de prison* (1984). Le Festival de Nantes lui avait rendu hommage dès sa deuxième édition, en 1980.

Alain et Philippe Jalladeau, organisateurs du Festival de Nantes

« Nous avons de plus en plus de mal à trouver des films »

« Comment envisagez-vous votre travail dans les années à venir ?

– *Philippe Jalladeau :* Nous avons cette année neuf films en compétition, plus six présentés hors compétition, ce qui est relativement peu. Nous avons de plus en plus de mal à trouver des films, or on n'est pas là pour remplir des cases.

– *Alain Jalladeau :* Il y avait en 1979 une matière et de nombreuses cinématographies à découvrir. On peut être fier d'avoir été les premiers à présenter hors d'Iran un film de Kiarostami, ou d'avoir primé Hou Hsiao-hsien quand sa situation à Taïwan était de plus en plus difficile. Il y a encore aujourd'hui des raisons de se battre. Nous tentons de sortir de Chine *La Fille du Vietnam*, de Wang Xiaoshuai, qui a été banni, puis coupé.

– Y a-t-il des territoires que vous n'avez pas encore explorés ?

– *P. J. :* Quand nous avons fait le "Panorama du film noir américain", en 1979, personne ne connaissait ce cinéma, y compris aux Etats-Unis. Notre manifestation répondait à une attente critique et à une attente publique. Hormis les rétrospectives, j'ai l'impression que nous avons bouclé l'essentiel. Il reste des territoires à explorer : l'Inde, la Chine, le Japon, même le Mexique, mais on se situe à l'intérieur de grandes cinématographies. Pour ce qui est de la découverte absolue, il reste la Birmanie, qui a produit une centaine de films. En Irak, j'ai vu cinquante films, pas un cinéaste bouleversant, mais une ou deux œuvres intéressantes. Alain est allé au Népal. Même constat.

– La multiplication des festivals et le nombre de plus en plus faible de bons films n'ont-ils pas rendu votre tâche plus difficile ?

– *P. J. :* On nous dit souvent que Cannes cherche à récupérer ce que l'on fait. Je trouve ça très bien. Trouver le dernier film d'Omirbaev dans la sélection "Un certain regard" me fait plaisir. Nous avons fait notre travail, et Cannes le prolonge.

– *A. J. :* Cette multiplication a augmenté le nombre de rétrospectives et permis de réévaluer beaucoup de films. C'est une excellente chose. Mais notre rôle est aussi d'accompagner les cinéastes dans leur travail, et certains nous le demandent.

– Avez-vous assisté à des changements notables dans les cinémas que vous explorez régulièrement ?

– *P. J. :* L'Inde est l'exemple le plus catastrophique, suivi du Brésil, dont nous croyons mal au renouveau. Des jeunes ont des idées, mais elles sont mal maîtrisées. La même situation prévaut au Mexique. *A contrario*, l'Egypte, qui se trouvait dans une situation grave, révèle quelques talents grâce à Chahine, qui est devenu producteur. Nous montrons cette année deux films égyptiens sur une production annuelle inférieure à vingt films. Il y avait, paradoxalement, de meilleurs films en Argentine et au Chili du temps de la dictature. Le problème africain est l'absence d'un marché local. Il n'y a plus de cinéma au Nigeria et il y en avait il y a vingt ans. Ce ne sont pas les réalisateurs qui manquent, mais les producteurs.

– Sentez-vous une forte pénétration du cinéma américain dans les territoires que vous visitez ?

– *P. J. :* Il y a quelques années, un hommage a été rendu au Festival des trois continents à Moscou. Nous en avons profité pour aller en Mongolie avec quelques films sous les bras. J'ai demandé à montrer *Les Baliseurs du désert*, de Nacer Khemir, dans une petite ville, à 200 kilomètres d'Oulan-Bator. J'avais demandé à un interprète de me traduire les questions des spectateurs... qui sont tous partis comme un seul homme après la projection. J'arrive à en attraper un qui me dit que le film est beau, mais qu'il n'a rien compris. En sortant de la salle, je vois une affiche d'une obscure série B américaine et d'un film de kung-fu. C'était donc ce que le public croyait voir. Il n'y a plus de public vierge.

– Quels sont les rapports du Festival avec la ville de Nantes ?

– *P. J. :* Nous avons pu développer ce festival grâce à la mairie de Nantes, sans jamais chercher à médiatiser notre travail. Nous ne cherchons pas des sponsors à tout prix, on s'en sort, mais nous aurions besoin de 2 millions de francs supplémentaires. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

69, année héroïque pour Miles Davis

Suite de la réédition thématique des séances Columbia du trompettiste avec la parution d'un coffret consacré à un seul album, « Bitches Brew »

LA VALSE des coffrets de jazz de fin d'année – le « joli coffret » est l'équivalent phonographique des « beaux livres » – a bien commencé. On trouve déjà, ou l'on trouvera dans les prochains jours, la période Blue Note (1962-1969) du pianiste Herbie Hancock ; Ella Fitzgerald et Duke Ellington (chacun avec leurs orchestres ou ensemble) au Festival d'Antibes/Juan-les-Pins du 26 au 29 juillet 1966 ; le suivi chronologique du quartette de John Coltrane pour le label Impulse ! au moment de son passage au free jazz (*Le Monde* du 17 novembre). Et il y a Miles Davis. Encore, toujours. Miles, le prince des ténèbres, le sorcier.

Après les concerts au Plugged Nickel, après la relation créatrice et amicale avec l'un des hommes les plus doux du jazz, Gil Evans, après le quintette acoustique des années 1965 à 1968, la quatrième étape dans le programme thématique de réédition des enregistrements du trompettiste pour Columbia ne concerne qu'un album, *Bitches Brew*. Etape cruciale qui voit Miles Davis entrer sans se retourner, ni songer au moindre retour, dans sa première période électrique. Un peu comme le rock avait rassemblé en un coffret de quatre CD l'élaboration d'un de ses chefs-d'œuvre, *Pet Sounds*, des Beach Boys, on trouve ici toutes les séances, entre août 1969 et février 1970, qui entourent l'un des plus grands succès du jazz.

Double album à l'origine avec sa pochette flamboyante, dédiée à la beauté des corps noirs, traduction visuelle des éclats sensuels gravés dans le vinyle noir, *Bitches Brew* – intraduisible en « Brouet des garces » – reste une œuvre expérimentale où le collage des genres devient un style en lui-même, où les rythmes et les mélodies se superposent, se télescopent, se complètent. En surtitre du pressage original, on pouvait lire « Directions in Music by Miles Davis » – comme dans l'en-tête de l'acoustique *Filles de Kilimandjaro* –, qui traduit l'emprise du trompettiste sur les musiciens autant que son désir d'extirper du collectif une musique en action, en mouvement. Les fous du Miles d'avant et ceux du Miles à venir vont s'étriper autour de ce disque, qui confirme le virage entamé quelques mois plus tôt avec *In a Silent Way* ; alors que ce qui est remarquable chez Miles, c'est que, acoustique ou électrique, cool ou bop, pré-free ou souffleur de variétés, il peut tout se permettre, tout essayer, comme Duke Ellington. Parce que ce qui compte avec Miles Davis, c'est la grandeur de la musique, du jazz, ici dans un grand plongeon vers le funk, l'Afrique et l'Orient.

JEU DE PISTES SONORES

Au double album originel, le pianiste et chef d'orchestre Bob Belden et un spécialiste de la réédition, Michael Cuscuna, ont ajouté des thèmes enregistrés lors des mêmes séances et disséminés sur d'autres albums. On trouvera aussi neuf thèmes *inédits*, dont seuls les disques en public avaient laissé passé un air, une phrase. Etendu à un coffret de quatre CD, ce *Bitches Brew* nouvelle formule restitue d'abord l'ordre de l'enregistrement original avant la présentation des autres morceaux. Si *In a Silent Way* pouvait encore être rattaché à certains codes du jazz, *Bitches Brew* est définitivement un enregistrement furieux, une cassure, une rupture, même si elle ne doit rien au hasard, comme le souligne le pianiste et chef d'orchestre Laurent Cugny dans son ouvrage *Electrique : Miles Davis 1968-1975* : « *Si Miles a "choisi" l'électricité, ce n'est pas pour plaire à un public jeune, rock, blanc, ou autre, mais simplement parce que la logique de son évolution musicale le menait là.* »

Les Etats-Unis sortent alors du psychédélisme rock (1965-1968) : Jimi Hendrix affirme son influence ; James Brown est le parrain de la soul, talonné par des voyous comme Sly Stone ou George Clinton ; Marvin Gaye et Stevie Wonder s'apprêtent à se libérer du carcan de la Tamla Motown ; Carlos Santana donne au rock le goût latino des percussions. Miles Davis entend tout cela, les musiciens qui l'entourent aussi. Il empile les claviers (Chick Corea, Joe Zawinul, Larry Young, Herbie Hancock...), donne des ailes à la guitare de John McLaughlin, met en avant la basse électrique (Dave Holland) et des tambours partout (Jack DeJohnette, Lenny White, Don Alias...). Dans les studios, on raconte que les bandes magnétiques ne s'arrêtent jamais, captant le moindre souffle, la moindre note. Le livret copieux donne quelques indications sur la manière dont Miles Davis et le producteur Teo Macero taillent, découpent, montent, remontent cette matière première pour en faire un jeu de pistes sonores. La légende est probablement plus belle que la réalité. Macero, contacté, n'a pas eu le temps d'expliquer, de donner les secrets de ces enregistrements. Pour ce producteur, le temps, c'est de l'argent. Gardons la légende.

D'une envolée de foulards, coupes afro, pantalons à pattes d'éléphant, chemises indiennes portés par les musiciens, Miles surgit. Il porte des tuniques de soie, il a un corps d'athlète, c'est la période où il est probablement le plus beau, le plus sexy, les hommes et les femmes le désirent. Miles Davis est fier, orgueilleux, il aime plaire, il aime que les lumières s'arrêtent sur lui, il aime les signes extérieurs de sa puissance et de sa place. Le succès de *Bitches Brew* assuré, Miles, satisfait, peut avancer vers d'autres musiques.

Sylvain Siclier

★ « The Complete Bitches Brew Sessions », un coffret de quatre CD Columbia/Legacy AC4K 65570. Distribué par Sony Music.

GUY LE QUERREC/MAGNUM

Miles Davis en 1969.

Lectures

● **Revues.** Les mensuels *Jazz magazine* (novembre, nº 486, encore en kiosque, 30 F) et *Jazzman* (décembre, nº 42, nouvelle série, 18 F) consacrent chacun un dossier au labyrinthe des années électriques de Miles Davis. Frédéric Goaty, dans *Jazz magazine*, se penche sur le contexte musical de l'année 1969, tandis que Franck Bergerot, dans *Jazzman*, élargit son sujet à la période 1968-1975 et en particulier à la correspondance entre les enregistrements en studio et en public, la composition des groupes...

● **Livres.** *Miles Davis, introduction à l'écoute du jazz moderne*, de Franck Bergerot, Le Seuil (1996) ; *Electrique : Miles Davis 1968-1975*, de Laurent Cugny, éd. André Dimanche, collection Birdland (1993) ; *Miles l'autobiographie*, de Quincy Troupe et Miles Davis, Presses de la Renaissance (1989). Quincy Troupe, signataire d'une longue étude dans le livret de l'édition en quatre CD de *Bitches Brew*, devrait publier début 1999 un ouvrage sur sa relation avec Miles Davis. En anglais, *Miles Davis*, de Ian Carr, Paladin, Londres (1984), et *The Sound of Miles Davis, the discography, 1945-1991*, de Jan Lohmann, Jazzmedia, Copenhague (1992).

DÉPÊCHES

■ **ART : le directeur exécutif du Congrès juif mondial, Elan Steinberg, a demandé aux musées français de restituer 2 058 œuvres** d'art ayant appartenu à des collections juives avant d'avoir été confisquées par les nazis, selon le magazine autrichien *Format*, qui devait être publié lundi 23 novembre. Les musées français ont certes diffusé sur Internet les noms des propriétaires légitimes des œuvres d'art en question, mais cette « *restitution virtuelle* » ne satisfait pas M. Steinberg. « *Les musées français doivent nous rendre les objets d'art. Alors, ce sera nous qui les mettrons sur Internet* », a-t-il insisté. Une nouvelle conférence internationale sur l'or et les biens pillés par les nazis, qui s'inscrit dans le prolongement de celle organisée à Londres en décembre 1997, se tiendra prochainement à Washington. – (*AFP*).

■ **Un groupement d'industriels français vient d'illuminer et de restaurer le Musée Ho Chi Minh,** une des fiertés architecturales du patrimoine de Ho Chi Minh-Ville, l'ex-Saïgon (Vietnam), qui fête cette année son tricentenaire. L'inauguration officielle du bâtiment a eu lieu le 21 novembre, lors d'une cérémonie solennelle en présence d'une importante délégation française et de hauts représentants de la ville. Le projet, d'un coût total de 2,2 millions de francs, entièrement financé par la partie française, a nécessité douze mois d'études et de travaux. L'opération a été menée par une dizaine de sociétés de la région lyonnaise, par la ville de Lyon et par plusieurs entreprises nationales, notamment EDF-GDF ou Philips Eclairage.

■ **MUSIQUE : les « trois ténors », José Carreras, Placido Domingo et Luciano Pavarotti, et la soprano Montserrat Caballe pourraient devoir 12 millions de marks** (environ 38 millions de francs) au fisc allemand, écrit l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui devait être publié lundi 23 novembre. Matthias Hoffmann, l'agent allemand de ces artistes, comparaît actuellement devant le tribunal de Mannheim, où il est jugé pour fraude fiscale. Selon *Der Spiegel*, il aurait accusé ses clients d'avoir pris part aux faits qui lui sont reprochés.

Seuls les artistes « maudits » font souffler la folie sur le marché

Troisième record mondial de vente pour un autoportrait de Van Gogh lors des enchères d'automne à New York. L'agitation autour d'un Basquiat a également permis de rompre avec une semaine plutôt morne

LES TRADITIONNELLES ventes aux enchères d'automne se sont déroulées à New York, du 12 au 19 novembre. Modernes ou contemporaines, la totalité des œuvres d'art proposées par Christie's et Sotheby's étaient estimées entre 450 millions et 600 millions de dollars (entre 2,5 milliards et 3,3 milliards de francs environ). Les deux maisons sont parvenues à un résultat de 488,1 millions de dollars : 276,6 millions pour Christie's, 211,5 millions pour Sotheby's. Ces résultats apparemment corrects cachent de grandes disparités, qui peuvent se résumer ainsi : les bons tableaux se vendent très cher, les mauvais ne se vendent plus, au grand dam des financiers – essentiellement japonais – qui les remettent sur le marché, et les estimations trop élevées font fuir les acheteurs.

Ainsi Van Gogh : qu'il se coupe l'oreille ou se rase la barbe, le Néerlandais déchaîne toujours les passions. Son autoportrait le représentant glabre avait une jolie histoire : le peintre l'avait peint pour sa mère, alors qu'il était interné à l'asile de Saint-Rémy-de-Provence, et le lui avait offert en cadeau d'anniversaire. Le présent est passé chez Christie's à 71,5 millions de dollars. Il était estimé trois fois moins. *Portrait de l'artiste sans barbe* devient le troisième record mondial de vente, après un autre Van Gogh, le *Portrait du Dr Gachet* (adjugé 82,5 millions de dollars chez Christie's en 1990) et un Renoir, *Au moulin de la galette*, vendu 78,1 millions de dollars par Sotheby's en 1990. *Portrait de l'artiste sans barbe* appartenait à l'ancien PDG de BMW, Jacques Koerfer, mort en 1991. Le défunt possédait aussi *Le Château noir*, peint par Cézanne en 1904. Christie's en a obtenu plus de 11,5 millions de dollars (64,5 millions de francs).

PRIX DÉCOURAGEANTS

Sotheby's enregistre aussi quelques records : le *Portrait de Jeanne Hébuterne*, par Modigliani, vendu pour 15,1 millions de dollars, et *La Forêt : sept figures et une tête*, de Giacometti, pour 7,48 millions de dollars. Tous deux faisaient partie de la collection constituée par Lila Acheson Wallace, épouse du fondateur de la revue *Reader's Digest*. Le magazine, qui connaît des difficultés financières, avait décidé de se séparer de 39 des quelque 2 000 œuvres qui constituent la collection. Mais toutes n'ont pas connu le même succès : un autre portrait de Jeanne Hébuterne n'a réalisé « que » 9,9 millions de dollars, soit le ras de l'estimation basse..

Les prix de réserve fixés par les vendeurs (qui correspondent peu ou prou, aux Etats-Unis, à l'estimation basse) étaient souvent trop élevés et ont découragé les acheteurs. Ainsi Sotheby's a-t-elle manqué sa vente impressionniste et moderne en ne plaçant que 46 % des pièces proposées. Dans sa session contemporaine, elle a également dû ravaler *White Numbers* (1958), de Jasper Johns, estimé entre 7 et 9 millions de dollars. Certes, c'est le dernier de la série sur le marché : les autres sont au Musée d'art moderne de New York et à la Fondation Ludwig de Cologne. Mais, compte tenu de son format relativement petit, il était tout simplement trop cher. Pourtant, les résultats décevants des ventes de printemps avaient fourni un argument aux *auctioneers* pour tenter de modérer les prétentions des vendeurs. Mais ceux-ci font simplement jouer la concurrence et se dirigent vers le mieux-disant, ce qui oblige, joli paradoxe, les maisons de vente à une surenchère pour attirer les tableaux. C'est ce qu'a reconnu Diana Brooks, PDG de Sotheby's : *« Nous savions avant le début de la vente que nous avions un problème avec le Jasper Johns de la collection Milderd et Herbert Lee. De nombreux visiteurs nous avaient dit que l'estimation était trop haute, nous en avons parlé au vendeur. Mais c'est lui qui prend la décision, nous ne sommes que des conseillers. »* C'est ainsi que la vente de la collection Morton G. Neumann, également chez Sotheby's, n'a totalisé que 17,6 millions de dollars : mieux que les 15,5 millions de l'estimation basse, moins bien que les 23 millions espérés des plus optimistes. L'œuvre la plus importante, un Picasso cubiste de 1909 intitulé *Femme nue*, a été vendu pour un peu plus de 11 millions de dollars, pour une estimation comprise entre 10 millions et 15 millions. Mais il n'y avait qu'un seul enchérisseur dans la salle, pour ce tableau apparemment spectaculaire mais en réalité plutôt plat.

La politique plus rigoureuse de Christie's lui a permis de se sortir mieux de ses enchères d'art impressionniste et moderne, en volume tout du moins : 85 % des lots ont trouvé preneur. Mais les acheteurs sont restés prudents, n'enchérissant que de relativement petites sommes à chaque fois. Pour Christopher Burge, président de Christie's Etats-Unis, *« les collectionneurs sont de mieux en mieux conseillés. Ils se fixent des limites et ne les dépassent pas. »*

Sauf, semble-t-il, pour ce qui concerne les artistes « maudits » vus par eux-même : avant Van Gogh, Jean-Michel Basquiat avait agité les foules. L'autoportrait de cet artiste américain, mort d'une surdose de drogue en 1988, alors qu'il n'était âgé que de vingt-huit ans, a été vendu plus de 3,3 millions de dollars (*Le Monde* du 18 novembre). Il était estimé entre 400 000 et 600 000 dollars, et deux enchérisseurs se le sont disputé en augmentant parfois la mise de 200 000 dollars d'un coup. Rare moment de folie dans une semaine plutôt morne.

Harry Bellet


CHRISTIE'S

Vincent Van Gogh (1853-1890) : « Portrait de l'artiste sans barbe ». Saint-Rémy de Provence, 1889. Huile sur toile, 41 x 32,6 cm. Ce tableau a été adjugé par Christie's à 71,5 millions de dollars (401 millions de francs) le 19 novembre.

Quelques records, tout de même

- **Paul Signac.** *Concarneau, calme du matin*, 1891 : 24,6 millions de francs.
- **Amedeo Modigliani.** *Portrait de Jeanne Hébuterne*, qui, à 84,7 millions de francs, est le plus cher jamais vendu du peintre. C'est aussi le cas d'Alberto Giacometti, *La Forêt : sept figures et une tête* : 41,5 millions de francs.
- **René Magritte.** *Les valeurs personnelles*, 1952 : 39,8 millions de francs.
- **Jaspers Johns,** *Flag*, un dessin de 1959 : 5,58 millions de francs, le record pour une œuvre sur papier.
- **Richard Diebenkorn.** *Horizon, Ocean View*, 1959 : 22,2 millions de francs.
- **Brice Marden.** *Yellows*, 1972 : 7,85 millions de francs.
- **Jean-Michel Basquiat.** *Autoportrait*, 1982 : 18.6 millions de francs. Robert Gober, *Untitled (Man in Drain)*, 1993-1994 : 3,09 millions de francs. Parmi les jeunes, Jeff Koons et Damien Hirst ont aussi battu leurs records : les grands vainqueurs des ventes d'automne sont les artistes contemporains.

Institut français d'architecture : les précisions de Dominique Lyon

APRÈS NOTRE ARTICLE sur les polémiques qui entourent la future Cité de l'architecture et du patrimoine, à Chaillot, et la place de l'Institut français d'architecture (IFA) au sein du nouvel organisme (*Le Monde* du 20 novembre), Dominique Lyon nous a écrit pour préciser le sens de sa lettre du 10 novembre au ministre de la culture, soit quatre jours après l'élection de l'architecte Dominique Perrault comme président du conseil d'administration de l'IFA. Ce n'est pas ce dernier, précise-t-il, qui susciterait la *« méfiance »* d'un certain nombre d'architectes. Se faisant à nouveau le porte-parole de *« nombreux »* confrères, Dominique Lyon dit se réjouir *« sans aucune réserve »* de cette élection.

Les réserves qu'il avait exprimées, au nom des 216 signataires de la pétition *« quant à la personnalité des responsables nommés ou pressentis »*, viseraient surtout, nous a-t-il verbalement déclaré, Jean-Louis-Cohen, responsable de la préfiguration de la Cité et directeur en titre de l'IFA. Précisons par ailleurs que l'élection du nouveau président comme la nomination du directeur de l'IFA dépendent exclusivement de François Barré, titulaire de la direction de l'architecture et du patrimoine (DAPA) au ministère de la culture, qui est le principal pourvoyeur des fonds de cette association loi de 1901 dans son principe, mais para-étatique dans les faits.

CHALLENGE DIFFICILE

L'épisode embrouillé qu'a occasionné l'initiative de Dominique Lyon – qui a lui-même été passagèrement candidat au conseil d'administration de l'IFA – et les intrigues de couloir qu'il laisse supposer seraient donc peu de chose. Mais ils interviennent au moment où, côté institutions, le projet Chaillot représente un challenge difficile. Et où les habitudes d'une partie de la profession, notamment en ce qui concerne la transparence et le déroulement des concours, font l'objet de légitimes débats, auxquels l'ordre national, lui-même affaibli et divisé, ne semble guère en mesure de participer.

Frédéric Edelmann

Culture 2000, un nouveau programme européen

TROIS PROGRAMMES européens en faveur de la culture (Kaléidoscope, Ariane, Raphaël) vont être remplacés par un seul, baptisé Culture 2000, pour la période 2000-2004. Cette décision, issue d'un rapport de Nana Mouskouri, chanteuse devenue députée (Parti populaire européen), a été approuvée par le Parlement européen le 5 novembre, par 456 voix sur 490. Les députés ont voté un budget de 250 millions d'écus (1,5 milliard de francs) destiné en priorité au patrimoine (35 %), puis à la musique (16 %), au théâtre et à la danse (9 %), à la littérature (9 %), aux arts plastiques (7 %), aux autres champs artistiques (4 %) ; ce budget réserve une part aux actions transversales (20 %).

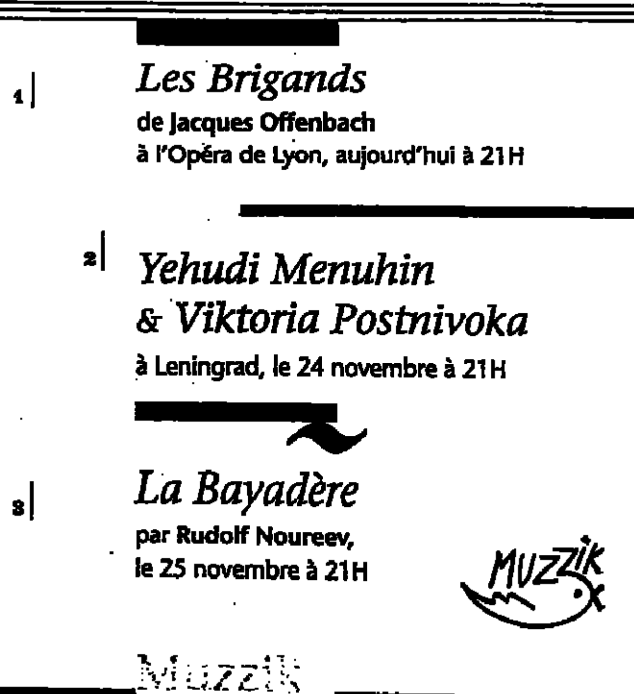
Mme Mouskouri estime que les trois programmes actuels, par leur cloisonnement et leur accent sur les projets de grandes dimension, ont eu pour résultat *« un impact global de l'intervention communautaire inférieur à celui escompté »*. Culture 2000 entend *« donner plus d'importance aux petits projets culturels »*, permettant *« l'implication directe du citoyen européen »*.

Culture 2000 va soutenir d'une part des *« projets significatifs de grande envergure »*, pluriannuels, comme la coproduction d'une manifestation culturelle, qui doivent impliquer des partenaires d'au moins cinq Etats. D'autre part, le programme soutient des projets spécifiques, annuels, qui doivent réunir au moins trois Etats.

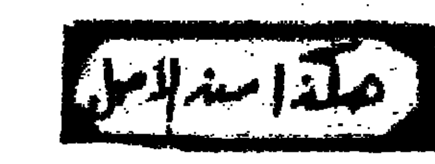
★ En France, un Relais Culture Europe vient d'ouvrir à Paris. Présidé par Catherine Lalumière, il tient les informations sur Culture 2000 et les programmes européens à la disposition des porteurs de projets : 17, rue Montorgueil, 75001 Paris. Tél. : 01-53-40-95-10. Télécopie : 01-53-40-95-19.

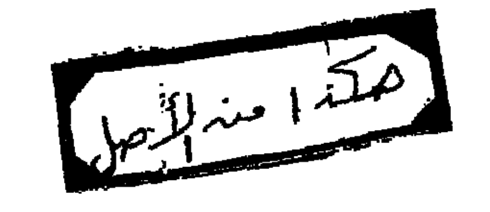
L'Orchestre national de France inaugure l'Auditorium de Dijon

L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE, son chef Charles Dutoit et le pianiste Jean-François Heisser ont inauguré, les vendredi 20 et samedi 21, le nouvel Auditorium de Dijon, une salle de 1 600 places bénéficiant des plus récents perfectionnements techniques et acoustiques. Réalisé par l'agence américaine Arquitectonica, représentant du « nouveau modernisme américain », associé pour l'acoustique et la scénographie à Artec Consultant, bureau d'études spécialisé, l'Auditorium est un imposant édifice aux lignes courbes. Edifié dans un nouveau quartier à l'est du centre historique de Dijon, il dispose d'une scène modulable qui peut être adaptée selon les besoins au théâtre, à la danse, à l'opéra, à l'orchestre symphonique ou à la musique de chambre.









« D'honorables canailles » rendent hommage au théâtre à l'ancienne

Michelle Marquais adapte et met en scène le roman d'un Hongrois oublié, Gergely Csiky

L'Athénée-Louis-Jouvet présente sa deuxième création de la saison : *D'honorables canailles*. Ce sont des déclassés qui tentent de se refaire une vie, à Pest, après l'échec de la révolution hongroise de 1848. Michelle Marquais, qui a adapté et mis en scène le roman d'un Hongrois, Gergely Csiky. Elle joue de façon heureuse, avec Jean-Paul Roussillon, Philippe Clévenot et André Marcon, cette histoire d'une arnaque.

D'HONORABLES CANAILLES, de Gergely Csiky. Adaptation et mise en scène : Michelle Marquais. Avec Philippe Clévenot, André Marcon, Jean-Paul Roussillon, Hervé Dubourjal, Stéphanie Lanier, Sophie Demmler, Sandrine Belmont, *Emilie Incerti* Formentini…
ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET, 4, Square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Mo Opéra ou Auber. Tél. : 01-53-05-19-19. Mardi à 19 heures ; mercredi à samedi, à 20 heures ; dimanche à 16 heures. 70 F à 110 F. Durée : 2 h 40. Jusqu'au 19 décembre.

Tout se passe comme si *D'honorables canailles* avait été inventé dans un grenier, par un des ces après-midi où les enfants s'imaginent une histoire, en feuilletant *un vieux livre délaissé. C'est* d'ailleurs presque le cas : *D'honorables canailles* est né du désir d'une comédienne, une grande, Michelle *Marquais, qui un jour est tombé* sur le roman d'un Hongrois aujourd'hui oublié (en France en tout cas), Gergely Csiky. L'ayant lu, *elle a immédiatement su qu'elle* tenait là « son » histoire, dont elle ferait une matière de théâtre. Et elle l'a fait, entraînant dans son sillage d'autres grands comédiens, Jean-Paul Roussillon, Philippe Clévenot, André Marcon, immédiatement séduits par l'histoire.

L'histoire ? Celle d'une arnaque. En Hongrie, au lendemain d'une révolution ratée, en 1849, des déclassés tentent de se refaire une *vie dans la ville de Pest. Ils* n'ont pas un sou, guère plus d'illusions, mais ils ne manquent pas d'idées. Ainsi de Camille Severazi, une *aventurière (Michelle Marquais)* : avec l'aide de Mosolygo (Jean-Paul Roussillon), *un avocat rayé du barreau pour malversations, elle joue la veuve malheureuse et vertueuse* – à la recherche de soutien. Sa fille Irène (Stéphanie Lanier) sert d'appât dans le trafic d'influences *de la veuve, autour de qui rôde une* petite société douteuse. Zatoni (Philippe Clévenot) est prêt à tout – chantage compris – pour trouver *l'argent qui lui permettra de revenir* sur son domaine. Banco le flambeur (Hervé Dubourjal) manigance pour trouver une planque dans les *réseaux officiels. Sa femme Elisa* (Sophie Demmler) joue la Mata-Hari des décombres.

Tous ces « oiseaux de proie » *greffent leur espoir sur le* « pigeon » idéal : Timot (André Marcon), riche éleveur qui a vendu ses moutons pour s'offir une vie qu'il croit élevée, dans la ville de Pest. C'est un cœur simple – l'indispensable atout du mélodrame de Gergely Csiky, qui compte aussi une servante rêvant de boire du vrai café (Lila Redouane), un étudiant pur et exalté (Alain Dumas), un couple de tailleurs en mal de *reconnaissance sociale (Emilie* Incerti Formentini et Alain Dumas), et un concierge qui se voit en livrée (Sandrine Belmont).

D'honorables canailles serait vite expédié si son auteur n'avait un sens aussi joyeux de la férocité. Même dans les plus sinistres de ses personnages, *il* sait pointer une forme de désarroi qui devient touchant à force de flirter avec une forme d'enfance du sentiment.

LA CONVENTION IDOLÂTRÉE

Tout est simple et rien ne l'est : ce sont des gens qui essayent de se débrouiller, avec les moyens du bord, pour survivre à une gloire, une nostalgie ou un bonheur perdus. Et c'est comme tels qu'il convient de les regarder. Sans chichiter sur les aspects « gratinés » à plus d'un égard de cette histoire. Michelle Marquais ne tente d'ailleurs pas un instant de maquiller l'outrance. Elle joue à fond la convention. C'est ce qui fait le charme de son spectacle. Les comédiens sont au diapason du décor presque halluciné de Jean-Marie Stehlé : typés comme le Mexicain de Luis Mariano. Blonde comme les blés, la pure jeune fille Irène ; brun comme la nuit, son étudiant de fiancé exalté ; les autres à l'avenant.

Mais cette convention sans cesse assumée est presque idolâtrée par le quatuor principal. Michelle Marquais, Jean-Paul Roussillon, *Philippe Clévenot et André Marcon* jouent avec l'assurance détachée de grands comédiens qui, chacun à sa façon, ont traversé les vastes landes des plateaux. *Ils ont le talent* et l'expérience, ils s'amusent de leur liberté. Philippe Clévenot joue comme s'il était Méphisto fumant *des havanes* ; parfois, *sa* voix reste en suspens, mystérieuse et inattendue. André Marcon semble chanter son texte, en marcheur impénitent, la tête dans les étoiles. Jean-Paul Roussillon offre une fois de plus son trésor : des attaques de phrases d'une précision inégalées sur les scènes françaises. *Michelle* Marquais lui répond avec son art impérial de clore une réplique.

Ils sont merveilleux, heureux. *Comme des enfants qui s'inventeraient* du théâtre dans un grenier.

Brigitte Salino

Paolo Conte est en croisière

PAOLO CONTE. Olympia, 28, boulevard des Capucines, Mo Madeleine ou Opéra, 20 h 30, dimanche à 17 heures, relâche lundi. Jusqu'au 6 décembre. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F.

Paolo Conte tient l'affiche de l'Olympia pour plus de quinze jours, une durée exceptionnelle pour un artiste étranger, fût-il européen. Le *cantautore* piémontais fut connu en France quand il était encore l'« avocat d'Asti », que la rugosité de sa voix était encore proche du *kazoo*, instrument rudimentaire et cocasse. *Soirée Mocambo*, le spectacle créé à Rome en mai, suit l'architecture du dernier disque enregistré en concert, le quatrième du genre, *Tournée 2*, qu'il convient de prononcer avec l'accent – « r » *roulé*, « *é* » ouvert –, les yeux perdus dans les brumes, le nœud papillon accroché au cou comme le baiser d'une femme, illustre la croisière concertiste d'un capitaine dont le seul but est d'apprendre à naviguer avec art dans les musiques qu'il aime, à commencer par le jazz des années 20 et 30.

Chemise, cravate, rasage mal taillé, Paolo Conte cultive ses allures d'homme ordinaire, un peu las après une soirée passée à se souvenir au café Mocambo, au Harry's Bar, ou à fumer derrière un piano. Noctambule rustique, il a développé un travail de recherche musicale qui trouve ici son aboutissement. Auteur-compositeur de la nouvelle vague italienne de la fin des années 60, il a autant réfléchi sur la rythmique (tenue depuis plusieurs années par les guitares de Danièle Dall'Omo et Alessio Menconi et la contrebasse de Jino Touche), que sur les harmonies. Les instruments et leur agencement ont ici du sens : les cuivres, très Nouvelle-Orléans, symboles de la révolution du siècle, le jazz ; l'accordéon (Massimo Pitzianti), italien en diable, mais tombé dans les filets d'une autre grande musique de ce siècle, le tango ; les percussions, utilisées à la façon de la musique classique contemporaine (Daniele Di Gregorio). Rien n'est gratuit.

Paolo Conte fait le chef d'orchestre. Il a créé la matière musicale, les mots, tout ce qui fait de ses chansons des univers. Il en propose un florilège – *Hemingway, Via con me, Do do, La ricostruzione del Mocambo* –, met la salle debout. Avec une paresse élégante, il cède la vedette à de formidables musiciens qu'il a choisis pour leur timbre, leur musicalité, leur savoir-faire. Arrivée dans la seconde partie de deux heures d'un récital soyeux, la Ghanéenne Ginger Brew, choriste du groupe depuis *Parole d'amore scritte a macchina*, ancre l'italianité de Conte dans la tradition des revues musicales noires. Son interprétation, forte, carrée, directe, de *Legendary* soude encore un peu plus le formidable orchestre de Paolo Conte, poète d'un siècle en fusion, naviguant entre *La Strada*, Duke Ellington, Gênes, le cinéma et les bals populaires.

Véronique Mortaigne

Garnier s'enflamme pour Pina Bausch et boude Odile Duboc

LAMENTATION, TEMPTATIONS OF THE MOON, de Martha Graham. *RHAPSODY IN BLUE*, création d'Odile Duboc. LE SACRE DU PRINTEMPS, de Pina Bausch.
OPÉRA GARNIER, Le 21 novembre, à 19 h 30. Prochaines représentations : les 24, 29, 30 novembre, puis les 2, 3, 5, et 8 décembre, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 340 F.

L'affiche claque : Graham/Duboc/Bausch. *Odile Duboc présentée entre Martha Graham et* Pina Bausch ? Autant dire une quasi-inconnue, encadrée par deux artistes de notoriété internationale. Brigitte Lefèvre, directrice *de la danse à l'Opéra de Paris*, a pourtant souhaité confier à la chorégraphe française – installée depuis 1991 à Belfort au *Centre chorégraphique de* Franche-Comté – la célébration du centenaire de George Gershwin. Pour ce projet, elles se sont mises d'accord *sur la partition de Rhapsody in Blue…* Autre événement de ce programme inattendu : l'entrée au répertoire d'une deuxième pièce de Martha Graham. Après l'achat en 1995 des droits du décevant *Temptations of the Moon*, divertissement composé en 1986, l'Opéra vient d'acquérir ceux de *Lamentation*, *solo historique créé en 1930.*

Lamentation est une pièce d'anthologie qui dure… trois minutes et trente secondes. C'est *une danse assise. Une femme se* tient sur un banc. Elle est enveloppée dans un tube de jersey extensible qui suit chacun de ses *gestes, de ses étirements. On ne* voit que ses mains, que ses pieds nus. Indifférente au monde qui l'entoure, elle oscille à droite, à gauche, se cassant à chaque fois un peu plus bas. Cette pièce, créée après la crise économique de 1929, augurait une série de *danses de dénonciation, prenant* pour thèmes la misère sociale, les ravages de la guerre. Aujourd'hui, on pense à une femme *algérienne. A une sans-papier en* détresse.

DÈS QUE LA MUSIQUE DÉMARRE…

La danseuse-étoile Fanny Gaïda, lors de la première représentation – était-ce la peur ? – manquait d'âme sous le jersey *mythique. Dommage ! Comment* s'intéresser, ensuite, aux aventures de Crescent Moon (Croissant de lune/Agnès Letestu) et de *Velvet Night (Nuit de velours/José* Martinez), héros de *Temptations of the Moon* ? Si tout est dansé à la lettre, l'ensemble *manque du poids sexuel du corps* « grahamien ».

Rhapsody in Blue commence bien. A la partition de Gershwin, Odile Duboc a inventé un prologue constitué de bruits urbains (klaxons, moteurs de voiture, etc.). Les danseurs costumés en bleu vif s'échauffent. Summum du style « déconstruit ». Une danseuse, se substituant au chef d'orchestre (Guillaume Tour*niaire, trente-quatre ans*, dirigeait pour la première fois à Garnier), vient jusqu'à la fosse donner le signal aux musiciens. *Jolie idée. Dès que la musique* démarre, on bascule dans la lourdeur : plaques de métal supposées représenter les *immeubles new-yorkais* ; *toile de* fond figurant des échangeurs : jusqu'aux costumes rayés, surtout ceux peints à gros traits noirs.

On sait qu'Odile Duboc et Françoise Michel, son éclairagiste attitrée, conçoivent leurs spectacles de concert. Mais où est le risque de cette danse ? On dirait un exercice de composition pour étudiants. Après *Retours de scène*, en 1992, ce deuxième essai d'Odile Duboc à l'Opéra n'est pas plus convaincant.

Enfin, de l'émotion avec la reprise du Sacre du printemps, inspiré en 1975 à Pina Bausch par la musique de Stravinsky et entré *au répertoire en 1995*. La chorégraphe allemande fut la seule, ce soir-là, à être vraiment applaudie.

Dominique Frétard

SORTIR

PARIS

Roland Dubillard
A l'occasion de la parution du *Journal* de Roland Dubillard (éd. Gallimard), l'Odéon consacre à l'auteur une soirée de lecture. Marc Betton, André Dussolier, Michael Lonsdale, Maria Machado et Ariane Dubillard liront, outre des passages du *Journal* (1947-1997), des extraits des œuvres poétiques ou dramatiques de Dubillard.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

Witold Gombrowicz
Dans le cadre des représentations, jusqu'au 20 décembre, d'*Yvonne, princesse de Bourgogne*, de Gombrowicz, le Théâtre national de la Colline consacre une soirée à l'auteur. Une projection d'entretiens avec Gombrowicz réalisés par Michel Polac (1969) et Andrzej Wolski (1989) précédera une lecture d'extraits du roman *Ferdydurke* par Aline Le Berre, puis un débat.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-44-62-52-00. Entrée libre sur réservation.

« On y Danse V »
Une semaine de danse belge qui débute avec *Détours* de Patricia Kuypers (le 23), *Entrevisions* de Toula Limnaïos (les 26 et 27), et *Systole* de Claudio Bernardo autour de la personnalité blessée de Frida Kahlo (le 30 et le 1er). Signalons, à cette occasion, le guide *20 ans de danse en communauté française de Belgique* (éd. Contredanse), sous la direction de Béatrice Menet, bien documenté et illustré.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet-Les Halles. Les 23, 26, 27, 30 novembre et le 1er décembre, à 20 h 30. Tél. : 01-53-01-96-96. De 50 F à 100 F.

Bertrand Renaudin Trio
Batteur « *doublé d'un compositeur passionnant* », comme le rappelle Martial Solal, Bertrand Renaudin mène un assez formidable grand orchestre, dont il s'échappe parfois pour la formule du trio. Ledit trio – avec Yves Rousseau à la contrebasse et Hervé Sellin au piano – recevra le saxophoniste Knutsson Jonas.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

James Brown
« *And now, Ladies and Gentlemen, Mr. JAAAAAMES BROWNNNN !* » C'est toujours la même histoire depuis plus de quarante ans. A lui seul, James Brown est déjà un spectacle ; avec un orchestre et des choristes motivés, c'est encore mieux. Le temps est un peu passé où le parrain de la soul music était secondé, parfois dépassé, par les meilleurs du funk, mais avec un peu de chance la soirée devrait se révéler chaude, voire très chaude et en tout cas éminemment dansante. « *Get on Up !* »
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-42-08-60-00. De 218 F à 375 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Blade (*)
de Stephen Norrington (Etats-Unis, 1 h 55).
Les Bruits de la ville
de Sophie Comtet (France, 1 h 35).
Claire Dolan (*)
de Lodge Kerrigan (Etats-Unis, 1 h 35).
L'Ecole de la chair
de Benoît Jacquot (France, 1 h 45).
Les Fleurs de Shanghaï
de Hou Hsiao-Hsien (Chine, 2 h 10).
Hasards ou coïncidences
de Claude Lelouch (France, 2 h).
L'Impitoyable lune de miel
dessin animé de Bill Plympton (Etats-Unis, 1 h 13).
Memory & Desire
de Niki Caro (Nouvelle-Zélande, 1 h 29).
La Momie à mi-mots
de Laury Granier (France, (42 mn).
Ouvre les yeux
d'Alejandro Amenàbar (France-Espagne, 1 h 57).
Pas vu pas pris
Film français de Pierre Carles (France, 1 h 30).
Tango
de Carlos Saura (Espagne-Argentine, 1 h 55).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

Husbands
de John Cassavetes.
Américain, 1970, copie neuve (2 h 20).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi *au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le* dimanche.
L'Atelier Patrice Chéreau au bénéfice d'Aides
Une représentation supplémentaire de *Henry VI (troisième partie) et de Richard III* (fragments), mis en scène par Chéreau avec les élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique.
Manufacture des œillets, 25-29, rue Raspail, 94 Ivry-sur-Seine. Mo Mairie d'Ivry. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. 200 F.
Laure Collandant (pianoforte)
Elisabeth Balmas (violon)
Eric Levionnois (violoncelle)
Œuvres de Carl Philipp Emanuel Bach, Reicha, Schubert, Beethoven, Woelfl.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 23, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.
Jorge Chaminé (baryton)
Marie-Françoise Bucquet (piano)
Hommage à Federico Garcia Lorca.
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Montmartre. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.
Spirit of Life Ensemble
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Dave Binney Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 23, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Gilles Servat
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. 160 F.
Cuarteto Cedron (1)
Juan Carlos Caceres (2)
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 23, à 20 heures (1) ; à 22 h 30 (2). Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

RÉSERVATIONS

Life on a String
Opéra chinois, mise en scène d'Ingrid von Wantoch Rekowski.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Les 3 et 4 décembre. Tél. : 01-46-07-34-50. 100 F et 130 F.

DERNIERS JOURS

28 novembre :
Boucliers tribaux d'Afrique, d'Asie du Sud-Est et d'Océanie
Mona Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 01-47-23-38-88. Entrée libre.



EN VUE

■ Au prince de Galles exigeant des *« excuses publiques »*, le *Daily Mirror*, journal populaire, répond : *« Charles veut garder pour lui seul le gâteau des ragots sur la famille royale. »*

■ Les avocats de **Pinochet** ont reconnu, lors des audiences en appel devant les Lords : *« Hitler lui-même aurait été protégé par la loi anglaise favorable à l'immunité des chefs d'Etat. »*

■ Les traverses et les rails menant au camp de concentration de Dachau ont été démontés pour les besoins d'un projet de zone artisanale et résidentielle. Un hôtel de cure et de sport sera construit à l'emplacement de la *« Platterhof »*, résidence des invités du Führer, située sur les hauteurs de Berchstesgaden.

■ Samedi 21 novembre, **Khosro Ebrahimi**, Iranien lapidé, convaincu d'adultère par le tribunal de Lahidjan, a été gracié, conformément à la charia, en parvenant à s'extraire du sable où il était enfoui jusqu'à la taille. Les épouses infidèles sont enterrées jusqu'aux aisselles.

■ Les Saoudiennes de *« plus de trente-cinq ans »*, *« mariées »*, pourront passer un permis de conduire avec l'*« autorisation de leur conjoint »* et librement circuler sur les routes du royaume de *« 7 heures du matin à 7 heures du soir »*.

■ **Arany Marchetti**, directeur d'une entreprise de pompes funèbres à Sao Paulo, qui vend des cercueils à l'emblème des clubs de football du pays, a commandé le sien aux couleurs des Corinthians.

■ *« Si on a contribué à polluer toute sa vie la planète on peut au moins mourir propre ! »*, argumente **Céleste Faivre**, chargée de la commercialisation en France du *Peace Box*, cercueil en carton, invention suisse.

■ Le gouvernement de l'Etat indien du Pendjab qui, depuis dix-huit mois, cherche en vain à remettre une prime de 100 000 roupies (12 000 francs) au *« fonctionnaire le plus honnête »*, a découvert entre-temps 300 corrompus.

■ Depuis que la pègre indienne les a mis sur sa liste des hommes à abattre, les producteurs d'« India Most Wanted », émission télévisée consacrée à la chasse aux criminels, se méfient des policiers.

■ Un commerçant d'Imola, en Italie, dénoncé au mois de septembre par le laboratoire où il avait fait développer une photographie de sa petite fille nue âgée de trois ans, poursuivi depuis pour pédophilie, vient d'obtenir un non-lieu, après avoir perdu sa clientèle.

Christian Colombani

Les journaux turcs en guerre contre la « trahison » de Rome

Furieux de la décision du gouvernement de Massimo D'Alema de ne pas extrader le chef de la rébellion kurde, la plupart des éditorialistes d'Ankara et d'Istanbul s'en prennent violemment à l'Italie

EN L'ESPACE d'une semaine, la presse turque, qui, après l'arrestation d'Abdullah Öcalan, le chef de la rébellion kurde, le 12 novembre, saluait à grand renfort de manchettes spectaculaires la *« force de la Turquie »*, le *« grand succès »* et l'*« événement historique »*, est passée du triomphalisme à la colère. Un changement d'attitude qui reflète et encourage les réactions nationalistes de la population à l'encontre des autorités italiennes après le refus de ces dernières d'extrader le dirigeant kurde.

S'indignant du fait que des journalistes turcs aient été attaqués par des militants kurdes à Rome, affichant sur des pages entières des photos de bébé la poitrine trouée de balles tirées par des combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), la formation de M. Öcalan, les médias donnent libre cours à leur frustration. *« L'impudent ! Il ne s'est pas contenté de soutenir Apo* [M. Öcalan], *il a même proposé sa "médiation" »*, s'insurgeait, à la « une », le quotidien *Sabah*, qui s'attaquait au premier ministre italien, Massimo D'Alema, et déplorait que l'Italie se fût *« rendue »* à une poignée de militants du PKK. *Sabah* insistait sur *« le devoir qui incombe à toutes les couches de la société de faire pression sur les autorités italiennes, notamment par le biais d'un embargo économique »*. Il fournissait le texte d'une lettre en italien et les numéros à contacter, encourageant ses lecteurs à inonder les ministères romains de fax. Cette campagne a obtenu le soutien des autorités turques, qui ont annoncé que l'envoi de télécopies serait gratuit dans les bureaux de poste.

L'éditorialiste nationaliste Emin Cölasan, de *Hürriyet*, encourage les Turcs à manifester : *« La Turquie ne doit-elle pas faire entendre sa voix aux organisations internationales, en faisant descendre des millions de gens dans la rue, en Italie et en Europe. Les familles des milliers de martyrs et de vétérans ne vont-elles pas manifester dans nos quatre-vingts provinces ? »* Il dénonçait les militants des droits de l'homme en Turquie : *« Se dissimulant derrière le masque des "droits de l'homme", ce sont en fait des traîtres ; ils sont les ennemis de la République turque, des fauteurs de troubles, agents provocateurs du PKK parmi nous. »*

Sous la plume de son rédacteur en chef, Ertugrul Ozkök, *Hürriyet* affirme que l'Italie *« trahit pour la seconde fois durant ce XXe siècle »* : *« La première fois, c'était avec le fascisme ;* [cette] *fois, en abritant un boucher de vies humaines. »* Et d'ajouter : *« Pouvions-nous imaginer que la grande Italie démocratique, aux mains de quelques sales "Verts", se transformerait en un royaume moyen-oriental… Que notre "alliée" (…) deviendrait la collaboratrice d'un boucher, d'un trafiquant d'héroïne ? »*

En fin de semaine, la virulence des réactions populaires suscitait cependant quelques *« appels au bon sens »*. Certains commentateurs soulignaient que le débat ne devrait pas être centré uniquement sur le PKK, mais également sur la politique de l'Etat turc à l'égard des revendications des Kurdes. *« Le problème kurde, et non pas le PKK, va être politisé sur la scène internationale,* écrit Hadi Uluengin dans *Hürriyet. Pour éviter ceci, la Turquie doit couronner d'une solution politique le succès qu'elle a obtenu sur le front militaire. »* Dans le même quotidien, son collègue Yavuz Gökmen rappelait qu'il avait souvent averti que si la Turquie ne s'efforçait pas de trouver une solution politique préservant l'unité territoriale du pays, elle y serait un jour forcée par d'autres.

Nicole Pope

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Serge July

■ Si Michel Rocard bataille une nouvelle fois avec les derniers compagnons de l'ancien président, c'est parce que celui qui a été le souffre-douleur des mitterrandistes souffre plus encore qu'on ne lui reconnaisse aucune véritable paternité dans l'histoire moderne de la gauche. C'est l'histoire d'un père oublié qui aimerait être reconnu par ses enfants (…). Même ses propres camarades regardent déjà ailleurs et les médias l'oublient. C'est tout simplement insupportable. (…) *Mais*, comme à chaque fois qu'il s'est lancé dans un tel réquisitoire, Michel Rocard est rattrapé par lui-même. Il en fait toujours trop ou pas assez. (…) Le malheur présent de Michel Rocard s'appelle Lionel Jospin. L'actuel premier ministre s'est imposé, en effet depuis 1995, comme la synthèse ingénieuse du mitterrandisme et du rocardisme. (…) On imagine mal qu'il aille à l'élection présidentielle sur le mode de l'autodénégation, en rendant systématiquement hommage à l'œuvre de Michel Rocard. (…) L'interminable procédure de reconnaissance en paternité relancée par Michel Rocard était condamnée à échouer une nouvelle fois.

RTL
Michèle Cotta

■ On savait la majorité plurielle *divisée. Depuis ce dernier dimanche*, on sait que le Parti socialiste l'est aussi de façon plus embarrassante encore pour Lionel Jopsin. (…). Sur les immigrés (…), il n'est pas difficile de trouver dans les rangs socialistes une forte minorité pour regretter que l'on n'ait pas procédé, dès 1997, à une régularisation massive de tous les sans-papiers vivant sur le territoire français. (…) Contestation aussi de pans entiers de la politique économique de Lionel Jospin. (…) Si on ajoute à tout cela les propos de Michel Rocard sur l'honnêteté de François Mitterrand, la polémique sur l'impossible démission de Roland Dumas et les réactions indignées du dernier carré des mitterrandistes, on conclut que le PS n'est pas loin de tomber une fois de plus du côté où il penche, et que l'on avait oublié depuis dix-*huit mois, celui de la division.*

LE FIGARO
Antoine-Pierre Mariano

■ La SNCF est aujourd'hui l'archétype de la « non-entreprise ». Son monopole ne se justifie plus dans un pays grand ouvert à la concurrence, et qui veut donner un plus grand pouvoir à ses régions. Elle s'acquitte de plus en plus mal de sa tâche, qui est d'assurer un service public. Elle est en permanence en déficit (…) et coûte fort cher à son actionnaire, l'Etat (…).
Enfin, la SNCF est un des quelques bastions inexpugnables du syndicalisme français. N'est-ce pas à la SNCF que les grèves sont politiquement les plus efficaces ? Elles ne coûtent pratiquement rien aux grévistes (…). Elles sont fatalement médiatisées (…).
Il est évident que, si la SNCF était une entreprise comme une autre, soumise à la concurrence et obligée à la rentabilité, la France n'aurait pas à subir des grèves aussi ringardes.

lanchron.dyadel.net

Sur le Web, on parle et on chante aussi en picard

« ARNI TOÉLE » : « toile d'araignée » en picard. C'est ainsi que Jean-Luc Vigneux, natif d'Abbeville, dans la Somme, appelle le Web. Il s'est mis en tête de parler et de faire parler la *« langue picarde »* sur Internet. Tout a commencé en 1981, quand il lance avec un ami un petit journal en picard, *Ch'Lanchron* (« le pissenlit »). Désormais, ce trimestriel, qui tire à 1 800 exemplaires et mobilise douze bénévoles – les *« ch'lanchroneux »* –, possède un site Internet, proposant des textes et des enregistrements, *« pour que tout un chacun puisse non seulement lire le picard, mais aussi l'écouter »*.

Hiver comme été, M. Vigneux bat la campagne, un magnétophone en bandoulière, pour recueillir toutes les nuances du parler picard et les mettre en ligne : *« L'objectif est de réaliser une encyclopédie multimédia du picard qui tienne compte de la variété des accents dans l'aire linguistique picarde, qui comprend la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et le Hainaut belge. »* L'internaute peut aussi écouter une chanson picarde et une dizaine de textes lus par leurs auteurs, avec pour chacun une traduction écrite en français.

Rançon du succès, le site reçoit chaque jour une dizaine de messages électroniques d'internautes posant des questions de grammaire et de vocabulaire. M. Vigneux a donc mis en ligne un dictionnaire picard-français à l'usage des débutants : *« Le site occupe toutes mes soirées, tous mes week-ends, mais je ne me plains pas. »* Il prépare déjà une rubrique sur l'évolution du parler picard à travers les siècles et sur la littérature picarde au Moyen Age.

Toutefois, *Ch'Lanchron* s'intéresse d'abord aux vrais « picardisants » qui viennent lire des extraits de romans et de bandes dessinées et peuvent s'abonner à une liste de diffusion bilingue couvrant l'actualité culturelle picarde. A terme, M. Vigneux et ses amis ont l'ambition de numériser l'ensemble de leurs archives pour les placer sur le Net.

Pas question pour autant de se prendre trop au sérieux : « Ch'Lanchron *est avant tout une aventure entre amis, sans revendication régionaliste. »* En revanche, M. Vigneux souhaite que son site, le premier du genre, s'impose comme le carrefour du picard sur le Web : *« Depuis que nous nous sommes lancés, plusieurs autres sites dédiés au picard ont vu le jour. Nous avons installé des liens avec chacun d'entre eux. L'idée est de prouver ensemble que notre langue régionale est bien vivante et que le picard n'est pas ringard. »*

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

ARRÊT SUR IMAGE

■ Le site de la chaîne de télévision La Cinquième propose désormais un forum pour l'émission « Arrêt sur image », avec pour premier thème de débat *Les Particules élémentaires*, le dernier roman de Michel Houellebecq, et la polémique qui l'entoure.
www.lacinquieme.fr

YAHOO ! ESPAGNE

■ Yahoo ! lance son huitième site en Europe avec Yahoo ! Espagne, qui propose des informations spécifiques à la péninsule Ibérique.
www.yahoo.es

TÉLÉDIAGNOSTIC EN HAUTE MER

■ Un médecin de Boston (Etats-Unis) est venu en aide au navigateur russe Viktor Yazykov, qui avait entrepris un tour du monde en solitaire et s'était blessé au bras. Sa plaie commençait à s'infecter lorsqu'il s'est résolu à consulter par e-mail le docteur Daniel Carlin, qui lui a donné la marche à suivre pour tailler dans l'abcès par retour de courrier. *« Mon bras va mieux »*, disait le dernier message de Yazykov. – *(AP)*

Plaidoyer de petite vertu

par Alain Rollat

OBJECTION ! Mon client n'a pas dit les choses que vous dites ! Il n'a pas dit que votre ami était un homme malhonnête ; il a dit, en pesant ses mots : cet homme *« n'était pas un honnête homme »*. Ce n'est pas la même chose, même si cela ressemble à un euphémisme. Cette subtilité sémantique est lourde de sens. Dire de quelqu'un qu'il n'est pas honnête ne veut pas forcément dire qu'il soit malhonnête. C'est toute la différence entre un fripon et un voleur. Tout voleur est assurément malhonnête. Mais si tout fripon est un coquin, surtout quand il fréquente des gredins, cela ne saurait suffire à le taxer de malhonnêteté. Mon client n'a pas franchi ce pas. Ne lui faites donc pas dire ce qu'il s'est abstenu de dire bien qu'il l'ait suggéré ! N'oubliez pas, chez lui, cette part protestante, puritaine, idéaliste, qui a toujours été sa marque militante. Souvenez-vous du pseudonyme sous lequel il exprimait ses premières hérésies socialistes : il les signait Georges Servet, en souvenir du théologien Michel Servet, brûlé vif, en 1553, à Genève, sous la poigne de Calvin. Epargnez-lui votre bûcher ! Ne lui faites pas procès de son archaïsme en la matière. Ne lui faites pas grief d'avoir de l'honnête homme la conception qu'en avait Montaigne à l'époque de Calvin.

Qu'est-ce, au fond, qu'un honnête homme ? C'est, certes, celui qui ne cherche pas à s'approprier le bien d'autrui. Mais c'est, avant tout, au sens premier du terme, celui qui se conforme à la loi morale, fait preuve de droiture. Honnêteté rime d'abord avec vertu. Ce qu'en disait La Bruyère dans ses *Caractères* garde valeur de référence : *« L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes… »* Lequel d'entre vous, messieurs, oserait soutenir que l'honnêteté de votre ami, mesurée à cette aune, était plus proche de la probité que de l'habileté ? Sa virtuosité, en politique, n'était-elle pas, au contraire, légendaire ? Pourquoi l'avait-on surnommé « le Florentin » à l'époque où il manoeuvrait pour conquérir le pouvoir ? N'était-ce pas, justement, à cause du classicisme de son machiavélisme ?

N'ayez donc pas la malhonnêteté intellectuelle de ne pas voir que mon client n'a *fait, en vérité*, qu'enfoncer une porte ouverte. En contrepartie, je vous accorderai, à la décharge de votre ami, que la vraie question n'est pas seulement de déterminer à partir de quel seuil d'habileté le fripon devient larron. Elle est aussi de savoir à partir de quel degré de vertu l'homme de bien est si parfait qu'il en devient inquisiteur pour la masse mécréante des honnêtes gens.

LUNDI 23 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

19.00 **Edouard et Caroline** ■■■
Jacques Becker (France, 1951, N., 90 min). Ciné Classics
20.40 **Ennemis rapprochés** ■■
Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1997, 105 min). Canal +
20.40 **Rocketeer** ■■
Joe Johnston (Etats-Unis, 1991, 120 min). RTL 9
20.40 **Tuez Charley Varrick** ■■
Don Siegel (Etats-Unis, 1973, 105 min). 13ème Rue
20.45 ▶ **Le Petit Criminel** ■■■
Jacques Doillon (France, 1990, 95 min). Arte
20.55 **La Diablesse en collants roses** ■■
George Cukor (Etats-Unis, 1960, 100 min). Téva
21.00 **Sur la route de Madison** ■■
Clint Eastwood (Etats-Unis, 1995, 135 min). France 3
21.00 **L'Histoire d'Adèle H** ■■■
François Truffaut (France, 1975, 95 min). Paris Première
21.00 **La Femme modèle** ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1957, v.o., 115 min). Cinétoile
21.00 *Underground* ■■
Emir Kusturica (France - Allemagne, 1995, 170 min). Cinéstar 2
22.20 **Monty Python : Le Sens de la vie** ■■
Terry Jones (Grande-Bretagne, 1982, v.o., 105 min). Canal Jimmy
22.25 **L'Empire des sens** ■■■
Nagisa Oshima (Japon, 1975, v.o., 104 min). Canal +
22.30 ▶ **La Drôlesse** ■■
Jacques Doillon (France, 1979, 90 min). Arte
22.35 **Violette et François** ■■
Jacques Rouffio (France, 1977, 105 min). Paris Première
22.35 **Révolution** ■■
Hugh Hudson (EU - GB, 1985, 120 min). TMC
22.45 **Kansas City** ■■
Robert Altman (Etats-Unis, 1995, 110 min). Cinéstar 1
22.55 **La Chanson du passé** ■■■
George Stevens (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 115 min). Cinétoile
23.00 **L'Affrontement** ■■
Paul Newman (Etats-Unis, 1983, 115 min). Téva
0.15 **Smoking** ■■
Alain Resnais (France, 1993, 140 min). Ciné Cinémas
1.25 **Héros d'occasion** ■■
Preston Sturges (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
1.40 **Solo** ■■
Jean-Pierre Mocky (France, 1969, 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs.
Invités : Jackie Chan, Chris Tucker, John Spencer Blues Explosion ; Arielle Dombasle, Rossy Di Palma, Karim Dridi, Bartabas. Canal +
19.00 Nature. L'érosion. Arte
20.00 Envoyé spécial.
Les droits de l'enfant. Les frontières de l'amour. Grande-Bretagne : l'enfance au travail. *Post-scriptum* : Le travail et l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde. Les enfants et la guerre. TV 5
20.00 20h Paris Première.
Invité : Rufus. Paris Première
22.45 D'un monde à l'autre.
Le dopage au quotidien. France 2
0.45 Le Cercle. Les Andalousies.
Invités : Sylvaine Sambor, Sami Michaël, Benny Ziffer, Aziz Hilal... France 2

DOCUMENTAIRES

19.35 Histoires d'opéras.
[1/4]. Les tempêtes de l'hiver. Planète
20.00 Haïti, le silence *des chiens*. *Histoire*
20.15 Russie, l'impuissance fiscale. Arte
20.15 Opération survie.
L'Ecosse entre terre et mer. Odyssée
20.30 Cités et merveilles. Dakar. Téva
20.35 Trafic d'armes aux Etats-Unis. Planète
21.00 Ceux qui se souviennent. [6/7].
Chronique de la mémoire ouvrière avant le Front populaire. Histoire
21.10 Les Dangers de la mer.
[12/13]. Machines à tuer. Odyssée
21.30 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle.
[8/42]. De la défaite d'Adoua à l'entrée en guerre. Planète
21.35 La Trouble Séduction d'Adolf Hitler. [2/2]. Odyssée
22.00 Peut-on être noir et homosexuel aux Etats-Unis ? Planète
22.50 Le Partage des eaux. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

19.55 Rugby à XIII.
Championnat de France. *Saint-Estève - Toulouse.* Eurosport
20.40 Route du Rhum 1998. France 3

MUSIQUE

21.00 Les Brigands. Opéra d'Offenbach.
Mise en scène. Louis Erlo et Alain Maratrat. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. Claire Gibault. Muzzik
21.45 World Philharmonic Orchestra.
Dir. Lorin Maazel. Mezzo
23.40 Le Sacre du printemps, de Stravinsky. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
0.05 Sound of the Seventies.
Royal Albert Hall 71. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.30 Kennedy.
Jim Goddard [2/2]. Festival
20.55 La Famille Sapajou, le retour.
Elisabeth Rappeneau. TF 1
20.55 D'or et de safran.
Marco Pico. France 2
23.00 West Beyrouth.
Ziad Doueiri. Histoire
23.05 Histoire d'ombres.
Denys Granier-Deferre. 13ème Rue
23.20 L'homme qui pleurait.
Michael Whyte. Festival

SÉRIES

19.20 Equalizer.
On est bien mieux chez soi. 13ème Rue
21.30 New York Police Blues. [1/2]
Le désespoir d'Israël. Canal Jimmy
22.20 The Sentinel. Les champions. TSR
23.10 Buffy contre les vampires.
La marionnette. Série Club
23.55 New York Police Blues.
Le ripou. TSR
0.35 Médecins de nuit.
La dernière nuit. Série Club
0.35 New York Undercover.
Meurtres numériques. 13ème Rue
2.15 Seinfeld. La toison d'homme (v.o.). Canal Jimmy
2.45 Spawn.
Death Blow (v.o.). Canal Jimmy
4.40 Star Trek, la nouvelle génération.
Hiérarchie [1/2] (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 3
Sur la route de Madison
Au cours de l'été 1965, un photographe sillonnant l'Iowa s'arrête dans une modeste ferme où une femme est seule pour quatre jours, en l'absence de son mari et ses enfants. Une passion naît entre eux. *Racontée par retours en arrière*, une histoire intimiste, grave, bouleversante, dont la mise en scène a déjoué tous les pièges *faussement romantiques. Meryl* Streep transformée, Clint Eastwood émouvant par un aspect fragile, inaccoutumé chez lui. – *J. S.*

●21.00 Paris Première
L'Histoire d'Adèle H
L'histoire de la seconde fille, mal-*aimée, de Victor Hugo poursui*vant pendant des années, au Canada et ailleurs, un lieutenant de l'armée britannique qui l'a séduite *et ne veut plus d'elle. Pour Truf*faut, qui a réalisé ce film en 1975, c'est l'itinéraire obsessionnel et bouleversant de la passion roman-*tique chez une femme brisée par* le pouvoir masculin, la solitude et les chimères. La névrose d'Adèle prend une dimension tragique *avec l'interprétation d'Isabelle* Adjani, possédée, errant dans un monde de fantômes. – *J. S.*

● 22.25 Canal +
L'Empire des sens
En 1936, à Tokyo, le propriétaire d'une auberge s'éprend d'une ser-*vante avec laquelle il va se livrer à* des jeux sexuels sans cesse plus intenses. Un cérémonial érotique et funèbre (inspiré d'un fait divers authentique) qui n'a rien à voir avec la pornographie. L'art suprême d'une estampe japonaise dans la représentation de l'amour *physique accompli jusqu'à la* mort. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal.
20.35 L'Image du jour, Météo.
20.55 La Famille Sapajou, le retour.
Téléfilm. Elisabeth Rappeneau.
22.35 Célébrités.
0.00 Histoires naturelles.
0.55 Football. Magazine.

FRANCE 2

19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal.
20.35 La Route du rhum, Météo.
20.55 D'or et de safran.
Téléfilm. Marco Pico.
22.40 Célébration de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Article 13 : aller et venir, dit par Enki Bilal.
22.45 D'un monde à l'autre.
Le dopage au quotidien.
0.20 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle. Les Andalousies.
1.55 Histoires courtes.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 La Route du Rhum.
21.00 Sur la route de Madison ■■
Film. Clint Eastwood.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 Le Roi des cons.
Film. Claude Confortès.
1.20 La Case de l'Oncle Doc.
Ethiopia.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite.
20.40 Ennemis rapprochés ■■
Film. Alan J. Pakula.
22.25 L'Empire des sens ■■■
Film. Nagisa Oshima (v.o.).
0.10 Jambon, jambon ■
Film. Bigas Luna (v.o.).

ARTE

19.00 Nature.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage.
Russie, l'impuissance fiscale.
20.45 ▶ Le Petit Criminel ■■■
Film. Jacques Doillon.
22.20 Réaction en chaîne.
Court métrage (v.o.).
22.30 ▶ La Drôlesse ■■
Film. Jacques Doillon.
0.00 Court-circuit. *Vol de nuit.*
Court métrage. Frederik Steiner (v.o.).
0.25 L'Absence. Film. Peter Handke.

M 6

18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux.
19.50 La Minute de l'euro.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Les Produits stars. Le rasoir.
20.50 Tous les coups sont permis.
Film. Newt Arnold.
22.35 Punisher. Film. Mark Goldblatt.
0.15 Booker.
1.05 Jazz 6. Cannonball Adderley Sextet.

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Grand Débat.
En collaboration avec *Le Monde*. Comment lutter contre les sectes ? Avec Françoise Champion.
22.10 Fiction. *Qui suis-je ?,* de Pier Paolo Pasolini.
23.00 Nuits magnétiques.
Indexer le corps du réel [1/2].

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert UER. Donné en direct du Konzerthaus de Vienne, par l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Dennis Russel-Davies : *Œdipus Rex*, de Stravinsky ; *Edipo Re*, de Leoncavallo, Keith Lewis (Œdipus / Edipo).
22.45 Musique pluriel.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Gustav Mahler et la tradition germanique.
Œuvres de Mahler, R. Schumann, Schubert, Beethoven, Weber, Rott.
22.36 Les Soirées... (suite).
Symphonie nº 2, de Mahler.

MARDI 24 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.30 **Voici le temps des assassins** ■■■
Julien Duvivier (France, 1955, N., 110 min). Cinétoile
13.35 ***When We Were Kings*** ■■■
Leon Gast et Taylor Hackford (Etats-Unis, 1996, 85 min). Canal +
14.00 **Fort Saganne** ■■
Alain Corneau (France, 1984, 175 min). Cinéstar 2
14.05 **Edouard et Caroline** ■■■
Jacques Becker (France, 1951, N., 90 min). Ciné Classics
14.20 **Viva la vie** ■■
Claude Lelouch (France, 1983, 110 min). Ciné Cinémas
15.35 **Héros d'occasion** ■■
Preston Sturges (Etats-Unis, 1944, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
17.50 **Le Cavaleur** ■■
Philippe de Broca (France, 1978, 100 min). Cinétoile
18.45 **Les Hommes de la mer** ■■
John Ford (Etats-Unis, 1940, N., v.o., *105 min*). *Ciné Classics*
18.50 **Guantanamera** ■■
Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio (Cuba, 1995, 100 min). Cinéstar 1
19.30 ***Le ciel est à vous*** ■■■
Jean Grémillon (France, 1943, N., 110 min). Cinétoile
20.30 **Regarde les hommes tomber** ■■
Jacques Audiard (France, 1993, 100 min). Ciné Cinémas
20.55 **Fantôme avec chauffeur** ■■
G. Oury (F, 1995, 85 min). France 2
20.55 **Capitaine de Castille** ■■
Henry King (Etats-Unis, 1947, 140 min). TMC
21.00 **Dark Crystal** ■■
Frank Oz et Jim Henson (Etats-Unis, *1982, 90 min*). Canal J
22.10 **Du silence et des ombres** ■■
Robert Mulligan (Etats-Unis, 1963, N., v.o., 130 min). Ciné Classics
22.30 **Lacenaire** ■■
Francis Girod (France, 1990, 125 min). Paris Première
23.00 **La Ciociara** ■■
Vittorio De Sica (Italie, 1960, N., v.o., 100 min). Cinétoile
0.20 **Le Bon Dieu sans confession** ■■
Claude Autant-Lara (France, 1953, N., 110 min). Ciné Classics

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

10.50 Droit d'auteurs.
Invités : François Michelin ; François Salvaing ; Dominique Nora ; Roberto Di Cosmo. La Cinquième
13.25 Parole d'Expert.
Invitée : Jeane Manson. France 3
14.00 20 h Paris Première.
Invité : Rufus. Paris Première
14.58 Questions au gouvernement.
A l'Assemblée nationale. France 3
15.15 1 an de +. Canal +
15.15 Strip-tease. Mama Lotti Goes Classic. Paraboles. Faïma la rapeuse. Prenez, *ceci est mon corps.* TV 5
17.05 Les Lumières du music-hall.
Marie Dubas. Les Frères Jacques. Paris Première
18.00 Stars en stock. Shelley Winters. Doris Day. Paris Première
19.00 Archimède.
Voir : Cheminées sous-marines. Pourquoi : Question de goût. Expérience : De la piscine à la mer. Sciences animées : Simple *coïncidence ? Portrait :* John Ellis. Application : La faune de Roissy. Arte
20.00 Temps présent. Tony, le Suisse bâtisseur de ponts. TV 5
20.00 20 h Paris Première.
Avec Elodie Bouchez. Paris Première
22.30 Bouillon de culture.
L'énigme Jean Moulin. TV 5
22.35 ▶ La Vie à l'endroit. Dans le secret de la chambre des députés. France 2
23.20 Comment ça va ? L'herpès et moi, c'est pour la vie. Sida et trithérapie : l'espoir et la peur. Du nouveau dans la maladie de Parkinson. France 3
0.25 Zone interdite. L'homosexualité : à visage découvert. M 6
0.35 Le Cercle. Théâtre. *Invités* : André Engel ; Guy Walter ; Jean-Claude Grumberg ; Gilles Segal, etc. France 2
0.45 Strip-tease. Voyage en Italie. Aux urnes, citoyens. Adorable voisine. France 3
1.40 Saga-Cités.
Algérie en éclats. France 3

DOCUMENTAIRES

17.20 Voyage au cœur du règne animal.
Bharatpur, le paradis des oiseaux. Odyssée
18.00 Haïti le silence des chiens. Histoire
18.05 Otages du soleil. [2/3]. Odyssée
18.25 Les Crocodiles, seigneurs du Kirawira. Planète
18.30 Le Monde des animaux.
Cachalots et baleines. La Cinquième
19.00 La Trouble Séduction d'Adolf Hitler. [2/2]. Odyssée
19.15 Journaux de rues. Planète
19.45 Arctique. [6/13]. Odyssée
20.00 Les Chieftains en Chine. Muzzik
20.05 Hermann. Planète
20.15 Histoire de la BD. [8/13]. Odyssée
20.35 Albert Einstein.
Comment je vois le monde. Planète
20.45 Un siècle de danse. [3/5]. Mezzo
21.00 Taslima Nasreen, voyage en France. Histoire
21.30 Voitures de légende.
[2/6]. L'Alpine. Canal Jimmy
21.35 Histoire de l'aviation. [3/7].
L'Atlantique, 1918-1927. Planète
21.40 Isadora Duncan. Mezzo
21.40 Itinéraire harmonique. Odyssée
22.00 Corpus Christi.
[4/12]. Procès. Histoire
22.15 Incontournable et inclassable.
Erwin Strittmatter et la littérature en Allemagne de l'Est. Arte
22.35 Le Fleuve Jaune.
La domestication du dragon. Odyssée
22.40 Histoires d'opéras. [1/4].
Les tempêtes de l'hiver. Planète
22.45 Histoire de la symphonie.
[2/6]. Beethoven. Mezzo
23.00 Méditerranée. [7/12]. Histoire
23.05 Partir avec National Geographic.
Les Monstres de la mer. Canal +
23.25 Souvenir, douce pluie.
La poétesse Eva Strittmatter. Arte
23.25 Global Family VIII. Le dernier refuge des babouins anubis. Odyssée
23.40 Trafic d'armes aux Etats-Unis. Planète
23.50 Histoires de survie. [3/4]. TSR
23.55 Ours d'Alaska, la légende meurtrie. Odyssée
0.00 Conférences de presse.
14 janvier 1963 [2/3]. Histoire

SPORTS EN DIRECT

14.00 et 19.30 Tennis. Championnat du monde masculin. Eurosport
18.30 Football.
Coupe de l'UEFA (8es de finale aller) : 18.30 Grasshopper Zurich - Bordeaux. 20.00 Lyon - Bruges. 20.30 Monaco - Marseille. Canal +
20.00 Football. Coupe de l'UEFA *(8e de finale aller).* AB Sport
20.40 Route du Rhum.
Le point sur la course. France 3

MUSIQUE

18.00 Brewhouse Jazz 1992. Muzzik
18.15 Andreï Gavrilov joue Scriabine. Mezzo
19.30 Sonates italiennes.
Par le Trio Locatelli. Mezzo
20.05 Beethoven. *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre en do mineur.* Par l'Orchestre de la Radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti. Mezzo
21.00 Yehudi Menuhin et Viktoria Postnikova.
Concert. Muzzik
22.00 Carmina Burana, de Carl Orff.
Concert enregistré en 1989. Par l'Orchestre philharmonique, dir. d'Alexander Rahbari. Muzzik
23.05 Les Planètes, de Holst.
Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Andrew Davis. Muzzik

TÉLÉFILMS

19.00 West Beyrouth.
Ziad Doueiri. Histoire
20.40 La Boutique. Jo Baier [3/3]. Arte
21.25 L'Eté de Mathieu.
Sylvie Durepaire. RTBF 1
22.45 Sans pardon. Bob Misiorowski. M 6
23.55 La Reverdie.
Philippe Condroyer [1/2]. Festival

SÉRIES

19.20 Equalizer. Le condamné. 13me Rue
20.40 Murder One, l'affaire Jessica.
Chapitres XXI et XXII. Série Club
20.55 La Vie à cinq.
Rentrée orageuse. Téva
22.05 Les Rois maudits. [5/6]. *Festival*
22.05 ▶ Ally McBeal.
Compromising Positions. Téva
22.55 Star Trek, la nouvelle génération.
[2/2] Hiérarchie (v.o.). Canal Jimmy
23.00 King of The Hill.
Episode pilote (v.o.). Série Club
23.45 Star Trek, Deep Space Nine.
La poursuite (v.o.). Canal Jimmy
2.45 New York Police Blues.
Le désespoir d'Israël (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
● Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.40 Planète
Histoires d'Opéras

L'art lyrique en coulisses

LE 11 DÉCEMBRE, le ténor espagnol Placido Domingo, par ailleurs chef d'orchestre et directeur de l'Opéra de Washington, célébrera ses vingt-cinq ans de collaboration avec l'Opéra de Paris en donnant un concert au Palais Garnier. Notamment au programme de cette soirée à caractère exceptionnel, l'acte I de *La Walkyrie*, de Wagner, l'œuvre même qui ouvre la série documentaire en quatre parties des « Histoires d'Opéras » réalisés pour la BBC par Donald Sturrock. *Les Tempêtes de l'hiver*, comme les trois autres volets de cette saga, prennent le parti de dévoiler, plus précisément d'exhiber et d'exalter, la formidable masse de travail et d'efforts à l'œuvre dans l'élaboration d'un opéra (interprétations, mise en scène, direction d'orchestre, décors et costumes, machinerie...). Ici, c'est de l'une des places fortes du genre dont il s'agit. On est à Vienne, en décembre 1992, et l'on ne plaisante pas. D'autant que la langue – donc l'esprit, le corps, les émotions ; thème récurrent de cette heure virevoltante autour de la pièce maîtresse du répertoire wagnérien – constitue l'obstacle majeur pour l'interprète méditerranéen du rôle de Siegmund. Un registre de surcroît très bas, proche de celui du baryton, pour lequel Domingo doit non seulement ajuster sa voix à cette langue, mais aussi à la structure musicale.

En une dizaine de tableaux chronologiques, de répétitions en ajustements techniques – un timing très serré, qui décuple la tension et les difficultés –, Placido Domingo et Waltraud Meier incorporent peu à peu Siegmund et Sieglinde dans ce duo d'amour en violation avec la loi, sous la pression sans relâche du metteur en scène Adolf Dresen et du chef d'orchestre Christoph von Dohnanyi. Jusqu'au jour de la générale et de ce moment prodigieusement émouvant où la machinerie – bois et acier, poulies et câbles – se met en branle...

Valérie Cadet

★ Autres diffusions. [1/4] : mercredi, 0.00 ; jeudi, 7.25 ; vendredi, 11.35 ; samedi, 13.25 ; dimanche, 9.20. A suivre jusqu'au 20/12 : « Les Bohémiens d'Hollywood » ; « Vengeance à Manhattan » ; « Fièvre sous l'équateur ».

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 La loi est la loi.
16.35 Sunset Beach.
17.35 Beverly Hills.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Working Girl ■ Film. Mike Nichols.
23.00 Perry Mason. *Echec à la dame.*
0.35 Le docteur mène l'enquête.
1.25 TF 1 nuit, Météo.
1.40 Reportages.
Washington en noirs et blancs.

FRANCE 2

13.50 Derrick.
14.55 Soko.
15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.10 Un livre, des livres.
17.25 Cap des Pins.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 L'Euro.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Fantôme avec chauffeur ■■
Film. Gérard Oury.
22.20 Un livre, des livres.
22.25 Bouche à oreille.
22.30 Déclaration universelle des droits de l'homme.
Article 14 : l'asile.
22.35 ▶ La Vie à l'endroit.
Dans le secret de la chambre des députés.
0.05 L'Euro, Journal, Météo.
0.35 Le Cercle. Théâtre.

FRANCE 3

14.20 Les Craquantes.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 C'est clair pour tout le monde !
16.40 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 : Les Titres nationaux.
20.00 Météo.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport, Route du Rhum.
20.55 Question pour un champion.
Spécial Juniors.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Comment ça va ? L'herpès et moi, c'est pour la vie.
0.15 Magazine olympique.
0.45 Strip-tease.
1.40 Saga-Cités. Algérie en éclats.

CANAL +

13.35 When We Were Kings ■■■
Film. Léon Gast et Taylor Hackford.
15.00 Question d'honneur.
15.15 1 an de +.
16.00 C'est ouvert le samedi.
16.25 Les Guerriers de l'ombre.
Téléfilm. Jon Cassar.
18.00 Football. *Jour d'Europe.*
18.30 Grasshoppers Zurich - Bordeaux. 20.00 Lyon - FC Bruges. 20.30 Monaco - Marseille.
23.05 Partir avec National Geographic.
Les Monstres de la mer.
0.00 Le Prix à payer.
Film. Gary Gray (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.10 Forum Terre.
13.25 Le Journal de la santé.
13.40 L'Irlande.
14.35 La Cinquième rencontre...
Santé et sciences : la science et l'urbanisme. 14.40 Bucarest, la mémoire mutilée. 15.30 Entretien.
16.00 Modes de vie, modes d'emploi.
16.30 Les Dessous de la Terre.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Aldabra.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
Cachalots et baleines.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Les Migs de la discorde.
20.35 Soirée thématique.
Erwin Strittmatter. 20.40 La Boutique. Téléfilm. Jo Baier [3/3]. 22.15 *Incontournable et inclassable* : Erwin Strittmatter et la littérature en Allemagne de l'Est. 23.00 Heinjak Strittmatter et *La Boutique*. 23.25 Souvenir, douce pluie. *La poétesse Eva Strittmatter.*
0.15 Coupable d'innocence ■
Film. Marcin Ziebinski.

M 6

13.30 Le Prix de la tyrannie.
Téléfilm. David Greene.
15.10 Les Routes du paradis.
16.10 Boulevard des clips.
17.20 M 6 Kid.
18.00 Les Aventures de Sinbad.
19.00 FX, effets spéciaux.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 E = M 6 découverte.
20.50 Mister Biz.
22.45 Sans pardon.
Téléfilm. Bob Misiorowski.
0.25 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

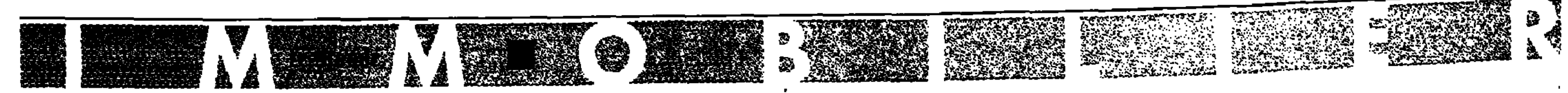
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique.
Musiques d'Asie Centrale [2/5].
20.30 Agora. *La Bible de l'Humanité*, de Jules Michelet.
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
Indexer le corps du réel [2/2].

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz, suivez le thème. Just Friends.
19.40 Prélude.
20.00 Weber - Berlioz, correspondances.
Par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Ivan Fischer.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Suite américaine* op. 98b, de Dvorák, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Dorati.
20.40 Récital du pianiste Fazil Say.
Festival Piano aux Jacobins. *Sonate nº 46* Hob XVI 35, de Haydn ; *Sonate nº 10* K 330, de Mozart ; *Sonate* op. 1, de Berg ; *Variations sur un thème de Paganini*, 1er cahier, de Brahms ; Quatre danses, de Say, par Black Earth.
22.30 Les Soirées... (suite).
Œuvres de Beethoven, Schubert.



NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

10ᵉ arrondissement

Le Sᵗ-Martin
125, rue du Faubourg Sᵗ-Martin
75010 PARIS

Réalisation :
FINANCIERE RIVE GAUCHE
104, bd du Montparnasse
75014 Paris
Commercialisation
Tél. 06 14 08 05 13
Fax 01 47 59 95 92

IMMEUBLE NEUF
PROCHE GARE DE L'EST. VUES DEGAGEES

Métro, RER, marché, jardin public, écoles, poste...
24 appartements : studio, 2 pièces, 3/4 pieces
de 530 000 F à 1 600 000 F + parking

DEFISCALISATION PERISSOL

FINANCIERE RIVE GAUCHE

11ᵉ arrondissement

11/15A, rue Godefroy Cavaignac
75011 Paris

Réalisation et commercialisation :
SEFIMA
L'immobilier depuis 1960
40/42, avenue Raymond Poincaré
75116 PARIS
Tél. : 01 55 73 00 10
(du lundi au vendredi)

LANCEMENT. DÉFISCALISATION "PERISSOL"
Du studio au 5 pièces. 20 400 F le m² moyen hors parking.

Entre le métro Voltaire et le métro Faidherbe dans un quartier protégé, une résidence de caractère sur jardins intérieurs.
Une ambiance de village à 2 pas de l'animation de la place Léon Blum, de ses commerces, ses écoles et lycées.

Bureau de Vente sur place :
11/15A, rue Godefroy Cavaignac 75011 Paris :
ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.
Tél. 01 43 73 40 64

SEFIMA

16ᵉ arrondissement

Les Jardins d'Auteuil
11-13, rue Wilhem
75016 Paris

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne Cedex
Tél. 0.801.152.163
Internet : http://www.stimbatir.fr



DEFISCALISATION PERISSOL
Immeuble de standing de 42 appartements du studio au 4 P.
LIVRAISON : DÉCEMBRE 1998

Prix à partir de : studio 580 000 F hors parking, 2 pièces 1 255 000 F parking inclus, 4 pièces 2 930 000 F parking inclus.

STIM BATIR vous propose à proximité immédiate du Pont Mirabeau et du Parc de la Fondation Rossini, des appartements exceptionnels sur jardin, dans une résidence de standing alliant architecture élégante et prestations de qualité.

Bureau de Vente : 11, rue Wilhem - 75016 Paris.
Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 0.801.152.163

Bouygues Immobilier

16ᵉ arrondissement

Les Jardins d'Amadeus
26, rue de la Source
3 et 7, rue Henri Heine
75016 Paris

Réalisation :
GEORGE V PROMOTION

Commercialisation :
PERICLES CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22



Du studio au 5 pièces (balcons et terrasses)

En lisière de l'avenue Mozart, sur 2 600 m² de jardins privés et protégés, GEORGE V Promotion réalise 3 petits immeubles aux façades en pierre de taille porteuse.
Du studio au 5 pièces, des appartements avec balcons ou terrasses et, pour la plupart, une vue exceptionnelle sur les jardins.
Prestations luxueuses - Parkings - Amortissement Perissol.
Livraison 1ᵉʳ semestre 2000

Renseignements : 01 55 21 07 21

GEORGE V promotion

17ᵉ arrondissement

L'Atelier
11, rue Daubigny
75017 Paris
à 2 pas du bd Malesherbes

Réalisation et Commercialisation :
AEGIDE
Sur rendez-vous
Tél. 01 53 65 60 60

PERISSOL

2.3 PIÈCES, 5 PIÈCES, 6 PIÈCES
Livraison 2ᵉᵐᵉ trimestre 1999.

A proximité du Parc Monceau et du quartier commerçant de la rue Lévis, dans une rue calme, découvrez une petite résidence de 5 appartements dont un duplex avec terrasse. L'esprit architectural de l'immeuble actuel (ateliers d'artiste) sera conservé : grande hauteur sous plafond, verrières, terrasse.
Prestations haut de gamme : parquet, marbre dans les salles de bains, mezzanine, volets électriques, équipements de sécurité. Parkings. Plans personnalisés
AEGIDE sur rendez-vous : 01 53 65 60 60

ÆGIDE

19ᵉ arrondissement

Les Académies des Buttes Chaumont
30, rue des Alouettes - 75019 Paris

Réalisation
STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne Cedex
150, route de la Reine
Tél. 01 55 38 25 38
Internet : http://www.stimbatir.fr

67 APPARTEMENTS DU STUDIO AU 2 PIÈCES
IDEAL INVESTISSEURS - LOYERS GARANTIS PENDANT 9 ANS - RECUPÉRATION DE TVA.

STIM BATIR réalise une résidence pour étudiants avec services (gardien, cafétéria, laverie...) à proximité du Parc des Buttes Chaumont et du metro.

Prix à partir de 410 000 F hors parking

Pour tous renseignements,
appelez dès maintenant au 01 55 38 25 38

Bouygues Immobilier

20ᵉ arrondissement

Les Lauréades
135-137, bd Davout
75020 Paris

Réalisation
SCI DAVOUT
6, faubourg Saint-Honoré
75008 Paris
Commercialisation :
Tél. 01 47 42 85 95



DEFISCALISATION PERISSOL 1998

SPÉCIAL INVESTISSEUR. Reduisez vos impôts en investissant à Paris dans le Top des résidences pour étudiants.
Accès Métro Porte de Vincennes, Porte de Montreuil ou Maraicher.

Gestion : EUROSTUDIOMES, filiale du groupe de la CAISSE DES DEPOTS. Loyer garanti par bail.
Studios à partir de 349 000 F.
Crédit 100% possible.

Commercialisation : tél. 01 47 42 85 95

Les Lauréades Davout

RÉGION PARISIENNE

78 Carrières-sur-Seine

Résidence "La Vallière"
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

Réalisation :
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09



LIVRAISON IMMEDIATE. SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle.
Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC PAS et prêt à taux 0%

APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 15h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 36 10

FRANIM

92 Bourg-la-Reine

La Résidence St-Gilles
92 Bourg-la-Reine

Réalisation : STIM BATIR
Groupe Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne Cedex
150, route de la Reine
Co-promotion H4 valorisation (Groupe EDF)
Tél. 0.801.152.150
Internet : http://www.stimbatir.fr



IDÉAL PERISSOL

En centre ville - RER à 2 pas - STIM BATIR réalise une résidence de standing, alliant architecture élégante et prestations de qualité.

Prix moyen : 18 000 F/m² parking inclus.

Pour tous renseignements,
appelez dès maintenant au 0.801.152.150

Bouygues Immobilier

92 Neuilly-sur-Seine

La Villa de la Roseraie
17/23, boulevard Georges Seurat
Ile de la Jatte - 92 Neuilly
92 Neuilly-sur-Seine

Réalisation :
SOFRACIM
Tél. : 01 46 24 01 00

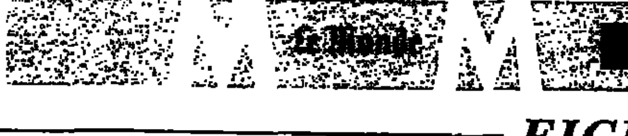
NOUVEAU
ILE DE LA JATTE

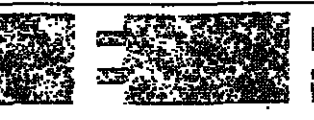
Une petite résidence de 26 appartements de grande qualité avec un exceptionnel jardin intérieur paysager. Grands appartements très clairs

Bureau de Vente sur place :
17/23, boulevard Georges Seurat - Ile de la Jatte - 92 Neuilly
ouvert tous les jours de 14h à 19h.
Tél. 01 46 24 01 00

SOFRACIM





FICHES PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS — PARIS NOTAIRES SERVICES

DOCUMENTS A CONSERVER PAR LE PROPRIETAIRE D'UN IMMEUBLE

Etre propriétaire d'un bien immobilier impose de conserver certains documents qu'il faudra produire à un acquéreur lors de la revente du bien, ou à l'administration fiscale pour justifier de certaines dépenses (travaux notamment) dans le cadre d'un calcul des plus-values.

☞ ***le titre de propriété :*** *il s'agit de l'acte d'acquisition proprement dit, qui est la preuve de la propriété. Après toute acquisition, le notaire est tenu de vous remettre une copie originale. En cas de perte de ce document, le notaire pourra toujours vous en délivrer une copie, à vos frais.*

Il est également utile de conserver tous les documents annexes qui ont permis de parvenir à la vente, et tout spécialement : certificat de mesurage pour un appartement, bornage de la propriété s'il s'agit d'un terrain, permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux, certificat de conformité, factures des entreprises, assurances dommage-ouvrages, recherche d'amiante.

☞ ***le règlement de copropriété,*** *si l'immeuble se trouve être en copropriété, ainsi que les procès-verbaux d'assemblées générales et les appels de charges de la copropriété.*

☞ ***Tous justificatifs d'impositions :*** *impôts fonciers, impôts locaux.*

Le fait de pouvoir fournir ces documents rapidement assure une certaine transparence, de nature à rassurer un acquéreur, mais aussi à accélérer le processus de vente lui-même.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

Vd complexe hôtelier
CAP D'AGDE HERAULT
Tél. 04-67-26-82-60.

15e, BEAU PARKING à 100 m de Montparnasse, rue Antoine-Bourdelle
Large accès, 95 000 F
GÉRER 06-80-31-44-79
ou 01-42-65-03-03.

Ideal investisseur
parkings couverts
Métro Bonne-Nouvelle
Prix : 95 000 F + F.A.
+ travaux : 95 000 F
(déduct. des revenus 1998)
Gestion assurée
pendant 9 ans.
Rendement 8,50 %.
Tél. : 01-53-45-54-30

APPARTEMENTS

PARIS 3e

MARAIS-ARCHIVES
Studio 29,5 m², rénové, entrée, séj., S.E. cuis. ind. coin repas, parquet, chem., calme, 3e, asc.,
Digic. gardien. 510 000 F,
01-47-53-83-82.

PARIS 4e

ILE DE LA CITÉ
sur jardin Notre-Dame
duplex 105 m², d. ét., plein sud
01-43-59-12-96

PARIS 6e

CHERCHE-MIDI
très bel imm.
5 P. 107 m², 2e asc., balc. soleil,
LITTRÉ 01-45-44-44-15

OBSERVATOIRE
4 P, 99 m²
7e étage, asc., balc., vue, serv. box,
LITTRÉ 01-45-44-44-45

MONSIEUR-LE-PRINCE
anc. 2 p. tt cft,
rue et cour bien orienté
34 m² à raf. 01-43-35-18-36.

PARIS 7e

CHAISE-GRENELLE
Superbe imm. 4/5 P.
99 m², 2e ét.
LITTRÉ 01-45-44-44-45

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
165 m², belle récep. 2 chbres,
vue soleil 7 500 000 F
DUCHAUSSOY
01-43-18-09-99

AV. DE TOURVILLE
103 m² charmant pied-à-terre,
2 chbres + serv.
3 550 000 F
THISSE 01-53-68-67-67

ÉCOLE MILITAIRE
Liv. dble 3 chbr.,
2 park., 5 e asc.
3 650 000 F
01-53-92-25-39

PARIS 8e

GEORGE-V
Très bel ancien duplex
250 m² dern. ét., garage,
service poss. prof. lib.
6 300 000 F – 01-45-62-04-99

RUE BEAUJON
Imm. 1930, 295 m²,
1er ét., volumes services.
16 000 F le m²
travaux. 01-47-05-24-25.

EXCEPTIONNEL !
100 m Palais de l'Elysée
Petit imm. gd standing
3e étage, 3/4 P., neuf, 90 m²
Luxueuses prestations,
parking possible.
3 100 000 F
06-08-72-64-74.

PARIS 12e

Mo BERCY
Réc. ét. élevé. dble-liv.,
3 ch., gde cuis. 2 bns. 2 w-c
100 m², balc., box.
01-43-35-18-36

DAUMESNIL
2 P. – 47 m²
840 000 F. Parfait état.
Part. face viaduc des Arts
Visite samedi et dimanche.
02-40-47-03-72/
06-12-25-37-07

BERCY
4 P., 93 m² + balcons, 9e ét.
stand. Imm. récent. Park.
double. 2 000 000 F
01-44-94-04-40.

DAUMESNIL
Prox. Bois
LES TROIS DERNIERS
CINQ PIÈCES
Expo sud/est/ouest
- 98 m² Px 1 405 000 F
- 107 m² Px 1 435 000 F
- 113 m² Px 1 745 000 F
SEFIMEG
34, rue Claude-Decaen
01-43-43-89-68

PARIS 13e

Peupliers. Gd stdg, 92. 4/5 P.
Séj. 40 m², 3 ch.,
2 bns, 110 m²
état parf., sol., park.
01-43-35-18-36

PARIS 14e

DENFERT-OBSERVATOIRE
Loft de gde qualité 167 m²
LITTRÉ 01-45-44-44-45.

DENFERT
3 P., 70 m², entre
Daguerre et mairie,
très calme, clair, 4e ét., asc.,
parquet, charges min., RER,
3 mét., 4 bus,
01-45-45-72-99.

MONTSOURIS
STUDIO 26 m²
Rue Lacaze, tout confort,
parquet,digicode,
cave. 500 000 F.
01-45-40-41-07.

ALÉSIA
Pdt, séj., s. à manger,
4 chbres, gde cuis., 2 bains,
chf ind. gaz 140 m²,
01-43-35-18-36.

VILLA ADRIENNE
2/3 P. vue jard. privé park.
1 700 000 F – 01-44-94-04-40.

PARIS 15e

PARC BRASSENS
Réc. dern. ét., sud, dble séj.
2 ch., cuis., 2 bns, ét. nf,
park. 01-43-35-18-36.

VRAI ATELIER D'ARTISTE
en duplex 90 m² env. en 2/3 P
hauteur, verrière, calme.
2 250 000 F.
I. P. 01-48-83-32-88.

ANCIEN 3/4 P. 90 m²
LEFEBVRE. Soleil, vue,
2 chbres, séj. dble, 32 m²
4e ét., imm. pdt + svce.
J.-P. MAURIN
Gobelins Immo.
01-43-37-50-50.

PARIS 16e

Mo PORTE-DE-ST-CLOUD
Rue du Général-Delestraint,
imm. pierre de t.,
ravalé beau 3/4 p.,
100 m² en étage asc.
expos. sud-est/sud-ouest
parquet 1 900 000 F
GÉRER 06-80-31-44-79
ou 01-42-65-03-03.

AVENUE D'IÉNA
Vue sur place des Etats-Unis.
part. vend 2/3 P.,
85 m², grand standing,
vue très degagée, 5e étage,
soleil, tres bon état,
cuis. équipée.
Prix : 3 100 000 F
Tél. : 06-80-68-03-76

PORTE DE ST-CLOUD
Rue du Général-Delestraint,
3 P, 64 m², r. de ch.,
à rén. s/cour arborée et rue.
Imm. pierre de t. ravalé,
cave, 960 000 F à négocier.
GERER 06-80-31-44-79
ou 01-42-65-03-03.

3 P. et terrasse
3 750 000 F, pleine verdure
proche av. Junot.
Vaste sal., chbre et dressing.
Salle de bains, cuis. amén.
et terrasse privative
80 m². Calme absolu.
Rare 01-48-78-08-02.

PARIS 17e

LA FOURCHE
STUDIO LOFT 33 m², cft,
clair, calme, 450 000 F –
01-44-94-04-40.

PARIS 18e

MAIRIE DU XVIIIe
2 P. 33 m², balc.,
vue Sacré-Cœur,
pas de vis-à-vis.
plein ciel calme,
refait à neuf, parquet,
moulures, grande cave,
560 000 F.
01-44-77-52-73
01-42-62-05-82
(après 19 heures).

93 SEINE-SAINT-DENIS

PRÉ-SAINT-GERVAIS
500 m Paris, duplex de
charme, 65 m² au sol en 2 p.,
parquet, chem., parfait état.
790 000 F.
I.P. - 01-48-83-32-88.

MAISON

PARIS

Mo JOURDAIN
RUE DES PYRÉNÉES
Maison particulière 230 m²
park., cour-jardin, charme,
2 900 000 F
NOTAIRE 01-44-88-45-54.

IMMEUBLES

94 NOGENT CENTRE
pour investisseurs
Bel imm. de rapport 600 m²
Prix : 5 500 000 F
Tél. : 01-42-65-33-97

VIAGERS

5e RUE PASCAL
F1 libre,
120 000 F + 1 450 F/mois.
01-42-62-64-64

PROPRIÉTÉS

(92) Très belle propriété
Napoléon III, 400 m² +
dépendances, parc 5 500 m²,
4 km Paris, calme,
résidentiel. 01-43-59-12-96

HÔTELS PARTICULIERS

AMPÈRE 17E
Idéal pour vente par lots
750 m² dont une maison
Tél. : 01-44-13-98-18

ACHATS

APPARTEMENTS

Rech. 100 à 120 m² Paris
préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e.
01-48-73-48-07 même le soir.

Urg. famille rech. appart.
ét. él. env. 210 m² 8 P., 6 ch.,
duplex, poss. 8e Haussmann
ou Trocadéro 16e.
Prix max. 5,5 MF.
Tél. : 01-40-75-03-40.

RECHERCHE URGENT
pour mes clients, 100 à 150 m²
standing Paris rive gauche
budget : 2 000 000
à 5 000 000 F
J.-P. MAURIN.
Gobelins Immo
01-43-37-50-50.

VILLAS

Rég. parisienne province
IMMO INTERNATIONAL
rech. châteaux
manoirs, pptés, villas
pour sa clientèle acheteurs.
T. : 05-34-40-70-00.

PROPRIÉTÉS

Immo International
RECH. CHÂTEAUX
manoirs, pptés, villas.
Pour sa clientèle acheteurs.
Tél. : 05-34-40-70-00.

Locations

OFFRES VIDES

– V.-HUGO, studio 45 m² + gd balcon 5 100 + ch. ;
– PASSY, 3 P. 80 m², vue Seine, 8 000 F + ch. ;
– 8e ST-AUGUSTIN, superbe 4 P., 110 m², 11 000 F + ch. ;
– FT SEINE, 3-4 P., 100 m², vue Seine, pk., 11 800 F net ;
– 8, bd Haussmann, 5 P., superbe 164 m², 15 000 F + ch.
VALMONT 01-44-94-04-40.

87, BD ST-GERMAIN, 5e
Immeuble pierre de taille,
belles prest., appt entièr.
rén., 6 P., 163 m²,
19 113 F ch. comp. Visites
mardi 24 nov.,
de 14 h 30 à 16 h.
SAGGEL TRANSACTIONS

SAINT-MANDÉ
Porte Dorée, face au bois,
superbe 3 P, 100 m², tt cft,
jardin priv. et véranda, gd séj.,
2 ch., cuis. amén., s.e. + bns,
2 w-c, placards, chf. et eau
chaude coll., très bel imm.,
gardien 12 300 F prov. c.c.,
libre 1-1-99.
Tél. 01-44-68-63-22
ou 06-09-10-61-17.

120, RUE D'ASSAS 6e
Bel imm., étage élevé,
balcons 6 P., 150 m²
entièrement rénové 18 700 F
ch. comp. Visites jeudi
26 nov. de 15 h à 17 h.
SAGGEL TRANSACTIONS.

AV. LA BOURDONNAIS 7e
Beau 6 P. 200 m²
balcon, chbre serv.
cave, 21 750 F
ch. comp. 01-47-66-63-73.

Imm. neuf jamais habité, 17e
91, av. de Clichy
s/place mardi de 11 h à 13 h
– 3 P. 71 m², 6 040 F + ch.
– 3 P. 67 m² + balc., 6 210 F + ch.
– Duplex 77 m² + terrasse, dernier étage, 8 400 F + ch.
Tél. : 01-45-04-41-00.

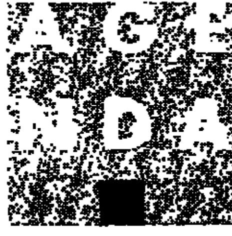
DEMANDES

MASTER GROUP
47, rue Vaneau, 75007 Paris
rech. appts vides ou meublés.
Toutes surfaces pour cadres
banques et grandes sociétés.
01-42-22-98-70.

Particulier à particulier
recherche à louer
Versailles quartier
Porchefontaine ou à Viroflay
1 séj. double, 1 cuis., 2 s.d.b.,
3 ch., box
Tél. : 01-30-52-62-10

PARKING

PARKING À LOUER
490 F c.c.
Paris 14e, rue Didot,
sous-sol, imm. neuf.
Sans commission.
Tél. : 01-56-54-09-30.

BÉNÉVOLAT

ASSOCIATION
ACCUEIL DE JOUR
Pour personnes en difficulté,
équipe très motivée,
cherche bénévoles :
comptable expérimenté
et des accueillants.
Mo Hoche : 01-48-40-04-52.

ASSOCIATION 1901 FFWSC
recherche mécène
(400 000 F)
pour donation de la voiture
solaire Héliotrope
ayant participé
au World Solar
Challenge Darwin-Adelaide
1996 à un grand musée
scientifique.
Contact :
FFWSC, 05-57-26-16-99.

ARTS

Marché
de la création

Les artistes
exposent leurs œuvres
en plein air
boulevard Edgar-Quinet
au pied de
la Tour Montparnasse

TOUS LES DIMANCHES
à partir de 10 h
jusqu'à la tombée de la nuit

Le Monde
MARDI 24 NOVEMBRE 1998

Il vit, donc il rit

par Pierre Georges

IL N'EST PAS toujours absolument nécessaire de prendre la vie au tragique. Ainsi Jean-Pierre Chevènement est-il en passe d'entrer dans le calendrier républicain comme le patron des miraculés de la faculté.

Il est assez bien placé en effet pour en juger et en rire, vu qu'il fut à cet égard et, selon ses termes, *« le ministre de l'intérieur le plus tuyauté de France »*. Vu aussi qu'il est désormais le rescapé le plus visité du pays car, rit-il, les *« apparitions font venir les foules, croyants et incroyants mêlés »*.

Jean-Pierre Chevènement est apparu à Belfort. Et l'on s'y est disputé ses bons mots et son humour. La chronique rapportait il y a peu, qu'émergeant du coma, il avait stupéfait ses médecins par quelques citations latines fort opportunes dans le contexte. Et voici qu'en sa ville, dont, par modestie mandataire, il n'est plus que le premier adjoint, le ministre de l'intérieur s'est exprimé en patois franc-comtois, langue étrange et pour ainsi dire vernaculaire, compréhensible aux seuls consommateurs de cancoillotte, chasseurs de dahut et tourmenteurs de morilles. En patois donc, il dit des choses étranges mais qui, en français, ne l'étaient plus : *« Le bon Dieu n'a pas voulu de moi. Le diable non plus. Ce qui fait que je suis revenu. »*

Ni Dieu ni diable, Chevènement est de retour. Il vit, donc il rit. Sans cesse ni répit. Au point qu'on finirait par s'inquiéter : et s'il n'était plus lui-même, et pas tout à fait un autre, notre ministre de l'intérieur ? S'il avait traité son pessimisme au curare et son goût méphistophélique de la déclaration tragique par une cure de sommeil involontaire ? S'il nous était revenu, en état (Val) de grâce ?

On confie un ministre aux médecins militaires. Ils nous rendent Pierre Dac. La preuve, cette déclaration empruntée, samedi, à l'humoriste, franc-comtoise évidemment, Madeleine Proust : *« Quand on entend ce qu'on entend, qu'on voit ce qu'on voit, qu'on sait ce qu'on sait, on a bien raison de penser ce qu'on pense. Et de se taire ! »*

Que sa convalescence et notre joie demeurent ! Car le cas est connu, au cinéma notamment ou dans les feuilletons, de ces héros transformés par l'épreuve, métamorphosés, et dont l'entourage, faute d'y reconnaître le sien, ne peut que répéter, avec une sorte d'incrédulité joyeuse et vaguement inquiète : *« On nous l'a changé ! »*

Nous l'ont-ils changé, Jean-Pierre Chevènement ? Voilà qui serait formidable, formidablement étrange aussi et qui susciterait l'émoi au Mouvement des citoyens ! Imagine-t-on Georges Sarre ou Didier Motchane en plein doute métaphysique quand le maître dirait : *« Allons camarades, quand on sait ce qu'on sait, la politique n'est pas si tragique et la gauche si renégate que cela. »* Imagine-t-on un conseil des ministres, où Jean-Pierre défairait ce que Chevènement fit et ferait pour Jospin ce que Lionel souhaite, le bonheur des sans-papiers ? Imagine-t-on la joie dans les commissariats, l'incrédulité à Bagdad et la surprise à Bruxelles quand Jean-Pierre Chevènement revenant d'où il vient et sachant ce qu'il sait, trouverait à redire à ce qu'il dit jadis ?

Ce serait beau comme au cinéma, comme chez Capra. Une raison supplémentaire d'estimer que la Vie est belle.

La grève européenne des cheminots marque le début d'une semaine décisive pour la SNCF

Après les arrêts de travail, lundi 23 novembre, une nouvelle journée nationale est prévue vendredi

LA GRÈVE européenne des cheminots contre la libéralisation du transport ferroviaire dans l'Union, décidée à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO, SUD-Rail, CFTC, FMC-UNSA et FGAAC, a entraîné des perturbations importantes sur l'ensemble du réseau français. Lundi 23 novembre, les prévisions – pessimistes – de circulation des trains effectuées par la SNCF, à la veille du week-end, étaient confirmées à l'exception du TGV Nord. Sur cette ligne, le trafic qui devait être normal était, en réalité, plus proche de deux trains sur trois. Sur le reste du réseau, seul un train sur trois, en moyenne, roulait. De rares exceptions : l'Eurostar Paris-Londres, le réseau Est grandes lignes et la ligne A du RER en région parisienne n'étaient pas affectés par le mouvement.

Le retour à une situation normale était prévu pour mardi 24 novembre à 8 heures. Seul, SUD-Rail a appellé l'ensemble des cheminots à poursuivre l'action dès mardi, par périodes de 24 heures reconductibles, pour *« profiter du dynamisme du mouvement de lundi et éviter l'étouffement des actions en cours »*. Par ce mouvement, les cheminots de six pays de l'Union européenne (Belgique, Espagne, France, Grèce, Luxembourg, Portugal) veulent *« contraindre »* les ministres des transports, réunis à Bruxelles les 30 novembre et 1er décembre, à abandonner le projet de libéralisation du transport ferroviaire. Ce projet prévoit notamment une séparation juridique des infrastructures et des activités de transport, la possibilité d'accorder une licence ferroviaire à des sociétés ne possédant pas de moyens propres et la séparation comptable des différentes activités des entreprises de chemin de fer.

« MENACE POUR L'EMPLOI »

Neil Kinnock, commissaire européen aux transports, affirmait dimanche que ces propositions de la Commission, objet du mouvement européen, visaient à *« créer des conditions compétitives permettant au rail de connaître un renouveau »*. Dans un communiqué, le commissaire a souligné que les propositions de la Commission *« ne représentent pas une menace pour l'emploi des cheminots, alors que l'érosion des parts de marché du rail (...) a entraîné la perte de 500 000 emplois dans le secteur ferroviaire en Europe dans les quinze dernières années »*.

Par ailleurs, le conflit à Marseille entre les cheminots et la direction régionale de la SNCF a pris fin dimanche 22 novembre après 13 jours de grève et près de 50 heures de négociations. Réunis en assemblée générale, les cheminots grévistes de l'établissement de matériel et de transport de Marseille-Blancarde ont voté, à la presque unanimité des plus de cent présents, la *« suspension »* de leur mouvement après avoir pris connaissance du résultat des négociations conclues dimanche à midi. Ils ont cependant décidé de participer à l'action européenne de ce lundi. Les syndicats ont aussi annoncé leur participation à la journée nationale d'action intersyndicale du vendredi 27 novembre.

Le tournant du conflit doit beaucoup à la pression des acteurs politiques. Une table ronde s'est tenue à partir de samedi à la préfecture de région, mettant en présence la direction régionale de l'établissement public, les représentants du personnel CGT et de Sud-Rail, M Jean-Paul Proust, préfet de région, et Jean-Marc Coppola, vice-président (PC) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ces deux derniers insistaient *« sur la priorité donnée aussi bien par le gouvernement que par la région au développement des transports ferroviaires au cours des années à venir »*. Il était donc décidé d'*« adapter les effectifs au trafic »*, soit d'affecter *« vingt agents supplémentaires par mutation, et vingt sortis des formations »*, pour compenser les départs en retraite en 1999.

Et vingt autres, sortis des formations pour l'an 2000, afin de préparer l'arrivée du TGV à Marseille en 2001. De plus un Comité de suivi direction/syndicats destiné *« à adapter les effectifs au développement du trafic et à la qualité du service »* était mis en place, préfet et conseil régional devant veiller *« au strict respect de ces dispositions »*.

François Bostnavaron avec Michel Samson (à Marseille)

Des policiers mis en examen après le décès d'un jeune Zaïrois à Tourcoing

QUATRE POLICIERS de Tourcoing (Nord) qui avaient participé, le 6 novembre, à l'interpellation d'un jeune Zaïrois qui était décédé peu après son arrivée au commissariat (*Le Monde* du 14 novembre), ont été mis en examen vendredi 20 novembre, pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger par Christian Baujault, le juge d'instruction lillois chargé du dossier. Deux autres policiers ont également été mis en examen pour non-assistance à personne en danger. Vendredi, le ministre de l'intérieur par intérim Jean-Jack Queyranne avait décidé la suspension, *« dans l'attente du résultat des enquêtes en cours »*, des trois policiers de Tourcoing qui avaient maîtrisé le jeune Sydney Manoka Nzeza. L'autopsie du corps de la victime avait établi que son décès avait été provoqué par *« un processus asphyxique dû à une contrainte thoracique »*.

DÉPÊCHES

■ **ROUMANIE : l'armée roumaine poursuivait**, dimanche 22 novembre, ses efforts dans plusieurs départements du sud et de l'est du pays afin de dégager des centaines de personnes bloquées dans leurs véhicules ensevelis sous la neige. Une personne est décédée et au moins une vingtaine souffrant de gelures ont été hospitalisées à Ramnicu-Sarat (Est), a-t-on indiqué de sources médicales. Plus de 150 localités des zones touchées étaient privées d'électricité, en raison du froid violent et d'abondantes chutes de neige. – *(AFP.)*

■ **AVOCATS : Me Jean Danet, avocat au barreau de Nantes, a été élu président du Syndicat des avocats de France (SAF, gauche)**, dimanche 22 novembre, à Marseille, à l'issue du 25e congrès de cette organisation. Me Danet succède à Me Mireille Damiano, du barreau de Nice.

■ **JUSTICE : Christiane Berkani, juge d'instruction des enfants au tribunal de Paris**, a été élue secrétaire générale de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée) par le conseil national. Elle succède à Valéry Turcey, qui a été élu président de l'USM.

■ **CINÉMA : *Titanic*, le film de James Cameron, a été sacré le 22 novembre « meilleur film étranger »** par le jury du septième Festival du Coq d'or et des Cent Fleurs à Chongqing, principal festival cinématographique chinois. Trois mois après sa sortie en salles en avril, *Titanic* avait déjà généré les recettes les plus élevées jamais recueillies par un film en Chine, qu'il soit chinois ou étranger. – *(AFP.)*

Les nouveaux services télématiques du « Monde »

LES 174 FICHES-PAYS du *Bilan du Monde* annuel, comprenant statistiques et analyses de nos correspondants (mises à jour en mai), sont désormais disponibles sur le service télématique 3615 LEMONDE. Parmi les nouveautés du Minitel du *Monde*, on retiendra aussi l'accès aux données chiffrées (bilans, statistiques, etc.) de plus de 3 millions d'entreprises françaises, à un tarif (2,23 F/min) bien inférieur à d'autres services similaires.

Enfin, pour les mélomanes, une base de données musicale extrêmement riche (mot-clé MUS) permet de retrouver compositeurs ou interprètes d'une musique entendue dans un film ou même une publicité.

Tirage du Monde daté dimanche 22 - lundi 23 novembre : 571 022 exemplaires I -

